



HAL
open science

Désexisation et parité linguistique: le cas de la langue française

Véronique Perry, Thérèse Moreau, Sylvie Durrer, Céline Labrosse, Edwige Khaznadar, Fabienne Baider, Hélène Dumais, Louise-L. Lariviere, Dolores Sanchez, Claire Michard, et al.

► **To cite this version:**

Véronique Perry, Thérèse Moreau, Sylvie Durrer, Céline Labrosse, Edwige Khaznadar, et al.. Désexisation et parité linguistique: le cas de la langue française. 9, 2002, Actes des Journées de l'ANEF. halshs-04173488

HAL Id: halshs-04173488

<https://shs.hal.science/halshs-04173488v1>

Submitted on 29 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

**Désexisation
et parité linguistique:
le cas de la langue française**

Ateliers 3 et 30 dans le cadre du
3^{ème} Colloque international des recherches féministes francophones
Université Toulouse II – Le Mirail
20 et 22 septembre 2002

Les propos, est-il nécessaire de le rappeler, n'engagent que leurs auteurs.

Coordination
Lectures et relectures
Mise en page

Véronique Perry
Véronique Perry, Nicole Décuré
Véronique Perry, Nicole Décuré

Sommaire

Véronique Perry

Pour une épistémologie du genre en linguistique de langue française 5

Partie 1

Le féminin en marche dans les communautés de langue française

Thérèse Moreau

Écrire les genres: nouvelles d'Helvétie..... 13

Sylvie Durrer

Pratiques et enjeux de la féminisation des désignations de personnes dans le discours médiatique de Suisse romande..... 23

Céline Labrosse

La rédaction non sexiste au Québec: le cas de la Fédération des professionnelles..... 41

Louise-L. Larivière

Variation et féminisation linguistique 47

Hélène Dumais

Une pratique quotidienne: la rédaction non sexiste 57

Partie 2

Les obstacles à l'émergence de la parité linguistique

Edwige Khaznadar

Le masculin dit générique: mythe et langue 67

Fabienne H. Baidier

Métaphores animales ou l'imparité dans l'insulte 87

Dolores Sanchez

La question linguistique et le genre: paradoxes d'une rencontre 107

Véronique Perry

Bicatégorisation et colonialisme linguistique: les enjeux du *Queer*..... 117

Partie 3

Genre, langue, matérialisme et psychanalyse

Claire Michard

La notion de sexe dans le langage: attribut naturel ou marque de la classe de sexe appropriée? L'exemple du genre en linguistique 129

Éliane Pons

La sexualité selon Lacan 143

Jackie Schön

Norme et usages linguistiques en relation avec la variable sexuelle 153

Bibliographie 163

Introduction

Pour une épistémologie du genre en linguistique de langue française

Deux ans après le 3^{ème} colloque international de la recherche féministe francophone, organisé sur le campus de l'université de Toulouse-Le Mirail et où s'étaient réunies, du 17 au 22 septembre 2002, plus de 800 personnes pour échanger autour des axes "ruptures, résistances, utopies", voici qu'enfin paraît, grâce au soutien de l'ANEF et de sa secrétaire nationale Nicole Décuré, cette compilation de douze textes écrits par des communicantes de trois ateliers différents. Bien que les neuf premiers textes, composant les deux premières parties de ce numéro spécial, soient issus de communications faites dans l'atelier 3 alors intitulé "Désexisation et parité linguistique dans la francophonie¹", la diversité des approches et des définitions données ici à "genre" (terme simplement porteur de la bi-catégorisation ou proposant de la dépasser), ainsi que l'intégration d'autres perspectives (plus radicales) permettra, je l'espère, de nourrir la problématique du croisement "genre et langage" en langue française.

Partie 1: Le féminin en marche dans les communautés de langue française

La première partie de cet ouvrage est constituée des interventions faites le mardi 17 septembre 2002, lors de la séance intitulée "Le féminin en marche dans la francophonie", cette première séance de l'atelier 3 ayant été présidée par Edwige Khaznadar sous sigle WIF – *Women In French*. Cette séance a donné lieu à des communications proposant un état des lieux de la pratique de la féminisation/désexisation en langue française. Les textes de Thérèse Moreau et Sylvie Durrer² sur les pratiques langagières en Suisse ouvrent la présente publication.

Dans "Écrire les genres en Suisse romande", Thérèse Moreau rappelle qu'après l'édition à Genève en 1991 et la réédition en 1999 du *Dictionnaire*

¹ Le terme "francophonie", dont il a été rappelé, à plusieurs reprises lors du colloque, qu'il pouvait induire une perspective colonialiste, a été finalement abandonné dans les titres de cet ouvrage au profit de tournures privilégiant l'expression "langue française". De plus, les études présentées ici ne concernent malheureusement que des communautés francophones de l'hémisphère nord.

² Tous les textes m'ont été remis entre janvier et septembre 2003. Je remercie leurs auteures de leur patience face aux délais. Le texte de Sylvie Durrer ne correspond pas à la communication qu'elle avait proposé à Toulouse: il a été écrit suite à son intervention lors de la journée d'étude "Pour l'usage d'une langue non sexiste dans la communication administrative à l'université", organisée par le Centre Louise Labé avec le concours des écoles doctorales ECLIPs et Humanités, le mercredi 28 avril 2004 à l'Université Lumière Lyon 2. Je tiens à la remercier personnellement pour sa collaboration "de dernière minute" à la présente publication. La présentation détaillée des textes dans cette introduction est inspirée ou adaptée des résumés de communication fournis par les auteures, sauf pour Sylvie Durrer, Claire Michard et Jackie Schön. [En ligne: <http://www.univ-tlse2.fr/agenda/2002-09-simone/resumes.pdf>].

féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions, la rédaction épïcène – non sexiste – des textes administratifs et législatifs est en train de se mettre en place en Suisse romande. La nouvelle constitution fédérale helvétique, entrée en vigueur en 2000, tient compte dans ses grandes lignes des principes de la formulation non sexiste, y compris en français. Les principes en question, présentés ici, sont exposés dans *Écrire les genres – Guide d’aide à la rédaction administrative et législative épïcène*, paru en 2001, qui répond dans un esprit de logique et de simplicité aux interrogations déontologiques, lexicales et syntaxiques que se posent juristes, légistes, enseignantes et enseignants, et toute personne intéressée par l’adéquation de l’usage linguistique à la mise en œuvre de l’égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes. L’article de Sylvie Durrer, “Pratiques et enjeux de la féminisation des désignations de personnes dans le discours médiatique de Suisse romande” a pour cadre une recherche sur la place des femmes et des hommes dans le discours journalistique romand. Sa recherche s’articule autour de deux volets: les femmes et les hommes comme objets du discours et les hommes et les femmes comme sujets de discours.

Dans “La rédaction non sexiste au Québec: le cas de la Fédération des Professionnelles”, Céline Labrosse montre que la recherche d’un langage non sexiste semble répondre à des attentes de nombreuses constituantes de la société québécoise, si l’on en croit les multiples pratiques en émergence qui interrogent la traditionnelle perspective androcratique de la grammaire française. Cet exposé présente la politique grammaticale adoptée, en décembre 2001, par une fédération de syndicats, la *Fédération des professionnelles* (désignée telle depuis 1998; auparavant appelée la *Fédération des professionnelles et professionnels salariées et des cadres du Québec*). Dépassant toute vision figée et homogénéisante de la langue, les propositions mises en avant s’inspirent des tendances récentes observées dans les milieux communautaires, syndicaux et féministes notamment, et elles mettent en valeur la combinaison de multiples procédés qui, tour à tour, selon les contextes et facteurs en présence, font éclater la saisissante potentialité de la langue française. Comme si, une fois écartées les ornières d’une grammaire immobiliste, pouvait enfin poindre une langue française dynamique, évolutive et ouverte à la variation.

C’est justement ce que montrent les recherches de Louise Larivière, présentées dans “Féminisation linguistique et variation”, car il existe des divergences dans la façon de féminiser les noms communs de personne, tant d’une communauté francophone à une autre qu’à l’intérieur d’une même communauté. Par exemple, la France préférera “une commise”, alors que le Québec optera pour l’épïcène “une commis”. Il existe également des divergences de traitement dans les ouvrages métalinguistiques dont les dictionnaires. Ainsi, *Le Nouveau Petit Robert*, à partir de 2000, a choisi de traiter comme épïcènes les noms en *-eur* suivants: une professeur, une procureur, une proviseur, une ingénieur. Cette variation linguistique a nécessairement des conséquences sur l’apprentissage de la langue et sur l’intercommunication au sein de la francophonie. Aussi, elle

propose: de comparer les usages en vigueur, en matière de féminisation, dans les diverses communautés francophones industrialisées et d'évaluer quels sont les usages susceptibles de s'implanter dans les années à venir, à la lumière des positions prises dans les ouvrages métalinguistiques, soit les grammaires et les dictionnaires.

Derrière le titre "Une pratique quotidienne: la rédaction non sexiste", la communication d'Hélène Dumais s'est apparentée à une mini-session de formation permettant aux participantes et participants d'expérimenter une approche en matière de rédaction non sexiste. Après avoir assisté à un bref exposé des règles adaptées du guide *Pour un genre à part entière*, les personnes présentes ont été invitées à se pencher sur certains textes pour en produire une version non sexiste. Elles ont dû mettre en application les règles énoncées. Les différentes versions produites ont ensuite été comparées et commentées. L'objectif de cet exercice est de constater les nombreuses possibilités de la langue française à l'égard de la féminisation/déséxisation et de mesurer les obstacles à surmonter pour en arriver à une représentation équitable des femmes et des hommes dans les textes et le discours.

Partie 2: Les obstacles à l'émergence de la parité linguistique

Pour tenter de dépasser ou comprendre ces obstacles à la rédaction épicienne en langue française, les communicantes de cette séance ont abordé la problématique du genre par le biais de l'analyse de la domination en sociologie, de l'étude de la métaphorisation animale dont sont objet les femmes, des contradictions de l'analyse féministe sur le croisement "genre et langage", et enfin de la comparaison de ce croisement avec celui proposé pour la langue anglaise. La deuxième partie de cette publication est donc composée des interventions faites le vendredi 20 septembre, lors de la séance du même nom³ qui fut présidée par Céline Labrosse.

À partir d'une lecture de *La domination masculine* de Pierre Bourdieu et du regard porté par Claire Michard sur l'asymétrie du genre en français, Edwige Khaznadar propose une argumentation en trois temps dans "Le masculin dit générique et la domination masculine: mythe et réalité linguistique". Elle précise tout d'abord qu'en ce qui concerne la dénomination humaine, l'examen des théories linguistiques du 20^{ème} siècle sur le caractère générique du masculin, qui engloberait en soi le féminin, montre des constantes relevant de la sociologie, autant que l'examen du discours dictionnaire et grammairien sur le féminin depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, ce qui met en cause l'objectivité de nombre de positionnements scientifiques, politiques et pédagogiques sur ce point. Ensuite, l'observation directe du fonctionnement lexical de l'alternance masculin/féminin dans un corpus tendant à l'exhaustivité, ainsi que l'analyse

³ Bien que le terme "parité" soit en lui-même discutable car il semble postuler une vision binaire et bicatégorielle des sexes, le titre est proposé à l'identique.

lexicale, syntaxique et sémantique de larges relevés d'occurrences dans des textes journalistiques et littéraires montrent un système linguistique d'alternance constant et régulier. Les propriétés syntaxiques et sémantiques du masculin en emploi voulu générique s'y montrent incertaines et limitées. Elle conclut que la prise de conscience du phénomène est très incomplète en France, y compris chez les féministes dont bon nombre masculinisent leur discours, inconsciemment, dit-elle, sous l'effet du conditionnement social, alors que la langue française permet facilement une représentation équilibrée et claire de l'humanité.

Il est fortement question d'analyse de cet inconscient dans "Métaphores animales ou l'imparité dans l'insulte", texte dans lequel Fabienne Baider présente un travail ayant pour objet les métaphores animales employées en français familier ou argotique. Son corpus se divise en deux groupes: le premier se limite aux termes choisis lorsque l'on s'adresse à un être féminin (ma chatte) ou à un être masculin (mon nounours); le deuxième regroupe les mots choisis lorsque l'on parle des femmes (sa souris) et des hommes (un chaud lapin). Pour ce deuxième groupe, l'étude se limite aux tropes ayant une connotation sexuelle, même si le corpus rassemble toutes les métaphores employées pour l'un ou l'autre sexe. Le cadre théorique dans lequel s'inscrivent ces recherches est celui de Lakoff et Turner (1980 et 1988) et Hines (1994, 1999, 2000). Selon les conclusions de Hines, l'étude des métaphores animales révèle le déséquilibre entre les sexes, et en particulier une vue discriminatoire des femmes dans la culture étudiée. L'étude montre des éléments communs, mais aussi des différences culturelles du sexisme latent inscrit dans ces tropes. Plus précisément, cette analyse: identifie une double dissymétrie que ce soit du point de vue qualitatif que quantitatif dans l'usage et la création des tropes; établit une polysémie troublante et assez systématique entre l'être féminin en général, la prostituée et la partenaire; essaie de mettre au jour le système qui sous-tend l'usage de ces termes métaphoriques et les règles gouvernant la formation de telles métaphores.

Dépassant les positionnements qui permettent l'analyse de ce système, c'est une perspective critique que propose Dolorès Sanchez dans "L'hétérogénéité et les paradoxes de la pensée féministe". Elle montre tout d'abord que, grâce à la dimension interdisciplinaire des outils conceptuels proposés, les études féministes ont permis d'aborder de façon transversale l'ensemble des savoirs académiques et de déstabiliser les prétentions universalistes de leurs fondements traditionnels. Mais elle précise ensuite que la rencontre entre linguistique et genre ne semble pas toujours aussi fructueuse que l'on pouvait l'espérer. Après une révision des principales contributions dans ce domaine, elle identifie certains des paradoxes qui ressortent des travaux les plus en vogue. Elle met en avant deux questions principales: l'identification des conceptualisations du rapport entre sexe et genre qui sous-tendent les recherches dans ce domaine et la nécessité de réviser certaines catégories linguistiques pour pouvoir établir un cadre théorique qui permette réellement d'appréhender la complexité des relations entre la construction du genre et le langage.

En situation de traduction ou d'enseignement (autrement dit, en situation de "contact des langues"), la complexité de ces relations émerge d'autant plus fortement et remet en cause l'élaboration même de la pensée théorique sur le genre. Ainsi, pour une analyse du genre en anglais et en français, Véronique Perry a dû élaborer un cadre théorique permettant de faire le lien entre l'organisation linguistique et l'organisation sociale, s'appuyant sur les positionnements constructivistes d'Edward Sapir, repris par de nombreuses féministes anglophones et francophones travaillant sur la problématique du *language planning* (plannification linguistique ou actions volontaristes sur la langue). Traitant à la fois du genre comme catégorie, concept (et donc instrument euristique), elle montre tout d'abord, dans "Bicatégorisation et colonialisme linguistique: les enjeux du *Queer*", que la dichotomie grammaticale masculin/féminin systématique en français est associée à une dichotomie sexuelle et contribue à imposer une vision bicatégorisante, hétéronormative et stéréotypée des sexes. Elle compare cette dichotomie au système tripolaire de la langue anglaise et pense que la présence même d'un troisième élément réellement autonome (neutre ou épïcène) peut permettre de proposer une vision moins sexiste et différentialiste de l'humanité. En outre, ayant observé que ces deux langues colonialistes fonctionnent sur deux projets différents pour la lutte contre les stéréotypes de sexe (l'obligation, même ponctuelle et stratégique, de féminisation en français s'opposant à la dynamique du *gender-neutral language* en anglais), elle propose de réfléchir au fonctionnement du genre dans les langues et cultures amérindiennes, pour envisager un dépassement de la bicatégorisation (et donc du genre).

Partie 3: Genre, langue, matérialisme et psychanalyse.

Il semblerait en outre que, dans le cadre de la déconstruction des stéréotypes de sexe, les avancées égalitaires en France soient soumises à une "double guerre" en matière linguistique. L'étude de la situation linguistique des autres pays ou communautés francophones qui n'ont pas la même "histoire des langues", et celle des pays anglophones qui n'ont pas la même "histoire du genre" (Perry, 2003), permet en effet de dire que l'articulation scientifique "genre et langage" en France est contrainte non seulement par la priorité académique accordée à la linguistique textuelle, mais aussi par l'opposition théorique fondamentale entre les féministes que l'on pourrait qualifier de "constructivistes" et celles qui postulent l'existence d'une "essence" féminine, dont la posture scientifique pourrait être qualifiée d'"essentialiste", selon une dichotomie couramment retenue. En conséquence et par-delà l'hexagone, pour certaines, une féminisation stratégique en français cherchant à visibiliser les "femmes" et le "féminin" dans le social s'avère nécessaire et ressort d'une approche résolument pragmatique. Mais une position critique plus radicale, remettant en cause le système asymétrique de la langue française, pourrait permettre d'envisager une véritable neutralisation du sexisme transmis par la langue dans le social. C'est ce que propose tout d'abord Claire

Michard⁴ à travers ses positionnements matérialistes dans ses travaux sur l'asymétrie /humain mâle/vs/femelle de l'humain/, et dans le premier texte de cette dernière partie "La notion de sexe dans le langage: attribut naturel ou marque de la classe de sexe appropriée? L'exemple du genre en linguistique."

Les deux derniers textes de cette publication ont été supports de communication dans l'atelier 30 du colloque, intitulé "Féminisme, psychologie et psychanalyse", lors d'une séance présidée par Patricia Mercader. Dans "La sexualité selon Lacan", Éliane Pons évoque la reproduction des rapports sociaux de sexe dans les théories modernes du sujet. L'écoute de l'inconscient autorise-t-elle la psychanalyse à dire quelque chose sur le fait d'être homme ou femme? Si oui, quelle est la spécificité de l'apport lacanien à la compréhension du sujet sexué au féminin? Si non, que révèle la position de Lacan face aux femmes? L'analyse des constructions théoriques de Jacques Lacan, que la communauté scientifique interroge lorsqu'il est question de statuer en matière de structuration psychique de l'humain, révèle une version moderne de résistance à la reconnaissance des rapports sociaux de sexe et cautionne, sous un habillage conceptuel nouveau, estampillé du label de la scientificité, l'inégalité des sexes.

Dans "Norme et usages linguistiques en relation avec la variable sexuelle", Jackie Schön fait un rapprochement entre la plus grande propension qu'ont les femmes à utiliser une langue normée et les usages dits "familiers" de la langue. S'attachant tout d'abord à définir la norme par rapport à la particularité intrinsèque des usages linguistiques, elle propose ensuite de décrire les mécanismes à la base des acceptations familières. Dans ses conclusions interprétatives, elle se demande ce qu'il se passe lors de la familiarisation langagière et comment justifier le jugement dépréciatif que la collectivité lui réserve. Procédant depuis le niveau de considération le plus superficiel jusqu'à celui qui reste le plus dissimulé à la conscience, elle dégage pour le français des lois simples de fonctionnement de la familiarisation lexicale mais précise que, si ces lois semblent s'appliquer avec un relatif succès, peut-être est-ce parce qu'elles obéissent à des principes plus généraux, ne dépendant plus de structures linguistiques particulières mais de celles de l'esprit humain.

Véronique Perry, Toulouse, juillet 2004

⁴ Claire Michard est intervenue dans la séance 2, intitulée "Langage et perspective radicale", de l'atelier 29 "Lesbianisme et féminisme". Le texte qu'elle propose ici est différent de celui publié dans les actes de l'atelier 29.

Partie 1

**Le féminin en marche
dans les communautés de langue française**

Thérèse Moreau

Écrivaine, suisse

Écrire les genres: nouvelles d'Helvétie

On ne peut faire l'économie d'un peu d'histoire lorsque l'on parle des nouvelles pratiques langagières suisses et du genre. La Suisse ne fut guère pionnière en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Le droit de vote et d'éligibilité ne fut accordé aux femmes sur le plan fédéral qu'en 1971 et il a fallu attendre plus de dix ans pour l'élection d'une conseillère fédérale. Dans les cantons où la mécanique des droits communaux, cantonaux et fédéraux est complexe, l'égalité avança aussi à "pas d'escargot", même si les cantons romands furent les premiers à accorder les droits politiques aux femmes⁵.

Ce sont ces cantons ainsi que celui du Jura, créé depuis, qui demeurent pionniers aujourd'hui en matière de parité linguistique. On y pratique la rédaction épïcène administrative, c'est-à-dire que l'on s'efforce d'inclure systématiquement les femmes dans l'écriture comme dans le discours. Si un tel choix a été fait, c'est que les leçons du passé ont montré que l'exclusion linguistique des femmes justifiait l'exclusion civique. Ainsi, par exemple, la première docteure en droit suisse (1887) Émilie Kempin-Spyri se vit-elle refuser son inscription au Barreau puisqu'elle n'avait pas la jouissance de ses droits politiques, condition *sine qua non* pour être inscrit-e. Elle fut donc la première d'une longue série à demander que le Tribunal fédéral interprète la Constitution. Émilie Kempin-Spiry demandait que l'on voie en tout citoyen suisse, une personne de nationalité suisse, quel que soit son sexe. Le tribunal refusa, affirmant au contraire, que "d'après les idées traditionnelles encore dominantes sans aucun doute, l'inégalité de traitement des sexes en matière de droit privé, et notamment en ce qui a trait au droit d'exercer une activité publique, n'est nullement dénué de justification"⁶. De 1887 à 1990, les associations féminines s'efforcèrent de faire reconnaître que les vocables *citoyen, chacun, tout individu, suisse*, etc. s'appliquent aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Mais pour les juges fédéraux, seuls les hommes sont concernés, car "cette désignation ('suisse' à l'art. 74), comme les expressions analogues qui figurent dans la législation fédérale sur les élections et votations, ne vise que les citoyens suisses du sexe masculin. Selon l'antique droit coutumier ou écrit et jusqu'à nos jours, les femmes sont généralement exclues des droits politiques. La

⁵ En 1959 les cantons de Vaud, puis de Neuchâtel, donnent aux femmes les droits politiques cantonaux et communaux; en 1960 ce fut le tour de Genève, puis en 1970, celui du Valais. Les femmes venant d'un canton où elles avaient le droit de vote cherchèrent au nom du masculin universel à obtenir ce droit dans le canton où elles s'établissaient, mais la loi refusa longtemps de considérer que le citoyen suisse pouvait être de sexe féminin.

⁶ Voir Lotti Ruckstuhl, *Vers la majorité politique: histoire du suffrage féminin*, Lausanne: Association suisse pour les droits de la femme, 1990: 276. Dans la suite du texte, *Vers la majorité politique*.

suppression de cette exclusion équivaut par conséquent à l'abolition d'une situation juridique profondément enracinée" (*Vers la majorité politique*: 281). Certaines villes, à l'instar de Zurich, inscriront dans leur constitution "tous les citoyens suisses masculins" pour être certaines que les femmes ne puissent voter. Il n'existe d'ailleurs qu'une *carte d'électeur*, qui ne pouvait trouver de féminin. Il n'y avait pas non plus de féminin à *député, syndic, conseiller, municipal*, pas plus qu'à *avocat*, ces fonctions étant dévolues aux seuls mâles.

Puis, le 14 juin 1981, les citoyen-ne-s suisses votèrent un article constitutionnel établissant une égalité de droits entre femmes et hommes. La Fédération et les Cantons se dotèrent de Bureaux de l'égalité⁷. Des femmes furent élues à la syndiculture et se firent appeler syndique⁸, d'autres devinrent conseillères municipales, cantonales puis fédérales. D'autres encore investirent les derniers bastions masculins; c'est ainsi que des femmes entrèrent dans la police genevoise. On se demanda alors comment les nommer. En effet, ici, à chaque dénomination et échelon de la nomenclature correspond un salaire, une grille de salaire. Or les femmes gagnaient⁹ en général 30% de moins que leurs collègues masculins. Le Bureau de l'égalité genevois fut donc chargé de contacter ses pendants romands pour établir de conserve une nomenclature incluant les femmes. Ce fut le premier *Dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions*¹⁰.

Des autrices, des cheffes, des écrivaines, des ingénieures, des ramoneuses, des sapeuses-pompières

Soutenue dès le départ par l'association des journalistes francophones, cette féminisation ne fait pas toujours l'unanimité. Certains vocables posent encore problème à celles et ceux qui ont pris l'habitude d'un monde au masculin. On accepte volontiers "ouvrière", "horlogère" mais on récuse "procureure", "ambassadrice" voire "la juge". De fait, ce sont les fonctions dites haut de gamme comme, par exemple, pédègère, directrice, professeure qui sont les moins acceptées. On rejoint ici l'analyse de Blandine Kriegel¹¹ pour la France. Ce sont les professions ou les titres interdits aux femmes dans les siècles passés qui font

⁷ On parle en Suisse de bureau alors qu'en France il s'agit de ministère; de même on parlera de déléguée ou de cheffe et non de ministre.

⁸ La socialiste Yvette Jaggi, élue à la tête de la municipalité de Lausanne dans les années 1990, fut la première à féminiser son titre.

⁹ Si, dans la fonction publique, l'égalité de salaire est quasiment garantie, à condition que l'on fasse entrer les femmes au même niveau que les hommes, c'est encore loin d'être une réalité dans toute la société.

¹⁰ Ce dictionnaire parut d'abord en tant que publication officielle genevoise et jurassienne en 1990, puis aux éditions Métropolis en 1991. En 1999, parut également aux éditions Métropolis, *Le Nouveau dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions* par Thérèse Moreau.

¹¹ Voir Blandine Kriegel, *La Cité républicaine, les chemins de l'État*, tome 4, Paris: Galilée, 1998.

l'objet d'une censure linguistique. La féminisation apparaît même à certain-e-s comme une trahison de la langue française ainsi qu'une volonté de gommer les classes sociales. On rejoint donc ici le débat sur l'orthographe¹². D'autres encore y voient l'influence des féministes d'Amérique du Nord et du politiquement correct. L'ancien conseiller national Charles Poncet, avocat, écrivait dans *Le Nouveau quotidien*¹³ de 1998 un article intitulé "Les inquisiteurs du politiquement correct" où il comparait les partisan-e-s de la féminisation aux juges de la Grande Inquisition; pour lui "Au nom d'une égalité des droits légitimement revendiquée par nos compagnes, voici qu'on joue les Précieuses ridicules à guichet fermé. Cathos et Magdelon exigent aujourd'hui du féminin partout. La Cheffe? La Procureure? La Sapeuse pompière? Madame la Rapporteuse du budget? 'Dictatrices' de la langue, je vous dis merde. Massacrer le français pour un quarteron de bas bleus." Est-ce un hasard que l'adversaire le plus farouche de la féminisation appartienne à une profession qui refusa longtemps de voir des femmes dans les tribunaux? L'élection de Ruth Dreifuss en tant que conseillère fédérale changea radicalement la donne. L'ancienne syndicaliste est aussi féministe et choisit d'être la cheffe du département de l'intérieur. D'autres élues deviennent, elles aussi, cheffe de l'économie, de la justice et police ou encore de l'instruction publique. Le vocable sort des "ghettos" des bureaux de l'égalité et est adopté par les cheffes de rayon, les cheffes de caisse, etc. C'est désormais une profession que l'on trouve au féminin comme au masculin dans les offres d'emploi comme sur les cartes de visite.

Les universités romandes étaient, restent encore à bien des égards, de hauts lieux de la misogynie. Il y avait dans les années 1990 moins de 3% de professeures universitaires. Les universités, les facultés de lettres en particulier, se révélèrent aussi hostiles à la féminisation qu'à la promotion des femmes. *Le Journal de Genève*¹⁴ s'en fit la caisse de résonance. L'un d'eux s'étonnait que nous confondions les mots et les choses, ce qu'il ne faisait certes pas en se félicitant que les femmes aient un vagin et les hommes une verge, et accusait les féministes de s'en prendre à la pureté de la langue, car si "les poètes peuvent remotiver les genres", les femmes ne le peuvent pas. Aujourd'hui, l'université de Neuchâtel offre à ses doctorant-e-s une journée sur la rédaction épïcène, les universités de Genève et Lausanne ont des études "genre". Toutes ont une déléguée à l'égalité, les offres d'emploi se font pour la plupart au féminin comme au masculin. Les sections de linguistique, en particulier celle de l'université de Lausanne, ont donné une légitimité à la féminisation en organisant des colloques, en offrant des cours sur le sujet.

¹² Sur le débat en France, voir Edwige Khaznadar, *Le Féminin à la française*, Paris: L'Harmattan, 2002 et Claudine Baudino, *Politique de la langue et différence sexuelle: la politisation du genre des noms de métiers*, Paris: L'Harmattan, 2002.

¹³ Journal aujourd'hui disparu. De sa fusion avec le *Journal de Genève* est né *Le Temps*.

¹⁴ Voir le supplément littéraire des 22 et 23 octobre 1994.

Il est difficile d'évaluer l'opposition à la féminisation car les médias écrits et parlés¹⁵ sont eux aussi, essentiellement masculins. Et lors d'une enquête sur la féminisation en 2000 dans mensuel féministe *Femmes en Suisse*¹⁶, la journaliste concluait:

Il est évident que tant qu'on pourra lire: "Le procureur général, près d'accoucher, dut précipitamment quitter l'audience", nous aurons encore du pain sur la planche. Cherchant cependant à ne pas se ridiculiser complètement, les médias, d'une façon générale, semblent plutôt tenter de ménager la chèvre et le chou. Notre petit sondage auprès de quelques quotidiens romands montre que nulle part, il n'y a de politique stricte en la matière. *Le Nouvelliste* (Valais) se contente de "suivre plus ou moins les règles de l'Académie française", autrement dit les règles les plus draconiennes en la matière! À *L'Express* (Neuchâtel), le rédacteur en chef soutient une ligne plutôt "restrictive", en suivant les règles du Robert et du Larousse, non sans ajouter que depuis une année, le journal s'ouvre aux féminisations pour les mots les plus fréquents. Un avis que ne partage pas une journaliste de *L'Impartial* (La Chaux-de-Fonds), qui regrette que depuis la fusion des deux journaux, la politique en matière de féminisation du langage se soit durcie. Quant au *Courrier* (Genève), il tente de féminiser les noms de métier, sans se risquer pour autant jusqu'au néologisme. Sensible à la question du masculin générique, par exemple "les électeurs", *Le Courrier* optera probablement pour "l'électorat", non par manque de sensibilité à cette question, mais pour privilégier la fluidité de la lecture.

Finalement, quelle que soit la ligne implicite déterminée par la rédaction en chef, ce sont les journalistes de la base sensibles au problème qui feront, petit à petit, progresser les choses.

Aujourd'hui donc, on peut considérer que la féminisation des professions est en bonne voie. Les offres d'emploi du journal *Le Temps* du 26 octobre 2002 en témoignent. On y lit, entre autres:

- 1 ingénieur EPF OU ETS (m/f) en mécanique. SID SA à Saint-Sulpice.
- Architecte. Ville de Genève à Genève.
- Chef(fe) du secteur Préparation à Nyon.
- Horloger – chronométrie (H/F). Eta SA Fabriques d'Ébauches à Grenchen.
- Ingénieur(e). République et canton de Neuchâtel à Neuchâtel.
- Ingénieur(e) civil(e). Mairie de Collonge-Bellerive à Collonge-Bellerive.
- Ingénieur(e) rural(e) ou géologue, hydrogéologue, responsable des sites pollués. République et Canton du Jura à Delémont.
- Ingénieur/e en automobiles ou en mécanique générale (80-100%). Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage à Bern.
- Ingénieurs commerciaux. Jipili à Genève.
- Logistics specialist. Mercuri Urval à Nyon.

¹⁵ Voir sur cette question Virginie Barré *et al*, *Dites-le avec des femmes: le sexisme ordinaire dans les médias*, Paris, CDF/Afj, 1999.

¹⁶ Voir le numéro d'avril 2000. Le mensuel a depuis changé de nom et s'intitule désormais *L'Émilie*.

- Micromécanicien. Rolex S.A. à Genève 2.
- Technicien(ne) électronicien(ne) à 100%. État de Genève à Petit-Lancy 1.
- Three university graduates (2 in Engineering/1 in Economics). Philip Morris Product S.A. à Neuchâtel.
- Un ingénieur civil EPF/ETS. Zwahlen & Mayr SA à Aigle.
- Un responsable département Assurance Qualité (f/m). Frédéric Piguet SA à Le Sentier.
- Un responsable management qualité. Donzé-Baume SA à Les Breuleux.

On voit que si de nombreuses offres sont féminisées, cela est fait de façon anarchique et que les annonces gouvernementales sont plus systématisées que celles du privé. Par ailleurs l'Association romande des Conseillères et Conseillers en Orientation Scolaire et Professionnelle (ARCOSP) a, pour sa part, entrepris de réécrire toutes ses brochures et informations en langage épïcène après avoir commandité le guide de rédaction *Le langage n'est pas neutre* (1991). Le concours "les métiers n'ont pas de sexe" du journal pour enfants *Jakari*, a permis en 1993 de sensibiliser des milliers de jeunes lecteurs et lectrices. La Commission "Un avenir différent" de l'ARCOSP a décidé d'utiliser certains des dessins de ce concours pour leurs cartes de sensibilisation au langage non sexiste. Cette même association a également décidé d'employer systématiquement les règles du langage non sexiste dans sa revue, afin de familiariser son lectorat avec celles-ci.

Pour une rédaction épïcène

À la Chancellerie fédérale on se préoccupait déjà dans les années 1990 de rédaction non sexiste. Des recommandations furent faites en 1991 pour l'allemand, mais on estima que le "génie de la langue française" ne pouvait tolérer de semblables écarts. La conférence latine des bureaux de l'égalité, soutenue par le Bureau fédéral de l'égalité, a donné une conférence de presse à Berne, fin 1998, pour protester contre l'inégalité de traitement linguistique. La conseillère nationale genevoise Liliane Maury Pasquier a déposé un postulat demandant que la formulation non sexiste soit aussi observée en français. Ce postulat a été adopté par le Conseil national le 23 juin 2000. Mais la volonté d'écriture épïcène fit scandale dans le Canton du Jura où certain-e-s virent le spectre de l'occupant bernois de langue allemande. Ce refus de féminisation se retrouve, tout comme son acceptation, dans tous les partis politiques. Le débat sera intense et se terminera par la démission de la première cheffe du bureau de l'égalité et de la famille jurassien Marie Josèphe Lachat. Pourtant les femmes réclamaient de plus en plus une carte d'électricien, un document féminisé, un formulaire rendant compte de la nouvelle donne. Les Bureaux décidèrent donc de s'engager, à la suite des Québécoises, dans la recherche d'une autre façon de dire et d'écrire. Cette démarche a donné naissance en 2001 à un guide d'aide à la rédaction

administrative et législative épïcène¹⁷. Ce guide, édité à 7000 exemplaires¹⁸, donne des exemples de textes épïcènes et offre dix règles d'écriture.

1. Féminiser ou masculiniser selon les cas, les noms de métiers, titres et fonctions, utiliser les doublets dans les titres et annonces:

la chancelière, le fileur, la mécanicienne, le sage-homme, un ou une géomètre, un directeur ou une directrice, un ou une juriste

2. Employer des expressions génériques ou des pluriels dans le cas de substantifs épïcènes:

le corps enseignant, le personnel, les membres de l'association, les contribuables, la clientèle, l'électorat, le lectorat, le corps estudiantin, les élèves, les journalistes, le service informatique, l'équipe administrative, le service du feu, le personnel d'entretien, les propriétaires, les locataires, les scientifiques, les adversaires

3. Utiliser le trait d'union, et non la parenthèse ou la barre d'exclusion, pour nommer les deux genres:

les employé-e-s, les étudiant-e-s, les assistant-e-s

4. Employer des expressions telles que:

celles et ceux, toutes et tous; chacun-e, quiconque, qui, on

5. Suivre l'ordre alphabétique lors d'une suite de vocables; lors d'une énumération de métiers, de titres ou de fonctions, on classera les noms selon cette hiérarchie arbitraire qui va de A à Z. Les féminins et masculins seront alors distribués de façon aléatoire et il ne sera plus nécessaire de penser à contrebalancer la hiérarchie des sexes:

les architectes, les décorateurs et décoratrices d'intérieur, les ingénieur-e-s, les maçonnes et les maçons, les plombières et les plombiers travaillent toutes et tous dans le bâtiment. Aujourd'hui le Conseil d'État a reçu les député-e-s ainsi que les maires et les mairesses, les préfets et les préfètes.

6. Mettre les verbes au pluriel lorsque les dénominations sont reliées par "ou" s'il y a idée de conjonction, et au singulier s'il y a idée d'opposition ou de disjonction:

le chef ou la cheffe demandent, la ou le ministre signent; chaque collaborateur ou collaboratrice doit en faire la demande

7. Accorder au plus proche:

¹⁷ Thérèse Moreau, *Ecrire les genres*, Etat de Genève: Conférence latine des déléguées à l'égalité, 41 pp.; disponible auprès des Bureaux de l'égalité.

¹⁸ Le premier tirage de 5000 exemplaires ayant été épuisé en quelques mois, 2000 autres ont été imprimés en 2002.

les collaborateurs et collaboratrices étaient nombreuses à la réunion, les serrurières et serruriers étaient contents

8. Utiliser l'infinifitif:

Conditions: avoir 18 ans, être capable de travailler en équipe; pour cela il vous faut travailler de façon indépendante.

9. S'adresser directement aux destinataires:

Vous qui recherchez un travail, sachez que ce service met à votre disposition [...]

10. Utiliser l'expression *Droits de la personne humaine* en non *Droits de l'Homme* à moins de se référer au document historique français:

Si on doit se référer à la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* de 1789 ou à tous autres documents historiques francophones portant le titre *Droits de l'Homme*, on utilisera le titre officiel. Mais quand il s'agit des documents des Nations Unies en différentes langues et faisant l'objet de traduction et d'interprétation on emploiera "personne", "personne humaine", "êtres humains".

Si la féminisation des professions, des titres et des fonctions est à peu près acquise, la rédaction épïcène reste un objet de litige. *Le Courrier* a fait paraître en mars 2002 un billet d'humeur contre la rédaction épïcène intitulé "Et ta sœur" où la journaliste Corinne Aublanc dénonce:

Ce guide de 42 pages se veut une mine de renseignements d'un accès facile pour "rendre justice à la moitié du genre humain". En se débarrassant du "carcan des règles du français académique". Et sans pour autant "se creuser les méninges". Facile à dire. Ainsi, pour la féminisation des substantifs, on apprend que, suivant les cas, les dénominations passent de *-eur* à *-euse* ou de *-eur* à *-eure*. Ainsi on dira une sapeuse, mais une professeure. Quant aux mots finissant par *-teur*, ils deviennent le plus souvent *-trice* quand ils ne se féminisent pas en *-oressse*, (exemple: une pastoresse). Sous-entendu que la désinence *-eur*, loin d'être épïcène, serait exclusivement l'apanage des mâles – quelle chaleur, ma sœur! Heureusement, certains suffixes féminins sont déjà bien implantés. Une "chanteuse" pour un "chanteur" – au fait, comment se dit un homme "cantatrice"? Cependant, l'écriture épïcène ne se limite pas à l'insertion de substantifs féminisés. En variante au fameux trait d'union censé représenter les deux genres dans un pluriel (des expert-e-s indépendant-e-s) – à noter que le (e) est "du plus mauvais effet" – est notamment préconisé l'emploi d'expressions génériques. Mais les génériques demandent des compléments. Ainsi "tout citoyen âgé de 18 ans révolus" deviendra "toute personne ayant 18 ans révolus", à quoi il faudra accoler "de nationalité suisse". Et c'est sans compter les doublets de rigueur. Ainsi, en lieu et place de "3000 demandeurs d'emploi, dont 2300 chômeurs inscrits", vous devez écrire "3000 demandeurs et demandeuses d'emploi, dont 2300 personnes inscrites au chômage". Aspirine? Il en faut. Car la lutte pour la parité femme-homme demande justement à ce qu'on se creuse les méninges. Pour des êtres, plus que pour des lettres. Tant qu'il restera, à Genève ou ailleurs, une Colombienne de dix-neuf ans, non déclarée, enceinte, payée à coups de fronde, qui travaille dix heures

par jour, garde des enfants comprise, et loge dans une mansarde. Parce que Madame est dans les affaires et que, le soir, elle fait du social. Salut à toi, Maria. Ma sœur.

Si pour certain-e-s l'exigence de parité langagière éloigne des réalités économiques et reste une demande de bas-bleus, des député-e-s genevois-es ont vu dans cette démarche une volonté matricide. Un groupe a déposé devant le Grand Conseil genevois une motion visant à refuser les nouvelles règles qui "ne correspondent en rien tant à la grammaire qu'aux usages de la langue française", demandant de "défendre une langue en danger" et de respecter "notre mère culturelle", la France. Cette motion a fait l'objet d'un débat parlementaire et a été refusée. Mais, on le voit, les arguments employés par les un-e-s et par les autres rejoignent souvent les arguments employés en France. À savoir que d'une part, c'est un faux combat qui empêche d'obtenir une véritable égalité, et que la langue n'a jamais pu s'accommoder de tels "délires". Les initiant-e-s s'appuyaient, entre autres, sur la note de service du 4 février 1999 du *Dictionnaire de l'Académie française*¹⁹ pour qui "l'Académie française n'entend nullement rompre avec la tradition de la féminisation des noms de métiers et fonctions. C'est ainsi qu'elle faisait accueil dans la huitième édition de son Dictionnaire (1935) à artisane et à postière, à aviatrice et à pharmacienne, à compositrice, éditrice, exploratrice. Dans la neuvième édition, en cours de publication, figurent, parmi des dizaines d'autres, banquières, benjamines, championnes..." mais que "conformément à sa mission, défendant l'esprit de la langue et les règles qui président à l'enrichissement du vocabulaire, elle rejette un esprit de système qui tend à imposer des formes barbares ou ridicules. Enquêteuse est bon, enquêtrice est mauvais. Jamais la langue n'a produit d'elle-même des termes tels que docteure ou auteures: il s'agit de lubies de minorités influentes. Voyez aussi amatrice. Ce féminin serait à amateur ce qu'institutrice est à instituteur. Littré jugeait amatrice "bon et utile", mais il remarquait: "Ce mot s'emploie difficilement à cause du bas calembour qu'il suscite". Bas calembour et plaisanterie de caserne, voilà des choses auxquelles il faut songer avant d'inventer des *sapeuses-pompières* ou des *cheffesses*. Les partisan-e-s de la parité linguistique refusent, pour leur part, de voir encore et toujours les femmes renvoyées à leur sexe, à leur sexualité. Le droit d'être, d'être nommées, de se sentir légitimes leur apparaît comme plus important qu'un prétendu génie de la langue. Refuser la justice au nom de l'esthétisme, c'est là être véritablement frivole. Ainsi s'affrontent celles et ceux pour qui l'esthétisme de la langue, la pureté de celle-ci, la fidélité historique veulent que le masculin reste à tout jamais universel et celles et ceux pour qui la justice sociale, la parité,

¹⁹ On peut lire les différentes prises de position de l'Académie sur leur site: <http://www.academie-francaise.fr> et sur le site consacré à la féminisation: <http://www.langue-fr.net/feminisation/secretariat-academie.htm>.

mais aussi la fidélité historique²⁰ voudraient que l'on retrouve une langue française où femmes et hommes sont visibles et lisibles.

Écrire les genres aujourd'hui

Les offres d'emploi sont de plus en plus rédigées de façon épïcène, comme le montrent ces quelques exemples²¹.

Afin de seconder sa directrice financière, le Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique recherche un(e) ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE) à temps partiel. Nous demandons une(e) professionnel(le) de 30-45 ans ayant une expérience de la gestion hospitalière vaudoise, maîtrisant la comptabilité financière et analytique (SAP R/3) et la facturation, De bonnes connaissances bureautiques (Excel, Access) sont également nécessaires.

Nous cherchons pour notre Direction régionale pour le canton de Genève, un(e): Gestionnaire de sinistres assurances choses, RC et véhicules automobiles. Si vous avez:

- de l'expérience dans l'une ou l'autre des branches mentionnées
- le sens des contacts et de l'initiative
- une personnalité dynamique
- la capacité de travailler de manière indépendante au sein d'une équipe de spécialistes
- la maîtrise des outils informatiques [...]

Ministère public de la Confédération: Crime organisé, criminalité économique, corruption & blanchiment d'argent En date du 1^{er} janvier 2002, la Confédération s'est vue confier de nouvelles tâches et compétences dans la lutte contre la grande criminalité internationale. Nous cherchons pour 2003 des personnes particulièrement motivées en qualité de:

Assistants/assistants des procureures fédérales ou des procureurs fédéraux (Réf. 03-BA-003). En tant qu'assistant du procureur fédéral, il ne vous faut pas encore être un spécialiste CO/CE. Toutefois, vous pouvez justifier d'une certaine expérience de la poursuite pénale de par votre qualité d'avocat de la défense, de juge d'instruction ou de greffier auprès d'un tribunal pénal.

BCCC Bianchi Carnicé Christin & de Coulon, Avocats, Attorneys-at-law. Nous cherchons à engager: un(e) avocat(e).

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir: un(e) conducteur(trice) sur machine de timbrage.

Pour notre succursale financière de Genève, nous recherchons une personnalité (h/f) efficace, discrète et rapide en tant que: comptable.

Votre polyvalence apporte au métier la dimension désirée.

²⁰ Au Moyen Âge femmes et hommes étaient visibles dans les textes ainsi qu'on peut le lire dans l'édition bilingue français médiéval/français moderne du *Mesnager de Paris*: "lors chascun homs et chascune femme"; "car quant li hom ou la femme est au moustier"; "je me suis eslevé ou eslevée", etc.

²¹ Tirées elles aussi de la section offre d'emploi du *Temps*.

Votre mission: Rattaché directement au directeur, vous assurez la coordination et la régulation des comptabilités. Vous établissez des tableaux de contrôle annexes et de situations intermédiaires et supervisez la situation fiscale [...]

Vous-même: Au bénéfice d'une formation comptable, brevet ou CFC, vous avez une très bonne expérience dans la comptabilité générale. Polyvalent, vous êtes rodé à l'utilisation des logiciels de bureaux, particulièrement Excel et à celle d'un logiciel de gestion comptable. Meticuleux et proactif dans la résolution de [...]

Nombre de femmes et d'hommes partagent l'opinion de la chercheuse Martine Chaponnière pour qui "la question fondamentale reste celle-ci: quand il est pertinent de savoir qu'un nombre plus ou moins grand de femmes reste invisible derrière le masculin générique, alors on se casse la tête pour trouver une bonne formulation. Le reste du temps, on laisse tomber et on réfléchit plutôt sur le contenu. Le véritable problème se pose, néanmoins, lorsque les mots, le plus souvent flatteurs, ne s'écrivent qu'au masculin". Alors dit-elle, "la question de savoir pourquoi successeuse est si 'laid' et successeur si 'joli' la laisse de marbre."

Et en attendant que les usagères et usagers de la langue décident, les Cantons récrivent leurs documents et organisent des cours de rédaction épïcène pour leurs fonctionnaires et les inscrivent dans leur formation continue.

Sylvie Durrer

Université de Lausanne

sylvie.durrer@frmod.unil.ch

Pratiques et enjeux de la féminisation des désignations de personnes dans le discours médiatique de Suisse romande

Depuis une vingtaine d'années, de nombreux travaux s'interrogent sur les rapports entre les femmes et le langage. Parmi les questions qui sont posées, je mentionnerai les suivantes: Y a-t-il du sexisme dans la langue française et dans les discours écrits français? Comment s'y manifeste-t-il? À quels niveaux (lexical, syntaxique, sémantique ou discursif) apparaît-il? Peut-on et doit-on féminiser les noms de personnes et construire des modes de rédaction épiciène?

Cadre général

Le présent article a pour cadre une recherche sur la place des femmes et des hommes dans le discours journalistique romand, qui interroge la façon dont ce discours fait parler les hommes et les femmes mais aussi parle des hommes et des femmes, les désigne¹. Cette recherche s'articule autour des deux volets suivants:

Les femmes et les hommes comme objets du discours

Les femmes sont-elles aussi fréquemment représentées dans la presse écrite que les hommes? Comment les représente-t-on? Quel(s) rôle(s) – victime, héroïne, mère de famille, témoin, passante, etc. – leur attribue-t-on? Ces rôles correspondent-ils à leur place dans la réalité extra-linguistique? Comment qualifie-t-on les femmes? Cite-t-on également les propos des hommes et des femmes? Les femmes ont-elles droit aussi souvent que les hommes au discours direct? Photographie-t-on autant et de la même manière les femmes que les hommes? etc.

Les hommes et les femmes comme sujets de discours

Les signatures féminines sont-elles aussi nombreuses que les signatures masculines? Les femmes ont-elles accès au même titre que les hommes à tous les genres journalistiques (reportage, interview, éditorial, billet, chronique etc.)? Existe-t-il une écriture féminine? Quelles en sont les caractéristiques? etc.

Pour mener à bien cette enquête, nous avons constitué un corpus de 14 journaux romands (dix quotidiens et quatre hebdomadaires)². Il a été procédé à un

¹ Cette recherche est menée en étroite collaboration avec Nicole Jufer et Stéphanie Pahud, qui se sont notamment chargées de tout le traitement quantitatif. Ces réflexions leur doivent donc – directement ou indirectement – beaucoup.

² Les titres retenus sont les suivants: *L'Agefi*, *Le Courrier*, *L'Express*, *La Liberté*, *Le Matin*, *Le Nouvelliste*, *Le Temps*, *La Tribune de Genève*, *24 Heures*, *Le Nouveau Quotidien*, *Dimanche.ch*,

traitement exhaustif des articles rédactionnels de la semaine du jeudi 14 au mercredi 20 février 2002. À ce corpus primaire, nous en avons ajouté trois autres, plus modestes, extraits du discours journalistique des années 1982, 1992 et 2003. De plus, nous avons pris en compte tous les articles d'agence pour la journée du 14 février 2002. Enfin, nous dépouillons très régulièrement la presse. Nous disposons donc maintenant de quatre corpus fermés et d'un corpus ouvert sur lesquels nous menons une réflexion synchronique et diachronique. Nous opérons à ce jour avec un corpus global de plus de 6000 articles. Le corpus fermé a fait l'objet d'une analyse quantitative de contenu³, donnant lieu à la prise en compte d'environ 15000 personnes, hommes et femmes. Afin d'appréhender la représentation des hommes et des femmes dans le discours journalistique, nous tenons compte d'une quarantaine de critères. En vue de définir les principales caractéristiques des articles journalistiques, nous avons construit 20 critères et 19 autres nous aident à cerner le mode de représentation des hommes et des femmes. Pour les *articles*, nous retenons notamment les critères suivants: sexe des auteur-e-s, taille de l'article, emplacement de l'article, rubrique, catégorie textuelle, thèmes, photo, etc. Pour ce qui est des *personnes* mentionnées dans les articles, parmi les aspects qui font l'objet d'une codification, on peut signaler ceux-ci: nom, sexe, discours rapporté, présence en photo, réseau lexical de désignation, statut actantiel, statut professionnel, importance textuelle, sphère d'activité, description, etc.⁴

Une attention particulière à la nomination

Bien qu'ayant nos racines dans l'analyse française du discours, il nous semble que nous pouvons tout à fait reprendre à notre compte les principes généraux de l'analyse critique de discours⁵ tels qu'ils sont définis par Ruth Wodak

Le Journal de Genève et Gazette de Lausanne, Femina, L'Hebdo, L'Illustré. La majorité de ces titres est présente dans tous les corpus; certains n'existent que dans une partie du corpus.

³ Notre approche quantitative s'inspire largement de la démarche adoptée par le *Global Media Monitoring Project* (cf. bibliographie). Pour une présentation de ce projet, de sa méthodologie et des ses résultats, cf. Spears & Seydegart 2000.

⁴ Pour plus d'informations sur le corpus, la méthode et les résultats, on peut consulter Durrer 2000, 2001 et 2003. Pour la presse française, on se reportera à Barré, Debras, Henry & Trancart 1999.

⁵ La caractéristique de toute perspective critique, qu'elle relève de l'histoire, de la sociologie ou de la linguistique, serait de privilégier un questionnement sur le pouvoir et l'idéologie. Les problématiques retenues ne sont pas de nature purement académique ou théorique mais comportent une forte dimension sociale. Dans une perspective linguistique, il s'agira de mettre l'accent non seulement sur les notions de pouvoir, de domination, de manipulation, etc. mais sur les processus discursifs de leur mise en œuvre, de leur occultation, de leur légitimation et de leur reproduction. L'analyse critique du discours défend donc la conception que le discours non seulement représente les rapports de pouvoir mais participe à leur construction, à leur reproduction et à leur pérennisation. Selon Ruth Wodak, "Critical Discourse Analysis sees discourse – the use of language in speech and writing – as a form of 'social practice'. Describing discourse as social practice implies a dialectical relationship between a particular discursive

et qui peuvent être résumés sous la forme de quelques questions clés (Wodak & Meyer 2002: 72-73).

1. How are persons named and referred to linguistically?
2. What traits, characteristics, qualities and features are attributed to them?
3. By means of what arguments and argumentation schemes do specific persons or social groups try to justify and legitimize the exclusion, discrimination, suppression and exploitation of others?
4. From what perspective or point of view are these labels, attributions and arguments expressed?
5. Are the respective utterances articulated overtly? Are they intensified or are they mitigated? (Wodak & Meyer 2002: 72-73)

En résumé, on peut dire que les procédures linguistiques suivantes devraient faire l'objet d'un relevé précis et d'une attention minutieuse: la nomination, la prédication, l'argumentation, l'énonciation et la modalisation⁶.

Dans le cadre de cet article, nous allons essentiellement travailler sur la nomination, c'est-à-dire proposer des éléments de réponse à la première question: "How are persons named and referred to linguistically?".

La réception de la rédaction non sexiste par les journalistes

Dans le cadre de notre recherche, nous avons procédé à une enquête exploratoire dans chacune des rédactions d'une quinzaine de titres romands. Nous avons passé une journée par rédaction et procédé à une série d'entretiens volontaires et non directifs. Ces échanges nous ont permis de réunir les informations suivantes.

- La question de la féminisation et de la rédaction non sexiste est une question éminemment délicate, voire houleuse parmi les journalistes.
- La plupart des rédactions n'ont pas de politique claire, explicite et systématique en la matière.
- Nombreuses sont les rédactions qui ont tenté, une fois au moins, d'aborder collectivement la question de la féminisation mais elles ne sont pas parvenues à dégager une solution consensuelle.
- La question de la féminisation du lexique comme du discours constitue actuellement, selon les journalistes mêmes, un véritable tabou dans la plupart des rédactions.

event and the situation, institution and social structure that frame it: the discursive event is shaped by them, but it also shapes them. That is, discourse is socially constituted, as well as socially conditioned — it constitutes situations, objects and knowledge, and the social identities of and relationships between people and groups of people. It is constitutive both in the sense that it helps sustain and reproduce the social status quo, and in the sense that it contributes to transforming it" (Wodak 1996: 17). Pour plus de détails, cf. Wodak & Meyer, 2002.

⁶ L'orientation de certaines de ces questions s'explique par la nature du corpus (presse mais aussi discours politiques) et par la question privilégiée par la CDA, à savoir la construction discursive du racisme.

- Il semble toutefois que les rédactions germanophones soient un peu moins frileuses et plus égalitaires en matière de rédaction épïcène.

Au cours des entretiens, une série d'arguments défavorables à la féminisation des noms et à la rédaction épïcène ont été souvent évoqués, parfois dénoncés, par nos interlocuteurs et interlocutrices. Ces arguments peuvent être réunis sous sept entrées: le respect de la tradition, la valeur universelle du masculin, les risques d'homonymie, les risques d'homophonie, le respect de l'euphonie, les connotations négatives de certains féminins et enfin le refus d'être pionnier.

De tels arguments ne sont pas propres au monde médiatique. Toutefois, étant donné la prégnance qu'elles manifestent ainsi que l'inertie des représentations⁷ et la méconnaissance linguistique dont elles témoignent, il me semble nécessaire de les rappeler ne serait-ce que succinctement, tout en les assortissant des objections majeures qui leur ont été opposées par la linguistique générique.

La tradition

Un certain nombre d'objections non seulement à l'encontre de la féminisation des noms mais aussi à l'encontre d'autres modifications allèguent la tradition.

La langue française (c'est-à-dire les locuteurs français) a une répugnance à l'égard des formations nouvelles, même lorsqu'elles se font dans les moules les plus traditionnels [...]. (Goose 1991: 89)

De tels arguments ne tiennent cependant souvent pas suffisamment compte du fait que le français est une langue vivante et qu'elle doit évoluer dans tous les domaines si elle veut continuer de vivre. Il n'y a que les langues mortes qui ne bougent plus. Comme l'observait Marina Yaguello "le changement linguistique est généralement vécu comme une décadence et non comme un progrès, contrairement à ce qui se passe dans d'autres domaines de la vie sociale" (1988: 91). Un aspect tout à fait fascinant de la langue, c'est que contrairement à ses locuteurs et locutrices, elle ne vieillit pas mais reste immuablement jeune pour autant qu'elle soit parlée. Par essence, la langue évolue et varie. La seule façon d'empêcher la variation et l'évolution d'une langue est de cesser de la parler⁸.

La valeur universelle du masculin

Le genre masculin aurait une valeur universelle et pourrait référer aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

Tous les hommes sont mortels.

L'homme est un loup pour l'homme.

⁷ Pour saisir l'ampleur de cette inertie, voir notamment Durrer 2003 et Michard 2002.

⁸ Notons toutefois que la relation entre féminisation progressisme linguistiques n'est pas nécessairement simple. Certaines personnes peuvent être ouvertes à la féminisation tout en étant très conservatrices par rapport à d'autres phénomènes linguistiques (orthographe, langue des jeunes, etc.) et inversement.

Toutefois, cette valeur universelle est mise en cause notamment par la propension à la sexuisemblance⁹ manifestée notamment dans le penchant allégorique qui consiste à faire coïncider genre grammatical et genre naturel. Une telle coïncidence semble constituer un facteur important de lisibilité, comme le montre l'exemple bien connu suivant:

Ma Commère la Carpe y faisait mille tours
Avec le Brochet son Compère. (La Fontaine)

L'homonymie

Selon l'argument de l'homonymie, la création de noms féminins engendrerait des homonymes qui entraveraient la compréhension. Si la *cafetière*, la *balayeuse*, la *moissonneuse*, l'*agrafeuse* ou la *jardinière* se mettent à désigner des femmes comment les distinguera-t-on alors des machines?

Or cet argument semble léger dans la mesure où l'homonymie fait partie de la langue et ne constitue d'ailleurs pas une entrave majeure pour les mots masculins, nouvellement créés parfois:

boîtier, beurrier, cadre, changeur, couleur, débardeur, détecteur, éplucheur, facturier, marin, tailleur, etc.

La plupart des mots de la langue sont polysémiques et c'est là une des richesses des signes verbaux. Dans l'écrasante majorité des cas, le contexte permet de désambiguïser des mots qui pourraient être équivoques.

L'homophonie

Comme l'homonymie, l'homophonie est un phénomène tout à fait courant et normal des langues naturelles.

la mer vs. la mère

Dans ce cas aussi, le contexte lève très facilement et naturellement d'éventuelles ambiguïtés.

⁹ Ce terme a été forgé il y a plusieurs décennies par Damourette et Pichon. Il désigne une forme de métaphorisation sexuelle. En d'autres termes, le genre fonctionne comme un sexe fictif. Les mots prennent une valeur non seulement du fait de leur appartenance à un système lexical mais aussi par leurs caractéristiques morphologiques. Il n'est pas indifférent qu'un mot soit féminin, masculin ou neutre. Le genre grammatical participe du sémantisme; cette valeur sémantique des genres grammaticaux ne constitue pas une problématique anecdotique. Un nom de genre féminin se verra attribuer les caractéristiques et stéréotypes attribués aux femmes dans une société donnée. On ne peut ignorer que le système tel qu'il existe aujourd'hui dans les langues à genre véhicule, pour la plupart des sujets parlants, des connotations et une idéologie qui sont liées au statut social de l'homme et de la femme. De nombreuses études ont montré que l'appartenance générique avait des incidences sur les connotations attribuées à un signe. En d'autres termes, les locuteurs ont tendance à assimiler mâle et masculin et femelle et féminin. Cf. sur cette question Genette 1999. Voir aussi pour une approche nuancée de la valeur universelle les travaux expérimentaux de Moreau 2002.

L'euphonie

Certains néologismes sonneraient désagréablement aux oreilles francophones: *écrivaine* serait affreux parce qu'il ferait penser à *vaine*, *vanité*. Il s'agit là d'un argument également très spécieux. Si ces connotations sont révélatrices, ce serait plutôt de l'imaginaire d'un sujet parlant donné ou d'un groupe particulier. Le cas échéant, l'usage et l'habitude pourront avoir vite raison de ces malaises.

La dévalorisation

Pour certaines personnes, la dénomination féminine est moins prestigieuse que la dénomination masculine. Le sentiment de dévalorisation lié au nom féminin n'est pas l'apanage des hommes. De nombreuses femmes l'ont intériorisé et revendiquent l'usage de formes masculines lorsqu'elles exercent des fonctions ou des professions prestigieuses.

Une telle attitude est évidemment critiquée par les féministes. En revanche il est plus étonnant de trouver des dénonciations très vigoureuses dès les années 1950 chez certains grammairiens, comme Albert Dauzat:

La femme qui préfère pour le nom de sa profession le masculin au féminin accuse par là-même un complexe d'infériorité qui contredit ses revendications légitimes. Dérober son sexe derrière le genre adverse, c'est le trahir. [Dire] madame le docteur, c'est reconnaître implicitement la supériorité du mâle, dont le masculin est l'expression grammaticale. (Albert Dauzat 1955: 99-100)

Les choix entre forme féminine et forme masculine ne se sont toutefois pas faits sans débats, loin s'en faut. À l'intérieur du mouvement féministe, on a débattu – et on continue parfois de débattre¹⁰ – pour savoir s'il est préférable de viser une valorisation de la femme en l'incitant à s'emparer du discours "masculin" et donc de ses étiquettes ou s'il est plus judicieux de revendiquer des désignations féminines:

En outre, pour beaucoup de femmes, féminiser un nom de métier revient à le dévaloriser. C'est ainsi que dans les colonnes d'un journal local (*Est Républicain*, 5 juillet 1998), la directrice d'un organisme de mesures scientifiques déclare vouloir être appelée directeur, et non pas directrice: "directrice a un petit côté directrice d'école, un peu institutrice" – ce qui est assez méprisant à l'égard de ces membres de l'Éducation nationale. Ce n'est pas une réaction isolée. Un métier féminisé perdrait ainsi de son prestige et de sa valeur d'autorité: on ne saurait être directrice de cabinet, conseillère d'État, rédactrice en chef, ambassadrice de France aux USA... alors que directrice d'école, des ventes, de crèche, conseillère conjugale, rédactrice des annonces matrimoniales, cela va de soi, et la féminisation intervient nécessairement dans des emplois autres que la désignation d'une

¹⁰ La majorité des féministes semble se prononcer actuellement pour une féminisation généralisée des noms. Il existe cependant des positions divergentes, parmi lesquelles celle de Michard 2002.

fonction ou d'une profession: ambassadrice de la mode et des parfums français. (*Femme, j'écris ton nom*, 1999: 33)

La réaction varie à l'égard des mots féminins qui se sont vu affublés de connotations négatives: *entraîneuse*, *maîtresse*, etc. Les un-e-s préconisent de les éviter, alors que les autres recommandent au contraire une utilisation littérale et non ambiguë qui, à terme, devrait avoir pour effet d'annuler les connotations négatives.

La demande de modèles de référence

Parmi les journalistes, certaines personnes seraient prêtes à s'engager pour la féminisation, à la condition de disposer de modèles efficaces et d'instances de référence indiscutables. Un grand nombre de journalistes refusent d'endosser l'habit de pionnier ou de pionnière en la matière. Est demandée une prise de position nette des entreprises lexicographiques, des cercles universitaires et des différentes institutions dévolues à la langue. L'Académie Française ainsi que les divers offices de la langue française sont particulièrement pris à partie.

Les arguments favorables

Les arguments pour accepter les féminisations sont également bien connus¹¹: la langue et le discours ne sont pas neutres. Ils sont en grande partie le résultat de positionnements idéologiques ou font l'objet de lectures idéologiques, comme en témoignent de nombreuses formulations y compris dans les manuels grammaticaux et le discours scolaire¹². Par ailleurs, il apparaît que si les langues peuvent constituer un reflet, elles peuvent aussi jouer le rôle de frein ou un moteur.

Relevons encore que certain-e-s mettent en avant la nécessité de respecter le choix des personnes concernées en matière de désignation et renvoient la responsabilité de la féminisation du lexique aux femmes elles-mêmes. Rapidement résumés, ce sont là les arguments, favorables et défavorables, que l'on rencontre habituellement parmi les journalistes pour refuser les nouvelles féminisations des noms de professions, titres et fonctions et qui témoignent une fois de plus d'une incroyable inertie des représentations¹³.

¹¹ Je me permets de les évoquer encore moins longuement que les arguments défavorables, car ils ont été bien présentés dans les autres contributions.

¹² Ceux-ci anthropomorphisent facilement la règle de l'accord au masculin en cas de sujet mixte à travers des formulations du type "Le masculin l'emporte" ou par des exemples comme "Mille femmes et un homme sont morts." Ce ne sont plus alors des relations grammaticales qui se jouent mais des rapports sociaux de sexe qui se règlent.

¹³ On retrouve peu ou prou le même type d'argumentation dans les milieux administratifs, juridiques ou politiques. Pour ce qui est du monde juridique, celui-ci pourrait être plus ouvert à la réflexion; en effet, dans la mesure où il prend au sérieux la lettre, où il favorise les expressions univoques, il se montre plus facilement accueillant envers les solutions innovantes comme la féminisation des noms ou les doublets. Ainsi certain éminent juriste se déclarait favorable à un système d'alternance masculin ou féminin universel une année sur deux. Il préconisait tout à fait sérieusement de rédiger les textes de loi au féminin universel les années impaires et au

Avant de passer en revue quelques-unes des pratiques actuellement en vigueur en Suisse romande, rappelons encore que les femmes sont beaucoup moins présentes que les hommes dans la presse écrite romande. En effet, sur six personnes mentionnées, il ne se trouve qu'une femme. Comment cette espèce médiatique rare qu'est la femme est-elle alors désignée?

Les pratiques rédactionnelles du discours médiatique romand

Les féminisations par dérivation

Sur le plan morpho-lexical on observe depuis quelques années que le discours journalistique romand fait usage de féminisations qui n'existaient pas auparavant. Ainsi dans notre corpus, nous trouvons les désignations suivantes¹⁴.

agente, amatrice, ambassadrice, argentière, artisane, attachée d'ambassade, aumônière, auteure, batteuse, bistrotière, bobeuse, chancelière, cheffe, cheftaine, chroniqueuse, compositrice, consœur, doctoresse, écrivaine, escrimeuse, freineuse, globe-trotteuse, griotte, ingénieure, laissée-pour-compte, lugeuse, mairesse, metteuse en scène, metteuse en scène, parolière, pasteur, poétesse, pousseuse, préfète, première ministre, procureure, professeuse, profileuse, régleuse, sautière, seigneuresse, sénatrice, syndique, etc. (Corpus fermés)

La préfète se fâche tout rouge (*Le Matin*, 27.8.2000)

Défenseuse et féministe! (*Le Matin*, 29.9.2003)

Plus inquiétant encore pour M. Juppé, l'ancienne "banquière" du RPR, Louise Yvonne Casetta, ne semble plus disposée à assumer les pratiques douteuses du parti. (*24 Heures*, 3.10.2003)

C'est une attitude outrancière et incroyable, s'insurge Catherine Noyer, *cheffe* du Département Découverte de la TSR [...]. (*Le Temps*, 1.4.2000)

La *cheffe* de Justice et Police [Ruth Metzler] interprète prudemment le rejet des 18%. Le ministre de l'Économie [Pascal Couchepin] estime au contraire qu'il faut s'appuyer sur ce vote d'"ouverture" pour lancer de nouvelles réformes. (*Le Temps*, 29.9.2000)

La féminisation *cheffe* constitue un cas tout à fait intéressant. Premièrement, nous avons affaire ici à une spécialité helvétique; ce terme n'est en effet guère pratiqué hors des frontières romandes. Deuxièmement, cette féminisation est volontiers citée en exemple des aberrations – voire des hérésies – de la féminisation. En effet, à l'origine, *chef* ne désigne pas une personne mais une partie du corps – *la tête* – et ne saurait donc faire l'objet d'une féminisation. Le féminin *cheffe* est rejeté pour des raisons étymologiques, mais aussi euphoniques.

masculin universel les années paires. Le féminin universel constitue une pratique adoptée ici et là par certaines administrations ou associations en Suisse et au Québec.

¹⁴ Les listes qui seront évoquées émanent de l'ensemble des corpus fermés; les exemples contextualisés sont issus du corpus ouvert.

De nombreuses personnes considèrent donc ce féminin comme inadéquat et laid. Il y n'a là rien de très étonnant. En revanche, la surprise provient du fait que ce sont souvent les mêmes personnes qui pratiquent et dénoncent l'usage décrié. Une telle démarche en apparence incohérente est, soit le signe du caractère désormais incontournable de ce mot en Suisse romande, soit une forme subtile de rappel des aberrations de la féminisation.

Les féminisations par composition

À côté de la féminisation par *dérivation*, on trouve un certain nombre de féminisations par *composition*:

dame entraîneur, femme aumônier, femme chamane, femme colon, femme maire, femme médecin, femme professeur (Tous corpus fermés)

Les structures compositionnelles sont cependant relativement rares:

Les organisations féministes et les quelques politiciennes qui figurent dans le gouvernement n'ont pas goûté l'humour. *La femme ministre* en charge de l'audiovisuel a fait interdire le spot sur la chaîne publique. (*Le Temps*, 10.2.2000)

De tels syntagmes – qui obéissent à une structure *nom + adjectif qualifiant* – ne sont guère prisés. En effet, la visibilité résultante de telles pratiques est ambiguë. Tout se passe comme si la personne ainsi dénommée était considérée avant tout comme femme et ensuite seulement comme ministre, la qualité de ministre devenant accessoire, secondaire.

Ces féminins par composition ont-ils uniquement pour effet de souligner le caractère féminin de la personne évoquée ou ont-ils également et surtout pour effet d'insister sur le caractère extraordinaire, non représentatif de la personne et donc sur la non nécessité d'adapter la langue à une réalité somme toute marginale? Telle est la question que l'on peut se poser.

Il semble que la féminisation par composition puisse également recourir au substantif *Madame* bien que celui-ci ne fonctionne normalement pas comme nominatif ou désignatif (**la Madame*), mais seulement comme appellatif. Or on note une certaine récurrence des formulations suivantes:

Grâce à son acharnement, ses promesses pour la ville (souvent non tenues) et son charisme auprès des masses, *Madame le maire* a acquis une envergure que même ses opposants ne lui contestent pas. (*Le Temps*, 28.11.2003)

Dans un tel cas, le recours à l'appellatif *Madame* dans une fonction désignative peut soit avoir une valeur honorifique et relever d'une forme de galanterie compensatoire, de fausse déférence¹⁵, soit prendre une valeur ironique, les deux n'étant pas nécessairement absolument incompatibles. En tous les cas, ce type de formulation apparaît essentiellement dans les cas où la féminisation pose problème, du moins pour une perspective linguistique conservatrice.

¹⁵ Dans ce cas particulier, elle ne saurait cependant entraîner un effet d'ironie.

Les féminisations, qu'elles procèdent par dérivation ou par composition, ne sont pas pour autant généralisées. Aucun des journaux romands ne les pratique de façon systématique ou régulière. Aucune consigne claire ne figure dans les manuels des correcteurs et correctrices, qui sont en dernière instance les responsables des choix opérés.

Les hypercorrections

Dans certains cas, il semble que l'on observe néanmoins un souci de modification dans l'écriture journalistique et la nécessité de recourir – partiellement et sporadiquement – à des formes épïcènes. La volonté de bien faire peut même parfois aboutir à des formes curieuses.

Vous êtes célibataire, homme et/ou femme, de 25 à 60 ans. (Appel à témoins de la RSR 1, *Temps présent* diffusé par la presse romande autour du 25 septembre 2000)

Le discours médiatique radiophonique est assez riche en énoncés de ce type:

[...] les fleuristEs je dis les fleuristEs au féminin car il n'y a que des femmes. (RSR 1, 12.10.2003, "Monsieur le Jardinier" [sic])

La procuratrice... (RSR 1, 29.9.2003, Flash info)

Il reste encore une quinzaine de téléphonistes masculins et féminins qui sont prêts à recevoir les appels des auditeurs et des auditrices. (RSR 1, 19.11.2003)

Journaliste homme: [...] 16 journaux anglais ont été censurés car ils ont fait état de la rumeur selon laquelle le Prince Charles aurait eu des relations homosexuelles avec son valet

Journaliste femme: des relations sexuelles tout court

Journaliste homme: non parce que je ne crois pas qu'on peut dire valette? qu'il y a un féminin à valet alors je précise [...] (RSR 1, 22.11.03)

Pour la journaliste, *le valet* étant un masculin spécifique, il va de soi que si le prince Charles entretient une relation avec celui-ci, elle sera de nature homosexuelle et qu'il n'est donc pas nécessaire de préciser. Pour le journaliste, *le valet* est potentiellement un masculin universel, il est donc nécessaire de préciser. La précision pouvait porter soit sur la personne – *valet masculin* ou *valet homme* – soit sur la relation, *homosexuelle*.

L'exemple suivant, tout à fait étonnant, a été trouvé dans le titre d'un article publié par un journal politique *SolidaritéS*:

Réalité des "sans-papiers" et femmes contre la guerre (*SolidaritéS*, 12.3.2003)

Une telle féminisation ne constitue pas une première; elle a déjà été rencontrée dans le discours médiatique – et dénoncée – par Robert Merle dans sa diatribe contre le "prêt-à-parler" qui porte la date du 2 juillet 1997!

Les affiches universitaires, émanant d'associations ou d'étudiant-e-s présentes sur les murs de l'Université de Lausanne, abritent également de tels phénomènes d'hypercorrection.

Unil Mosaïque
Envie de faire partiE d'une association qui s'intéresse aux problèmes internationaux?

Alors, ce message est pour toi...

L'Association mosaïque de l'Université de Lausanne se propose de sensibiliser ses membres et la communauté universitaire aux mécanismes et enjeux du système international. Pour ce faire, elle organise des conférences sur le site de l'Unil et des projets sociaux et humanitaires. Nous participons aussi chaque année à une conférence internationale (WorldMUN) à l'étranger...

Venez nous rejoindre nombreux!

L'association est ouverte à toutEs les étudiantEs de l'Unil et de l'EPFL et, c'est une bonne façon de faire des connaissances sympas sur le campus [...]

(Affiche, Université de Lausanne, BFSH 2, octobre 2003)

Dans un tel cas, on note des usages abusifs – peut-être voulus – du E dit féminin. Nous avons affaire à une pratique très particulière, qui n'est pas sans rappeler celle des germanophone et de leur grand I:

die StudentInnen, die ProfessorInnen

En français, on peut considérer ce type de pratique comme une stratégie du type du retournement de stigmaté. Le E féminin, muet, caduc, etc. devient une majuscule qui s'installe au cœur des mots¹⁶.

L'exemple suivant met en évidence le caractère dans le fond peu usuel de la désignation épïcène.

“Cherchons un co-locataire ou une *co-locatrice*” (Annonce Université de Lausanne, mars 2004)

En français, la situation la plus fréquente en matière de nomination de personnes est l'alternance.

le boulanger, la boulangère/le chirurgien, la chirurgienne/le tuteur, la tutrice/le vendeur, la vendeuse, etc.

Les noms épïcènes ne semblent donc pas vraiment faire partie de l'imaginaire des sujets parlants, comme en témoignent ces deux formes entendues dans la bouche d'enfants: un *stagier* et une *employère*.

Les masculins universels

Dans bien des cas, la féminisation n'est tout simplement pas opérée. C'est la désignation masculine, dite à valeur universelle, qui est utilisée. La liste suivante

¹⁶ Voir la réflexion de Christine Planté (2001) sur le statut du E muet dans les propos tenus sur la langue française du 16^{ème} à nos jours, propos qui témoignent également d'une formidable inertie dans leur caractère genré stéréotypé.

fait état de noms désignant dans notre corpus, une fois ou l'autre, exclusivement des femmes:

agent, amateur, ambassadeur, animateur, auteur, candidat, champion, chauffeur, chef, chevalier, chirurgien, compositeur, conseiller, danseur, docteur, écrivain, entraîneur, exposant, informaticien, magistrat, maire, médecin, metteur en scène, patron, procureur, professeur, vainqueur, etc. (Tous corpus fermés)

Buba Rieder, une Grisonne originaire de Bulgarie, estime être la candidate parfaite pour l'expédition: "Je suis ingénieur agronome, et j'adore la nature." (*Le Temps*, 10.1.2000)

Hillary Clinton, veut être sénateur, non gouverneur! (*Le Temps*, 26.1.2000; titre donné par la rédaction à une lettre de lecteur.)

TITRE

Le récit du médecin-chef de la prison de la Santé bouleverse les Français
Le Dr Véronique Vasseur, le jeune médecin [...] (*Le Temps*, 18.1.2000)

On notera également en passant que la doctoresse n'est plus guère ainsi dénommée depuis quelques années et que ce féminin a été détrôné au profit le plus souvent du masculin "médecin".

À propos de la victoire d'une femme, Carmen Fenk, dans un concours télévisé de chanson, *MusicStar*, on peut lire:

Le lecteur aurait pu se contenter du commentaire désopilant de Mix et Remix dans le *SonntagsBlick*. Le dessinateur de presse, dans sa simplicité cynique que les Alémaniques commencent à apprécier, y décrivait un personnage perché sur le globe terrestre, un micro à la main. Sous le titre "MusicStar: a star is born", le gagnant s'exclame: "Je suis connu dans toute la Suisse alémanique!" (*Le Temps*, 24.2.2004)

Si la plaisanterie est bonne et dénonce un ethnocentrisme un rien ridicule, on peut constater que le discours humoristique est – ici comme ailleurs – empreint d'un androcentrisme aveugle – manifesté ici par le choix du genre grammatical masculin – qui mériterait tout autant le questionnement.

Les hermaphrodismes linguistiques

Entre ces deux pôles constitués par la féminisation et la masculinisation universelle, on note toute une gamme de pratiques que j'aurais envie de qualifier d'*hermaphrodismes linguistiques*.

Rappelons que l'hermaphrodisme désigne la présence de deux caractères sexuels chez le même individu. L'hermaphrodite est donc un sujet doté à la fois de formes masculines et féminines. Dans la nature, l'escargot, la sangsue et le ver de terre sont réputés hermaphrodites. Dans le discours médiatique, les hermaphrodites sont moins prévisibles.

le Garde des Sceaux, Mme Élisabeth Guigou, la ministre (*Le Temps*, 18.1.2000)

L'un des auteurs, Natacha Henry, qui est aussi *historienne* [...] (*Le Temps*, 21.12.1999)

Le Premier ministre britannique est harcelé depuis quelques jours par son épouse et par ses *députés* et *ministres femmes* pour qu'il prenne quelques jours de congé après la naissance de son quatrième enfant. [...] Pour *la députée*, *ancien secrétaire d'État* à la condition féminine, le cas de Tony Blair est entendu [...] (*Le Temps*, 1.4.2000)

Lucette Michaux-Chevry, *sénateur* et *présidente* RPR du conseil régional de Guadeloupe, est renvoyée devant le tribunal correctionnel de Paris pour "usage de faux". (*Le Nouvel Observateur*, 15.4.1999)

Générale harcelée sexuellement (titre)

Le général Kennedy, 52 ans, seule *femme général* à trois étoiles de l'armée de terre, est actuellement *chef adjoint* de l'état-major du renseignement militaire. (*Le Matin*, 2.4.2000)

Il faut noter que, dans ce dernier cas, la féminisation coïncide avec la problématique sexuelle, mais en revanche le masculin demeure lorsque Mme Kennedy est décrite dans l'exercice de ses fonctions professionnelles. Toutefois un tel choix peut aussi s'expliquer par les impératifs de brièveté qui régissent la titraille. Il s'agit là, d'ailleurs, d'une des raisons régulièrement invoquées par les journalistes pour ne pas faire usage plus fréquemment des féminisations dans leur texte. Toutefois, l'économie de caractères semble n'être qu'un faux prétexte, puisqu'elle n'empêche pas les mêmes journalistes, si soucieux d'économie, de recourir à des structures compositionnelles plutôt papivores.

Dans l'exemple suivant, on note également une alternance tout à fait curieuse de féminins et de masculins.

Un caissier accueille les automobilistes sur le plus haut sommet jurassien [...].

Tout est parti d'une petite note manuscrite rédigée par *le caissier* du péage du Chasseral [...] Lorsque *la caissière* lui [la préfète] a demandé 4 francs de droit de passage [...] Le dialogue est monté d'un cran, mais Barbara Labbé conteste s'être emportée: "C'est *la caissière* qui s'est énervée: elle n'était pas au courant de la situation." [...] En cas de refus [de payer] c'est *le caissier* qui peut formuler une dénonciation. (*Le Matin*, 27.8.2000)

On constatera ici qu'une seule et même personne, probablement de sexe féminin, semble être tantôt désignée par un masculin dit universel [le caissier], tantôt par un féminin spécifique [la caissière]. Quels sont les moteurs de cette variation? Quels sont ses effets? En ce qui concerne les moteurs, plusieurs hypothèses sont envisageables. L'auteur-e de l'article est versatile. L'auteur-e de l'article veut se moquer des féminisations. On peut aussi, plus sérieusement, envisager une forme de système qui fait que l'auteur-e tendrait à recourir au masculin universel (*un caissier*) lorsque sont évoqués les droits et les devoirs liés à la fonction et au féminin spécifique (*une caissière*) lorsqu'il est fait référence à l'exercice particulier de cette fonction (*la caissière se fâche tout rouge*). Une telle

explication est peut-être pertinente aux yeux des linguistes mais sème la confusion auprès du lectorat visé, censé pouvoir prendre connaissance de ce journal populaire en une dizaine de minutes, café en main et ingestion de celui-ci comprise.

La contraction

La contraction constitue une technique rédactionnelle préconisée par le *Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène* (<http://www.jura.ch/egalite>) réalisé par Thérèse Moreau, qui recommande cependant de l'utiliser avec parcimonie. Il est donc étonnant de constater que les textes journalistiques y font parfois recours.

De plus, à l'adolescence, *le (la) jeune homosexuel(le)* ne dispose pas de modèle positif susceptible de l'aider à définir son identité. (*Le Temps*, 9.2.2000). [*À propos d'ateliers qui luttent contre l'homophobie*]

Pour la première fois, ce n'est plus le Conseil fédéral qui désignera *le nouveau (ou la nouvelle) secrétaire général(e)* de l'Assemblée fédérale. (*Le Temps*, 14.2.2000)

Ces deux derniers exemples s'inscrivent dans des contextes bien particuliers, soulignons-le: la recherche identitaire d'une part et d'autre part une quasi-offre d'emploi, ce qui n'est pas tout à fait le cas dans l'exemple ci-dessous, qui pourrait faire référence à un groupe mixte.

S'il [Christoph Blocher] est élu, du coup, les autres devront prendre la mesure. Face à l'homme fort, il faudrait des hommes ou des femmes *fort(e)s*, au profil racé. Fini la priorité aux conseillers passe-partout qui plairont à tout le monde. (*Le Matin*, 25.10.2003)

Les doubles désignations

Cette technique recommandée par le *Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène* est pratiquée de façon insistante dans certains discours politiques et de façon de plus en plus fréquente dans la rubrique sportive du journal populaire *Le Matin*.

Au total, la délégation suisse comprend 44 chevaux et 126 personnes, à savoir 23 *cavaliers et cavalières*, 14 *voltigeurs et voltigeuses* et 3 meneurs (attelage), des chauffeurs et des palefreniers (grooms), des vétérinaires, des longeuses pour la voltige (4), sept chefs d'équipe, évidemment, le tout chapeauté par un chef de mission, le Romand Charles Barrelet, et son assistant, Jean-Marc Fries. (*Le Matin*, 11.09.2002)

Un tel phénomène mérite d'être remarqué dans la mesure où les journalistes sont assez unanimes à considérer la rubrique sportive comme étant un "repère de machistes de la pire espèce". La rubrique sportive n'est pas la seule à abriter des doublets.

Futurs juristes à la rescousse

UNIVERSITE Depuis de nombreuses années, des étudiants en droit proposent

leurs conseils gratuitement à tous

Elles sont six femmes ce jour-là dans le bureau de l'Association des étudiants en droit de l'Uni de Lausanne (AEDL). Toutes ces futures licenciées participent à une permanence juridique qui a lieu une fois par semaine durant les cours. Le conseil est non seulement gratuit mais ouvert à *tous et toutes*, que l'on soit à l'Université ou pas. [...] Ce sont cette année seize *étudiants et étudiantes* qui assurent la permanence, par groupes de trois ou quatre. (*24 Heures*, 25.1.2003)

On peut faire plusieurs observations sur ce dernier extrait. D'une part, on remarque une différence entre la titraille et le texte du point de vue de la rédaction; la titraille – lieu stratégique dans l'économie du discours journalistique – est rarement épiciène. D'autre part, on constate que l'ordre des noms à l'intérieur des énumérations est, traditionnellement, le suivant: homme puis femme. C'est d'ailleurs l'ordre le plus communément observé dans notre corpus.

En sortira-t-il une prise de conscience à la fois des gouvernements et des dirigeants de médias? Le droit de *chaque homme et de chaque femme* à recevoir dans sa langue et dans sa culture une information crédible et pertinente sur sa région, sur son pays et sur le monde sera-t-il mieux reconnu? (*Le Temps*, 2.12.2003)

Cet ordre est considéré comme signifiant par un certain nombre de personnes qui suggèrent soit de le remplacer par un ordre strictement alphabétique soit de l'inverser pour mettre en avant les femmes, le temps du moins que les rapports de pouvoir s'estompent et que l'égalité symbolique et matérielle s'installe dans les faits. On trouve donc quelques exemples qui mettent le féminin en tête d'énumération.

Une task force de dix inspectrices et inspecteurs, emmenée par la brigade des mineurs et des mœurs, a du reste été expressément créée. (*Le Matin*, 17.10.2003)

Grâce aux dons consentis *par les marraines et les parrains*, les *participant(e)s* favorisent la recherche en prêtant, dans un effort librement consenti, leur souffle à celles et à ceux qui en manquent (un enfant sur 2000 en Suisse). [...] Cela dit pour que l'entreprise soit réussie, l'effort des *participant(e)s* se doit d'être couronné par la générosité *des marraines et des parrains*. Que *celles et ceux* qui aimeraient "donner", mais qui n'ont pas été sollicités, n'hésitent pas à contacter l'organisation [...]. (*Le Matin*, 17.10.2003)

Soulignons à nouveau que cette pratique n'est pas systématique ni au sein d'une rédaction ni au sein d'un article, comme le montre l'exemple ci-après.

Ma fille ou mon fils échoue à l'école? C'est la faute du système! Ou plutôt celle des professeurs, ces fonctionnaires (trop payés) plus préoccupés par la préparation de leurs (longues) vacances que par leur mission éducatrice. À force de raisonner par clichés et de céder au ressentiment, on en oublie cette évidence: comme dans tous les métiers, il existe de bons et de mauvais enseignants. (*L'Hebdo*, 2.10.2003)

Dans les exemples précédents, on observe que l'usage des doublets traverse plusieurs rubriques et genres textuels. Cependant, certains journalistes considèrent qu'il s'agit là d'une pratique propre au discours politique de gauche.

Les débatteurs de gauche et d'extrême gauche comme Jean-Michel Dolivo se font en effet un devoir de dire toujours "les retraitées, les retraités; les postières, les postiers; les rentières, les rentiers". Cette manière de ne jamais oublier le deuxième sexe est politiquement très correcte mais rhétoriquement ridicule, camarade, camarade. (*Le Matin*, 12.9.2003)

Un tel usage n'est pas propre à la gauche. Il dépend en partie du type de discours et des circonstances politiques. Du point de vue co-textuel, le doublet sera volontiers employé dans la phase d'adresse d'un discours et d'un point de vue contextuel en période électorale.

En Suisse, certaines politiciennes semblent, il est vrai, recourir de façon très appuyée et soutenue aux doubles désignations, en particulier quand il est fait référence aux allocutaires indirects que sont les citoyens et les citoyennes suisses. Ainsi, dans une interview, Micheline Calmy-Rey recourt-elle toujours aux doublets:

[Notre politique étrangère] a pour but d'assurer la sécurité et le bien-être *des Suissesses et des Suisses*. [...] Je me suis engagée en politique aux côtés *de toutes celles et ceux* qui dans le rapport de force social sont défavorisés, et par conséquent aux côtés des femmes. [...] Mon souhait est que *chacune et chacun* d'entre nous s'engage là où il peut être utile afin que 2004 soit plus clément. [...] Que *les Suissesses et les Suisses* soient fiers de leur pays et de son action. (*Le Matin*, 1.1.2004. Interview. Réponse de la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey)

On notera toutefois que le titre de l'article n'est pas tout à fait fidèle au propos initial.

**MICHELINE CALMY-REY La conseillère fédérale se confie
"Je veux que les Suisses soient fiers de leurs pays."**

Peut-être pour des raisons de longueur, la citation a-t-elle été tronquée et s'est vue, une fois de plus, dépossédée du constituant féminin du doublet. Il ne reste alors que le masculin, spécifique¹⁷.

L'accord

On notera que dans les cas de contractions comme dans les situations de doublets, l'accord reste conforme à la tradition. Le masculin continue de l'emporter dans le respect des règles établies par Vaugelas. On ne trouve à aucun moment la pratique préconisée par certain guide de rédaction épïcène. L'accord de proximité n'a pas encore été ranimé par le discours médiatique:

trois jours et trois nuits *entières* (Racine)
Les avocats et les avocates seront *soucieuses* de [...]

¹⁷ L'argument de longueur peut être considéré comme un huitième argument pour s'opposer à la féminisation des discours. Il est particulièrement présent dans l'argumentaire journalistique, mais on l'entend également parmi les administratifs.

L'alternance masculin/féminin

Il s'agit là d'une situation rare qui consiste à faire alterner dans un texte un énoncé au masculin et un autre au féminin, afin de construire globalement, au niveau textuel, un sentiment de mixité. C'est ce que l'on appelle également la technique du saupoudrage. Cette technique, encore peu connue des gens de presse, est malgré tout peut-être à l'œuvre dans l'extrait suivant:

Entre "elle m'a appris à penser par moi-même" et "sans lui je n'aurais jamais fait d'études supérieures", les compliments pleuvent. (*Le Temps*, 2.10.2003)

Des changements... mais rien d'acquis

Sur le plan médiatique, nous observons une certaine tendance à la féminisation, mais en même temps rien n'est acquis et le masculin dit universel a encore de beaux jours devant lui. Ainsi, si la presse commence à s'ouvrir à la féminisation des noms de personnes, à la féminisation lexicale, elle ne développe pas encore une véritable rédaction épïcène sur le plan textuel.

Par ailleurs, aucun journal ne pratique de façon systématique la féminisation des noms de métier. Celle-ci est encore appliquée de façon très sporadique et à doses homéopathiques. Les représentations s'avèrent difficiles à changer et on lit régulièrement dans la presse, même sous la plume du rédacteur en chef, des dénonciations, parfois quelque peu confuses, il est vrai, mais très révélatrices:

Apprenant ou apprenti?

Les défenseurs du français qui se battent contre les anglicismes devraient aussi s'en prendre à la castration des expressions dans le dessein de la "neutraliser" sexuellement. J'apprends que "l'apprenant" devrait remplacer l'apprenti, parce que l'apprenti sans "e" ne suffirait pas pour parler des deux sexes. C'est aussi un exemple favorable à l'anglicisation de la langue. L'anglais ne connaît pas de terminaison féminine ou masculine. Si on veut faire comme les Anglais, passons directement au mot "student". (*Le Matin*, 2.2.2004)

La féminisation est ici associée à l'anglicisation, véritable crime de haute trahison en terres francophones. Elle peut aussi dans le monde suisse romand être considérée comme une forme d'alémanisation rampante, crime tout aussi impardonnable. Lutter contre la féminisation, c'est alors sauver non pas le patriarcat mais l'identité régionale.

Le rejet des féminisations: une ligne Maginot

Comment expliquer l'hostilité récurrente, tantôt sourde tantôt bruyante, à la féminisation affichée, à la rédaction épïcène revendiquée? En fait, tout se passe comme si le rejet des féminisations et de la rédaction épïcène affichée et explicite constituait une espèce d'ultime "ligne Maginot" à la montée du féminisme et de l'égalitarisme pour reprendre une image de Michelle Perrot. Deux politiciennes

françaises, l'une de droite et l'autre de gauche, ont d'ailleurs dénoncé avec la plus grande vigueur ce rejet, de la part de l'Académie en particulier mais pas uniquement, de la féminisation linguistique:

Les "vieux cons" défendent leur pré carré avec une ardeur dont je ne les croyais plus capables. Le dernier débat sur la féminisation des titres, avec l'incroyable envolée de Maurice Druon, en est l'exemple type. Avant, ces hommes étaient des machistes ordinaires. Maintenant, ils sont entrés dans une phase de machisme combattant, et défendent leur place avec le désespoir de l'assiégé. (Bachelot, Bachelot & Fraisse 1999: 69)

Les hommes sont fatigants: ils veulent garder le pouvoir et le savoir. Ce sont vraiment leurs bastions. Roselyne a raison, je pense au débat sur la féminisation de la langue. Quand je revois mes anciens collègues chercheurs, ils sont vent debout: "Qu'est-ce que cette connerie?" Cette histoire de la langue est étonnante. Il y a énormément de résistance dans les lieux de savoir. (Fraisse, Bachelot & Fraisse 1999: 70)

La féminisation des noms et des textes s'imposera-t-elle dans le discours journalistique? La question demeure ouverte et le point de non-retour ne me semble pas encore avoir été franchi. Rappelons, de surcroît, que la ligne Maginot n'a pas été renversée mais qu'elle a été contournée. Est-ce possible avec la langue? Peut-on atteindre l'égalité sans féminiser le lexique et les textes.

Céline Labrosse

Université McGill

celine.labrosse@mcgill.ca

La rédaction non sexiste au Québec: le cas de la Fédération des professionnelles

Introduction

Le 5 décembre 2001, la Fédération des professionnelles, une fédération de syndicats affiliée à l'une des trois plus importantes centrales syndicales québécoises, la CSN (Confédération des syndicats nationaux), adoptait un document intitulé "Recommandations vers une politique grammaticale", cette politique grammaticale affichant essentiellement diverses matérialisations d'un langage non sexiste. On en trouvera, dans cet article, les points saillants. Mais auparavant, quelques prémisses sous-jacentes à l'adoption d'un langage non sexiste sont esquissées, suivies d'une analyse morphologique succincte de l'innovation lexicale *professionnelle*.

Les fondements du langage non sexiste

Depuis le début des années 1970, des recherches menées dans différents domaines (linguistique, sociologie, communication, psychologie, etc.) ont peu à peu remis en question les pratiques traditionnelles de rédaction au genre masculin, lesquelles préjudiciaient aux femmes à plusieurs égards (voir notamment Casey Miller et Kate Swift 1988, Francine Wattman et Paula A. Treichler 1990, ainsi que Anne-Marie Houdebine 1990). En effet, maintes études ont démontré que les titres masculins étaient interprétés comme référant bien davantage aux hommes qu'aux femmes et aux hommes, laissant ainsi place à la libre interprétation.¹

Depuis lors, on assiste conséquemment à l'émergence de titres féminins pour désigner les femmes (*une entraîneuse, une auteure, une agente*) et de titres masculins pour désigner les hommes (*un sagehomme, un laborantin, un assistant social*), l'objectif essentiel visant à lever toute ambiguïté sur le genre de la

¹ RECHERCHÉ

Dangereux

Attention !

C'est la chasse à l'homme dans toute la ville!

On recherche un individu d'une trentaine d'années,

1,75 m, 80 kg, yeux bruns, cheveux longs, d'allure calme.

Se faisant passer pour un pasteur, ce malfaiteur aurait dévalisé plus d'une centaine de résidences avant de liquider son butin sur le marché noir.

Il s'appelle Liliane.

L'aviez-vous deviné?

Alors, qui osera encore dire que le masculin inclut le féminin?

© Extrait du livre de Céline Labrosse (2002: 32).

référence. Notons que la plupart desdits titres font aujourd'hui partie prenante de la langue, la majorité des objections s'étant estompées.

Une nouvelle appellation: la *Fédération des professionnelles*

En septembre 1998, un groupe syndical a osé innover dans le domaine du langage: se dénommant précédemment la *Fédération des professionnelles et professionnels salarié-es et des cadres du Québec*, les membres de cette fédération de syndicats ont souhaité transformer leur appellation pour diverses raisons: redondance, longueur indue, répétition à l'oral.

D'abord, s'y trouvait une certaine redondance: les cadres étant de facto des professionnelles, la pertinence du mot *cadre* n'était pas justifiée. Puis, comme des membres n'étaient pas *salariéEs* mais travaillaient à leur compte, l'emploi de ce mot n'était plus motivé. Finalement, cette fédération ne recrutant qu'au Québec, cette information sur l'appartenance s'avérait superflue. Que restait-il?

La *Fédération des professionnelles et professionnels*

Professionnelles et *professionnels*, deux mots homophones qui étaient devenus gênants pour plusieurs, donnant, à raison, l'impression d'une répétition. Cependant, on tenait fermement à ce que les hommes et les femmes soient également représentés. J'ai essayé de répondre à ces attentes en proposant une nouvelle finale, inédite quoique non créée *ex nihilo*, puisqu'elle était puisée à même les ressources de la langue française: la finale *-èle*, comme dans *fidèle*.

Fidèle est à la fois un nom et un adjectif, réfère aux êtres humains et, primordialement, offre l'avantage d'être une dénomination du genre commun. Le mot *professionnelle* est alors devenu, comme pour *fidèle*, un mot qui inclut les deux genres, avec tous les avantages que cela comporte. L'aspect répétitif à l'oral a disparu (*les professionnelles et les professionnels*) et, de surcroît, femmes et hommes se sentent inclus dans cette dénomination. Il reste toujours possible, à souhait, de préciser le genre d'une personne: *une professionnelle* ou *un professionnel*.

Fait important à noter: le temps ne peut que jouer en faveur de l'intégration de cette appellation par les membres de ladite fédération. En effet, les réactions de surprise engendrées par l'innovation *professionnelle* s'étant quelque peu atténuées, durant les quelques mois ayant suivi son adoption, l'usage quotidien de cette forme concourt progressivement à la diffuser ainsi qu'à en développer l'habitude d'emploi dans le milieu.

Cette proposition a été directement inspirée du processus mis de l'avant en anglais (et dans d'autres langues comme le danois), à savoir de privilégier la création de mots du genre commun plutôt que des dédoublements féminins et masculins. En voici des illustrations:

Dédoubléments	Mots du genre commun
<i>salesman, saleswoman</i>	<i>sales agent, salesperson</i>
<i>serviceman, servicewoman</i>	<i>servicer</i>
<i>flagman, flagwoman</i>	<i>flagger</i>
<i>laundress</i>	<i>lauderer</i>

En français, 35% des noms et 43% des adjectifs comportent déjà une finale du genre commun, selon les statistiques compilées par Edwige Khaznadar (1990). Cette avenue paraît prometteuse, si l'on considère que les contextes où les dénominations sont perçues comme une entité, un ensemble d'individus, surpassent largement ceux où l'on veut préciser le genre des personnes représentées. La mention du genre s'avère donc, dans cette perspective, secondaire.

Enfin, cette forme s'inscrit dans le sens de l'évolution de la langue française. Beaucoup de mots, qui s'orthographiaient avec une consonne double, empruntent maintenant l'accent grave sur le *e*, suivi d'une consonne simple. Aux siècles antérieurs, on rencontre ainsi:

Forme plus ancienne	Forme moderne
<i>planette, comette</i>	<i>planète, comète</i>
<i>complete</i>	<i>complète</i>
<i>modelle</i>	<i>modèle</i>

Les rectifications orthographiques françaises, adoptées en France en 1990 et en voie graduelle d'implantation, abolissent également les consonnes doubles pour tous les verbes en *-eler* et en *-eter* (à deux exceptions près). Sur le modèle de *acheter* et *peler*, on recommande ainsi d'écrire:

<i>l'eau ruissèle</i> <i>tu époussètes</i> <i>j'étiquète</i>	plutôt que	<i>l'eau ruisselle</i> <i>tu époussettes</i> <i>j'étiquette</i>
--	------------	---

Cette adaptation orthographique trouve le même corollaire dans les noms correspondants: *morçèlement, nivèlement*.

Recommandations vers une politique grammaticale

L'inscription des femmes et des hommes dans les mots a entraîné logiquement le même corollaire dans les phrases, ce qui a eu pour effet d'interroger la traditionnelle règle de préséance du genre masculin sur le genre féminin. Plusieurs ministères des gouvernements du Canada, de l'Ontario et du

Québec ont publié des lignes directrices visant à inclure les deux genres dans les textes. Des règles d'écriture et des réflexions sur le sujet ont également émané de centrales syndicales, d'universités, de municipalités, de groupes féministes, d'organismes communautaires, etc. (cf. Édith Bédard 1993).

En adoptant des recommandations vers une politique grammaticale, la Fédération des professionnèles tenait à ce que cette intégration des deux genres dans les textes soit accomplie de manière harmonieuse.

Principe général

Le principe général qui sous-tend le modèle est le suivant: "On dit ce qu'on écrit et on écrit ce qu'on dit", principe qui semble assez simple mais qui paraît n'avoir jamais constitué le vecteur principal dans l'élaboration de principes de rédaction non sexiste, si l'on en croit les dédoublements répétitifs qui sont souvent suggérés (*les abonnées et les abonnés, les docteurs et les docteurs*, etc.) et que l'on conseille parfois de ne pas reproduire oralement; il existe alors des règles distinctes d'écriture et de lecture.

Les homophones

Ce principe rejaillit au premier chef sur les homophones, à savoir les mots qui se prononcent semblablement au féminin et au masculin.

On convoquera les ingénieures et ingénieurs retraités.

Des élèves enjouées et enjoués se promènent dans les corridors de l'école.

Fastidieuses, ces répétitions sont souvent esquivées en français oral; on mentionnera alors *des ingénieurEs retraitéEs, des élèves enjouéEs*, etc. et, à l'écrit, c'est une variété de signes de ponctuation qui joindront les formes féminines et masculines: trait d'union, parenthèse, barre oblique, virgule, point.

Vous êtes invité-e à une exposition

Vous êtes accueilli(e) par Florence (*phrase lue sur la facture d'une parfumerie française, Albi, septembre 2002*).

Vous êtes convoqué/e à une réunion.

Vous êtes choisi,e pour participer à un concours.

Vous êtes reçu.e par votre hôte.

J'ai suggéré un procédé de plus en plus populaire ces dernières années dans les milieux communautaires québécois, à savoir l'utilisation de la lettre majuscule, celle-ci offrant notamment l'avantage de ne jamais couper les mots en fin de ligne.

Vous êtes invitéE à un vernissage.

Un ou une inspecteurE principale

Des syndiquéEs convaincuEs

Des gestionnaires réuniEs en assemblée

Des réviseurEs et des contrôleurEs

En France, le Collectif National pour les Droits des femmes met en valeur cette pratique, à tout le moins dans son prospectus “Les femmes contre le FN et ses complices” (juin 2002). La publication de Thérèse Moreau (2001) mentionne que ce procédé a également été retenu en allemand.

Les dédoublements

Lorsque les mots se prononcent différemment au féminin et au masculin, on n’a d’autre choix que de mentionner successivement chacune des formes.

Voici nos conférencières et conférenciers.

On recherche un agent ou une agente d’information.

La règle de proximité

Pour l’accord de l’adjectif, on suit la règle de proximité qui s’appliquait couramment au Moyen Âge et à la Renaissance, laquelle stipule que l’adjectif s’accorde en genre avec le nom le plus près. À ma connaissance, c’est la publication suisse “Le langage n’est pas neutre” (1991) qui en a fait, pour la première fois, la promotion.

Un expert-conseil ou une experte-conseil sera présente lors de l’analyse.

Les conseillères et conseillers semblaient heureux de la tournure des événements.

Deux grammairiens ont contribué à renverser cette règle, soit Claude Favre de Vaugelas, en 1647, qui a écrit que “le genre masculin est le genre le plus noble” ainsi qu’un de ses successeurs, Nicolas Beauzée, en 1767, qui a complété: “le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle” (Céline Labrosse 1996b).

D’autres propositions

L’alternance des genres

L’alternance des genres offre l’avantage de proposer une alternative simple et élégante au dédoublement systématique de chacun des genres, lors d’une énumération. Considérée dans une perspective d’ensemble, cette alternance permet de saisir globalement, ou de manière généralisante, la portée de chacun des genres. En voici un exemple, tiré d’une annonce publicitaire il y a quelques années déjà:

À tous les acharnés, les têtes dures, les décidées, les pas arrêtables, les allumés, les fonceuses, les pas barrés, les audacieux, les culottés, les indépendantes, les bûcheurs, les pas tenables, les géniales, les indomptables, les vites en affaires, les fougueux, les pas comme tout le monde, les futés, les fières comme un coq [...]
(Publicité de Desjardins 1996)

Reformulation et génériques

Une autre solution est la reformulation et l'utilisation de génériques, puisque plusieurs marques de genre s'avèrent souvent redondantes ou inutiles. Cette stratégie a été exemplifiée dans maints guides de rédaction non sexiste (notamment celui d'Annie Bourret et celui de l'UQÀM).

Un ou des représentants du syndicat.	Une ou des personnes représentant le syndicat.
Nous devons être vigilants.	Nous devons faire preuve de vigilance.
Les membres étrangers.	Les membres de l'étranger.

Conclusion

Ce modèle, sûrement imparfait, pose les jalons d'une alternative harmonieuse et diversifiée à celles qui ne se sentent pas incluses ou visées par les textes rédigés uniquement au masculin. En outre, ce modèle défie la règle grammaticale traditionnelle affirmant que le genre masculin l'emporte sur le genre féminin, et met en valeur la combinaison de multiples procédés qui, tour à tour, selon les contextes et les facteurs en présence, font éclater la saisissante potentialité de la langue française.

À nous, donc, de saisir cette potentialité et de faire nôtre cette langue.

Par ailleurs, on peut se surprendre que, durant les deux dernières décennies, le lexique français ait remarquablement évolué bien que les grammaires traditionnelles et les dictionnaires stipulent toujours:

- que plusieurs noms communs de personnes ne possèdent encore qu'un seul genre: le masculin (pensons à *membre, vainqueur, successeur*, etc.);
- que le genre masculin l'emporte sur le féminin dans la grammaire.

À cet égard, il est particulièrement remarquable d'observer l'envoûtement considérable qu'exerce toujours la norme prescriptive: en effet, peu de gens (mais suffisamment, si l'on en croit les résultats!) osent s'arroger le droit d'innover dans le domaine du langage ou même, de façon plus banale, de simplement reprendre des mots déjà en usage, à petite ou grande échelle, mais ne figurant pas encore dans les dictionnaires. Comme si une poignée de personnes, associées à la politique éditoriale des maisons de dictionnaires, pouvaient décider à elles seules du sort "officiel" de la langue française. Quand on sait que, par définition, les dictionnaires doivent refléter l'usage en cours, on peut pertinemment se demander pourquoi des gens attendent l'approbation dictionnaire alors que les dictionnaires attendent les gens. Qui suit qui, précisément? En bref, un dilemme s'offre à nous: attendre ou bien avancer.

Toulouse, le 17 septembre 2002

Louise-L. Larivière

Chargée de cours et chercheuse

Université Concordia et Université de Montréal (Montréal, Canada)

Variation et féminisation linguistique

Introduction

En matière de féminisation linguistique, la variation existe. Cette dernière ne porte pas sur le choix de féminiser ou de ne pas féminiser. La féminisation n'est pas un choix: c'est une réalité sociale et linguistique incontournable (Larivière 1988 et 2000a). Toutefois, le choix peut porter sur diverses formes féminines en fonction de critères grammaticaux ou autres. Les communautés francophones d'Europe et d'Amérique ont pris officiellement position sur la féminisation (Larivière 1993 et 1999) et proposé dans des guides que nous appelons nationaux, des règles morphologiques et parfois syntaxiques de féminisation (Belgique 1994, Canada 1985 et 1993, France 1986 et 1999, Québec 1986 et 1991, Suisse 1991).

Toutefois, il n'y a pas nécessairement unanimité sur les choix effectués par les diverses communautés francophones. À titre d'exemple, les pays européens ont choisi, comme féminin de *réviseur*, la formation régulière *une réviseuse* alors que les pays d'Amérique ont préféré la formation en *-eure* (*une réviseure*). Ces derniers se sont fait les partisans de la formation irrégulière en *-eure* et des formations épécènes pour certains féminins (dont *un/une matelot*, *un/une commis*) tandis que les pays européens s'en tiennent aux formations établies (*une matelote*, *une commise*) et, parfois, aux formations épécènes pour les noms qui n'ont jamais eu de féminins officialisés (ex.: *un/une auteur*, *un/une ingénieur*) (Larivière 2001b et 2002).

La variation en matière de féminisation linguistique est-elle, cependant, souhaitable? A-t-elle des conséquences sur l'apprentissage du français, comme langue première et comme langue seconde, sur la pratique quotidienne des langagistes et des journalistes, ainsi que sur l'intercommunication au sein de la francophonie? Pour le savoir, nous allons, d'abord, examiner tous les types de variation auxquels sont soumis les noms communs de personnes en comparant les usages en vigueur dans les diverses communautés francophones industrialisées et dans les dictionnaires.

Il y a lieu, auparavant, de préciser que la féminisation linguistique nous a obligée à porter un nouveau regard sur la façon dont se forme le genre en français et à réorganiser les règles existantes en un système cohérent. Depuis les années 1970, la féminisation a toujours porté sur la formation des noms reliés à des activités professionnelles ou assimilées pour répondre à des besoins immédiats. Il était temps de ne plus limiter la féminisation à ces noms, mais de l'inscrire dans une étude plus vaste qui englobe tous les noms communs de personnes. Une telle approche nous a forcée, par conséquent, à revoir toute la formation du genre en français. Aussi, dans un premier article, portant sur la typologie des noms

communs de personnes (Larivière 2001a), nous avons démontré que les noms reliés à des activités professionnelles se devaient d'être féminisés parce qu'ils appartenaient à des classes sémantiques de noms qui ont un comportement bien déterminé tant sur le plan morphologique (variation en genre: *un épicier/une épicière*) que sur le plan syntaxique (absence de déterminant en position attribut: ex.: *Françoise est épicière*).

Dans un article subséquent (Larivière 2002), nous avons établi les règles de formation en genre des noms communs de personnes pour les noms à forme unique (qui ne varient pas en genre) et les noms à formes distinctes (qui varient en genre). Nous reprenons cette typologie, en modifiant quelque peu le libellé, pour établir les cinq types de noms communs de personnes regroupés en deux grandes catégories: les noms épiciens, les doublets, les noms couplés (ou couples), les noms bisexués et les noms unisexués. Par conséquent, c'est la variation ou la non-variation de ces noms que nous examinerons dans les pages qui suivent.

Pour ce faire, nous avons utilisé le corpus qui a servi à notre étude sur la parité linguistique (Larivière 2003, à paraître) qui regroupe, dans une première partie, un lexique de plus de dix mille noms communs de personnes à genre unique et à genre distinct et, dans une deuxième partie, les règles morphologiques et syntaxiques de féminisation linguistique. Pour la constitution de ce corpus, les ouvrages suivants ont été dépouillés intégralement: tous les guides nationaux énumérés plus haut (Belgique, Canada, France, Québec, Suisse) en plus de celui de l'Ontario (1994), les guides respectifs d'Hydro-Québec (1997), du ministère de l'Éducation du Québec (1988) et de l'UQAM (1991) et les éditions 1996 et 2000 du *Nouveau Petit Robert (NPR)*. De plus, les dictionnaires suivants ont aussi été consultés: *Le Petit Larousse électronique* (LPL 2002), le *Dictionnaire nord-américain de la langue française* (Bélisle 1986) et le *Multidictionnaire de la langue française* (Villers 1997), de même qu'une thèse (Khaznadar 1990).

Après avoir exposé la nature des diverses variantes, nous analyserons lesquelles sont susceptibles de s'implanter dans toute la francophonie dans les années à venir, à la lumière des positions prises tant dans les guides nationaux que dans les ouvrages métalinguistiques.

Absence de variation

Précisons, avant d'aborder les variantes, qu'il n'y a pas de variation chez les noms communs de personnes qui ont des formations régulières et qui ne portent pas à controverse (ex.: *un infirmier/une infirmière; un/une sociologue*). Il n'y a pas non plus de variation pour les noms qui touchent à des réalités propres à une communauté linguistique donnée: ex.: *un gouverneur général/une gouverneure générale, un/une chercheur au Canada; un/une bourgmestre, un fræbélien/une fræbélienne* en Belgique; *un/une CRS* (Compagnie républicaine de sécurité), *un/une cégétiste* (Confédération générale du travail) en France. On ne saurait, non plus, considérer comme des variantes les noms à connotation péjorative qui sont

utilisés dans diverses communautés même s'ils ont des sens rapprochés: ex.: *une pétasse, une pouffiasse* en France et *une guidoune, une poupoune* au Québec.

Variantes territoriales

Notre étude de la variation se veut synchronique. Elle ne se limite pas toutefois à des variétés de langue se produisant dans une seule communauté linguistique. Elle comprend les variantes de diverses communautés francophones: Belgique (BE). Canada (CA), France (FR). Québec (QC) et Suisse (CH). Les variantes de ces communautés sont alors dites territoriales. Nous préférons cette appellation à variantes régionales ou régionalismes qui se définissent par rapport à une métropole et qui peuvent être “connotées péjorativement” (Boyer 1996: 21). Les variantes territoriales que nous examinons s'opposent entre elles et non en rapport avec une norme établie par une communauté donnée.

Variantes formelles

Sur le plan conceptuel, notre étude s'appuie sur la théorie de la variation terminologique de Faulstich (1998/1999: 101-104) qui distingue trois types de variantes: les variantes concurrentes, les variantes co-occurentes (graphie co-occurentes dans notre texte) et les variantes compétitives. Ce sont essentiellement des “variantes formelles” qui renvoient à un même signifié.

Les variantes concurrentes sont des variantes qui s'excluent les unes les autres bien qu'ayant le même signifié. Ne pouvant occuper “le même espace” dans le discours d'une communauté linguistique donnée, elles sont en distribution complémentaire.. Les variantes concurrentes que nous traitons sont de quatre types: des variantes orthographiques, des variantes morphologiques, des variantes lexicales et des variantes stylistiques. Comme elles constituent la majorité des variantes en féminisation linguistique, nous réservons à chacune d'elles un traitement distinct plus bas.

Les variantes co-occurentes sont, également, des variantes dont les dénominations renvoient à un même référent. Toutefois, au lieu de s'exclure mutuellement, elles peuvent varier librement et coexister dans le discours d'une même communauté linguistique. Dans notre corpus, nous en avons relevé trois sortes:

- des variantes synonymiques (ex.: *un/une cruciverbiste* et *un/une mots-croisiste*);
- des variantes internes pour lesquelles l'usage hésite soit entre deux formes (épïcène ou doublet) au sein d'une même communauté linguistique (ex.: *un/une maire* et *un maire/une mairesse* au Québec et, pour les mots d'emprunt, *un/une imprésario* et *un imprésario/une imprésaria* en Suisse), soit entre deux formations d'épïcènes (ex.: *un/une climatologiste* et *un/une climatologue* ou de doublets (ex.: *un Costaricain/une Costaricaine* et *un Costaricien/une Costaricienne*);
- des variantes que nous qualifions de temporelles pour lesquelles l'usage maintient une forme plus ancienne, le doublet, coexistant avec une forme épïcène

plus nouvelle, (ex.: un/une Suisse et *un Suisse/une Suissesse*) ou tend à adopter, avec le temps, la forme épïcène au détriment de la forme doublet (ex.: *un/une laïque* et *un laïc/une laïque*) ou encore aurait intérêt à tendre vers la forme épïcène plutôt que vers la forme doublet (ex.: *un/une sidatique* et *un sidéen/une sidéenne*). Les variantes synonymiques sont d'ordre lexical, tandis que les variantes internes et temporelles sont d'ordre morphologique. Les variantes co-occurentes se retrouvent seulement chez les noms à genre distinct, épïcènes et doublets.

Les variantes compétitives sont des variantes qui, tout en ayant le même signifié, ont des signifiants qui proviennent de langues différentes dont l'une, la langue d'emprunt, vient combler des lacunes dans la langue emprunteuse. Ces variantes peuvent se présenter de deux façons: elles peuvent être soit des variantes qui résultent de "croisements attribuables à la nature étrangère même de l'expression" qui se trouve "perturbée par des structures de la langue vernaculaire" (103-104) (ex.: les doublets *un rockeur/une rockeuse* qui proviennent d'un croisement du terme anglais *rocker* et des suffixes français *-eur/-euse*); elles peuvent aussi être des formes de la langue vernaculaire qui commutent avec des formes étrangères (ex.: *un cadreur/une cadreuse* qui commutent avec *un cameraman/une camerawoman*). Ces variantes ne se retrouvent que chez les noms à genre distinct, épïcènes et doublets.

Variantes orthographiques

Les variantes concurrentes orthographiques sont des variantes formelles qui se manifestent, dans le corps du mot, de différentes façons: par la présence ou l'absence de trait d'union (ex.: *un cow-boy/une cow-girl* ~ *un cowboy/une cowgirl*), par la présence ou l'absence d'apostrophe (ex.: *un/une chiite* ~ *un/une chi'ite*), par la présence ou l'absence d'une voyelle (ex.: *un dragéiste/une dragéiste* ~ *un dragiste/une dragiste*), par la présence ou l'absence d'une consonne (ex.: *un aruspice* ~ *un haruspice*), par la présence ou non de consonnes jumelées (ex.: *une arpète* ~ *une arpette*), par des alternances vocaliques (ex.: *un/une baile* ~ *un/une baïle* ~ *un/une bayle*), consonantiques (ex.: *un tsar* ~ *un czar*), voyelle/consonne (ex.: *un Ouolof/une Ouolof* ~ *un Wolof/une Wolof*) ou toute autre variation (ex.: *un businessman/une businesswoman* ~ *un businessman/une businesswoman*). Ces variantes se retrouvent tant chez les noms à genre unique (ex.: *un zig* ~ *un zigue*; *une tati* ~ *une tatie*) que chez les noms à genre distinct (ex.: *un libre-penseur/une libre-penseuse* ~ *un libre penseur/une libre penseuse*).

Variantes morphologiques

Les variantes concurrentes morphologiques de notre corpus sont des variantes formelles qui portent sur les noms de profession et assimilés (fonctions, grades et titres). Elles se retrouvent chez les noms à genre distinct, épïcènes et doublets, mais surtout chez les doublets. Ces derniers se divisent en deux groupes: des noms qui ne portent pas de marques orales de genre (ex.: *un colonel/une*

colonelle), ou noms indifférenciés à l'oral, et ceux qui en portent. Ces derniers, différenciés à l'oral, s'opposent soit par l'absence de marque orale au masculin et la présence d'une consonne prononcée au féminin (ex.: *un [sybstityt]/une [sybstityt]*) ou l'absence de marque écrite au masculin et la présence d'un *e* muet au féminin précédé d'une consonne (ex.: *un substitut/une substitute*), soit par des formes suffixées diverses (ex.: *un danseur/une danseuse, un traducteur/une traductrice*).

Pour ce qui est des épïcènes et des doublets, les variantes s'opposent entre elles en tant que variantes territoriales. Les épïcènes sont peu nombreux. L'Europe opte pour l'épïcène *un/une boutefeu* alors que le Canada préfère le doublet *un boutefeu/une boutefeue*. Le Québec, toutefois, vient d'officialiser l'épïcène *un sage femme/une sage femme* (conversation téléphonique avec l'Ordre des sages femmes du Québec), alors que l'Europe opte pour des variantes lexicales (voir plus bas), à l'exception de la Suisse: "sage-femme passe à sage-homme; ce terme n'est cependant pas entré dans les usages (d'où par ailleurs la décision du Sénat et de la Chambre des députés français de garder le terme de *sage-femme* même lorsque la profession est exercée par un homme)"(Suisse 1991: 27).

Chez les doublets indifférenciés à l'oral, seule la Suisse se démarque par des oppositions différenciées (*un consul/une consulesse, un assesseur/une assesseuse*). Pour les noms en *-r*, la Belgique et la France présentent des variantes épïcènes (ex.: *un/une gouverneur*), tandis que le Québec et la France présentent le doublet *-eur/-eure*, de même que la Suisse pour *un professeur/une professeure* et la Belgique pour un seul exemple qui comporte des variantes orthographiques (*un maieur/une maieure ~ un mayeur/une mayeure*). Pour des explications supplémentaires sur l'origine des mots en "eur", sur le fait que ces mots n'aient jamais eu de féminins dans l'histoire du français, sur les noms issus des noms latins en *-sor* et sur d'autres données les concernant, voir nos écrits antérieurs (Larivière 1997, 2000b, 2001b et 2002).

Les noms différenciés à l'oral présentent, quant à eux, beaucoup plus de variantes. Pour les noms marqués à l'oral par l'opposition zéro (masculin)/consonne (féminin), il y a lieu d'examiner séparément chacun des cas. Pour les noms se terminant par la consonne /n/, toutes les communautés s'entendent sur *un écrivain/une écrivaine* à l'exception de la Belgique qui propose l'épïcène *un/une écrivain*. Pour ce qui est des autres noms en /n/, on privilégie l'épïcène bien que la France propose, en plus, les variantes marquées *une mannequine, une marine et une médecine* et la Suisse la variante *une marine*. Pour les noms en /z/ et en /t/, l'Europe propose le doublet pour tous les noms ayant ces terminaisons (ex.: *un commis/une commise et un matelot /une matelote*) alors que l'Amérique opte pour l'épïcène (ex.: *un/une commis, un/une matelot*) et que la France propose, en plus, les variantes épïcènes *un/une camelot et un/une matelot*. Toutefois, dans tous les cas, le doublet devrait être privilégié puisqu'il se conforme à des formations régulières (ex.: *une riveraine, une souveraine, etc.; une marquise, une promise, etc.; une bigote, une dévote, etc.*). En Amérique, le

doublet *un agent de bord/une agente de bord* est utilisé depuis qu'il a fallu traduire le nom américain épïcène *flight attendant* qui a remplacé le doublet *steward/stewardess* (USA 1975 et 1991); en Europe (voir plus loin), on utilise des variantes lexicales pour traduire cette réalité.

Pour ce qui est des noms dérivés d'un verbe de tout groupe ou d'un nom, c'est la formation /œr/ ~ /øz/ qui prévaut (ex.: *poser* > *poseur/poseuse*; *camion* > *camionneur/camionneuse*). Aussi, tous les pays européens suivent les règles de formation régulières et présentent des doublets en *-eur/-euse* (ex.: *un annonceur/une annonceuse*) tandis que les pays d'Amérique présentent des doublets agrammaticaux en *-eur /-eure* pour certains noms (ex.: *un assureur/une assureure*), mais pas pour d'autres. Comme nous l'avons déjà expliqué ailleurs (Larivière 1997), cette dualité de formes a pour effet de créer des inégalités sociales dans le traitement de la féminisation. Pour ce qui est des noms issus d'un nom latin en *-tor/-trix*, la formation régulière est la formation en /tœr/ ~ /tris/. Pour ce qui est des noms *auctor*, *doctor*, *pastor* et *sculptor*, cette règle n'est pas suivie sauf par la Suisse qui adopte *un auteur/une autrice* et par les trois pays européens qui adoptent *une sculptrice*. La Belgique et la France optent pour des formes épïcènes (ex.: *un/une auteur*, *un/une docteur*, *un/une pasteur*); le Québec et la France pour le doublet *-eur/-eure* pour les mêmes noms; la Suisse se distingue avec des doublets différenciés pour *une autrice*, *une doctoresse* (médecine), *une pastoresse* et le doublet indifférencié pour *une docteure*. Encore ici, les formes régulières *autrice* et *sculptrice* sont à privilégier. Comme les noms *un docteur/une docteure* et *un pasteur/une pasteure* sont des appellatifs, la forme orale indistincte est acceptable pour les deux genres.

Nous soulignons un cas de variantes territoriales qui n'est pas un nom de profession, mais un nom de qualité, et qui se marque par des doublets de nature différente: *un niais/une niaise* ~ *un niaiseux/une niaiseuse*.

Variantes lexicales

Les variantes concurrentes lexicales sont des variantes formelles ayant un même signifié mais dont la variation porte sur l'ensemble du signifiant qui est distinct dans toute sa forme. Ces variantes sont de deux types:

1. des doublets de nature différente selon les communautés linguistiques,
2. des noms couplés dont les lexèmes sont distincts au féminin et au masculin quelle que soit la communauté linguistique à laquelle ils appartiennent.

Ces noms sont, parallèlement aux doublets à variation morphologique, des variantes territoriales.

Variantes stylistiques

Les variantes concurrentes stylistiques sont des variantes formelles qui, tout en ayant le même référent, opposent soit des formes réduites à des formes développées, soit des formes inversées à des formes normales. Les variantes, sous forme réduite, comprennent les *abréviations* (ex.: *un prof/une prof* ~ *un*

professeur/une professeure), les sigles (ex.: *un/une DJ ~ un/une disque-jockey*) et les acronymes (ex.: *un/une wasp ~ un/une White Anglo-Saxon Protestant*) qui s'opposent à leur forme développée respective. Les formes inversées (verlan) s'opposent, quant à elles, à leurs formes normales (ex.: *un/une keuf ~ un/une flic*). Les formes abrégées et les formes inversées se situent dans un registre plus familier.

Variantes sémantiques

En plus des variantes formelles, nous avons relevé, dans notre corpus, des variantes sémantiques pour lesquelles les signifiés sont différents et qui se divisent en trois groupes: 1) des variantes liées au domaine d'emploi, 2) des variantes liées au sexe des individus et 3) des variantes liées à une extension de sens.

Les variantes liées à un domaine d'emploi comprennent des noms qui n'ont pas le même sens selon qu'ils appartiennent à la langue générale ou à une langue de spécialité, notamment à la langue juridique (ex.: *un demandeur1/une demandeuse* (langue générale) ~ *un demandeur2/une demanderesse* (langue juridique)). Dans ce cas, le nom masculin a une forme homonymique tandis le nom féminin a des finales différentes.

Les variantes liées au sexe des individus sont des variantes dont l'une a le même sens que la forme du genre opposé et l'autre, un sens spécialisé (ex.: *un entraîneur/une entraîneuse1* (d'athlètes ou d'animaux) ~ *une entraîneuse2* (dans un bar)). On retrouve, dans cette catégorie, les variantes qui désignent "la femme qui" exerce une fonction de même que "la femme de" l'homme qui exerce cette même fonction, soit son mari (ex.: *un ambassadeur/une ambassadrice1* (à la tête d'une ambassade) ~ *une ambassadrice2* (femme de l'ambassadeur)). Ces titres "par procuration", appelés "de conjugalité", bien que décriés par plusieurs parce qu'étant désuets et en marge de notre époque (Larivière 2000a), sont toujours présents dans certains dictionnaires. C'est la raison pour laquelle nous en parlons bien que nous ne cautionnions pas ces emplois. À titre d'exemple, soulignons que *Le Petit Larousse* attribue le titre d'ambassadrice seulement à une femme qui est à la tête d'une ambassade, alors que *Le Petit Robert* attribue ce titre tant à une femme qui est à la tête d'une ambassade qu'à celle qui est l'épouse d'un l'ambassadeur. Il précise, toutefois, que le deuxième emploi est "vieilli".

Les variantes liées à une extension de sens sont des variantes qui touchent surtout la forme masculine, mais pas exclusivement. En effet, à une époque donnée, certains noms, dans une acception précise, ne désignaient que des hommes, alors que, de nos jours, dans une autre acception, ils désignent tant les femmes que les hommes, bien souvent au sens figuré. Ces noms peuvent adopter le même genre (ex.: *un bouffon1* [homme] ~ *un bouffon2* [homme et femme]) ou un genre distinct (ex.: *un chroniqueur1* ~ *un chroniqueur2/une chroniqueuse*).

On peut aussi ajouter les homonymes qui n'ont pas le même sens selon la communauté linguistique à laquelle ils appartiennent: ex.: **un cave1** (FR: qui n'est

pas du milieu interlope) ~ *un cave2/une cave* (QC: un/une imbécile). Nous n'avons que ce seul exemple.

Conclusion

Les variantes, chez les noms communs de personnes, en particulier les variantes féminines qui font l'objet de la féminisation linguistique, sont nombreuses et se regroupent en deux grandes catégories: des variantes formelles qui ont un même signifié et des variantes sémantiques qui ont des signifiés distincts, chacune de ces catégories ayant des sous-variantes:

Tableau des variantes

Variantes formelles	<i>variantes co-occurentes</i>	variantes synonymiques variantes internes variantes temporelles
	<i>variantes compétitives</i>	variantes issues d'un croisement variantes commutées
	<i>variantes concurrentes</i>	variantes orthographiques variantes morphologiques variantes lexicales variantes stylistiques
Variantes sémantiques	<i>variantes liées au domaine d'emploi</i>	
	<i>variantes liées au sexe des individus</i>	
	<i>variantes liées à une extension de sens</i>	

Ces variantes sont-elles souhaitables? D'abord, en sociolinguistique, la variation à proprement parler ne porte que sur les variantes formelles (Calvet 1993: 65, 77). Par conséquent, les variantes sémantiques en sont exclues; de toute façon, celles-ci sont reliées à des transformations sociales et sont inévitables: à titre d'exemple, le nom masculin *un évangéliste* désigne l'auteur de l'un des quatre évangiles; le nom épïcène: *un/une évangéliste* (et même *un/une télé évangéliste*), désigne un prédicateur ou une prédicatrice laïque dans certaines églises protestantes.

Il en est autrement des variantes formelles et, en particulier, des variantes concurrentes. Dans l'apprentissage du français, langue maternelle ou seconde, et dans la pratique quotidienne de certaines activités professionnelles comme le journalisme et les professions langagières (traduction, rédaction, révision), les variantes orthographiques causent problème. Quels avantages auraient les élèves du primaire et du secondaire à apprendre que [sazfam] ne prend pas de trait d'union au Québec, qu'il en prend un en Suisse et dans le *NPR* et que ce terme est soudé en France? Aucun. Ces variations pourraient, toutefois, être utiles à des langagistes qui ont à faire de la localisation; par contre, la diversité des formes, quelles qu'elles soient, ne peuvent que nuire à ces spécialistes qui ont à prendre des décisions rapides en matière de langue et qui n'ont pas le temps de s'attarder à de telles subtilités. Aussi, en général, il y aurait lieu d'uniformiser les noms pour lesquels il y a présence ou absence de traits d'union, d'apostrophes, de consonnes jumelées,

d'alternances vocaliques, consonantiques ou autres, d'autant plus que la majorité de ces noms sont d'un emploi rare (noms vieillissés ou d'emprunt).

Les variantes morphologiques et les variantes lexicales sont des variantes territoriales. Ces variantes sont le résultat de choix linguistiques, bien sûr, mais aussi de choix sociaux, voire politiques, pas toujours heureux. On ne peut, toutefois, intervenir sur des pratiques extraterritoriales à moins de tomber dans l'ingérence linguistique. Ce qui n'est guère souhaitable. Pour ce qui est des échanges au sein de la francophonie, la diversité, en matière de féminisation, n'entraîne pas, cependant, de problèmes de communication. Elle ne fait que causer des irritants en faisant poser des jugements de valeurs sur les choix qui sont faits. Quoi qu'il en soit, pour ce qui est des variantes morphologiques, les choix doivent se situer sur le seul plan linguistique et aller dans le sens des règles de formation régulières. Aussi, toute variante agrammaticale (ex.: *une réviseure et une auteure*) devrait être remplacée par sa variante régulière (ex.: *une réviseuse et une autrice*), malgré les nombreuses occurrences de *auteure* relevées dans les quotidiens québécois *Le Devoir* et *La Presse* et même dans le quotidien français *Le Monde* (Villers 2002: 72). Si la population opte aujourd'hui pour cette variante, c'est qu'elle leur a été imposée. Si le choix de l'Office québécois de la langue française [nouveau nom en vigueur depuis octobre 2002] s'était dirigé du côté de *autrice*, ce serait ce terme que l'on trouverait aujourd'hui dans les médias. Les variantes épécènes en *-eur*, (ex.: *un/une auteur*) ne sont pas, non plus, très heureuses puisque le suffixe *-eur* est trop associé au genre masculin (des milliers de noms masculins ont cette formation) pour croire en sa capacité de désigner les deux genres. On s'étonne que le *NPR*, à partir de son édition 2000, rende épécènes les noms *ingénieur, procureur, professeur et proviseur*.

Pour ce qui est des variantes stylistiques, elles sont associées à des registres de langue et elles se doivent d'être maintenues.

Quant aux variantes co-occurentes, elles sont liées à des choix divers en mutation qui devraient se stabiliser avec le temps. Pour ce qui est des variantes internes et temporelles, le choix de l'épécène semble, cependant, le plus approprié surtout pour ce qui est des noms d'emprunt. Lorsque les *variantes compétitives* offrent le choix entre une variante empruntée et une variante vernaculaire, cette dernière devrait prévaloir.

En résumé, la variation devrait privilégier les formes soumises à des règles de formation régulières, les formes françaises et les formes épécènes s'il y a lieu. Pour ce faire, il importe que des ouvrages métalinguistiques "nationaux" (dictionnaires, grammaires et manuels) aillent dans ce sens et proposent des outils qui favoriseront l'apprentissage des formes féminines et leur diffusion.

Ce qui n'est pas le cas actuellement. L'enseignement des formes féminines, en français langue seconde, est relié à l'orientation du manuel comme pour les autres variantes linguistiques. Dans les ouvrages non-québécois non soumis, de ce fait, aux règles de la parité linguistique, ou dans les ouvrages québécois non-sanctionnés par le ministère de l'Éducation du Québec, on pourra soit ne pas tenir

compte de la féminisation de certains noms de profession, soit proposer des variantes démodées, discriminatoires ou anti-grammaticales comme *femme écrivain*. Les manuels de français langue maternelle et les grammaires sont, eux aussi, soumis aux usages de leurs auteurs et autrices ou de leurs réviseurs et réviseuses. En l'absence de positions définies, la féminisation est laissée au choix du personnel enseignant. On ne peut que s'attendre à voir circuler une grande variété de formes qui vont à l'encontre d'un enseignement unifié de la langue.

Il importe, donc, qu'une politique claire et unique, conforme au système général de la formation des noms communs de personnes, soit établie au Québec et que cette politique trouve ses applications dans les ouvrages didactiques et les médias.

Hélène Dumais

Linguiste, Québec

helene.dumais@videotron.ca

www.hdumais.com

Une pratique quotidienne: la rédaction non sexiste

La communication qui suit s'apparente en fait à une mini-session de formation concernant la rédaction non sexiste. Elle offre l'occasion aux participantes et aux participants d'expérimenter une approche en matière de rédaction non sexiste.

Forte de mon expérience dans le domaine – notamment une thèse de maîtrise sur la féminisation des noms de profession, la production du guide *Pour un genre à part entière* (ministère de l'Éducation 1988) et l'animation de sessions de formation) – j'ai organisé une session de travail sur le sexisme dans le langage, avec Céline Labrosse, durant le colloque tenu à l'Université Laval, à Québec, en 1996. Depuis, j'anime toujours des sessions de formation dans différents milieux de travail (universités, ministères, commissions scolaires, etc.) et j'ai conçu un site Internet. Je ferai aujourd'hui un bref exposé des règles que je propose en la matière et nous nous livrerons ensuite à un exercice en équipe. Celui-ci consistera à produire une version non sexiste d'un texte en appliquant les règles énoncées. Puis nous comparerons et commenterons quelques-unes des versions produites. Il sera alors possible de constater les nombreuses solutions à cet égard et de mesurer les obstacles à surmonter pour en arriver à une représentation équitable des femmes et des hommes dans les textes et le discours.

Des règles de rédaction non sexiste à assimiler

En matière de déséxiation des textes, deux règles de base sont à retenir:

- l'emploi des noms et des pronoms, dans certains cas, au féminin et au masculin; l'accord des mots qui les accompagnent se fait au masculin pluriel selon la règle traditionnelle;
- l'emploi du générique, d'une tournure neutre ou même la reformulation d'une phrase.

La seconde règle doit être employée en alternance avec la première afin de favoriser une certaine variété dans le texte et d'éviter la reprise constante des mêmes termes.

L'emploi des parenthèses, du trait d'union ou de la barre oblique (ou de n'importe quel autre procédé typographique) suivi de la finale féminine est banni de la méthode proposée. Ces façons de faire présentent de nombreux désavantages, dont les suivants:

- elles ne permettent pas l'apparition de formes féminines complètes. Le texte est alors jonché de *-ère*, de *-euse*, de *-trice*, etc.;

- elles gênent l'aspect linéaire de la lecture. L'œil, et la main dans le cas du traitement de texte, est constamment gêné dans son mouvement;
- elles empêchent la tenue d'un discours oral cohérent. Qui souhaiterait en effet, à moins de vouloir obtenir un style humoristique, parsemer ses propos de *-e*, de *-trice*, contribuant à créer les tournures les plus disparates?

Par ailleurs, le recours à la note explicative sur l'emploi du "masculin générique" ne doit plus être pris en considération. Bien qu'il soit l'indice d'un malaise devant l'emploi du seul masculin dans un texte, ce type de note se révèle nettement insuffisant pour assurer la désexisation et ne saurait servir de prétexte à un manque de moyens ou même de volonté en la matière.

La première règle: l'emploi du féminin et du masculin

Les noms

La première règle consiste à employer les noms au féminin et au masculin.

- Envoyer à l'évaluateur ou à l'évaluatrice le rapport d'accident.
- Les techniciennes et les techniciens qui désirent faire une demande doivent s'adresser au Service des achats.
- Chaque moniteur ou monitrice devra fournir une attestation d'études collégiales.
- Élire une présidente ou un président d'assemblée.
- Les chômeurs et les chômeuses recevront un avis concernant leurs prestations.

Les pronoms

Pour ce qui est des pronoms, ils suivent essentiellement la même règle que les noms et figurent sous leur forme masculine et leur forme féminine.

- Toutes et tous devront se présenter à l'épreuve de chimie.
- Cet ouvrage est destiné plus particulièrement à ceux et à celles qui sont à la recherche d'un emploi.
- Il faut remettre à chacun et à chacune un document de base.
- Certaines ou certains se montreront plus réservés.

Cependant, une règle particulière est formulée pour le pronom personnel à la troisième personne du pluriel, en fonction de sujet, en raison de sa grande fréquence d'emploi. Lorsque ce pronom se trouve à proximité des noms qu'il remplace, on emploie uniquement la forme *ils*:

- Plusieurs travailleuses et travailleurs ont mentionné que, s'ils participaient à des activités, une autorisation spéciale serait nécessaire.

L'accord grammatical

L'accord des mots qui accompagnent les noms et les pronoms se fait au masculin pluriel, selon la règle traditionnelle:

- Les candidates et les candidats retenus devront se prêter à une entrevue.

- Les électrices et les électeurs inscrits sur les listes doivent s’assurer que leur nom est indiqué correctement.

Dans le cas des noms épïcènes (noms ayant la même forme pour les deux genres), le procédé est le même:

- Les biologistes intéressés ont formé un groupe de travail.
- Les chefs de service tiennent une réunion sur le sujet.

Toutefois, l’emploi du singulier est à surveiller. Il entraîne soit une reprise du ou des termes aux deux genres, soit une reformulation. Dans le premier cas, on trouve le masculin et le féminin:

- Évaluer la compétence du nouveau directeur ou de la nouvelle directrice.
- L’agent retenu ou l’agente retenue pour le poste aura l’occasion de rencontrer ses collègues de travail dès son entrée en fonctions.

Dans le second cas, le choix est possible entre une reformulation ou l’emploi du féminin et du masculin. Par exemple, l’énoncé “Un agronome qui est présent à toutes les rencontres [...]” peut devenir:

- Une agronome ou un agronome qui assiste à toutes les rencontres [...].
- ou
- Une agronome ou un agronome qui est présente ou présent à toutes les rencontres [...].

Les particularités

Certaines questions reviennent fréquemment en matière de rédaction non sexiste. Les quatre principales sont regroupées ci-dessous.

La place de la forme féminine et de la forme masculine

Quelle est la forme à placer en premier? En fait, il faut distinguer les cas où un accord grammatical en genre s’impose et ceux où il n’y en a pas. Dans la première situation, le nom masculin est placé le plus près possible du mot accordé au masculin pluriel, selon la règle traditionnelle:

- Les techniciennes et les techniciens consultés se sont entendus avec la direction.
- Il faut donner aux spectatrices et aux spectateurs insatisfaits l’occasion de s’exprimer.

La seconde situation, quand aucun accord en genre (masculin pluriel) n’est nécessaire, laisse l’entière liberté de présenter d’abord le féminin ou le masculin.

- Les infirmiers et les infirmières doivent envoyer leur demande à la Direction des ressources humaines.
- On consultera la coordonnatrice ou le coordonnateur des services administratifs pour toute question sur le sujet.

Les noms unis par ou

En ce qui concerne les noms unis par *ou*, s'il y a une idée d'opposition ou de disjonction entre les noms, l'emploi du singulier est obligatoire dans le reste de la phrase.

- La directrice ou le directeur présidera la réunion.
- Le cégépien ou la cégépienne qui terminera au premier rang recevra en outre une mention spéciale du jury.

Quant au pluriel, il est employé pour exprimer une idée de conjonction.

- Le technicien ou la technicienne admissibles à ce poste doivent subir un test.
- La lectrice ou le lecteur avertis auront remarqué que l'ouvrage contient un index détaillé.

Seul l'examen attentif du contexte permet de bien distinguer la disjonction et la conjonction. À la limite, le choix entre le singulier ou le pluriel dépend simplement de l'idée sur laquelle veut insister la rédactrice ou le rédacteur.

Les cas de prononciation identique

Des difficultés mineures dans la langue écrite amènent parfois des problèmes plus aigus dans la langue parlée: certains termes ont en effet une forme féminine marquée dans la langue écrite (ajout du *-e*) mais non prononcée (*un délégué, une déléguée*). Il convient alors, de façon plus particulière dans la langue parlée, d'employer à l'occasion un générique pour éviter l'impression d'une redondance. Par exemple, même si, dans un texte, la tournure *les employés et les employées* est acceptable selon les règles énoncées précédemment, il sera préférable de dire *le personnel* ou *l'effectif* dans la langue parlée.

Les noms épïcènes

Dans le cas des noms épïcènes, soit les noms ayant la même forme pour les deux genres, seul le déterminant varie.

- Une ou un gestionnaire doit faire les vérifications nécessaires avant de donner son accord.
- Le ou la responsable du comité a pour tâche principale de coordonner les travaux des membres.

À noter que l'emploi du pluriel s'avère tout aussi possible.

- Il faut désigner les arbitres pour la partie.
- Les diplomates affectés à l'ambassade s'occuperont des questions d'ordre financier.

Cependant, la prudence est de mise. En effet, l'emploi du pluriel peut contribuer à "cacher" toute présence du féminin. Étant donné que le féminin ne ressort pas dans le nom épïcène, la solution consiste alors à le mettre en relief dans le pronom personnel qui suivra éventuellement:

- Aviser les cadres de l'entreprise qu'ils et elles recevront les documents nécessaires en temps voulu.
- Les stagiaires sont invités à une réunion d'information. Ils et elles auront alors la possibilité de poser des questions au personnel du service.

La seconde règle: l'emploi du générique ou d'une tournure neutre ou encore la reformulation

L'emploi du générique

Bien que les termes génériques ne doivent pas être privilégiés constamment, leur emploi occasionnel peut être intéressant pour assurer une certaine variété et empêcher les reprises trop fréquentes:

- Les animatrices et les animateurs ont pour tâche de rassembler les jeunes.
peut devenir
- L'équipe d'animation a pour tâche de rassembler les jeunes.
- Le choix du responsable ou de la responsable du comité sera transmis à la direction.
peut devenir
- Le choix de la personne responsable du comité sera transmis à la direction.

Cependant, il faut éviter d'engendrer toute confusion. Par exemple, le remplacement de *la directrice* ou *le directeur* par la direction est envisageable dans les seuls cas où le terme générique convient parfaitement selon le contexte. En effet, la direction peut comprendre, notamment, des adjointes et des adjoints, des secrétaires.

L'emploi d'une tournure neutre

Qu'est-ce qu'une tournure neutre? Dans une description de tâches, cela peut être le recours à une énumération de verbes à l'infinitif en vue de faire obstacle à la répétition des pronoms personnels:

- L'agent-payeur ou l'agente-payeuse accomplit différentes tâches de bureau: il ou elle transcrit certaines données en les codifiant, il ou elle compare et balance les dépôts.
peut devenir
- Les principales attributions caractéristiques de l'agent-payeur ou de l'agente-payeuse sont les suivantes: accomplir différentes tâches de bureau; transcrire certaines données en les codifiant; comparer et balancer les dépôts.

La reformulation

La possibilité de reformuler une phrase doit être prise en considération lorsque les solutions précédentes ne peuvent s'appliquer. L'idéal demeure bien sûr d'aborder la rédaction non sexiste dès l'étape de la conception d'un texte. Cependant, cela n'est pas possible dans tous les cas, et la reformulation se révèle alors nécessaire:

- Êtes-vous citoyenne canadienne ou citoyen canadien?
peut devenir
- Êtes-vous de citoyenneté canadienne?

En guise de conclusion

Un fil conducteur se dégage des règles énoncées: donner la priorité à la première règle, en vue d'assurer aux femmes leur présence dans les communications, et employer la seconde règle en alternance avec la première, pour en arriver à un équilibre. Telle est la base de la rédaction non sexiste, une pratique à adopter au moment de la conception d'un texte.

Un exercice en équipe

Examinons maintenant le texte suivant. Le travail consiste à en faire une version non sexiste en mettant en pratique les règles vues précédemment, et ce, dans un court laps de temps, étant donné le contexte.

Rédaction non sexiste: Exercice

Dans le cadre du cours "Psychologie du personnel", nous vous présentons un processus de dotation afin de choisir le candidat le plus compétent pour le poste de directeur des communications. Dans le premier module, vous trouverez l'analyse et la description du poste. Le processus de recrutement constitue le deuxième module. Dans le troisième module apparaissent toutes les étapes qui permettent de sélectionner les candidats aptes à remplir le poste vacant. Trois postulants seront retenus et le choix définitif reviendra au directeur général. Enfin, le quatrième module est un guide pour évaluer le candidat pendant la période de probation.

Des versions à comparer

Je demanderai à certaines équipes de lire au reste de l'assistance leur version afin de comparer les textes produits dans le respect des règles proposées. Au besoin, des commentaires et des explications seront apportés.

Une version à titre d'exemple

Pour terminer, voici une version non sexiste du texte soumis au début de mon exposé. Notons que c'est une version parmi bien d'autres. Elle permet de prendre connaissance des possibilités dans le domaine.

Rédaction non sexiste: Corrigé

Dans le cadre du cours “Psychologie du personnel”, nous vous présentons un processus de dotation afin de choisir la personne la plus compétente pour le poste de directeur ou de directrice des communications.

Dans le premier module, vous trouverez l’analyse et la description du poste. Le processus de recrutement constitue le deuxième module. Dans le troisième module apparaissent toutes les étapes qui permettent de sélectionner les candidates et les candidats aptes à remplir le poste vacant. Trois candidatures seront retenues et le choix définitif reviendra au directeur général ou à la directrice générale. Enfin, le quatrième module est un guide pour évaluer la personne choisie pendant la période de probation.

Conclusion

J’espère que ce travail, effectué dans un très bref laps de temps, aura réussi à donner le goût aux participantes et aux participants d’intégrer la rédaction non sexiste à leur pratique quotidienne ou leur aura tout de même permis de se familiariser avec la rédaction non sexiste, si cela n’était déjà fait.

Par ailleurs, le travail accompli durant une session de formation en matière de rédaction non sexiste, où les exemples sont fort nombreux, assurent aux personnes qui y prennent part une meilleure connaissance de la question et une certaine maîtrise des règles proposées. Il ne reste plus, et c’est aussi là que réside le défi, qu’à s’exercer quotidiennement à la rédaction non sexiste. Cela entraînera inévitablement un discours dans lequel on voudra également illustrer la présence des femmes et des hommes, en marche vers la parité linguistique.

Partie 2

**Les obstacles à l'émergence
de la parité linguistique**

Edwige Kheznadar

Le masculin dit générique: mythe et langue

À l'occasion du 3^{ème} Colloque International des Recherches Féministes Francophones à l'Université de Toulouse Le-Mirail en septembre 2002, sur la question de la représentation linguistique et donc sociale des femmes et des hommes dans les discours écrits et parlés, un événement a eu lieu: la solide mise en forme de la pensée féminine libérée, en rupture avec les théories linguistiques masculinistes jusqu'ici en vigueur. Le foisonnement des travaux actuels, dont la bibliographie qui suit ne donne qu'une idée très incomplète, montre son avancement prodigieux: des sommes très complètes de l'état de la question ont été établies, de nouvelles explorations ouvrent de nouveaux horizons, des conduites et guides de langage établis scientifiquement et à l'efficacité éprouvée sont proposés. Il est temps d'entreprendre un bilan et de préciser clairement les nouvelles perspectives.

La question de la dénomination humaine féminine et masculine reste toujours cependant sujette à fortes polémiques, d'abord parce que c'est la question de l'identification personnelle et, comme telle, elle comporte une forte charge passionnelle. Il convient donc de s'accorder sur quelques préalables.

Un point doit d'abord être bien précisé: la langue n'est pas la propriété des linguistes, ni des grammairiens, elle est la légitime possession de toutes celles et ceux qui la parlent, et qui sont concernés par les enjeux qu'elle véhicule; il faut aussi limiter le jargon linguistique.

Il faut ensuite explicitement répéter que la question de la dénomination humaine dans le langage ne peut en aucune manière être réduite à sa dimension linguistique: question d'identité personnelle, elle est subjective par nature. D'autre part le sexe humain masculin ou féminin (avec celui d'une proportion infime d'animaux) est le seul élément du monde physique concret qui a sa représentation proprement linguistique par un dédoublement lexical systématique, à l'intérieur de la catégorie du genre, dans un nombre élevé de langues, et pour celles dont j'ai connaissance, les langues romanes, slaves, germaniques, sémitiques. Pour les langues sans catégorie du genre, la question reste: comment fonctionne la dénomination humaine? Quant aux autres catégories linguistiques, elles sont du domaine de l'abstraction: nombre, temps, etc. Il en résulte que la catégorie du genre n'est pas de même nature que les autres catégories grammaticales.

Pour les analyses linguistiques qui me permettent les déclarations que j'avance, on se reportera à mes travaux depuis 1980, mais notre dénomination dans le langage relève autant de la sociologie, de la philosophie, de la logique, de la science juridique, de la politique comme le démontre Claudie Baudino, de la psychologie, de la psychanalyse. On sait que c'est un ethnologue, Claude Lévi-Strauss, qui a dicté à l'Académie française les bases du raisonnement donné

comme grammatical destiné à écarter le féminin du discours institutionnel. Les linguistes ne s'étonneront donc pas par exemple, en lisant ce qui suit, de l'amalgame fréquent et conscient des concepts "féminin" et "femme", "masculin" et "homme", éléments de notre structuration mentale. Mais il ne faut cependant pas tout confondre, un autre amalgame qu'affectionnent les adversaires du féminin est celui du masculin grammatical et du masculin de l'animé humain: nous sommes ici dans le domaine de l'humain, et non pas celui de l'inanimé, chose ou idée: l'être humain n'est pas une idée, le masculin est un concept façonné par la pensée humaine.

Je salue en matière de dénomination humaine le dynamisme éminemment pratique des locutrices de la francophonie, et plus particulièrement mes amies québécoises, suisses, belges, méditerranéennes, africaines, mais c'est pour déclarer en suivant que les féministes françaises, "hexagonales" sont, pour beaucoup, aussi traditionnalistes que les locutrices et locuteurs français en général. J'en exclus évidemment les "motivé-e-s" toulousaines, les militantes du ministère Roudy ou de l'INaLF (Institut National de la Langue Française), et un nombre croissant de personnes prenant conscience des enjeux sociaux de la représentation linguistique de la femme et de l'homme, dont, par exemple, le président Chirac qui s'est prononcé en faveur de l'utilisation du féminin tout comme, avant lui, les membres du gouvernement Jospin. Mais d'une manière générale, quelles que soient nos sensibilités politiques, nous sommes toujours obéissantes à "l'usage", à "la bienséance" et nous disons: "Soyons *tous vigilants*", en nous fondant timidement dans le masculin dit générique. "Il faut être *prudent*" au masculin est le refrain qui ponctue les discours attristés sur le retard des mentalités quant aux femmes, et surtout nous acceptons sans broncher les discours institutionnels massivement masculinisés. Une Française bien élevée dit qu'un *électeur*, ça doit voter, fait partie du syndicat des *enseignants* ou mieux, des *infirmiers*, bafouille en parlant de *l'administratrice*, *la défenseuse*, *la précurseuse*, et conclut que "nous sommes *tous bien conscients* des problèmes des *travailleurs sociaux*".

Il y a une dernière mise au point préalable que je veux faire afin de clairement débayer le terrain, pour pouvoir ensuite parler sereinement. Il va s'agir d'un "trou": On verra plus loin que le trou en question a un rapport très précis avec des théories sociologiques et grammaticales reconnues comme très sérieuses. De manière récurrente, j'ai rencontré dans la littérature, de qualité ou non, quelque chose qui m'a grandement fâchée, que la femme, c'est un trou. Bien. En corollaire donc, l'homme, c'est un pic. Voir: prise femelle, prise mâle. S'il n'y a pas de trou, à quoi sert le pic?

On aura noté le caractère simpliste, si ce n'est simplet, de la réduction d'êtres humains à des notions vaguement géométriques. Il est possible maintenant de commencer à faire sans complexe l'état des lieux en matière de théorisation du fonctionnement du genre pour la dénomination humaine.

Pour le féminin, nous pouvons nous appuyer sur, non pas un postulat comme celui du masculin dit non-marqué, mais sur une certitude, c'est que le féminin désigne bien une femme, tous les linguistes sont obligés de le reconnaître: avec mépris, comme le pointe avec justesse Claire Michard analysant Jacques Damourette et Édouard Pichon, avec une condescendance ambiguë, comme Maurice Grévisse ou Ferdinand Brunot, avec une emphase comminatoire comme l'Académie française qui le dit "discriminatoire au premier chef". En fait, le féminin français jouit d'une belle santé qui depuis les origines impose massivement (à 90%) l'alternance masculin/féminin de tous les noms communs de personnes et de tous les adjectifs sauf ceux qui se terminent déjà par *-e*, (nous sommes dressées depuis l'enfance à n'étudier que les exceptions), il ne dérive aucunement du masculin par suffixation sauf la série en *-esse* dont deux noms seulement sont d'usage courant (Khaznadar 1991 et 2000b), il rebondit sémantiquement et syntaxiquement comme une balle que l'on veut noyer, quand on force une femme à une dénomination masculine, comme le montrent par centaines les exemples du type "Le ministre, interrogée, se déclara satisfaite [...]" (Khaznadar 1993), il déstabilise le masculin dans les accords à distance réglementaires (comme dans "elle n'avait que des fils et des filles roux"), et lorsqu'il n'y a pas d'alternance comme pour *bébé* ou *personnage*, seuls quelques noms des séries restreintes de ce type échappent à la péjoration (*chipie*, *barbon*, sont parmi les plus aimables).

On sait que *la ministre*, *la juge* se rencontrent de plus en plus, et à juste titre. Mais il s'agit de dénominations individuelles, atomisées, parmi lesquelles *la docteure* ou *la lieutenant* entre autres sont toujours massivement absentes. La dénomination individuelle de la femme au féminin est un premier stade de sa légitimation professionnelle. Mais nous sommes loin du deuxième stade, de représentation non sous-entendue de la femme dans les discours généralisants: ceux-ci continuent à taire le féminin dans un masculin dit générique. La signification certaine du féminin étant acquise, il faut considérer un peu mieux ce masculin dont, curieusement, le discours académique actuel ne dit pas que c'est le nom de l'homme.

Nous inscrirons d'abord notre réflexion dans un cadre sociologique précis, pour ensuite dans ce cadre parcourir ce qui se dit du féminin et du masculin chez les grammairiens tous masculins du XVI^{ème} siècle à nos jours, selon mes propres recherches, puis chez les linguistes des trois premiers quarts du XX^{ème}, tous masculins sauf une, grâce à l'analyse de leur discours par Claire Michard, et enfin, en troisième partie, nous jetterons un coup d'œil sur ce que je constate dans mes observations actuelles sur le fonctionnement syntaxique et sémantique concret du masculin animé humain en discours.

Le mythe

Le masculin est dit universel: nous parlerons tout à l'heure de *l'homme préhistorique*, de *l'homme moderne*. On connaît le sixième jour où Dieu créa l'homme, les Droits de l'Homme, etc.

Pour étudier cette universalité, *La domination masculine* de Pierre Bourdieu nous offre une grille de décryptage que je trouve particulièrement intéressante parce qu'elle recoupe et ordonne toutes les observations que j'ai faites à travers le discours dictionnaire et grammairien français sur le genre du XVI^{ème} siècle à nos jours. Le raisonnement de Pierre Bourdieu a pour base l'observation concrète et prolongée de la société kabyle à travers ses coutumes et son langage. Cette observation lui a permis de constater le fonctionnement matériel et symbolique de la domination sociale masculine. Ma propre base de raisonnement est le relevé exhaustif des noms communs de personnes et des adjectifs du dictionnaire *Petit Robert*, qui montre le fonctionnement morphologique réel de l'alternance en genre en français: ce n'est pas celui que nous apprenons dans les grammaires (Khaznadar 1991 et 2001a). Cela m'a permis d'évaluer la justesse, ou l'illogisme, ou les sophismes du discours des grammairiens. Les relations entre la société et le langage sont des relations de base.

Je retiens chez Pierre Bourdieu qu'à partir de ses larges observations concrètes il a su mettre en lumière en un système cohérent le rôle fondamental du culturel, et plus précisément de l'arbitraire culturel, qui classe en toute bonne foi comme "naturel", sous couvert de science, ce qui renforce une classe dominante. Nous sommes toutes et tous enfermés dans ce culturel, en ne réalisant que par éclairs ponctuels que ce qui est considéré comme connaissance n'est pas la connaissance mais notre relation à la réalité à travers la structuration culturelle qui emprisonne notre esprit. Notre observation nous montre des effets sans que nous puissions saisir les causes.

Inutile d'ajouter que, jusqu'au dernier quart du XX^{ème} siècle, la culture est exclusivement androcentrée. Dans *La domination masculine* étudiée à partir de la structuration de la société kabyle, nous retiendrons que – je souligne – la "**cosmologie** androcentrique [...] [survit] encore aujourd'hui dans nos structures cognitives et nos structures sociales" (12), produisant "une topologie sexuelle du corps socialisé" dans un schéma d'opposition du type *haut/bas, dessus/dessous, sec/humide, clair/obscur* et bien sûr *masculin/féminin, plein/vide* (en notant que le schéma de Bourdieu concernant la société kabyle associe le "vide" au masculin et le "plein" au féminin, mais que tous les autres systèmes d'opposition présentés dans les pages qui suivent opposent bien notre "pic" masculin au "trou" féminin). Nous les interpréterons comme *présence/absence* (concrétisée en présence/absence de pénis chez Freud), *sujet/objet* (concrétisé par les tractations matrimoniales, relevant du commerce, pour l'obtention de femmes dans les sociétés, pas seulement "primitives"). Retenons principalement (20), que "les oppositions fondamentales entre le positif et le négatif [...] s'imposent dès que le

principe masculin est posé en mesure de toute chose”, “toute l’aire culturelle européenne [participant] indiscutablement de cette tradition”.

Je préciserai ici que tout système de pensée fondé sur, non pas l’alternance ou la parité mais l’opposition à partir d’une donnée première, donnée de référence, classe automatiquement la donnée seconde comme minorée ou négativée. La donnée première, donnée de référence, est *a priori* autocentrée et arbitraire et, lorsqu’il s’agit de sociétés, génératrice de sectarisme, d’exclusion, d’exploitation ou de domination, comme le montrent les systèmes d’oppositions suivants: *croissants* versus *incroyants*, *juifs* vs. *goys*, *musulmans* vs. *infidèles*, *civilisés* vs. *barbares*, *occidentaux* vs. *tiers-monde*, *natifs pyrénéens* vs. *gabatches*, *bezious béarnais* vs. *forains*, *docteurs* (=détenteurs de la science) vs *patients* (=subissant l’autorité), *chefs (les têtes)* vs. *hommes (la troupe)*, etc. Ceci met en question, en linguistique, ce qu’on appelle la “référence”, dans le rapport entre le masculin et le féminin de la dénomination humaine.. Et il faut considérer avec la plus grande prudence tout système d’“opposition”, trop couramment utilisé en grammaire structuraliste pour la dénomination humaine.

Nous remarquerons surtout que, de cette méthode classificatoire par opposition, relevée par les ethnologues et systématisée par eux, résulte le forçage culturel de la catégorisation que l’on veut logique de l’humain sur le modèle de l’abstrait et de l’inanimé, selon les systèmes de catégorisation des peuples premiers: c’est le raisonnement primitif de **cosmologisation** générale qui part de *ciel/terre*, *haut/bas*, *supérieur/inférieur*, *pur/impur*, *masculin/féminin*, aboutissant dans certaines constructions, à travers l’opposition formulée ou non *plein/vide*, à la négativation du féminin. Si je comprends la pensée de Pierre Bourdieu, notre intériorisation de ce système de pensée constitue, selon des modalités variables, ce qu’il nomme notre “habitus”, le système de pensée à l’intérieur duquel chacune et chacun de nous évoluons, qui nous fait appréhender la réalité à travers ce filtre, ou cet écran. Déjà la caverne de Platon ouvrait la réflexion sur ce point, mais Pierre Bourdieu établit son androcentrisme.

Dans cet éclairage, les dominées – je mets le féminin là où Pierre Bourdieu a mis le masculin – adhérent à la structure de domination masculine, voient “leurs pensées et leurs perceptions [...] structurées conformément aux structures mêmes de la relation de domination qui leur est imposée [...]” (19), nous savons qu’elles en revendiquent les attributs lexicaux.

Le plus intéressant c’est que les dominants – non pas génériques mais masculins, et, ajouterai-je de plus, possesseurs de l’espace extérieur et jouissant donc de l’amplification et de l’écho de leurs discours – sont “en mesure de faire reconnaître leur manière d’être particulière comme universelle” (69).

Universelle et neutre: “La force de l’ordre masculin se voit au fait qu’il se passe de justification: la vision androcentrique s’impose comme neutre et n’a pas besoin de s’annoncer dans des discours visant à la légitimer” (15), déclaration de Pierre Bourdieu abondamment illustrée par la doctrine grammairienne structuraliste et la doctrine académique actuelle.

La Langue?

Ce qui a été fait de bon au colloque de Toulouse par toutes les intervenantes, c'est le démontage historique et géographique, en linguistique, des "structures de domination", comme travaillait à le faire en sociologie Pierre Bourdieu qui déclare que (40) "loin d'affirmer que les structures de domination sont anhistoriques, j'essaierai d'établir qu'elles sont *le produit d'un travail incessant (donc historique) de reproduction* (souligné par l'auteur) auquel contribuent des agents singuliers [...] et des institutions, familles, Église, École, État." Réalisant un "travail historique de deshistoricisation" (Bourdieu 1990), les "Nouvelles Linguistes", si l'on veut bien appeler ainsi les équipes qui ont travaillé ensemble à Toulouse, sont en train de mettre en place une épistémologie nouvelle, une étude critique des concepts élaborés jusqu'ici en linguistique du genre, avec leur avantage particulier: leur distanciation *de facto* par rapport au masculin tel qu'il se manifeste en discours.

La conceptualisation des phénomènes non pas naturels mais culturels concernant le masculin et le féminin a été sans cesse réaménagée à travers les grammaires du XVI^{ème} siècle à nos jours. J'en expose en les simplifiant les étapes dans mon *Féminin à la française* (Khaznadar 2002). Jusqu'au XV^{ème} siècle il n'y a que des grammaires du latin, avec, souvenons-nous, pour "première" déclinaison celle du féminin. Le neutre latin et la flexion vue comme triple, masculin/féminin/neutre au même titre, conceptions de l'antiquité grecque et romaine – païenne – disparaissent du paysage, les mythes antiques également. Le féminin et le masculin français se retrouvent seuls, étudiés par des lettrés formés en latin, mais immergés dans la culture chrétienne. La toute première grammaire du français est écrite par un Anglais. Il pose l'axiome: "The adjectyves forme their feminine genders out of their masculyns", le féminin "sort" du masculin. Adamique dès – dirons-nous – sa genèse grammaticale au XVI^{ème}, le genre masculin français est distingué comme "plus noble" au XVII^{ème}, (je renvoie au chapitre "La masculinité comme noblesse" (Bourdieu, 1998, 63-70) et il le reste, "il l'emporte", jusqu'à aujourd'hui. Classé comme "première dénomination" au XVIII^{ème} par les Lumières, il n'a plus besoin d'être dit "premier" au XIX^{ème}, car il est immanent: le Nom, l'Adjectif, c'est le masculin. Il génère le féminin: nous continuons toujours à "former" dans nos grammaires "son" féminin, qui dans cette optique n'est pas une donnée de la langue mais un artefact. Le XX^{ème} siècle parvient de plus à le libérer de sa contingence de "genre" puisque dans la grammaire structuraliste et la doctrine académique il est le "genre non-marqué". En tant que tel il est donc générique par essence ("Essence": "nature" d'un être, dit *Le Petit Robert*). De ce fait, englobant le féminin, il est hypéronyme, c'est-à-dire surnom: superman.

Le féminin, pourtant "genre marqué", disparaît quant à lui dans le même système structuraliste d'opposition binaire *animé/inanimé, humain/non-humain, masculin/non-masculin*. Le système binaire, c'est *oui/non, un/zéro: 1/0*. Nous

retrouvons notre rond, ou trou, opposé au pic, ou “dard” des chansons étudiantes, comme on préférera.

Nous parlions de “cosmologisation” primitive de l’humain, nous avons ici une “binarisation” assimilant l’humain à la machine informatique. Le raisonnement sait s’adapter à son temps. C’est le nouvel avatar d’un mythe multimillénaire.

Il ne faut pas se tromper de cible dans un jugement de violence qui me serait attribuée, alors que j’ai moi-même été parfois atterrée, parfois amusée par ce que je découvrais au fur et à mesure de mes investigations sur le sujet, et l’on voudra bien se reporter aux travaux qui me permettent les déclarations ci-dessus, tout comme on voudra bien relire ce que dit Pierre Bourdieu sur la violence symbolique à partir de son propre champ d’observation.

Claire Michard de son côté, dans *Le sexe en linguistique – Sémantique ou zoologie*, analyse le discours des linguistes occidentaux du XX^{ème} siècle. Je signale d’avance que je ne suis pas ses conclusions quant au refus de l’usage du féminin, mais que son travail de recherche est l’étape indispensable pour appréhender la constante restructuration historique de ce que l’on appelle le masculin générique. Pas plus Claire Michard que moi-même ne prétendons mettre en cause les avancées scientifiques effectivement réalisées par ailleurs: notre sujet est la question du genre et de la dénomination humaine et nos observations ne portent que sur cette question, question identitaire que j’ai signalée comme subjective à la base.

Il s’agit, hors Marguerite Durand, des linguistes européens du XX^{ème} siècle, intellectuels (mes masculins ne sont pas génériques) travaillant là-dessus, de toute leur science et de toute leur intelligence, la matière brute du langage, avec l’ambition d’y trouver des lois générales, et ils en trouvent: Claire Michard démonte les constructions et pointe les illogismes, signale le conditionnement culturel ou idéologique de certains. Ce que je remarque, c’est que tous s’efforcent de même, avec leur honnêteté et clairvoyance intellectuelle propre, à établir ce qu’ils pensent découvrir de la réalité non pas du langage, mais de la Langue, entité théoriquement indépendante de l’individu, qui fonctionne pour une grande part selon ses lois propres, c’est-à-dire comme les lois physiques (ou cosmographiques), des lois **naturelles**.

La question que je pose est: quelles conditions pour travailler la question subjective du genre? Ils travaillent avec les moyens dont ils disposent: un discours écrit et parlé tel qu’il existe historiquement, une structuration mentale personnelle, produit de leur culture, dont les meilleurs arrivent à s’extraire par flashes. Mais l’ensemble est un combat dans un tunnel où le masculin est certes opposé au féminin, mais possède pour beaucoup, non pas contextuellement mais intrinsèquement, la propriété de référer à des ensembles humains en effaçant l’opposition sexuelle, le féminin seul étant dans tous les cas le sexe.

Loi “naturelle” de la Langue: à partir de quel discours? Du discours accessible, qui est celui modelé par les institutions, où la référence c’est l’homme, opposé ou non à la femme, de toute façon on parle de soi, dans un contexte où le féminin est systématiquement occasionnel et individualisant: contexte historique et social. Bien évidemment le masculin est plus fréquent que le féminin et bien évidemment il est employé comme généralisant, c’est ainsi qu’il est senti par le sujet masculin. Et je retiens l’une des conclusions de Claire Michard (145): “Il est très remarquable que les formulations se répètent quasi à l’identique des années 1920 à maintenant”. Les linguistes, chacun dans son “habitus”, discutent de la “Langue” d’après l’appréhension personnelle, le “sentiment” que chacun en a à partir d’un discours historiquement marqué.

Je reprends dans l’analyse extrêmement lucide de Marguerite Durand en 1936, qui reconnaît cet état de fait et ses larges manifestations, en les objectivant comme les linguistes masculins, l’observation suivante (Michard: 62): “Les formes masculines ne sont pas, dans notre esprit, des symétriques exacts; nous nous rappelons le mot, nous pensons le mot sous sa forme masculine [...] c’est le mot lui-même [...] le féminin n’en est que la forme dérivée.” Ce que je constate dans l’observation de Marguerite Durand, c’est la description parfaite des résultats du conditionnement à l’androcentrisme institutionnel dont je détaille les étapes scolaires dans mes travaux. Marguerite Durand constate des faits, elle les pose comme des manifestations brutes, sans interrogation sur les causes possibles.

Dans le même ordre d’idées, Monique Wittig, tout aussi clairvoyante quant au discours dominant, déclare en 1985 à propos de l’anglais (Michard: 100): “La forme abstraite, le général, l’universel, c’est ce que le genre prétendu masculin signifie, car la classe des hommes s’est appropriée l’universel.” Elle objective le phénomène par deux déclarations successives: 1. le masculin est générique – 2. les hommes se sont approprié l’universel.

Inversons l’ordre: 1. les hommes s’approprient le langage – 2. et la violence symbolique (voir Bourdieu) qu’ils exercent – associée à la loi du moindre effort qui est un autre problème – force l’expression de la genericité au masculin. Violence symbolique inconsciente de la vision androcentrée. L’usage dominant généralise le masculin. On fait de cette généralisation, qui est une conséquence, relevant de l’histoire et de la sociologie, la caractéristique linguistique “naturelle” du masculin. L’analyse faite par des femmes rend plus sensible la masculinisation du langage, mais elle n’échappe pas au conditionnement (je mets au féminin:) “Lorsque les [dominées] appliquent à ce qui les domine des schèmes qui sont le produit de la domination [...] leurs perceptions sont structurées conformément aux structures mêmes de la relation de domination qui leur est imposée, leurs actes de **connaissance** sont, inévitablement, des actes de **reconnaissance** (souligné par l’auteur) [...]” (Bourdieu: 19)

Le système classificatoire des genres de Roman Jakobson est le seul retenu comme pertinent par Claire Michard en raison des nombreux travaux qu’elle a elle-même réalisés. Voici la classification dissymétrique des genres qu’il propose:

pour le masculin un sens dit principal “qui implique le trait /mâle/” (Michard: 68) et un sens dit général qui ne signale ni la présence ni l’absence de sexe, pendant que le féminin marque dans tous les cas le sexe: Ce qui pose, pour Claire Michard “une dissymétrie sémantique fondamentale entre genre masculin et genre féminin à un niveau abstrait, général, de langue”, qu’elle ordonne logiquement en déclarant notion générale la “notion superordonnée”, c’est-à-dire extérieure à la présence ou absence de sexe, c’est-à-dire encore: générique. La signification spécifique du masculin (mâle), n’est ainsi “qu’un effet second entraîné par la corrélation formelle des genres”, et l’on a le schéma:

Masculin = 1. humain – 2. mâle,
Féminin = femelle de l’humain.

C’est en effet ce que j’ai trouvé dans les dizaines de dictionnaires et de grammaires, instruments institutionnels, que j’ai étudiés: c’est en effet le schéma de la structuration mentale androcentrée, universalisant le masculin, ne retenant son caractère sexué que comme secondaire par rapport au général, mais “principal” par rapport au féminin. Je pose la question: s’agit-il vraiment d’une dissymétrie sémantique “fondamentale”? À un niveau abstrait, général? De Langue?

Si la loi linguistique c’est cela, il est évident qu’il faut se libérer, non pas du masculin, mais du féminin, de la femellité et de sa minoration. Mais l’ensemble des analyses de Claire Michard, les travaux éminemment pratiques de mes amies linguistes féministes et mes propres analyses depuis vingt ans montrent une coïncidence vraiment étonnante avec les analyses venues de l’horizon sociologique de Pierre Bourdieu.

La langue maternelle de Roman Jakobson est le russe, que je ne connais pas, mais je connais intimement le polonais, langue slave proche. Voici ce que je remarque à propos des exemples ponctuels relevés par Claire Michard, à l’appui des théorisations de Roman Jakobson sur la subordination du féminin. Le féminin manquant de *tovaritch* (66) existe en polonais, son absence en russe ne peut servir de base à une théorisation générale. *Suprug* (65), *époux*, ne peut signifier aussi le féminin inclus, ou signifier l’absence de considération du sexe si l’on tient à cette interprétation, qu’au pluriel, dans un contexte social distributeur de sens où *les époux* sont femme et homme. Enfin le russe fonctionne peut-être comme le polonais, où le nom commun de personne féminin est effectivement dérivé par suffixation du masculin, mais ce n’est absolument pas le cas du français où, sauf pour 6% des noms qui sont essentiellement des participes passés (*invité/invitée*) et une poignée infime de féminins en *-esse*, le système morphologique du genre est l’alternance de la finale et non la suffixation du seul féminin. On ne peut donc généraliser à toutes les langues, à La Langue, le raisonnement de Roman Jakobson pour lequel le féminin est subordonné parce que dérivé du masculin.

Je reprends la classification de Roman Jakobson interprétée par Claire Michard, soit le schéma:

Homme = 1. *humain* – 2. *mâle*

Femme = *femelle de l'humain*

non pas comme loi linguistique générale mais comme structuration référentielle possible, sous réserve d'un contrôle tendant à l'exhaustivité lexicale et l'analyse discursive la plus large possible, du discours androcentré russe et polonais.

Il est temps maintenant de quitter les sommets théoriques pour le langage concret.

Retour à l'observation: lexique et discours

Peut-être non pas le neutre, mais le non-marquage sexuel du nom commun de personne, c'est-à-dire l'absence de la catégorisation en genre, est-il un élément socialement appréciable de l'anglais? Que dire d'une personne qu'elle est *the chair*, c'est-à-dire *la chaire universitaire*, et non pas *the chairman*, marqué sexuellement, en alternance avec *the chairwoman*, rejeté malgré *superwoman* que l'on rencontre, c'est souhaitable. Il s'agit de l'anglais. L'anglais n'a pas d'alternance en genre sauf pour quelques noms, le pronom personnel singulier 3^{ème} personne et les possessifs.

En français et dans les langues romanes la catégorie du genre, grammatical ou pas, n'est pas près de disparaître et les titulaires de chaires universitaires ne sont pas près de dire de soi: "Je suis la chaire", *un* titulaire ne souhaitant pas forcément être *une* chaire, pas plus que sa collègue.

Un "neutre" rêvé est pourtant l'idéal de l'Académie française, qui a beaucoup peiné à éviter d'utiliser le terme, linguistiquement indéfendable, dans ses déclarations contre l'usage du féminin des noms de fonctions. La position académique actuelle et l'usage courant consistent à promouvoir l'idée que le masculin est le nom de "fonction": "Après avoir été secrétaire, elle est passée à la fonction de directeur." Avant d'aborder l'examen du masculin en discours, trois prises de conscience sont nécessaires.

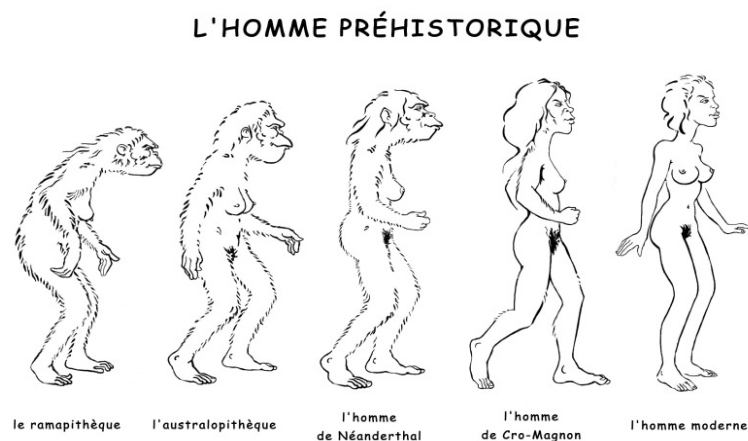
D'abord il y a lieu de prendre conscience du conditionnement par la société et l'école à la promotion du masculin. Ayant examiné plusieurs dizaines de grammaires scolaires en usage dans nos établissements d'enseignement, il m'a été possible d'établir la minoration systématique du féminin qui y est pratiquée, à l'âge des premiers apprentissages cognitifs, des premières distanciations métalinguistiques proposées à l'enfant, minoration incessamment répétée jusqu'à la fin des études. La "fonction de directrice", c'est moins glorieux, m'a dit une interlocutrice. On voudra bien se reporter à nouveau aux analyses de Bourdieu.

Ensuite, répétons que le relevé exhaustif de tous les noms communs de personnes d'un dictionnaire courant, environ 5000 noms, montre non pas un féminin français dérivé, subordonné au masculin, mais l'alternance systématique soit du déterminant, *le collègue/la collègue*, soit de la finale à partir d'un radical commun, *directeur/directrice*, sauf pour un reliquat de 10% de noms dont la plus grande partie est soit d'origine étrangère soit métaphorique (*reporter, vedette*), plus quelques vrais féminins dérivés dont deux seulement sont d'usage courant

(*maîtresse* et *hôtesse*). Mais nous avons l'impression, et un certain nombre de linguistes autant que les simples francophones, que tout féminin est "dérivé", parce que le dictionnaire français ne donne que son suffixe, le masculin seul bénéficiant d'une graphie intégrale, *acheteur/euse*, et que depuis l'école nous "formons" des féminins qui n'existeraient pas: *compositrice*, est-ce que ça se dit? (Oui, ça se dit).

Enfin, malgré les déclarations académiques, aucun dictionnaire ne se hasarde cependant à définir le mot *président* par *fonction de présidence*. Parce que le terme spécifique concret *président* ne peut être défini à travers le terme générique abstrait *fonction*. L'équation *boulangier = métier* est aussi fautive. Dans "Le Président de la République est élu pour cinq ans", ce n'est pas la fonction qui est élue. Dans "Le boulangier cuit le pain", ce n'est pas un métier qui cuit le pain, pas même si l'on dit "Un boulangier, ça cuit le pain". La question qui se pose est: quel référent, quel signifié aux signifiants *président*, *boulangier* indéterminés dans "la fonction de président", "le métier de boulangier" tant qu'il n'est pas possible de poser "président = fonction de présidence" – "boulangier = métier qui consiste à cuire du pain"? (Khaznadar 2002b)

Notre habitus, notre structuration mentale de la société, inculquée culturellement, nous conduit à ne voir qu'à travers l'image et la représentation linguistique d'un homme telle fonction, tel métier. En fait, dessinons un président. Dessinons un boulangier. Et examinons l'homme que je propose.



Edwige Khaznadar et Alf 2002 – Tous droits réservés)

"L'homme préhistorique" ci-dessus a été réalisé sur ma suggestion par le dessinateur Alf sur le modèle courant des icônes évolutives de "l'homme" qui, on le sait, représentent toujours l'être humain sous des traits masculins. "L'homme" en question attend d'être soumis à une enquête linguistique auprès de sujets francophones non linguistes afin de recueillir une information non entachée de présupposés théoriques sur le signifiant *l'homme*. J'ai commencé cette enquête de manière, pour l'instant informelle. Le dessin étant proposé sans commentaire autre que "Que penses-tu/pensez-vous de ça?", les réactions relevées jusqu'ici

dans des réunions conviviales (sur plus d'une cinquantaine de personnes) sont remarquablement uniformes: les femmes se taisent, laissant parler les hommes. Quelques-unes commentent après coup les réactions des hommes, mais sans se prononcer elles-mêmes sur le signifié. Il se trouve que je n'ai pas encore eu l'occasion d'interroger des petites filles. Les hommes s'exclament: Mais c'est une femme! dit le petit garçon – Mais un homme, ça a des couilles, dit le bon vivant – C'est une caricature! dit le misogynne – C'est le fond du problème, dit l'intellectuel, sans se compromettre. La première conclusion que j'en tire, à confirmer, c'est que, pour le francophone homme, *l'homme* est générique, à condition que ce soit un homme.

Déjà réalisée, l'enquête très nuancée de Jacqueline Lamothe et Marie-Louise Moreau est rapportée dans "Les mots masculins désignent-ils aussi des femmes? Les effets sur la langue de la culture et de la politique au Québec et en Belgique". L'enquête montre que "pour tous les termes soumis à l'interprétation, une proportion importante de réponses, variable toutefois de 8% à 90% selon les items, assimile signifiants masculins et signifiés masculins exclusivement."

Si l'on accepte l'idée que les théorisations des linguistes ne peuvent concerner que les usages du discours androcentré marqué culturellement, et non pas le fonctionnement "naturel" de la langue, et si on la combine avec la pertinence des observations de Claire Michard sur les corpus discursifs qu'elle a étudiés, on parvient à la déduction que l'utilisation systématisée d'un masculin prétendu générique conduit fatalement à un brouillage diffus mais massif de la communication, imposant à la société française une vision déformée de la réalité, instrument – ou arme – de la domination masculine sur cette société.

Concrètement, c'est-à-dire dans un texte constitué, quel est le fonctionnement sémantico-syntaxique des noms communs de personnes masculins? Un certain nombre de constatations ont été faites (Khaznadar 2002c) dans un corpus fermé qui se prêtait bien à l'étude (chronique familiale et sociale en forme de roman, texte principalement narratif, contemporain, sans militantisme linguistique féministe), elles sont corroborées par l'étude du discours lexicographique que je mène actuellement, étude qui devra être suivie de l'analyse de *homme* dans le discours scientifique.

Le relevé exhaustif de toutes les occurrences de *homme* au singulier et au pluriel du corpus retenu montre que, dans le discours narratif, ce signifiant est toujours, sans exception, et sans aucune ambiguïté, de sens spécifique: *être(s) de sexe masculin*. En cet emploi, *homme(s)* s'accommode de toutes sortes d'expansions déterminantes et qualifiantes, sans exception également: *cet homme, deux hommes, l'homme âgé, les hommes du quartier*, etc., ce qui signifie qu'avec le sens spécifique le nom commun de personne masculin singulier et pluriel entre normalement dans le langage courant avec toutes les propriétés du nom commun en général.

Plus particulièrement, l'adjonction d'un adjectif qualificatif à *homme(s)* assure le sens spécifique du signifiant – sauf peut-être en des locutions figées comme notre *homme préhistorique*, où nous avons cependant constaté, malgré le figement, que l'interprétation spécifique se maintient en fait fortement, en dépit de l'intention probable de généralité de l'expression.

Si l'on examine maintenant la 2^{ème} colonne de l'Annexe 2, on y voit qu'un sens extensif possible de *homme(s)*, en fait toujours ambigu, surtout dans *des hommes heureux et des hommes libres* (en raison de l'adjectivation), ne se rencontre que dans des énoncés de type didactique, le plus souvent sentencieux, et donc figé, ici dans la thématique de la religion, thématique fondamentalement culturelle. Un seul *homme* du texte étudié est sûrement en emploi extensif, c'est "un idéal d'homme, d'être humain s'entend", en raison de la glose immédiate. L'éventuelle interprétation extensive des autres semble un fait purement culturel, qui ne pose pas de problème pour le lecteur. Pour la lectrice, cette interprétation s'explique par le conditionnement à l'acceptation de cette extension sémantique, fait de société, et le besoin de se considérer comme incluse dans ce type de déclarations, phénomène psychologique.

D'autre part, la contrainte syntaxique interdisant un certain nombre d'expansions grammaticales montre que le masculin que l'on veut extensif a un fonctionnement limité dans le discours: *un homme, ces hommes, vingt hommes ou les hommes du pays* ne seront jamais *ou hommes ou femmes*. (Nous n'avons pas la place ici de voir comment le signifiant /lom/ est en train d'évoluer dans le sens du *homo* latin vers l'indéfini *l'on* comme en ancien français, parce que le français manque d'un véritable générique).

Enfin, les autres noms communs de personnes masculins du texte étudié sont soit des dénominations de parenté, sans équivoque, soit des masculins pluriels. Le discours explicatif donnant le cadre géographique et historique du roman présente des *marins, pêcheurs, cavaliers, intellectuels, historiens, théologiens*, etc., qui sont ethnologiquement et historiquement des hommes. Les dénominations localisantes ou d'origine sont les *Tunisiens, Maghrébins, Arabes, Français, Italiens, Serbes, Grecs, Phéniciens, Romains*, etc. La question se pose chaque fois de déterminer s'il s'agit de guerriers, d'opresseurs, d'administrateurs ou de populations. Les *Romains, Arabes, Vandales* sont des conquérants. *Leurs femmes* sont, mais seulement peut-être, dans les fourgons qui suivent. Les *Français* sont le plus souvent vus comme les colonisateurs: les *Françaises*, peut-être, suivent avec les bagages. Parce que l'usage est de parler des *Français*, pratiquement jamais des *Françaises*, notre habitus les subordonne comme *leurs femmes*.

Sauf dans la dénomination d'une population en général (comme les *Andalous* du texte étudié, dans leur exil d'Espagne vers la Tunisie), le masculin est en fait univoque: les guerriers ne sont pas des guerrières, pas d'administratrices dans les colonies. Nous effectuons chaque fois une opération mentale de cadrage, pour la population selon le contexte verbal ou écrit immédiat (*les Français* – avec ou sans *leurs femmes* – ou *60 millions de Français*), et pour les autres masculins pluriels,

selon le contexte extérieur. L'interprétation du masculin dans ce cas, nécessairement historique et sociale, est un phénomène culturel, et non pas linguistique.

Pour l'instant, reprenons la structuration de la signification du masculin/féminin humain, non pas en langue, mais dans le discours androcentré selon l'usage actuel. On peut schématiser ainsi:

- Masculin pluriel *Les Français* = “*les hommes de France*” dans quoi s'inclut ou non par interprétation nécessairement historique “*et leurs femmes*”;
- Masculin singulier “*le président*” = “*homme, ou peut-être femme, exerçant une présidence*”,

le “*peut-être femme*” se déduisant de connaissances contextuelles ou extratextuelles pas toujours énoncées par ailleurs, en tout cas marquées historiquement (voir la Constitution de la III^{ème} République comparée à la IV^{ème} et à la V^{ème}), la femme étant rejetée dans une éventualité concrétisée typographiquement dans le discours administratif par l'emploi obstiné de parenthèses: *l'assuré(e)*, soit *l'assuré*, immanence, plus “marque” féminine entre parenthèses, contingence.

En résumé, s'il est vrai que nous avons dans le discours androcentré:

- masculin singulier ou pluriel = *être(s) humain(s) masculin(s) et/ou/sans femelle(s)*,

- le tout dissymétriquement opposé à *féminin =/femelle(s)/*,

l'espèce humaine y est catégorisée comme l'espèce animale de manière effectivement zoologique:

- *le chien*, nom d'espèce animale (dont l'aspect extérieur général n'indique pas le sexe, il faut lui soulever la queue) et nom de mâle *le chien* = sa femelle);
- *l'homme* nom d'humain dont culturellement on ne prend pas le sexe en considération, et nom de mâle (*la femme* = sa femelle).

Si l'on accepte cette configuration, la femme, non-humaine ou sous-humaine, est ainsi subordonnée, appropriée et, de plus, réifiée par le discours institutionnel: l'homme qui est *un directeur* ou *un président* est un homme, la femme qui est *un directeur* ou *un président* est une fonction, selon l'Académie et l'interprétation d'un certain nombre d'hommes et de femmes. Par euphémisme, elle “remplit une fonction”. Réifiée comme l'est la femme kabyle d'après Pierre Bourdieu, où elle est objet, objet de tractations, de passations de pouvoir. Le langage français androcentré fait de nous une communauté pas très avancée mentalement vers la reconnaissance des droits égalitaires de toutes les personnes qui la constituent. Il est vrai que l'émancipation juridique totale de la femme, qui sous-tend en principe, virtuellement, le discours législatif et constitutionnel masculin, ne date que d'une quarantaine d'années, et que la diffusion du féminin pour des titres ou grades individuels, *la ministre, la Garde des Sceaux*, date de 1997 seulement. Il s'agit de savoir si nous voulons continuer à virtualiser la

femme en général dans la vie économique et politique. Le masculin n'est pas générique par nature linguistique; son emploi générique relève pour commencer du mythe cosmologisant analysé par Pierre Bourdieu. Son utilisation grammaticale éventuelle par économie linguistique est à pratiquer avec précaution et réflexion, avec la conscience des enjeux sociaux impliqués.

Pour une prise de conscience

Par les analyses du discours des grammairiens et linguistes est mise en lumière la structuration du discours et de la pensée androcentrée. Le discours est ce que fait de sa langue une société. La conviction de la généricité masculine s'appuie sur l'introduction en discours de cette même conviction: elle n'a pas de base, si ce n'est elle-même.

Les observations concrètes faites jusqu'ici permettent de dire que, fluctuant en discours, le masculin français dit générique est de ce fait en langue pour le moins boîteux. "L'homme" l'est sûrement, résultat du conflit en français entre langue et culture: la langue continue à représenter la femme par le féminin, la culture travaille à imposer le référent universel masculin. La société française n'a pas su, depuis le *homo* latin, retrouver un générique humain comme le *Mensch* allemand. Continuer à utiliser le masculin comme générique, c'est maintenir la structure mentale subordonnant la femme à l'homme.

C'est parce que *les Françaises* sont trop absentes de la scène linguistique que *les Français* occupent tout l'espace. L'incertaine double signification du masculin est générée par la rareté d'emploi du féminin. Un certain nombre de linguistes francophones spécialisées et quelques Françaises travaillent, sans états d'âmes, à équilibrer le langage. Le fonctionnement régulier réel de la langue française le permet, les directrices d'écoles continueront d'exister tant qu'il y aura des écoles, marginalisant les directeurs de cabinet ministériel féminins (ou "en jupons"), et notre *la/le, un/une* ne verra pas sa disparition demain. On consultera là-dessus avec le plus grand profit, entre autres, les travaux de Louise Larivière et ceux de l'équipe française de l'INaLF avec Marie-Jo Mathieu, pour le lexique, puis ceux de Céline Labrosse, Hélène Dumais, Thérèse Moreau pour l'énonciation, sans oublier que, dès les années 1990, le Conseil de l'Europe tout comme l'UNESCO préconisaient une politique non sexiste pour le langage, reprise enfin, après les tentatives pionnières du ministère d'Yvette Roudy en 1984-86, mais seulement pour le lexique, par plusieurs textes réglementaires du gouvernement Jospin, en vigueur actuellement en France.

L'introduction dans l'usage de dénominations professionnelles au féminin est un premier stade: c'est la reconnaissance individuelle d'une femme au travail. Le deuxième stade, pour sortir de l'androcentrisme social, est celui de la formulation équilibrée des textes généralisants, des textes institutionnels, la Constitution française pour commencer: elle concerne les citoyennes au même titre que les citoyens.

Nous l'avons vu au début, le masculin dit générique reste profondément implanté. Nous n'étudierons pas ici le caractère strictement grammatical ni ne discuterons de l'opportunité des masculins d'accord qui autorisent par exemple: "Les étudiantes et étudiants présents". La loi d'économie commande de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Mais il y a lieu de souligner la psychose de rejet du dédoublement masculin/féminin ou féminin/masculin du type *le citoyen, la citoyenne, ou les électrices et électeurs*, inculquée par une tradition scolaire qui pourchasse la "répétition", en une traque opportunément au service de l'exclusion du féminin, sous prétexte d'élégance et de concision. La concision n'implique pas l'imprécision et le brouillage de la communication.

Il reste à faire, bien sûr, une étude objective, libérée de l'optique androcentrique autant que d'un possible complexe de "féminitude", sur l'éventuelle valeur extensive de noms communs masculins pluriels dûment désambiguïsés, sur ce qui fait que *les habitants* du village sont forcément et des femmes et des hommes, que *les humains* sont des deux sexes, que *les époux* dans les législations actuelles sont une femme et un homme, se demander quels sont les masculins qui possèdent réellement une propriété extensive, pourquoi, et s'ils sont nombreux. Quoi qu'il en soit, l'application de règles simples d'énonciation, comme celles qui sont proposées par les guides pour un langage non-sexiste qui existent, plus une large utilisation des dénominations féminines par dédoublements sans effarouchements, dégageront le discours de sa gangue masculinisée.

Nous avons, comme le fait Pierre Bourdieu en sociologie, à déranger ce qui est rangé et réarrangé par la tradition grammaticale et linguistique masculine, à soulever une montagne: la montagne d'un conditionnement multimillénaire dont les Nouvelles Linguistes sont en train de démonter les rouages, travail de linguistique, tout en donnant les méthodes pour l'équilibrage du discours masculinisé, ou sa désexisation réelle quand elle est souhaitable, travail de grammaire. Plutôt que de mathématiser l'humanité selon une nouvelle version du "Zéro et l'infini" – on sait que l'infinitude, l'immanence sont des attributs divins – la recherche linguistique sur la dénomination humaine doit pouvoir s'ouvrir à des perspectives plus humanistes.

Allons jusqu'au bout: il faut se résigner à quitter l'éther de l'universalité en flirt avec le neutre, négation de l'humain, quitter l'éther de l'immanence du masculin, Nom par excellence – le Verbe – qui n'empêche pourtant pas sa transcendance le plaçant au-dessus de la catégorie du "genre": du féminin.

Je ne soupçonne pas les grammairiens et linguistes, prisonniers de leurs habitus, de vouloir consciemment hausser ainsi le masculin, mais... un homme, c'est un homme, Dieu merci.

Système morphologique de l'alternance en genre des noms communs de personnes français

Corpus travaillé: les 5000 noms communs de personnes du *Petit Robert* (Kh. 1991)

Trois groupes d'importance semblable

Bivalents en -e: 29% (plus de 1300 noms)

- *invariables en genre*, à déterminant alternant (la ou le, une ou un, bivalences non-enregistrées peu nombreuses)
- *Finales*: -iste, -aire, -logue, -graphe, -mane, -phile, autres consonnes + *e*.
- *Quelques noms radicaux*: garde, collègue, vandale, concierge, môme, jeune, avare, athlète
- *Bivalents sans -e*: proprio (abréviations familières), porte-bannière (composition), junior (étranger)

Divergents oraux: 27,4%

- à *consonne finale* sonore au féminin, muette au masculin (*: groupes où les alternances non-enregistrées sont nombreuses)
- *principales séries suffixées alternantes*: -ier/ière (412)*, -ant/ante (159), -ien/ienne (140), -ard/arde (95), -in/ine (78)*, -eux/euse (77), -on/onne (72)*, -ent/ente (37)
- *autres suffixes et finales*, sans redoublement écrit de la consonne, ex.: marchand/e, souverain/e, artisan/e (une exception: paysan/ne), candidat/e, préfet/e, bourgeois/e
- *exceptions à redoublement*: les diminutifs en -et/ette et -ot/otte + cadet/te, muet/te, sot/te.
- *exceptions entièrement divergentes* à rattacher au groupe suivant: 12 noms sur le modèle de jumeau/jumelle.

Vrais divergents: 27,6%

- à *suffixes alternants* différents selon le genre (*: groupe où les alternances non-enregistrées sont nombreuses)
- *Suffixe -eur/euse* (906)*: baigneur/baigneuse, dîneur/dîneuse, skieur/skieuse (radical verbal)
- *Suffixe -teur/trice* (314): orateur/oratrice, inventeur/inventrice, tuteur/tutrice
- *Suffixe -if/ive* (14): sportif/sportive, captif/captive + veuf/veuve, serf/serve

Un groupe restreint

Bivalents oraux: 6%

- dont 4/5 à *finale vocalique*: participes passés nominalisés en -é/ée (152): assuré/e, envoyé/e, salarié/e et en -i/ie, -u/ue (45): apprenti/e, inconnu/e...
- 1/5 à *finale consonantique*: provincial/e, intellectuel/le, supérieur/e

Noms communs de personnes hors du système général: 10%

- *masculins radicaux, féminins suffixés en -esse* (40), + type pêcheur/pêcheresse (7), tsar/tsarine (4)
- *couples* (63): identité de base (homme/femme), parenté (sœur/frère), autres (roi/reine), etc.
- *emprunts étrangers à genre unique* (220): nymphe, satrape, houri, dandy, cendrillon, hercule, etc.
- *titres civils et religieux* (50): évêque, mufti, altesse, majesté, sire, etc.
- *noms sexuellement particularisés* (23): primipare, baryton, etc.
- *bivalents sémantiques à genre unique* (112): personne, vedette, témoin, sosie, etc. *mais*: andouille, vermine, poire, monstre, cornichon, etc.
- *reliquat monovalent à genre unique* (160): brute, peste, rosse, barbon, dadais, fayot, pignouf, etc. *et*: preux, surhomme, troubadour, mari (4).

Annexe 2: **Le signifiant homme**

Relevé exhaustif dans *Les jardins du Nord* de Souad Guellouz (éd. Salammbô) (Kh. 2002c)

- p.15 une dizaine d'hommes
20- les hommes détournaient la tête
21- les hommes qui la portaient
22- un idéal d'homme, d'être humain, s'entend
27- les jeunes hommes
29- les hommes se taisaient
34- pour les femmes et pour les hommes
42- (les soldats allemands) ils ressemblaient aux hommes de Métline
58- ces deux hommes
71- les hommes âgés
79- ? ces pauvres Andalous...qu'espéraient-ils...le bonheur...comme tous les hommes (à propos de religion: les musulmans andalous expulsés)
112- les hommes ! les hommes ! Et d'abord ce qu'ils font, les hommes, moi, je ne veux pas le faire ! (la guerre, dit Sofia)
107- ? ? ils avaient une religion et des traditions qui...feraient d'eux des hommes heureux et des hommes libres (non noté quel référent pour *ils*)
133- les hommes étaient des fonctionnaires, comme le facteur
142- entre les deux hommes
144- ? ? au nom de quoi le faisait-elle, si ce n'était celui de la solidarité entre les hommes (extensivité donnée par *elle* ?)
153- ? la solidarité entre tous les hommes de Dieu (illustrée par l'imam envers une prostituée méritante)
155- tous les hommes du quartier
156- il fut calme devant tous ces hommes
165- ? ? je préférerais que les prêtres se marient, ils comprendraient mieux les autres hommes (l'humanité ? les problèmes sexuels des hommes ? les problèmes sexuels des hommes et des femmes ?)
175- des hommes pénètrent jusque dans ma cuisine
180- les hommes allaient glaner les épis, les femmes se louaient
180- ? ? tous les hommes sont égaux, pontifia le petit Mostary (à propos du prétendant de Sofia)
183- un héritage qu'elle devait défendre contre le monde des forts...les hommes peut-être, parce qu'elle était une femme
189- ? la souffrance est un cadeau de Dieu fait aux hommes (dit le jeune Mostary, malade: extensivité donnée par l'opposition Dieu<->les hommes ?)
207- ? ? tout se reproduit, les hommes, les bêtes (dit un homme stérile)
214- les hommes devaient dormir dans une pièce
220- quelques uns furent des érudits, d'éminents théologiens, des hommes raffinés (la lignée paternelle de la mère)

Phrase finale:

Et Sofia connut un moment de plénitude. Du fond de son cœur monta une éternelle reconnaissance vers Celui qui l'avait permis, vers le Dieu de tous les hommes.

Annexe 3: Récapitulation des systèmes oppositionnels androcentriques

“Cosmologisation” de l’humain

<i>Ciel</i>	<i>Terre</i>
<i>Haut</i>	Bas
<i>Dessus</i>	Dessous
<i>Montagne</i>	Caverne
<i>Plein</i>	Vide
<i>Présence</i>	Absence
<i>Etc.</i>	Etc.
<i>Homme</i>	Femme

“Binarisation” de l’humain

Animé	Non-animé
Humain	Non-humain
Masculin	Non-masculin

Fabienne H. Baider

Université de Chypre

Métaphores animales ou l'imparité dans l'insulte¹

Introduction

Le mot femelle fait lever chez lui (l'homme) une sarabande d'images [...] Monstrueuse et gavée la reine des termites règne sur les mâles asservis; la mante religieuse, l'araignée repues d'amour broient leur partenaire et le dévorent; la chienne en rut court les ruelles [...] la guenon s'exhibe impunément et se dérobe avec une hypocrite coquetterie, l'homme projette dans la femme toutes les femelles à la fois. (Simone de Beauvoir 1994 [1949]: 35-36)

Dans cette citation, Beauvoir pose trois éléments associés à la perception du mot *femelle* et à la foule de métaphores animales qu'évoquerait l'être féminin:

- le premier est que le mot *femelle* évoque le mot *femme*, réduisant de fait cet être humain à un animal (*l'homme projette dans la femme toutes les femelles*);
- le deuxième est que cette perception est éminemment sexuelle (*repues d'amour, en rut, s'exhibe, coquetterie*);
- le troisième est que cette métaphorisation révèle une certaine angoisse, motivée semblerait-il par la peur du pouvoir que pourrait exercer cette femelle: *monstrueuse, règne, asservis, broient, dévorent, impunément, hypocrite*.

Les recherches de Caitlin Hines (1996 et 1999) consacrées aux métaphores animales employées pour s'adresser à ou parler d'une femme corroborent cette affirmation en ce qui concerne la langue anglaise. En effet, Hines, qui se situe dans un cadre théorique cognitiviste défini par les travaux de Lakoff et Johnson (1980), a travaillé à partir d'expressions employées quotidiennement pour parler à ou de la femme désirée, ainsi les mots *chick* (poulette) et *pussy-cat* (chatte). Elle a établi, à partir d'une étude rigoureuse qu'une des métaphores sous-jacentes à celles-ci était celle d'un petit animal immature ou un animal à domestiquer². Nous retrouvons ici le recoupement des trois caractéristiques des tropes déterminées par Beauvoir: nommer la femme désirée signifie la réduire à un animal, plus précisément à une espèce domestiquée, peut-être pour se prémunir de l'angoisse face à cet être femelle. Cependant les travaux de Hines soulèvent les questions suivantes:

¹ Ces deux points ont été présentés à partir de données sur l'italien et le français lors de la conférence IGALA2 (*International Conference on Language and Gender*) tenue du 12 au 14 avril 2002 à l'Université de Lancaster.

² Son travail prend en compte aussi la composante phonétique et morphologique, mais nous nous limitons à la composante sémantique ici.

1. Si l'existence de telles métaphores employées pour caractériser l'être féminin a été établie, d'autres comparables sont disponibles en langue et employées en discours pour faire référence aux êtres masculins. De fait, les expressions employées en langue française telles que *mon lapin* ou *nounours* sont aussi usitées pour s'adresser à un homme désiré. Le procédé de métaphorisation en petit animal pour l'être aimé ne serait donc pas **discriminatoire** *per se* mais ferait partie du système qu'est la langue.

2. En ce qui concerne la langue française, des termes employés pour parler de la femme ont été identifiés pour désigner un autre groupe. Je fais référence aux travaux de Guiraud (1978) qui a établi un recoupement entre les termes employés dans le milieu pour désigner la police et la prostituée³. Serait-ce donc un phénomène plus général de dénigrement et non un procédé sexiste?

3. Les points 1 et 2 indiquent-ils qu'*a priori* le système identifié par Hines pour la langue anglaise ne sont pas valables pour la langue française?

Le présent article propose de répondre à ces interrogations, à partir d'un corpus établi à cet effet. Lors de l'établissement de ce corpus ont aussi été inclus les tropes employés pour s'adresser à un être masculin afin de se pourvoir d'éléments de comparaison et de conclure effectivement à une dissymétrie langagière et donc à une attitude discriminatoire, si tel est le cas.

La métaphore: une manière de penser

Cette étude s'inscrit dans une approche sociolinguistique selon laquelle les phénomènes linguistiques, tels que la métaphore, sont considérés non seulement centraux à la pensée et au langage humains, mais comme ayant un impact sur la compréhension de la réalité et ayant le potentiel de propager certaines idéologies: *practices and attitudes fuel each other* (Fairlough 1992: 51-52).

La métaphore est en effet centrale au processus de la perception de notre environnement, conditionnant ainsi notre relation à celui-ci puisque:

- comprendre des métaphores exigent des connaissances linguistiques et extra-linguistiques, ces dernières impliquant un *ancrage idéologique* manifeste de ces tropes;
- créer une métaphore c'est établir la relation quasi-synonymique entre l'entité du domaine source et celle du domaine cible aboutissant ainsi à la *réduction* de l'entité comparée à quelques traits distinctifs de l'entité comparante;

³ Des termes identiques ont été identifiés pour désigner la femme, la prostituée et l'homosexuel en italien selon les données trouvées dans Boggione (2000). De même, dans la langue française, le terme *gouine* qui désigne actuellement de manière injurieuse les femmes homosexuelles, signifiait dans le *GL* 1930 "femme de mauvaise vie", et aurait pour origine le mot *gouje* d'origine provençal qui faisait référence à "une servante (de ferme)", puis au sens générique "femme, fille" (*GL* et *PR*). Il y aurait donc aussi chevauchement des champs lexicologiques de *femme*, *prostituée* et *lesbienne*.

- l'impact de telles métaphores dans le discours social est telle que dominer la création de métaphore équivaudrait à pouvoir *manipuler* notre manière de penser notre réalité.

En effet, selon le principe de la *métaphore* (Hintakka and Hintakka 1983; Corbin 1987), une entité (ici *femme*) est expliquée, comprise, qualifiée en établissant un lien avec une autre entité (ici *femelle*), le deuxième élément étant généralement plus facile d'accès ou plus aisément identifiable. Le lien entre les deux domaines passe soit par la sélection de traits stéréotypiques communs (on se focalise sur le signifiant): un *vagabond* (*GL*⁴) devient un *escargot* puisque le trait distinctif de "vagabond" est de se déplacer avec sa "maison"; soit par l'identification d'une même fonction sociale (on se focalise sur le signifié): un *usurier* (*GL*) est identifié à un *vautour* puisque tous deux profitent du malheur des autres.

Un élément à souligner est que ces métaphores sont lexicalisées, c'est une métaphore *in absentia* (Kerbrat-Orecchioni 1977: 154-155): c'est-à-dire que ne sont mentionnées que certaines caractéristiques de l'entité comparante assez saillantes pour déclencher la compréhension de l'entité comparée. Ainsi si une femme est qualifiée de *girafe*, on suppose qu'elle est très grande, maigre et qu'elle a un long cou et non pas qu'elle a des yeux ou des oreilles typiquement de girafe puisque la hauteur et la longueur du cou sont les caractéristiques distinctives de cet animal parmi tous les autres animaux⁵. Cependant ces métaphores sont potentiellement hermétiques car les traits saillants peuvent reposer sur des données culturelles, des choix symboliques ou des croyances idiosyncratiques à telle ou telle communauté: on appelle une fillette "*ma colombe*" de par le symbolisme attaché à cet oiseau dont la couleur blanche déclenche une association à la notion de pureté, elle-même associée à la candeur morale; cet enchaînement d'associations ne sera pas toujours vrai dans d'autres cultures, d'où la nécessité de connaissances extra-linguistiques pour comprendre ces métaphores.

Outre cette équivalence quasi-synonymique entre les deux entités et les connaissances extra-linguistiques nécessaires pour déchiffrer la métaphore *in absentia*, la troisième caractéristique est l'impact de telles métaphores en ce qui concerne la réalité sociale et le discours qui y est dominant. Étant donné que toute métaphore employée pour exprimer une entité **X** ne met en valeur que certaines parties qu'elle a en commun avec une entité **Y**, très vite les deux entités vont se confondre. Plus précisément, l'entité **X** va être réduite à ces quelques caractéristiques en commun et possiblement acquérir les autres caractéristiques de l'entité **Y** qui elles ne sont pas vraies:

⁴ *GL*: Grand Larousse; *PR*: Petit Robert

⁵ La hauteur, la maigreur et la longueur du cou sont les traits distinctifs contenus dans cette métaphore tels que définis dans le *GL*.

Étant donné que la métaphore nous invite à nous concentrer sur UN aspect d'un concept, elle nous empêche de prendre en compte d'autres aspects qui ne sont pas consistants avec cette même métaphore. (Lakoff and Johnson 1980: 10)⁶

Prenons l'exemple de *l'économie* souvent comparée à une *machine*. Cette métaphore est réalisée et donc identifiée à partir d'expressions employées dans le langage courant telles que *le moteur d'un secteur d'activité*, *les rouages économiques*, *tourner au ralenti*, etc. Une telle comparaison permet aux locuteurs de penser l'économie, phénomène abstrait, comme une machine et **uniquement** comme une machine, c'est-à-dire comme un phénomène réglé, prévisible et systématique. Cette métaphore réductrice permet de faire oublier les aspects sociaux du phénomène, faisant accepter des décisions qui touchent l'humain sans apitoyer les foules: l'économie a des *rouages* et non plus des groupes humains performant différentes fonctions; on *recycle* des employés, on ne les forme plus dans un autre domaine; etc. L'expression "*faire accepter des décisions*" a été employée car la création de métaphores n'a rien d'innocent. En ce qui concerne la réalité sociale, elles sont au contraire primordiales dans la mesure où elles créent notre perception d'un phénomène. Plus important encore, dominer la création de métaphores implique une influence certaine sur la perception du réel, et permet de manipuler la manière de **penser cette même réalité** (Bolinger 1980).

L'importance cognitive et idéologique des métaphores n'est donc plus à démontrer. Partant de ces principes, quel est l'impact social des métaphores animales étudiées par Hines?

La métaphore: une manière d'agir

La méthodologie de Lakoff et Johnson est d'observer un corpus d'expressions employées dans la langue quotidienne et de trouver quelle est la métaphore centrale (ou métaphore sous-jacente, dite conceptuelle) qui motive la création de ces expressions. Par exemple, Lakoff *et al.* ont identifié la métaphore conceptuelle LES GENS SONT DES BATIMENTS (PEOPLE ARE BUILDINGS)⁷. Cette métaphore conceptuelle pourrait être considérée comme étant à l'origine des expressions en français populaire telles que: *il est bien baraqué* (littéralement: il est fait comme un bâtiment); *il faudrait lui ravalier la façade* (il faudrait lui faire de la chirurgie esthétique). Cette métaphore est dérivée d'un concept plus général que LES GENS SONT DES OBJETS (PEOPLE ARE OBJECTS), aussi attestée dans les expressions telles que: *il est bâti comme une armoire à glace*" (il a une carrure impressionnante); *c'est un vrai boudin* (elle est grosse et mal faite), *C'est un véritable cageot* (elle est mal faite), *un beau petit lot* (elle est bien faite), etc.⁸ Considérant le domaine source (traduire le désir ressenti pour une femme) et le

⁶ "In allowing us to focus on one aspect of a concept [...] a metaphorical concept can keep us from focusing on other aspects of the concept that are inconsistent with that metaphor."

⁷ Les métaphores conceptuelles sont indiquées en majuscules dans la typographie choisie par Lakoff *et al.*

⁸ Exemples repris de Baider (2003).

domaine cible (les animaux), l'aspect sur lequel se concentre la métaphore conceptuelle de la métaphore de la femme désirée est celle d'un petit animal: FEMME DÉSIRÉE OU PETIT ANIMAL (DESIRED WOMAN AS SMALL ANIMAL). Les résultats des recherches de Hines s'articulent sur trois grands axes ⁹:

- il existe plus de termes disponibles dans la langue anglaise pour faire référence à la femme en termes sexuels;
- dans ces tropes, les femmes sont considérées comme *objet* de désir plus souvent que les hommes;
- le mépris vis-à-vis de l'être féminin se traduit par des comparaisons à des animaux qui sont chassés, possédés et/ou mangés.

Une telle métaphore conceptuelle révèle d'une part que la préoccupation majeure de l'homme dans sa relation à l'être féminin est en rapport à la sexualité à l'exclusion de tous les autres attributs de la femme; d'autre part, que cet être féminin, réduit à sa seule sexualité, ne peut être que traité de manière triviale. Elle est de fait considérée comme un objet.

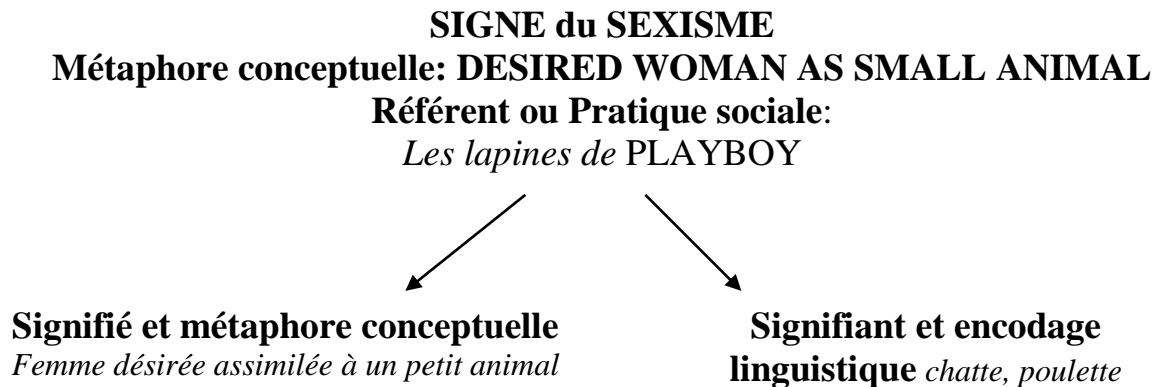
En outre, Hines comble une lacune des travaux de Lakoff, celle de révéler comment certaines pratiques sociales découlent directement de ces métaphores. En effet, l'objectif de Hines comme la plupart des travaux linguistiques féministes, ne se limite pas à répertorier les différences dans la langue. Son travail veut exposer et comprendre les mécanismes de l'hégémonie masculine, cela dans le but de faciliter l'accès de la langue du pouvoir aux groupes marginalisés (Harvey & Shalom 1999: 6). Alors que, comme l'ont souligné Hendricks & Oliver (1999), Lakoff & Johnson ne dénoncent pas le pouvoir des métaphores masculinistes, si même ils les identifient, et ne remettent nullement en cause les conséquences dans les comportements sociaux de l'emploi de celles-ci. Hines non seulement décode ces tropes, mais elle dénonce les pratiques qui en découlent, pratiques qui appliquent et perpétuent les principes sexistes qui les sous-tendent.

Pour ce faire, elle établit le lien obligé des tropes non seulement entre un domaine de l'abstrait ici l'émotion (le désir) et le domaine physique (le monde animal), elle a aussi identifié pour chaque trope une troisième dimension qui est

⁹ L'être féminin serait plus conceptualisé en un être fabuleux, séducteur ou une créature au pouvoir destructeur phénoménal (*mermaid* "sirène"). Cette affirmation ne semble pas vérifiée en français où l'on compte autant d'animaux fabuleux pervers masculins (*satyre*, *faune*) que féminins (*sirène*, *satyresse*):

- un *faune*: homme dont l'apparence ou le comportement érotique évoque le faune.
- une *sirène*: animal fabuleux, à tête et à torse de femme et à queue de poisson, qui passait pour attirer, par la douceur de son chant, les navigateurs sur les écueils.
- un *centaure*: être fabuleux, infatigable qui fait corps avec sa monture.
- un *satyre*: homme lubrique, obscène*, qui entreprend brutalement les femmes; pervers, voyeur ou exhibitionniste.
- une *satyresse*: satyre femelle (littéraire, rare).
- un *sphynx*: monstre fabuleux, personne ou entité énigmatique figée dans une attitude mystérieuse.

celle de la concrétisation en quelque sorte du phénomène langagier. Ainsi le trope de la femme désirée, qui serait celui du petit animal pourchassé, aboutit à l'habitude d'habiller les femmes travaillant dans les clubs de *Playboy*, haut lieu de l'hégémonie masculine, en petits lapins. J'ai résumé les résultats de ces travaux en employant le triangle sémiotique bien connu du signe linguistique (référent, signifiant et signifié), que j'ai baptisé le *signe du sexisme*.



En résumé, les travaux de Hines confirment qu'une métaphore n'est pas seulement une manière de parler et une manière de penser, c'est aussi une façon d'agir.

Qu'en est-il du français?

Il serait étonnant que la langue française ne connaisse pas la dissymétrie langagière établie par les travaux de Hines en langue anglaise. En effet, des recherches antérieures sur la péjoration sémantique (Guiraud 1978, Yaguello 1978, Michard 2002) indiquent qu'une idéologie sexiste est à l'œuvre dans la culture à laquelle appartient le français. Les dissymétries connues incluent, mais ne se limitent pas à:

- la dissymétrie lexicale consistant en la péjoration sémantique et sexuelle de termes identifiant l'être féminin: *maîtresse* vs. *maître*, *coureur* vs. *coureuse*, *entraîneur* vs. *entraîneuse*;
- le sens différentiel résultant de la sexualisation du sens de certains adjectifs en collocation avec le mot femme: une femme facile, une femme légère, une femme galante, une femme publique vs. un homme facile, un homme léger, un homme galant, un homme public. Toutes ces expressions font référence au comportement sexuel de la femme, mais au comportement intellectuel ou mondain de l'homme¹⁰.

Afin de savoir si en langue française un même phénomène peut être identifié en ce qui concerne les métaphores animales, un corpus a été constitué en deux temps: le relevé a été manuel et a rassemblé toutes les tropes animales trouvées dans le dictionnaire électronique *Le Petit Robert* 2000; ont été identifiées celles

¹⁰ Voir Baider (2003), *Hommes galants, femmes faciles*, ouvrage consacré à ce type de collocations.

qui étaient sexuelles et ont été classées selon qu'elles s'appliquaient à l'homme ou à la femme. Ce corpus est donc plus général que celui de Hines car les objectifs de ce corpus étaient les suivants:

- compléter les données obtenues à partir des sources existantes telles que le corpus de Guiraud (1978) et de Yaguello (1978);
- ne pas considérer les expressions comparatives telles que *crier comme un putois*; *dormir comme une marmotte* ou *un loir*, *aller à pas de tortue*; nous nous sommes limitée aux métaphores *in absentia*¹¹;
- ne pas différencier entre les métaphores animales sans affect particulier et les métaphores animales exprimant la sexualité, afin de voir dans la masse des expressions recensées la proportion des métaphores sexuelle; ce corpus sert donc de norme;
- ne pas faire de sélection entre termes d'affection, d'amitié, d'insultes comme l'avait fait Hines afin de pouvoir aussi évaluer le poids des expressions sexuelles;
- établir une véritable dissymétrie entre expressions employées pour faire référence à un être masculin et celles pour un être féminin;
- établir des domaines privilégiées de métaphores: le domaine des oiseaux par exemple semble très productif pour tous les êtres humains et pas seulement pour les femmes;

Les limites de ce corpus sont évidentes.

- Travailler à partir d'un corpus lexicographique c'est se cantonner à un certain langage écrit (notion de norme très influente); nous ne retrouverons donc pas les insultes contemporaines telles que *tête de nœud*, ou *face de thon*.
- La nature du corpus est littéraire et consacré par la classe de la société qui a écrit celui-ci; s'ajoutent aussi les parti pris qui forment et déforment la nomenclature de tout document lexicographique: certains emplois seront attestés, d'autres non.
- Un tel corpus ne permet pas de définir quelles métaphores sont employées dans quelles circonstances et ce corpus ne permet donc pas d'études à caractère anthropologique.

¹¹ Des recherches ultérieures devront prendre en compte un système plus général de glissement de sens récurrent dans d'autres expressions métaphoriques. Ainsi des groupes de termes dérivent d'une métaphore animale, renforçant le concept sous-jacent. Par exemple, en italien, les femmes sont aussi associées aux volatiles; de ce fait, un ensemble d'expressions découle de cette métaphore conceptuelle: une *ornitologa* "ornithologue femme" devient une "femme experte en hommes"; une *uccellatrice* n'est plus "une femme qui agit sur l'oiseau" mais est une femme qui séduit; un *falconiere* "fauconnier" est un grand séducteur; une *passera* "moineau, passereau femelle" est assimilée au sexe féminin (équivalent du français *la chatte*); le *cacciapassere* (chasseur de moineau) traduit le concept de "séducteur" et *beccare* (piquer, becqueter) est équivalent à "faire des avances sexuelles".

Cependant, le fait que nombre des expressions identifiées appartiennent à l'argot dite langue virile (Guiraud 1978), nous pouvons avancer que ce seront plutôt des hommes qui les emploieront.

Au cours de l'élaboration de ce corpus qui a été testé par des locuteurs francophones, trois niveaux d'emploi ont été établis. Tout d'abord, la plupart des termes rassemblés sont marqués *familier*, *populaire*, *vulgaire* ou *argotique* et l'insulte y joue un rôle prédominant, conclusion prévisible puisque l'on compare un être humain à un animal, classe inférieure dans la grande chaîne zoologique. Ce niveau de langue restreint la connaissance de certains tropes et l'emploi de ceux-ci. Ainsi, nombre de locuteurs natifs ne connaîtront pas certains de ces usages, ce qui était déjà vrai pour des termes tels que *guenon* cité par Guiraud comme synonyme de "prostituée" (1978). À ce niveau de langue s'ajoute une connaissance passive et active de telle ou telle expression: si la plupart des Français connaîtront l'usage de *truie* comme insulte pour une femme, peu diront l'employer; des termes d'insulte tels que *vache* ou *chouette*, et aussi injurieux que *carne*, sont plus facilement reconnus comme faisant partie du vocabulaire employé¹². Les données ont été résumées dans les annexes I et II.

Résultats

Généralités

Parmi l'ensemble des métaphores répertoriées, certains groupes d'animaux constituent une source riche de termes métaphoriques. Ces groupes semblent varier en temps et en espace.

Le groupe des animaux aquatiques était à l'origine au siècle précédent de métaphores telles que *limande* (femme ou prostituée), *pieuvre* (femme étouffant de ses exigences son amant), *moule* (sexe de la femme) ou *morue* (femme ou jeune fille; prostituée); ce domaine reste la source de métaphores plus modernes pour désigner des femmes: le mot *grenouille* est la désignation générique des être féminins; les mots *langouste*, *langoustine* et *crevette* désignent la "partenaire". Ce domaine était aussi extrêmement productif dans le milieu de la pègre pour désigner le souteneur qui devient *un maquereau*, *un poisson*, *un barbeau*, *un brochet*, *un hareng*¹³ ou *un barbillon*, mais ces métaphores sont marquées vieilles dans le dictionnaire. En outre, une évolution dans l'espace est à prendre en compte; le mot *minou* (variation de *minet*, "petit chat") évoque des nuages de poussière en langue familière dans certaines régions, mais il est compris comme

¹² Ces termes sont aussi le plus souvent accompagnés d'un adjectif, *vieille* ou *grosse*, que ce soit dans l'usage écrit ou dans l'usage oral, ainsi *grosse vache*, *vieille chouette*. L'adjectif *vieille* est l'adjectif le plus couramment employé en matière d'insulte, en particulier vis-à-vis d'une femme. Il serait aussi intéressant de trouver quelles seraient les raisons de désaffection pour tel ou tel mot, raisons qui peuvent inclure des traits phonétiques, mais cela devra faire l'objet de recherches ultérieures.

¹³ *Hareng* est aussi employé pour désigner les gendarmes (par jeu de mots).

“sexe de la femme” dans d’autres; de même, ces métaphores ne seront pas forcément comprises par des Québécois pour lesquels, par exemple, le mot *cochon* serait plus insultant que le mot *salope*¹⁴.

Le dernier exemple, *salope* – dérivé de *sale huppe/hoppe* et désignant un oiseau réputé pour sa saleté –, appartient à l’origine au domaine des volatiles et c’est, de tradition, le domaine de la métaphore pour l’être humain; ainsi, les expressions employées avec le terme générique *oiseau* pour signifier “être humain” (*quel drôle d’oiseau*, “quel drôle de bonhomme”), les termes *bécasse*, *dinde*, *dindon*, et *pigeon* pour signifier “une personne imbécile” et les termes *poussin* et *moineau* employés pour faire référence à des enfants, en témoignent. Ce domaine reste particulièrement productif dans le domaine de la sexualité – *le petit oiseau* est bien l’expression enfantine pour désigner le pénis – et il est à l’origine de métaphores exprimant les émotions les plus diverses vis-à-vis de la femme, comme le mépris (*grue*, *poule*, *poulette*, *cocotte*, “femme; prostituée”, *oie blanche*, “jeune fille très innocente sexuellement, niaise”) ou l’affection (*colombe*, *tourterelle*, *caille*, *chouette*, *canari*); la virilité est exprimé par la métaphore masculine *coq*¹⁵.

D’un point de vue quantitatif, les noms faisant référence aux hommes sont moins nombreux; ce résultat vérifie les travaux récents de Koller (2002) portant sur le discours du monde des affaires: les femmes y sont deux fois plus susceptibles d’être comparées à des animaux et en l’occurrence à des animaux sauvages et donc féroces.

D’un point de vue qualitatif, le système apparaît symétrique ainsi les couples *truie/porc* et *cochon/cochon* pour lesquels les représentants des deux sexes sont “dépravés”.

<i>truie</i>	Femme très sale ou débauchée; prostituée.
<i>porc</i>	Homme sale, débauché ou grossier.
<i>cochon</i>	Femme repoussante de par son physique ou dépravée.
<i>cochon</i>	Homme repoussant de par son physique ou dépravé.

Pourtant, l’adverbe intensif “très” inclus dans la définition de *truie* est symbolique de la péjoration lors des référents féminins. Cette disqualification du féminin est aussi vraie pour des métaphores non sexuelles ainsi le couple *chouette/hibou* dans lequel l’élément féminin jouit à la fois d’un mauvais caractère et d’un physique repoussant alors que l’élément masculin a un caractère bizarre, sans jugement *a priori*:

<i>chouette</i>	Une vieille chouette: vieille femme laide, acariâtre. Femme (<i>argot</i>).
-----------------	--

¹⁴ Information obtenue de L. Larrivière lors de la discussion qui suivit la présentation de cette étude.

¹⁵ Les noms de volatiles sont souvent associés aux êtres humains en général et toutes les catégories d’humains semblent pouvoir être représentées par ces bipèdes, la police ne faisant pas exception: les *hirondelles* (gendarmes de potence, puis police se déplaçant à vélo selon le *GL*), les *grives* (garde ou patrouille à l’armée selon le *GL*).

hibou Homme triste et solitaire (*vieux*).

Cette différence sémantique se traduit en trois phénomènes qui distinguent les expressions employées pour les êtres masculins de celles employées pour les êtres féminins. En effet, les procédés de disqualification, de métonymie et de polysémie sont privilégiés dans les métaphores animales faisant référence à la femme et pointent tous vers la représentation de la femme réduite à un objet de désir ou de mépris.

Dissymétrie “disqualificative”

En ce qui concerne le référent masculin, la différence sensible dans la valeur accordée à ces dénominations rappelle la différence de valeur attestée entre un Don Juan mâle et un Don Juan femelle (“une putain”). L’autre différence est que l’être masculin est représenté comme dans le rôle actif, poursuivant et chassant la femme.

Pour préciser comment le sens différentiel s’instaure entre le féminin et le masculin, je donne ci-dessous les exemples des seules paires lexicales à sens sexuel trouvées dans le corpus¹⁶. Si l’on peut croire à une symétrie dans l’usage, elle n’est qu’apparente. Prenons par exemple les paires *jument/étalon*, *lapin/lapine*, *taureau/vache* et *coq/poule*. Si la fonction de reproduction est importante pour l’être féminin (*jument poulinière*, *mère lapine*), un élément de séduction rachète en quelque sorte cette fonction purement animale dans le cas de l’être masculin pour l’élever au niveau du mondain et acquérir une valeur positive (*taureau*, *étalon*, *lapin*). Au contraire dans le cas de l’être féminin, cet élément de séduction dégénère en prostitution (*vache*, *poule*).

<i>jument</i> ¹⁷	Jument poulinière: femme qui a de nombreux enfants, matrone. Femme au corps lourd, épais.
<i>étalon</i>	Homme ardent aux plaisirs de l’amour. Homme considéré sous l’angle de ses capacités sexuelles ou reproductrices.
<i>vache</i>	Femme trop grosse (<i>vieux</i>). Prostituée.
<i>taureau</i>	Se dit d’un homme fort, puissant, très viril (sic!)
<i>lapine</i>	Femme qui a de nombreux enfants.
<i>lapin</i>	Chaud lapin: homme porté sur les plaisirs sexuels. Homme actif, rusé, brave. Gaillard ¹⁸ .

¹⁶ De nombreuses paires existent sans cette valeur pour le représentant du masculin, ainsi les paires telles que *guenon/singe*, *chien/chienne*, etc.: *guenon* (femme très laide; femme de mauvaise vie) et *singe* (homme très laid); *chien* (terme d’injure: personne dure) et *chienne* (femme lubrique).

¹⁷ Hines avait cité *pouliche* comme synonyme de “prostituée”, ce terme n’a pas été répertorié dans les dictionnaires consultés (*GL* et *Petit Robert*). On peut cependant signaler que si tel est le cas, le mot masculin *poulain* qui désigne le disciple d’un gourou ou d’un entraîneur généralement sportif, n’a rien de sexuel.

¹⁸ À noter le terme vieilli *lapin ferré* (gendarme).

	Pour les personnes des deux sexes. <i>Mon petit lapin, mon lapin.</i>
<i>coq</i>	Homme qui séduit ou prétend séduire les femmes par son apparence avantageuse.
<i>poule</i>	(Le mot a vieilli et a des connotations vulgaires). Femme, fille de mœurs légères. Fille, prostituée. <i>Une poule de luxe.</i> – Femme, fille, considérée en tant que maîtresse d'un homme (avec un possessif). <i>C'est sa poule.</i> Femme, jeune fille. Poulette. <i>Une jolie petite poule.</i>

L'exception qui confirme la règle est le couple *chèvre/bouc* pour lequel c'est l'élément masculin qui est sexualisé

<i>bique</i>	Terme injurieux pour une femme: <i>vieille bique</i>
<i>bouc</i>	Homme extrêmement malpropre (rare), ou très sensuel (fam. et plaisanterie). Homme porté sur les plaisirs sexuels.

Au regard de ces couples et des autres métaphores animales et sexuelles, la dissymétrie sémantique s'exprime de la manière suivante:

- *les tropes ayant pour référent la femme et impliquant une sexualisation:*
 - représentent l'être féminin comme un objet de désir¹⁹ et dépeignent l'être féminin comme un animal totalement soumis, ainsi la *chatte*;
 - dépeignent l'être féminin comme des animaux jouissant d'un pouvoir destructeur et ayant donc une connotation négative, ainsi la *mante religieuse*, la *pieuvre*;
 - sont connotés négativement quand ils signifient un comportement sexuel libre, comportement jugé dévoyé et deviennent pour la plupart synonymes de "prostitué";
- *les tropes ayant pour référent l'homme et impliquant une sexualisation:*
 - représentent l'être masculin comme le sujet du désir, un *taureau* exprime la virilité, mais pas la promiscuité et le mot *coq* décrit "un homme vaniteux", "un macho" mais ce terme n'exprime pas le mépris; ce n'est pas son comportement, mais ses aptitudes qui sont mises en jeu; *l'étalon* bénéficie d'une aura d'admiration puisqu'il est puissant sexuellement.
 - peuvent signifier la promiscuité, mais celle-ci met le plus souvent en cause le comportement sexuel de leur partenaire ainsi le mot *cocu*, dérivation de *coucou*, oiseau dont la femelle dépose les œufs dans des nids étrangers;

¹⁹ Les travaux de Boggione (2000) et de Guiraud (1978) font référence aux expressions utilisées pour exprimer l'acte sexuel employant des expressions des domaines d'expérience typiquement masculins tels que la marine, la guerre, l'agriculture, la boulangerie, etc. De manière consistante, l'acte et les participants sont présentés de telle manière que le mâle est l'agent et la femelle le destinataire ou tout au plus un actant soumis et marginal: *on ramone la cheminée, on tire un coup, on laboure ou ensemence*, etc.

- peuvent être connotés négativement mais il existe alors un équivalent féminin (*porc/truie*) – qui peut même être inventé – ainsi *cochon/cochonne*.

Polysémie

Dans la section précédente, les définitions des noms *poule*, *lapin* et *vache* mettent en relief une autre caractéristique de ces métaphores. Ainsi le terme *lapin* est-il polysémique dans le sens où il est employé pour les personnes des deux sexes comme nom affectueux (*mon petit lapin, mon lapin*). Cependant, ce partage de sèmes, de traits définitoires peut mener à confusion: ainsi le mot *rosse* (cheval efflanqué; personne méchante) qui n'a pas de sens *a priori* sexuel a pour synonyme les termes *carne* et *vache* qui eux contiennent le sème "prostituée" dans certains discours:

rosse Mauvais cheval.
 Par métaphore: Vieille femme décrépite. Personne dont on subit les méchancetés, la sévérité, la dureté.
 Synonyme: *carne*, *chameau*, *vache*.

Quand le terme *rosse* s'adresse à une femme, il peut donc potentiellement avoir le sens de "putain". Un autre aspect inquiétant est le nombre de termes métaphoriques qui ont d'abord eu le sens de "prostituée", puis ont ensuite été amenés à signifier "femme" en général, ou "partenaire" (et vice-versa). Tel est le cas de *poule*, *morue*, *grue*, *crevette*, *limande*, *cocotte*, *sauterelle*, *souris*, *panthère* et *salope*.

poule Femme, fille de mœurs légères, prostituée.
 Femme, fille, considérée en tant que maîtresse d'un homme.
 Femme, jeune fille.

grue Femme grande et d'allure gauche.
 Prostituée.

morue Femme de mauvaises mœurs. Prostituée.
 Terme injurieux à l'égard d'une femme.

cocotte Terme d'affection familière.
 Fille, femme de mœurs légères (vieilli).

limande Femme, fille, prostituée

crevette Femme galante de luxe. *Les crevettes des Années folles* (argot et vieux).
 Moderne. Amante, maîtresse. *Tu viendras dîner avec ta crevette?*

sauterelle Femme facile; prostituée (jeu sur *sauter* au sens sexuel, vieilli).
 Fille, femme (familier et péjoratif).

souris Femme de petite vertu; femme, en tant que "rongeuse", "ravageuse" (vieux).
 Jeune femme, jeune fille. La souris (d'un homme), sa souris: sa bonne amie.

panthère Femme emportée, violente. Femme de mœurs faciles. Ma panthère: ma femme.

salope Femme de mœurs faciles (terme injurieux pour une femme).

Passer de l'emploi désignant une "espèce" (la femme facile) pour faire référence à toute la classe (la femme) revient à dire: "*toutes des salopes*"!

Métonymie

Une troisième caractéristique de ce corpus est qu'il est aussi gouverné par le principe de métonymie selon lequel des termes métaphoriques décrivant les femmes sont aussi employés pour faire référence au sexe de celle-ci. Le procédé est connu puisque l'insulte la plus usitée en français, et devenue "unisexe", est bien le mot *con*.

De fait, il semblerait que le sens d'origine des métaphores telles que *chatte/chat*, *minet/minette*, *minou*, *canard* a connu une extension de sens. Ils peuvent à la fois être employés comme termes affectueux et désigner en une même synchronie la sexe de la femme.

chat Sexe de la femme (fam., érotique).

chatte Appellatif familial et affectueux: *Oui, mon chat* (à un enfant, à une femme).

Sexe de la femme.

chagatte: Sexe de la femme (dériv. de *chat*).

minet, minette Petit chat, petite chatte ou sexe de la femme.

Termes d'affection: *Mon minet, ma petite minette*.

minou Petit chat (lang. enfantin). Terme d'affection. *Alors, mon gros minou, tu te dépêches?*

Sexe de la femme

Rappelons cependant que dans le domaine de l'insulte, la métonymie joue pour les deux sexes et les organes sexuels mâles ou femelles se retrouvent à égalité: les expressions *tête de nœud* – non répertoriée dans le *Petit Robert* 1995 mais d'usage courant dans la langue vulgaire – et *couillon*, font pendant à l'injure *con* et *conne*. Elles sont les équivalents des insultes communes en langue anglaise *prick* (pénis), *dickhead* (pénis), et *cunt* (vagina), toutes employées dans le sens de "idiot", mais la dernière étant très fortement injurieuse. Néanmoins, on peut encore noter qu'un féminin – *couillonne* – existe et que comme dans le cas du mot *conne*, il ne peut s'employer que pour les femmes; celles-ci bénéficient alors davantage d'insultes: une femme peut être *con*, *conne* et *couillonne*, mais un homme ne peut être que *con* et *couillon*²⁰.

Interprétation

²⁰ Il faut aussi préciser que *couillon* a un sens positif selon l'exemple du PR: *C'est un brave couillon* et que dans le Midi de la France, l'apostrophe *couillon* n'est pas injurieuse: *Eh! couillon! Comment vas-tu?*

Au terme de cette étude synchronique, jeter un bref regard vers le passé nous informe que ce système de péjoration est à l'œuvre tout au long de l'histoire de la langue française. L'évolution de l'adjectif *coquet/coquette* en est un exemple. L'étymologie de *coquet* remonte au nom "petit coq" et décrivait le comportement d'un homme qui courtisait plusieurs femmes, comme en témoignent les expressions *faire son petit coq* ou *se comporter comme un coq dans la basse-cour*. Au cours de l'histoire, et comme en témoignent les définitions et exemples donnés dans les différentes éditions du dictionnaire de l'*Académie française*²¹, ce terme a inclus la femme dans sa référentialité. En parallèle à cette féminisation, on constate une péjoration: plus le terme s'est restreint au référent féminin, plus le sens en était péjoratif ou bien, plus le sens était péjoratif, moins il s'est appliqué au référent masculin. De nos jours, le nom *coquette* ne s'emploie guère qu'au féminin et de manière péjorative (*faire la coquette*) et la langue anglaise ne connaît que le signifiant féminin dans un sens péjoratif (Baider 2003).

<i>coquette, coquet</i>	Qui cherche à plaire aux personnes du sexe opposé (vieilli). Se montrer coquet, empressé auprès des dames. Flirteur, fringant, galant. <i>Elle est un peu trop coquette.</i>
<i>coquette</i>	Femme qui recherche les hommages masculins, par pur esprit de conquête; femme frivole (vieilli).

Comment expliquer ces résultats? Les travaux de Hines ont suggéré une attitude discriminatoire envers la femme et nos données ne peuvent que soutenir son hypothèse. Cependant, ces expressions métaphoriques pourraient non seulement révéler la manière dont la société considère les femmes en particulier, mais de manière plus générale comment un groupe social dominant pourrait conceptualiser – et donc parler de et à – un autre groupe estimé être concurrent ou jugé inférieur. Ces métaphores pourraient être le symbole non seulement de sexisme – car la femme reste traitée comme un être de second classe – mais plus généralement symbole de rejet de tout groupe concurrent. Cette interrogation découle des travaux qui indiquent que les mêmes termes sont employés pour discriminer, mais pas sur la base du genre *per se*²².

Ainsi Guiraud (1978: 56) a-t-il affirmé dans son étude sur la langue argotique que tout mot faisant référence au cheval – et en particulier à un vieux ou à un mauvais cheval – pouvait se trouver dans le champ lexicologique de la femme ou de la prostituée, que ce soit pour décrire son apparence (*jument* ou *cheval* pour une femme grande et forte; *haridelle*, "cheval efflanqué", pour désigner une femme maigre et laide) ou pour juger ses mœurs (*canasson*, *carne* ou *charogne* pour une prostituée).

<i>canasson</i>	Cheval, prostituée.
-----------------	---------------------

²¹ Définitions qui peuvent être consultées en ligne sur le site de l'InaLF: www.inalf.fr

²² Les données sur la langue italienne ont révélé que ce même phénomène de recouvrements entre les expressions métaphoriques employées pour dénigrer les femmes et celles employées, non pour la police, mais pour se moquer des homosexuels hommes.

<i>carne</i>	Mauvaise viande, mauvais cheval, femme de mœurs faciles, insulte pour les deux sexes.
<i>charogne</i>	Viande en décomposition, mauvais cheval, vieille prostituée, insulte pour les deux sexes.

De même, Guiraud (1978: 58) note un chevauchement (!) des métaphores employées pour parler de la police en argot et il a alors conclu à un recouplement entre le champ conceptuel de la police et de l'être féminin:

Il ne saurait donc faire aucun doute qu'il existe en argot un protosémantisme qui assimile le policier à un cheval [...] Sans doute comme la prostituée, le policier est une *carne* [...] le policier est une putain avec toutes les connotations que comporte en argot l'assimilation d'un homme à une femme.

Insulter la police, groupe concurrent mais aussi redouté pour le monde de la pègre, c'est la ravalier au niveau de prostituée, l'être exploité par excellence. L'insulte la pire est bien de comparer un homme à une femme: "*T'es qu'une femme!*". Quant à la femme, puisqu'elle est un humain de seconde classe, elle devra être comparée à un animal pour être injuriée ²³.

Conclusion

Nous sommes maintenant en mesure de répondre aux questions posées dans notre introduction. Les résultats de Hines sont vérifiés en langue française dans la mesure où ces tropes représentent en langue l'être féminin comme (i) un animal petit ou immature (*poulette, chatte*); (ii) un animal à exploiter (*pouliche, vache*); (iii) un animal sauvage à chasser (*biche, tigresse*). Ces catégories reflètent les groupes identifiés par les premières recherches féministes sur les métaphores animales menées par Whalley et Antonelli (1983)²⁴. De plus, les métaphores réservées à la femme la cantonnent au rôle d'objet de désir et se focalisent sur sa sexualité. Les termes dénotant le domaine lexical du concept "prostituée" sont les plus nombreux toutes catégories confondues, résultat qui corrobore les recherches de Guiraud selon lesquelles la catégorie relevant de ce concept est le plus productif dans la langue: les femmes "légères" sont en effet des *guenons*, des *carnes*, des *truies*. Si des métaphores comparables sont employées pour caractériser les êtres masculins et féminins, une différence quantitative et qualitative a été établie. Elles sont plus nombreuses en ce qui concerne l'être féminin et la valeur qui les connote est nettement plus péjorative.

²³ Ce raisonnement peut s'appliquer à tous les groupes jugés inférieurs ou déviants de la norme. Les travaux de Boggione (2000) présentés par Baider et Gesuato (IGALA2, 2002), indiquent que des termes de dénigrement similaires sont employés pour les femmes et pour les homosexuels hommes. Ainsi *agnellino* (petit agneau), *capretto* (petit chevreau), *asino* (âne), *lepre* (femelle du lièvre) sont-ils employés comme insulte pour une femme, une fois marqués du morphème féminin: *asina* (ânesse), *capra* (chèvre).

²⁴ Ces travaux avaient regroupé les métaphores en quatre types: (1) animaux familiers (*sex-kitten*, "chatte"); (2) animaux nuisibles (*bitch*, "chienne"); (3) bétail (*cow*, "vache"); (4) animaux sauvages (*bunnies*, "lapines" et *foxes*, "renardes").

En particulier, il a été remarqué que lors de métaphores décrivant des mœurs libres, ce sont les aptitudes de l'être masculin (*chaud lapin*) qui sont mises en relief alors que dans le cas de l'être féminin c'est son (mauvais) comportement sexuel (*grue*). De plus, les phénomènes de polysémie et de métonymie caractérisent les tropes faisant référence à la femme. De manière polysémique, une partenaire peut être dénommée par un mot désignant une prostituée (*poule*); de manière métonymique, une femme aimée peut être appelée du nom de son organe sexuel (*chatte*)²⁵, les locuteurs n'ayant évidemment pas conscience de la juxtaposition de ces dénominations, comme très peu de personnes pensent au vagin lorsqu'elles emploient l'insulte *con*. L'inverse n'est pas vrai en ce qui concerne les hommes: un partenaire masculin n'est pas appelé *maquereau* ou *gigolo*²⁶ et l'homme aimé ne répond jamais au nom de *bite*, du moins dans la langue. Le discours est donc bien discriminatoire et ces exemples affirment la langue du mépris. Enfin, cette étude pose la question de trans-historicité et de la trans-culturalité de cette "identité" féminine sexiste construite en discours, étant donné les constantes attestées dans l'évolution des termes (ainsi l'exemple de *coquet*) et identifiées dans la langue anglaise, italienne et française. Si étudier les métaphores c'est comprendre comment une culture visionne une certaine réalité, ces tropes symboliseraient une vue dominante masculine et machiste dans le discours occidental et seraient la lexicalisation du sexisme dans la langue, mais aussi dans la société²⁷.

²⁵ Rappelons que la femme a été désignée par les expressions *le sexe faible*, *le beau sexe* puis *le sexe*.

²⁶ Et même dans le cas où ce serait vrai, l'effet de sens n'est pas le même: le *maquereau* met en cause la sexualité de la partenaire féminine et pas celle de l'homme; entre le *gigolo* et la femme qui l'emploie, il n'est pas sûr qui des deux sera puni du mépris affiché par le discours dominant.

²⁷ Les recherches de Samper (1997) consacrées aux proverbes employés en espagnol en Amérique latine, suggèrent que les métaphores dérivées des mots *gallina* (poule), et *gallo* (coq) obéissent aux polarités sur lesquelles sont basées les sociétés latines, notamment les dichotomies homme/femme, public/ privé, rue/maison, actif/ passif, dominance/soumission" (348).

Annexe I

Métaphores animales ayant un trait sexuel (le *Petit Robert électronique*)

1. Termes employés pour des femmes

a. Animaux de ferme

- synonyme de “prostituée”: poule (de luxe), poulette, vache, pouliche
- (mère) lapine: “femme reproductrice”
- cochonne: “femme repoussante de par son aspect ou ses mœurs”
- oie blanche: “être féminin innocent en matière de sexualité”
- canasson: “cheval, prostituée”
- carne: “mauvais cheval, vieille prostituée”,
- charogne: “mauvais cheval, vieille prostituée”
- truie: “femme répugnante, femme légère”

b. Animaux familiers

- chatte: “sexe de la femme, terme d'affection”
- chienne: “femme lubrique”

c. Oiseaux et insectes

- termes d'affection s'adressant le plus souvent à un enfant ou à une femme: canari, colombe, tourterelle, alouette, caille, chouette, perdrix
- caille (pop. et vieilli): “jeune fille, jeune femme, parfois de mœurs légères”
- caillette (vieilli ou hist.): “femme frivole et bavarde”
- synonyme de “prostituée”: grue, salope

d. Gibier et animaux sauvages

- louve: “femme débauchée, prostituée, louve du trottoir”, d'où lupanar “maison de passe”
- tigresse: “femme ou partenaire jalouse et très agressive” (vieux): femme inexorable, qui refuse les avances masculines
- lionne: “femme courageuse, maîtresse fière et jalouse”
- guenon: “femme très laide, femme de mauvaise vie, prostituée”
- souris: “femme timide, partenaire, femme”, “femme de petite vertu”
- biche: “femme entretenue, demi-mondaine” (bicherie “lupanar”)
- bique: “injure pour une femme” (*vieille bique*)
- guenon: “injure à l'adresse d'une femme. Femme de mauvaise vie”
- guenuche (vieux): “jeune guenon, femme petite et laide, femme de mauvaise vie”
- panthère: “femme emportée, violente, femme de mœurs faciles, ma panthère: ma femme”
- castor: “demi-mondaine, de moralité douteuse (dans la série castor fin, castor et demi-castor”
- termes d'affection: biche, bichette, mon lapin, gazelle

e. Animaux aquatiques

- pieuvre: “femme entretenue, femme exigeante de son amant”
- synonymes de “partenaire”: crevette (aussi terme d'affection pour un enfant), langouste, langoustine
- grenouille: nom générique pour “femme”
- limande: “prostituée”
- morue: “partenaire, femme, prostituée”

- Note: moule “sexe de la femme”

f. *Insectes*

- Mante religieuse: “mangeuse d’hommes”

2. Termes employés pour les hommes

a. *Animaux de ferme*

- coq: “macho”
- (chaud) lapin: “don Juan, mais aussi éjaculateur précoce: baiser comme un lapin”
- taureau: “homme viril”
- étalon: “homme ardent aux plaisirs de l'amour, homme considéré sous l'angle de ses capacités sexuelles ou reproductrices”
- bouc: “homme ayant une libido hors du commun, satyre”
- cochon: “homme malpropre, sale, débauché, dégoûtant, dépravé, vicieux”
- porc: “homme sale, débauché ou grossier”
- pourceau: “homme malpropre, glouton. Un pourceau: un homme qui s'adonne aux plaisirs des sens”
- Note: terme d'affection: mon lapin

b. *Insectes*

- papillon: “homme inconstant”

c. *Gibier*

- daim: “homme inconstant”

d. *Animaux sauvages*

- panthère: “homme mince et souple, attirant”

e. **Animaux aquatiques**

- synonyme de “souteneur”: poisson, maquereau, hareng, barbeau, barbillon, brochet

3. Termes faisant référence au sexe de la personne et par synecdoche à la personne elle-même

- chat, chatte, minet et minou: uniquement pour le sexe de la femme (termes d'affection)

Un domaine privilégié: les animaux aquatiques²⁸ (Robert électronique)

Générique

grenouille Femme, fille.

L'êtré masculin: le souteneur

maquereau Homme qui vit de la prostitution des femmes.
Souteneur (pop., argotique)

poisson Proxénète (argot, vieux).

hareng Gendarme (pop. et vieux).
Proxénète.

barbeau Proxénète.

barbiquet De barbeau "souteneur", var. de *barbillon*, et *biquet*.

barbillon Barbeau, souteneur (jeune, ou sans expérience).

brochet Souteneur.

L'êtré féminin: la prostituée ou la femme légère

limande Femme, fille, prostituée.

maquerelle Femme proxénète. Entremetteuse.
Juron équivalent à "putain" (*macarelle*, régional).

moule Vulgaire. Sexe de la femme.

pieuvre Femme entretenue, courtisane. C'est une vraie pieuvre, une personne (particulièrement une femme) insatiable qui ruine par ses exigences et ne lâche jamais sa proie.

morue Vulgaire. Femme de mauvaises mœurs. Prostituée. Terme injurieux à l'égard d'une femme.

crevette Femme galante de luxe. Les crevettes des Années folles (argot. et vieux).
Amante, maîtresse. *Tu viendras dîner avec ta crevette?* (moderne).

langoustine Familier et vulgaire. Maîtresse (s'emploie avec un possessif).

langouste Femme, maîtresse (familier et vulgaire).

²⁸ A noter dans les insultes nouvelles: *quelle face de thon!* "Quelle mocheté!"

Dolores Sanchez

Faculté de Traduction et d'Interprétation

Institut d'études de/sur les femmes

Université de Grenade, Espagne

osanchez@ugr.es

La question linguistique et le genre: paradoxes d'une rencontre

La recherche féministe n'est pas une discipline académique, elle est une perspective critique, un regard indiscipliné, qui affiche son ambition de traverser toutes les disciplines et sa volonté de problématiser et de transformer la façon dont elles construisent leurs modèles théoriques. Pour cela elle s'est dotée d'un certain nombre d'outils théoriques lui permettant d'aborder transversalement l'ensemble des domaines de la connaissance et de mettre en lumière les conditions et les mécanismes sociaux et culturels qui construisent les rapports sociaux de sexe. À cet égard, les liens qu'entretiennent la linguistique et la pensée féministe, telle qu'elle s'est développée avec l'émergence du concept de genre, ne peuvent se dérober à une évaluation²⁹. Cette confrontation laisse toutefois envisager un certain nombre de tensions originelles. En effet, elle se situe au coeur d'un schéma qui imprègne la tradition épistémologique occidentale et qui oppose *vérité* et *idéologie*.

Recherche féministe et linguistique

La notion de genre est aujourd'hui une catégorie abondamment utilisée par la recherche féministe. Ce concept impliquait, dans son projet initial, une dimension politique qui conjugait connaissance et action. Il devait permettre de mettre en lumière les mécanismes qui supportent l'oppression des femmes pour y mettre fin. Dans son article "Le genre: une catégorie utile d'analyse historique", publié en français en 1988, Joan Scott définissait le genre comme "une forme primaire de signifier des rapports de pouvoir" (1988). Cette définition inscrivait l'idéologie au cœur même du processus qui fonde les rapports sociaux femmes/hommes. Dans une perspective de genre, c'est-à-dire dans une perspective qui interprète la différence entre les sexes comme une différence construite, le postulat selon lequel une évidence biologique expliquerait le statut et la position sociale des unes et des autres devait donc être interprété non plus en termes

* C'est comme enseignante de traduction de l'espagnol vers le français que je suis confrontée, de façon quotidienne, aux questions concernant la représentation des femmes à travers le langage. Conçue comme une action et une pratique sociale, la traduction devient un espace de lecture, d'interprétation et de resignification. Elle est donc, aussi, le lieu de la reproduction, celui de la résistance ou de la rupture face aux représentations dominantes émanant du langage.
²⁹ Sans prétention d'exhaustivité, j'examinerai surtout les travaux de linguistique menés en France dans une perspective féministe.

d'explication, mais en termes de stratégie justificatrice légitimant les rapports sociaux inégalitaires entre les femmes et les hommes. Dans cette perspective, l'idéologie est placée au cœur même du dispositif historique et culturel qui élève au rang de catégorie naturelle une catégorie historiquement construite, celle de *femme*.

La linguistique moderne, quant à elle, s'est forgée le statut de science en calquant ses modèles théoriques sur les sciences naturelles. Le langage a été déconnecté de sa pratique sociale afin de pouvoir être étudié *en soi*. Segmenté, décomposé et ordonné en unités d'un système théorique idéal, il est devenu l'objet d'étude d'une science visant à mettre à jour les règles sous-jacentes qui régissent le système de la langue. Cette dissection méthodologique sert d'aval à la scientificité des résultats obtenus (De Beaugrande 1997). Elle élude, du même coup, la complexité des rapports entre langage, conceptualisation et monde réel. Pour être *science*, la linguistique ne s'autorise donc que l'incorporation de concepts pouvant remplir les conditions de l'objectivité, la neutralité et l'universalité dont se réclame la tradition épistémologique occidentale (Harding, 1986). Dans ces conditions, l'introduction dans la discipline d'un concept comme le genre relevait du défi.

L'examen de la rencontre entre pensée féministe et linguistique me semble toutefois légitime au regard des ambitions posées par les chercheuses qui, dans le paysage politique, social et intellectuel en pleine ébullition des années soixante-dix, affichaient les objectifs de la recherche: réécrire les savoirs traditionnels en tenant compte des rapports sociaux de sexe mais aussi déstabiliser ces savoirs de l'intérieur de chaque discipline. Il ne s'agissait pas d'ajouter aux savoirs constitués un appendice du genre qui corrigerait leur biais androcentrique. Il était nécessaire, au contraire, de démontrer et de démonter les prétentions universalistes de leurs paradigmes scientifiques. Dans l'article cité, Scott augurait que les études féministes ne se limiteraient pas à arrimer de nouvelles connaissances aux champs constitués du savoir mais qu'elles allaient également "imposer un réexamen des prémisses et des critères du travail scientifique existant". Dans son projet politique initial, la catégorie du genre, en contestant les catégories de sexe, visait donc la déconstruction du déterminisme biologique et orientait les analyses sur cela-même qui établit le processus de différenciation sexuelle comme stratégie de légitimation du pouvoir et de la domination (Scott 1988: 144).

Ces analyses ont porté leurs fruits dans de nombreux champs de la connaissance et la capacité transdisciplinaire du concept de genre n'est plus à démontrer. Mais on peut se demander si la rencontre entre la linguistique et la pensée féministe, à l'instar de ce qui a pu se passer dans d'autres domaines, a contribué à une rénovation des paradigmes dominants de la discipline et à une inclusion du concept de genre qui permette réellement d'élucider la construction des rapports sociaux de sexe à travers

le langage³⁰. Comment le genre est-il devenu un outil théorique et méthodologique de la recherche linguistique? La conception de ce qu'est le langage a-t-elle été transformée par l'intégration de ce concept? La compréhension du rôle joué par le langage dans les rapports de pouvoir qui instituent la domination des femmes s'en est-elle vue renouvelée en profondeur?

Le genre et la linguistique

Toute approche linguistique des rapports sociaux de sexe engage, de façon explicite ou non, une conception de ce qu'est le genre et de ce qu'est le langage. Ce double point de départ détermine les questions posées par la recherche et, donc, les réponses qui en émergeront.

Nicole-Claude Mathieu a identifié pour les sciences humaines trois modes principaux de concevoir le genre (1991: 227-266). Dans le premier, il y a homologie entre sexe et genre: le genre traduit le sexe, il est l'expression sociale du sexe comme donnée biologique. Cette conceptualisation suggère que le sexe est le fondement sur lequel se construisent les comportements relevant du genre. Dans le second mode, le rapport est analogique: le genre symbolise le sexe et vice-versa. Ce modèle met surtout l'accent sur l'élaboration que notre culture fait de la différence sexuelle. Le troisième mode est celui de l'hétérogénéité dans lequel sexe et genre sont deux catégories différentes et l'idée que leur relation est analogique est interprétée comme une fiction idéologique. La division binaire qui pose comme donnée que le monde est partagé en deux est alors interprétée comme un phénomène historique garantissant la domination d'un groupe sur l'autre. Pour ce mode, c'est le genre qui construit le sexe.

Pour ce qui est du langage, les conceptions dominantes sont encore fortement imprégnées de la vision traditionnelle qui maintient l'illusion d'une transparence du langage, en accord avec la conviction d'une opposition inconciliable entre *science*, conçue comme une vision objective de la réalité et *idéologie*, conçue comme une vision fragmentaire et déformée servant les intérêts d'un groupe social déterminé (White 1987). Dans son examen des conceptions linguistiques du genre grammatical et lexical entre les années vingt et soixante dix du siècle écoulé, Claire Michard aboutit à la conclusion que les approches traditionnelles et dominantes, en évacuant toute réflexion idéologique et sociologique, contribuent au "brouillage" du fonctionnement sémantique qui renvoie les femmes à un statut de femelles (Michard 2002). À partir des années soixante-dix, c'est dans le cadre des études sur le langage et la société que la sociolinguistique a pris sur elle d'intégrer le genre à la recherche linguistique. Dans leur volonté de reconnecter le langage et la société, à travers une compréhension plus sociale, interactive et pragmatique du langage, ces nouvelles approches ne se satisfont pas d'une

³⁰ Ces évaluations sont bien développées dans le monde anglophone occidental: Bergvall, Victoria L., Bing, Janet M. et Freed, Alice F. 1996; Cameron. 1997 et 1998; Wodak. 1997.

description formelle des structures langagières et soulignent la nécessité d'étudier le langage concret dans des contextes sociaux et culturels variables.

Langage et différence des sexes

L'étude de la variation linguistique entre les sexes, qui prend son essor dans les pays anglo-saxons à partir du travail de Robin Lakoff (1975), est très tôt identifiée par certaines chercheuses françaises comme un "terrain glissant et dangereux" entretenant des dérives essentialistes (Yaguello 1978: 15-90). L'étude des différences entre un langage supposé propre aux femmes et un langage supposé propre aux hommes est une "trouvaille": à vouloir observer à tout prix ce qui est défini *a priori* comme "la langue des femmes", on trouve ce qu'on cherche. Ce stratagème permet d'intégrer et de traiter la différence de genre comme une donnée qui va de soi (Aebischer 1979). La méthodologie de ces recherches, biaisée par les constructions mentales des observateurs qui assument la division binaire de sexe comme point de départ de l'analyse, marque ainsi de façon déterminante la production de résultats (Aebischer 1985). Autrement dit, si on cherche les différences, on les trouve et on les trouve parce qu'on les produit. On est ici dans le mode I identifié par Mathieu: le sexe produit inmanquablement du genre.

Bien que minoritaires, ces travaux rebondissent, pourtant, ponctuellement. Leurs conclusions, qui se caractérisent aujourd'hui par une prudence extrême, sont beaucoup plus nuancées et contredisent l'hypothèse d'un déficit langagier que les femmes auraient à combler (Armstrong, Nigel *et al.* 2001). La différence sexuelle n'y est pas explicitement traitée comme une différence irréductible mais plutôt comme le résultat de la socialisation des individus. Cependant, ils ont comme articulation centrale l'idée que les femmes parlent comme elles parlent parce qu'elles sont femmes et non pas en raison du lieu qui leur est assigné par une organisation sociale et des rapports sociaux très concrets.

Loin de produire un déplacement des paradigmes fondamentaux de la linguistique, la recherche ici s'en accommode et je dirais même qu'elle s'y plie. Tenillée par l'idée que le langage est un système autonome et indépendant des autres phénomènes sociaux, l'analyse de la différence dans les comportements linguistiques est prise comme une donnée purement linguistique. Le contexte social ou culturel ne sert que de toile de fond expliquant la différence. Sous cet angle, on perd de vue la construction dialectique du genre qui prend forme et se développe dans le contexte des relations sociales de pouvoir instituées dans et à travers le langage. Si l'on considère les variables de sexe et de genre comme de simples distinctions bipolaires, sans remettre en question cette bipolarité, on aboutit à des généralisations sur la façon de parler des femmes et des hommes qui conduisent à assigner des comportements linguistiques inhérents au sexe des unes et des autres. Si on laisse hors du champ de l'observation et de l'analyse l'ordre social, politique et discursif qui engendre les différences, les inégalités sociales et la subordination d'un groupe social à un autre, le résultat est que l'on consolide,

au lieu de le miner, le caractère prétendument naturel de la dichotomie homme/femme. Le genre, résultat du sexe, est transformé à son tour en une simple catégorie démographique qui pré-existe au comportement linguistique. De cette façon, la recherche dans ce domaine recycle et avale le mythe social, plus ou moins essentialiste, que les femmes et les hommes sont fondamentalement différents (Bing et Bergvall 1996).

Langage et représentation des femmes

La représentation des femmes à travers le langage constitue un souci premier des chercheuses féministes. Il répond à cette volonté de contrecarrer l'invisibilité historique des femmes en tant que sujets politiques, économiques et sociaux, scellée par leur absence des savoirs traditionnels. C'est donc une stratégie d'envergure politique. Mais, ces dernières années, il semble que l'on ait pris pour acquis, sans trop de questions, que cette stratégie devait reposer essentiellement sur la question de la féminisation de la langue. Un énorme travail est accompli dans ce sens qui constitue la ligne principale de réflexion et d'action de la plupart des travaux de linguistique féministe³¹. Ces travaux partent d'un double constat: d'une part la dévalorisation d'un certain nombre de termes désignant les femmes par rapport à la forme masculine désignant les hommes et, d'autre part, et surtout, l'invisibilisation des femmes dans le langage à travers la fausse valeur générique du masculin. Ces analyses s'appuient sur l'étude de la langue française pour démontrer que rien n'empêche, du point de vue du système de la langue, l'utilisation de formes féminines pour désigner les femmes et que donc la langue, en tant que système, n'est pas en soi sexiste. Le français n'a pas besoin d'être féminisé puisqu'il permet dans son système l'utilisation du féminin comme du masculin. Comme le souligne Edwige Khaznadar, le méta-langage qui parle de "féminisation" traduit la perspective androcentrique de la linguistique générale et de la grammaire traditionnelle qui posent le masculin comme le genre premier à partir duquel le féminin serait formé (2002: 215). Partant de là, ces travaux affichent clairement leur volonté d'agir sur la langue et servent de support pour réclamer une intervention des institutions qui induirait une transformation dans les usages³². Il s'agirait d'aboutir à une représentation "plus exacte" de la réalité, une représentation "plus juste" qui reflèterait la participation des femmes dans tous les domaines sociaux. La féminisation reflèterait, donc, la mixité sociale et assurerait la promotion des femmes.

Les termes mêmes dans lesquels les objectifs de la féminisation linguistique sont posés me semblent problématiques.

En premier lieu, parce que la notion "les femmes" renforce l'illusion qu'il s'agit d'un groupe naturel et homogène. Force est de constater que c'est surtout autour de la conquête par certaines femmes d'espaces sociaux liés aux formes

³¹ Houdebine-Gravaud 1998, Khaznadar 2002, Niedzwiecki 2000, Yaguello 1989.

³² Houdebine 1994 & Comité de féminisation, CNRS- INALF 1999.

structurelles du pouvoir comme la politique, les professions libérales ou l'entreprise que la question de la féminisation a été mise en avant. Les différentes propositions portant sur la féminisation des professions, titres et fonctions se sont surtout focalisées sur la représentation des femmes dans des secteurs professionnels ou institutionnels socialement prestigieux. Bien sûr, on peut penser que la féminisation de "professeure" entraîne dans son mouvement celle de "carreleuse". Pourtant, le fait que l'accent soit mis sur ces féminins qui rendent compte surtout de la capacité intellectuelle, gestionnaire ou politique des femmes, laisse dans l'ombre les aspects liés à la représentation du corps. Intelligentes les femmes? Plus personne n'oserait le mettre en doute. Mais costaudes? Les femmes sont intellectuellement les égales des hommes mais leur corps ne laisse-t-il pas encore à *désirer*? Sous la pression sociale et culturelle du féminisme, le genre se transforme et devient plus conforme à ce que certains conviennent d'appeler *les idéaux démocratiques et égalitaires de nos sociétés*. Mais le sexe, lui, ne reste-t-il pas soumis à la loi du "genre", cette loi qui prescrit une féminité, certes moins *corsetée* aujourd'hui, mais qui ficèle quand même son acceptabilité sociale? Comme l'a montré Guillaumin, c'est bien sur des traits somatiques que s'élabore la "marque" du genre. Mais cette marque ne précède pas le genre comme voudrait le faire croire l'idéologie naturaliste, elle est le résultat de rapports sociaux très concrets dans une relation d'oppression (1992: 171-194).

Les idéaux démocratiques et égalitaires sont définis par les groupes socialement dominants. Si la féminisation linguistique est prise comme ce qui doit donner sa cohérence à la catégorie "les femmes", celle-ci devient normative. Elle dilue d'autres vecteurs de la domination comme la classe sociale ou l'appartenance ethnique et nie la multiplicité des identités sociales non-hégémoniques. C'est dans le cadre d'une hétéro-socialité confirmée que "les femmes" devient une catégorie acceptable.

Issue de la contestation de la valeur générique du masculin, la féminisation du français a pour but de rendre compte de façon plus juste de la mixité sociale mais ébranle-t-elle d'emblée cette valeur du générique? La sexualisation de la langue au féminin a-t-elle entraîné une sexualisation du masculin? Il est sûrement trop tôt pour répondre à cette question. Il semblerait que dans les pays francophones, soumis à une plus longue exposition à la féminisation, la perception du masculin se modifierait et serait interprétée comme renvoyant seulement aux hommes (Lamothe 2001: 180).

Les mécanismes discursifs qui conduisent à la représentation des femmes sont complexes. Dans leurs analyses de la construction discursive de l'agentivité dans des textes de sciences sociales, Claire Michard et Claudine Ribery (1982) ont montré en détail comment les femmes sont renvoyées à l'inanimé, à l'animalité et à la passivité. Des analyses récentes montrent également que, malgré la féminisation, le traitement différentiel appliqué aux femmes dans le discours médiatique les renvoie toujours à leur statut de "femme", statut défini tautologiquement par leur *nature* féminine (Breysse. 2001).

La féminisation de la langue est, en tout cas, une stratégie qui replace le binôme masculin/féminin à l'avant de la scène. Si, effectivement, la féminisation de la langue peut entraîner “un masculin fort, non équivoque, clairement représentatif de la partie masculine de la société” (Khaznadar 2002: 215) la question devient: quel est l'intérêt du féminisme à conforter cette bi-catégorisation? La parité linguistique, conçue comme une polarisation du féminin et du masculin, n'est-elle pas une revendication contradictoire pour le féminisme dans la mesure où elle conforte l'idée d'un monde où la partition en deux sphères sexuelles est une partition qui va de soi?

La féminisation de la langue peut promouvoir une variation dans la représentation du féminin et, peut-être aussi, du masculin. La volonté des femmes de s'émanciper de l'assignation initiale³³ de genre, leur intégration progressive dans des espaces jusqu'ici réservés aux hommes et l'affirmation de nouvelles identités corrodent sans aucun doute les modèles traditionnels féminins et masculins. Mais si les représentations du féminin et du masculin peuvent évoluer, il n'en reste pas moins que leur signification s'en trouve cantonnée et cela à deux niveaux:

- dans l'équation toujours réactivée entre le féminin-femme-femelle et le masculin-homme-mâle, avec les valeurs axiologiques fondamentales que la culture patriarcale leur associe et qui ne sont pas symétriques,
- dans un schéma d'opposition et/ou complémentarité qui rend impossible leur transgression: on est l'un ou l'autre. Entre les deux, au-dessus ou à côté, pas de représentation possible, pas d'existence donc.

Nous sommes ici dans le mode II identifié par Nicole-Claude Mathieu: la féminisation renvoie à un modèle d'une vérité de l'identité sexuée des femmes.

Ce modèle emboîte le pas à ce mythe fondateur de la linguistique moderne qui, opposant le dénotatif et le connotatif, voudrait que le langage nous dise quelque chose de vrai, quelque chose de primaire et de littéral (Barthes 1970). Cette conception du langage implique une analyse qui dérobe le genre à sa construction dialectique. À partir de l'idée d'une équation spontanée entre le référent linguistique “femme” et un référent extra-linguistique non-défini sociologiquement, ce qui est soumis à l'analyse linguistique, c'est la signification socioculturelle de “femme” qui viendrait se coller à une signification objective et pré-existante au discours. Le sens premier de “femme”, dénotatif ou “zoologique”, pour reprendre un mot de Claire Michard, n'est pas soumis à examen. Le consensus à partir duquel on assume l'entité “femme” comme une simple catégorie naturelle du langage transcrivant une entité naturelle du monde réel est un processus ancré historiquement. C'est, comme dit Michel Pécheux, un pré-construit dont on a perdu la trace dans le discours et qui, d'emblée, est soustrait à l'assertion de l'énonciateur et, donc, escamote toute possibilité de négociation de la part des interlocuteurs (1990: 43). Il constitue une borne

³³ Initiale, dans le sens où certains travaux montrent que c'est au tournant du siècle des Lumières que la construction binaire du sexe et du genre succède historiquement à une représentation unisexe et multigenre (Laqueur 1992).

taxinomique sur laquelle on ne peut revenir. Ce qui peut être négocié, c'est ce qui vient après ce bornage. Les interlocuteurs pourront négocier la signification socio-subjective de ce qu'est "une femme", ils ne pourront pas négocier qu'il existe "une" ou "des femmes". L'effet d'évidence qui est produit donne toute sa force structurante à la catégorie de "femme" comme catégorie *naturelle*. Colette Guillaumin a amplement mis en évidence comment les femmes sont pensées en fonction d'une nature biologique qui leur serait spécifique et comment cette idéologie naturaliste sert de justification aux rapports sociaux en les naturalisant. La conséquence idéologique de ce mécanisme discursif est certaine et garantit sa stabilité historique. Comme dit Guillaumin, "ce n'est pas le début d'un processus, c'en est la fin, c'est une clôture" (1992: 15).

La répétition d'un mode qui renvoie toujours le genre au sexe finit par rendre performante la catégorie de sexe (Butler 1990). La prophétie selon laquelle nous serions, *avant tout*, femme (ou femmes) ne fait que s'accomplir et il n'y a pas ici vraiment de rupture.

La logique qui sous-tend les processus de naturalisation est simple. Si les choses sont culturelles elles peuvent être transformées. Par contre, si elles sont naturelles, elles sont en dehors de l'histoire. Fixes et permanentes, elles échappent à notre action (Hall 1997: 245). La naturalisation est donc une stratégie de mise en lieu sûr de l'idéologie. Une mise à l'abri pour toujours. Peut-être.

Langage, discours et construction du genre

Sortir de cette impasse semble difficile, parce que la langue, la langue française en tout cas, verrouille les possibilités en inscrivant dans les catégories du genre grammatical la seule alternance possible entre le féminin et le masculin comme seule façon possible d'indexer le réel.

Pourtant, même s'il est encore difficile aujourd'hui de faire un bilan des politiques linguistiques féministes, elles sont la preuve que les femmes peuvent altérer par leur action des choses en apparence immuables. L'hystérie qui a caractérisé en France la polémique politique et institutionnelle suscitée par la féminisation linguistique montre bien à quel point les gardiens de la langue se sont sentis menacés par l'intervention des femmes. Cette nervosité des "grammatocrates" doit bien être analysée comme réaction à l'insurrection, une tentative – vaine – de neutraliser le pouvoir déstabilisateur d'autres discours, d'éviter les fissures que, depuis des points très concrets du corps social, les pratiques sociales et discursives des femmes sont en train de provoquer. Le langage est, en ce sens, un endroit de lutte autour de la signification sociale du genre, c'est un lieu de contestation des normes et des définitions, c'est donc un lieu de résistance.

Il me semble cependant qu'un certain nombre de paradoxes, que j'ai tenté d'esquisser ici, court-circuitent le travail féministe. Le genre est un concept dense. Le prendre dans un raccourci qui désigne les seuls rapports sociaux de sexe, en éludant la prise en compte de l'appareil de production qui sert à construire ces

rapports, a pour effet de cacher les effets de pouvoir qui le sous-tendent et dont la stratégie première est d'occulter que le sexe est aussi une catégorie dotée de genre. Je citerai une dernière fois Joan Scott quand elle affirmait en 1988 que l'enjeu de la recherche féministe est de "faire éclater cette notion de fixité, de découvrir la nature du débat ou de la répression qui produisent l'apparence d'une permanence éternelle dans la représentation binaire du genre." (142).

Si, comme je le pense, et je m'inscris dans le mode III de Mathieu, le genre précède et construit le sexe, il s'agit, du point de vue linguistique, de révéler les mécanismes langagiers qui garantissent la persistance dans le temps de la construction du genre et lui donne la forme d'une donnée pré-discursive basée sur une dualité et une complémentarité des sexes. Pour pouvoir dissoudre cette stabilité trompeuse du genre et comprendre à quel point le langage est partie prenante de sa construction dialectique, il est nécessaire de faire apparaître la dimension idéologique et constructive du langage en tant qu'élément d'un acte de discours. Le discours, compris comme une pratique sociale étroitement imbriquée dans d'autres pratiques sociales, politiques et institutionnelles, peut rendre compte du rôle constitutif du langage dans la conformation des rapports sociaux et des identités sociales que ces rapports produisent. Le discours ne reflète pas la réalité, il construit, maintient et renforce des interprétations de cette réalité. Il construit des représentations de la société, des pratiques sociales, des acteurs sociaux et des relations qui s'établissent entre eux. Pour le féminisme, il s'agit de mettre en lumière comment les pratiques discursives élaborent la corrélation entre le sexe et le genre en confondant, en nous faisant confondre, "les données de nature" et "les données naturalisées des rapports sociaux"³⁴.

Pour conclure, je dirais que nous étions jusque dans les années soixante-dix "la femme". L'histoire, la sociologie, l'anthropologie revues et corrigées par la pensée féministe ont montré que "la femme" n'existait pas. Nous sommes devenues "les femmes", sujet historique, social, politique et, aussi, stratégique du féminisme, qui avait besoin d'une catégorie sociologique et politique lui permettant de forcer l'investissement de certains lieux de pouvoir (Ortiz 1995). Mais la catégorie "des femmes", pas plus que celle de "la femme", n'est une catégorie qui va de soi. Si le féminisme est une théorie critique alors il se doit de réfléchir, aussi, sur les risques totalisateurs des gestes qu'il déploie.

³⁴ Il s'agit là de la distinction herméneutique qui soutient le travail de Guillaumin. 1992.

Véronique Perry

Angliciste et linguiste (didactique des langues et genre)

Équipe Simone-SAGESSE, Université de Toulouse II

& Laboratoire LAIRDIL, Université de Toulouse III

perry@univ-tlse2.fr

Bicatégorisation et colonialisme linguistique: les enjeux du *Queer*

Le point de départ de mes travaux est la comparaison de la problématique du genre dans l'enseignement du français et de l'anglais. Je tente de voir dans quelle mesure et par quels moyens explicites ou implicites la dichotomie grammaticale masculin/féminin qui classifie tout substantif en français peut se trouver associée à une dichotomie sexuelle et contribuer à imposer une vision bicatégorisante, normative et stéréotypée des sexes¹. Je compare cette classification bipolaire et les implications symboliques de cette classification à celle de l'anglais, langue qui possède un système du genre grammatical tripolaire (masculin/féminin/neutre) permettant, en théorie², de parler de l'humain au-delà de la (bi)catégorisation par sexe (par exemple avec *one* au singulier ou *they* au pluriel).

Dans la présente communication, je propose de retracer le parcours de recherche qui m'a conduite à m'intéresser à la démarche *Queer* relativement aux possibilités de déconstruction des stéréotypes de sexe en situation d'enseignement/apprentissage.

¹ Je dis que l'opposition homme/femme, que je nomme "genre prescrit" (Perry, 2003: 24), conduit à un blocage de l'expression du genre comme intégration variable, circonstancielle (synonyme ici de "contextuelle" ou "situationnelle") et individuelle du *masculin* et du *féminin*, entendus ici comme "signes sociaux ou représentations sociales des stéréotypes de sexe" qui produisent la hiérarchisation des êtres par le genre. Je suis donc l'argumentation proposée en sociologie pour une analyse en termes de "rapports sociaux de sexe": "loin de constituer un attribut personnel à deux modalités (masculin/féminin) étroitement associé aux caractéristiques anatomiques de chacun des deux sexes (les genres, que l'on voit cités de plus en plus souvent dans les travaux francophones), le genre (résolument au singulier) renvoie à: "un système social de différenciation et de hiérarchisation qui opère une bi-catégorisation relativement arbitraire dans le continuum des caractéristiques des êtres humains" (Le Feuvre, 2001). Il s'ensuit que les notions de *masculinité* ou de *féminité* n'ont aucun sens [...] en dehors du système de rapports sociaux qui les fait advenir." (Le Feuvre, 2002: 12-13).

² Cette précision, "en théorie", pourra sembler pléonastique aux linguistes, puisque lorsqu'on parle de "langue", on ne parle que du "système linguistique" et non de l'utilisation concrète qu'en font les personnes (cette utilisation étant désignée par "parole" ou "discours" ou "pratique langagière"). Mais tout ceci dépend aussi des positionnements théoriques et des logiques rhétoriques...

Puisque, pour ma thèse, dont la discipline de rattachement devrait être la didactique des langues et cultures³, j'ai voulu que la problématique du genre soit entendue comme une analyse interlinguistique et transdisciplinaire de la bicatégorisation masculin/féminin, j'ai dû poser un cadre théorique permettant une analyse du genre dans sa fonction non seulement linguistico-symbolique mais également sociale. J'ai alors élaboré un cadre "constructiviste" par un rapprochement avec les positionnements théoriques de l'anthropo-linguiste américain Edward Sapir⁴, qui a proposé au début du 20^{ème} siècle la notion de vision/conception du monde différenciée en fonction des langues. Ses théories sont aujourd'hui reprises par de nombreuses linguistes féministes qui justifient ainsi la pertinence des actions volontaristes féministes sur les deux langues (voir par exemple Anne Pauwels, 1998 pour l'anglais; Anne-Marie Houdebine depuis 1987 et les autres recherches du présent ouvrage pour le français). Nous allons voir que cette approche "constructiviste" et le "relativisme culturel" d'Edward Sapir, qui ont été peu ou mal diffusés en France (Perry, 2003: 29), sont pourtant à la source du *Queer* et pourraient permettre une expansion des recherches sur le croisement "genre et langage" (l'axe *gender and language* étant fort développé en milieu anglophone).

Linguistique et anthropologie du genre

C'est dans une communication de 1928, lue lors d'un colloque à New York, organisé par *The Linguistic Society of America* et *The American Anthropological Association*, où il situe la linguistique comme science, qu'Edward Sapir déclare:

[Les êtres humains] ne vivent pas seulement dans le monde objectif ni dans celui de l'activité sociale dans le sens ordinaire de cette expression, mais ils sont soumis, dans une large mesure, aux exigences de la langue particulière qui est devenue le moyen d'expression de leur société. Il est tout à fait inexact de croire que – pour l'essentiel – on entre en contact avec la réalité sans le secours du langage et que celui-ci n'est qu'un instrument, d'une importance somme toute secondaire, qui nous permet de résoudre des problèmes spécifiques de communication ou de réflexion. En fait, le "monde réel" est, pour une large part, inconsciemment fondé sur les habitudes linguistiques du groupe. Il n'existe pas deux langues suffisamment similaires pour que l'on puisse les considérer comme représentant la même réalité sociale. Les mondes dans lesquels vivent les différentes sociétés sont des mondes distincts et non pas seulement le même monde sous des étiquettes différentes. [...] Si nous voyons, entendons et, plus généralement, percevons comme nous le faisons, c'est, dans une large mesure, parce que les habitudes linguistiques de notre communauté favorisent certains choix d'interprétation. [...] De ce point de vue,

³ La "didactique des langues et cultures" n'ayant pas (encore) d'autonomie disciplinaire en France, j'ai été inscrite en doctorat de sciences du langage avant d'être en doctorat d'anglais.

⁴ On a souvent amalgamé (et réduit) les propositions et conclusions de Sapir à ce qui est communément appelé "l'hypothèse Sapir-Whorf" (Benjamin Lee Whorf, grammairien, ayant été l'élève de Sapir): voir Darnell (1998) et Skoyles (1998).

nous pouvons considérer le langage comme le guide symbolique de la culture (1929 [1968]: 134-135)⁵.

Le positionnement de Sapir permet donc de s'intéresser "à la signification symbolique, dans un sens social, des différences linguistiques qui se manifestent dans toutes les grandes communautés." (1929: 135) et de se demander quelle est la signification symbolique de la présence d'un genre grammatical fondé sur une bicatégorisation systématique du monde à partir des seuls pôles "masculin" et "féminin".

It goes without saying that a Frenchman has no clear sex notion in his mind when he speaks of *un arbre* ("a masculine tree") or of *une pomme* ("a feminine apple"). [...] Now form lives longer than its own conceptual content. Both are ceaselessly changing, but, on the whole, the form tends to linger on when the spirit has flown or changed its being. Irrational form, form for form's sake – however we term this tendency to hold on to formal distinctions once they have come to be – is as natural to the life of language as is the retention of modes of conduct that have long outlived the meaning they once had. (Sapir, 1921 : 97-98)

Le genre, même associée aux /non animés/ est une marque de sexe, et ajoutons-nous, une marque de la bipartition sexuelle. La confrontation des systèmes linguistiques conduit même Sapir à dire que le genre est une forme pour la forme, une forme irrationnelle. Et c'est précisément la catégorie du genre qu'il prend en exemple pour montrer ce que sont les concepts inutiles à la cohérence du discours : "the absolutely essential concepts in speech, the concepts that must be expressed if language is to be a satisfactory means of communication" (Sapir, 1921 : 93) :

[There is a] distinction between essential or unavoidable relational concepts and the dispensable type. The former are universally expressed, the latter are but sparsely developed in some languages, elaborated with a bewildering exuberance in others. But what prevents us from throwing in these "dispensable" or "secondary" relational concepts with the large, floating group of derivational, qualifying concepts that we have already discussed? [...By] throwing a bold bridge between the two basically distinct types of concept, the concrete and the abstractly relational,

⁵ Il peut être intéressant de lire le texte en version originale anglaise, extrait de "The Status of Linguistics as a Science": "Human beings do not live in the objective world alone, nor alone in the world of social activity as ordinarily understood, but are very much at the mercy of the particular language which has become the medium of expression for their society. It is quite an illusion to imagine that one adjusts to reality essentially without the use of language and that language is merely an incidental means of solving specific problems of communication or reflection. The fact of the matter is that the 'real world' is to a large extent unconsciously built upon the language habits of the group. No two languages are ever sufficiently similar to be considered as representing the same social reality. The worlds in which different societies live are distinct worlds, not merely the same world with different labels attached [...] We see and hear and otherwise experience very largely as we do because the language habits of our community predispose certain choices of interpretation [...] We may think of language as the symbolic guide to culture" (D'abord publié dans la revue *Language*, 5, en 1929, et seulement proposé en français en 1968).

infecting the latter, as it were, with the color and grossness of the former. By a certain violence of metaphor the material concept is forced to do duty for (or intertwine itself with) the strictly relational. [...] The case is even more obvious if we take gender as our text. In the two English phrases, “The white woman that comes” and “The white men that come”, we are not reminded that gender, as well as number, may be elevated into a secondary relational concept. (Sapir, 1921 : 94-95)

Le genre est donc pour Sapir un concept (au sens de principe de classification/catégorisation des objets du langage), au même titre que le pluriel, d'ordre secondaire et dont on pourrait se débarrasser, comme on pourrait le faire des procédés de dérivations (dont sont affublés le français et le latin, par exemple). La matérialité de ce concept s'apparente même à une métaphorisation violente. Et il ajoute, avant de citer un exemple de marque du genre et du nombre en latin :

It would seem a little far-fetched to make of masculinity and femininity, crassly material, philosophically accidental concepts that they are, a means of relating quality and person, person and action, nor would it easily occur to us, if we had not studied the classics, that it was anything but absurd to inject into two such highly attenuated relational concepts as are expressed by “the” and “that” the combined notions of number and sex. (Sapir, 1921 : 95-96)

Déjà, pour Sapir, le concept de genre n'appartenait pas au domaine strictement linguistique de l'analyse de la communication : il dit bien que la “masculinité” et la “féminité” sont des attributions bêtement et grossièrement matérielles, des “accidents philosophiques” qui opèrent une relation forcée et même exagérée entre qualité, personne et action.

Genre, catégorisation et désignation

C'est pourquoi, ayant observé que les deux langues fonctionnent, par le fait d'organisations et contraintes morpho-syntaxiques différentes, sur deux projets différents pour la lutte contre les stéréotypes de sexe (par le biais d'actions volontaristes), l'obligation de féminisation en français s'opposant à la dynamique du *gender-neutral language* en anglais (Hellinger, 2001), notre démarche a alors été de réfléchir aux conséquences symboliques de la diffusion de l'une et l'autre des langues.

En effet, l'absence de paramètres autres que le masculin et le féminin (que peuvent être le “neutre” ou le “commun”) confine les locuteurs et locutrices francophones dans une vision bicatégorisée du monde. Nous disons que cette restriction linguistique a des répercussions symboliques sur les représentations sexistes des hommes et des femmes. Nous pouvons donc parler de crible linguistico-symbolique de la langue française fondé sur une vision bicatégorisée du monde et excluant tout autre dimension que l'opposition binaire masculin/féminin.

La féminisation du français ou la volonté de faire ré-émerger des formes féminines existantes mais appliquées à d'autres réalités extra-linguistiques dans le passé (“avocate” dans “avocate du seigneur”; “boulangère” comme dans

“femme du boulanger”, voir le travail d’Edwige Khaznadar, dans cet ouvrage), pourrait donc contribuer à borner le sens sur un fonctionnement oppositionnel réducteur, par l’assimilation des catégories linguistiques binaires aux catégories sociales binaires puisque, premièrement il existe un tabou linguistique en français sur la désignation des humains en tant que mâle et femelle ; deuxièmement, le terme “masculin” est aussi utilisé pour dire “de l’homme” et le terme “féminin” pour dire “de la femme”, ce qui amène des incohérences dans le discours et qui s’avère donc pour nous incompatible avec la théorie constructiviste du genre (voir Perry, 2003: 23-24).

André Martinet, dit même, à propos de l’utilisation des termes masculin et féminin pour désigner des catégories grammaticales:

La seule justification de cet emploi ambigu de “masculin” et de “féminin” se trouve dans le fait que “il” ou “elle” s’emploient non seulement en référence à un substantif de la langue mais également à un être réel, mâle ou femelle, avant qu’on l’ait désigné au moyen d’un mot (1999: 6).

Il reproche ici clairement à la langue française d’être confuse et inefficace. André Martinet présente ensuite une étude effectuée sur un article de presse où il s’agissait de relever le genre des substantifs et il déclare:

La conclusion qui s’impose est que l’information qu’apporte aux usagers de la langue l’existence des genres féminin et masculin est pratiquement nulle, alors qu’elle leur impose le maniement constant de distinctions de faible valeur informative parce que les accords ne font que répéter des distinctions déjà exprimées ou à venir immédiatement (1999: 8).

Cependant, il semble que nous, locuteurs francophones, n’ayons pas le choix, puisque le générique est masculin et que le système du genre grammatical est bipolaire en français, ne laissant aucune place autonome et/ou imaginaire à un tiers; mais surtout parce que la “féminisation” (accordons-nous sur ce terme) est une démarche nécessaire pour la favoriser la visibilité des êtres qui se reconnaissent femmes et qui ont besoin du féminin pour s’identifier (voir “l’imaginaire linguistique” d’Anne-Marie Houdebine, 1998). C’est donc une démarche qui se justifie, dans une certaine mesure.

Du féminisme, du genre et du *Queer*

Lors de mes recherches, les différentes acceptions de *genre* en français et *gender* en anglais (voir Perry, 2002) m’ont permis de découvrir ce que les anglophones appellent *gender studies*, ce qui m’a naturellement menée vers les termes *cross-gender*, *trans-gender* associés aux sexes et à la sexualité et enfin à *Queer*, ce dernier terme me faisant faire un bond vers les langues et sociétés amérindiennes. C’est à ce niveau que peuvent s’articuler les notions de norme linguistique et de norme sociale, que nous mettons en relation avec celle de colonialisme et d’hégémonie linguistiques, pour signaler quelques-uns des enjeux historiques et politiques que nous voyons émerger autour du genre.

En effet, nous avons constaté que l'intérêt renaissant pour les cultures amérindiennes pouvait être relié (voir les travaux de l'anthropologue américain Will Roscoe depuis 1987 sur les *Two Spirits*) à la remise en cause par le mouvement *Queer* (né dans les années 1990 aux Etats-Unis) des normes et des catégories associées aux sexes et à la sexualité. Le *Queer*⁶ pourrait se définir comme un refus des catégories homme/femme, des catégories homo/hétéro, un refus de la stratégie oppositionnelle binaire génératrice de sens et un refus du repli identitaire générateur d'exclusion.

Dans le domaine de la sexualité et des choix sexuels, la notion d'homosexualité et le mot n'ont de sens que dans la mesure où l'hétérosexualité est posée, vue et vécue comme sexualité normale, positive et dominante. On demande rarement à une personne si il ou elle est hétérosexuelle puisque c'est ce qui est implicitement attendu. Si la classe dominante passe pour générique et que la classe dominée doit se nommer pour s'identifier, ce n'est jamais que relativement aux valeurs établies par la classe dominante, même si c'est par fonctionnement oppositionnel et, de fait, négatif. Si l'homosexualité est vue comme une forme de sexualité déviante par rapport à la norme sociale qui ne se dit pas hétérosexuelle, elle est sexualité et identifie de façon restrictive les personnes homosexuelles à une orientation sexuelle. C'est l'hétéronormativité, terme également porté par les théoriciens *Queer*, qui justifie et alimente le discours sur la sexualité et provoque des réactions homophobes, mais également génère un repli identitaire communautaire dont l'objectif premier est pourtant la juste défense des droits humains bafoués.

Le même raisonnement est appliqué à l'asymétrie du système du genre grammatical en français par Jackie Schön (depuis 1975) et Claire Michard (1999, 2002) qui montrent: si le mâle humain HOMME est le dominant générique qui est référent de l'espèce, la FEMME, femelle de l'humain n'a d'existence dans cette logique oppositionnelle que comme sexe femelle de l'espèce humaine.

Ce que montre le raisonnement oppositionnel est bien la hiérarchisation (Delphy, 1991) selon l'axiologie (théorie des valeurs morales) sociétale donnée: l'opposition mâle/femelle a acquis sa structure hiérarchique par association avec d'autres oppositions binaires telles que rationnel/ émotionnel, fort/ faible, actif/ passif, etc. Au lieu d'inverser les pôles au sein de l'opposition, la théorie *Queer* propose d'examiner les moyens par lesquels l'opposition a donné forme à ces

⁶ C'est Teresa de Laurentis qui, dans son article de 1991 intitulé *Queer Theory: Lesbian and Gay Sexualities*, est supposée avoir parlé la première de "théorie *Queer*". L'ouvrage le plus marquant pour la linguistique et la didactique des langues me semble être celui de Judith Butler, *Gender Trouble*, publié en 1990 où est proposée la notion de "performativité de genre", qui est adaptée de la "performativité des actes de langage" de J.L Austin (1962). Une traduction de *Gender Trouble* devrait paraître à l'automne 2004 en français et ainsi compléter les premiers textes de Butler (1991) traduits par Eliane Sokol et réunis dans *Marché au sexe* (2001). Voir aussi, pour une introduction au *Queer*, les textes d'Eve Kosofsky Sedgwick (en ligne: 1996, 2003) et d'Anamarie Jagose (1996).

hiérarchies. Ainsi, la normativité de l'hétérosexualité est dépendante de la stigmatisation de l'homosexualité.

Les analyses de Michel Foucault⁷ en philosophie ont grandement alimenté la théorie *Queer* (voir Spargo, 1999). Il a développé l'idée que le sujet n'était qu'une fiction socialement construite, produit par le langage et enfermé dans une langue donnée, soumis à des discours eux-mêmes dépendants de la division du savoir de la société donnée: je ne peux percevoir mon identité sexuelle que dans l'ensemble des options déterminées par un réseau culturel de discours. Ce positionnement rappelle bien le "constructivisme linguistique" de Sapir (voir ses textes de 1921, 1929 et 1933 en anglais), le même que Marina Yaguello développe dans un article de 1992 intitulé "Genre et sexe en français et en anglais" en disant que "la langue crée son propre univers de référence, ses propres représentations. Elle n'est pas un reflet du monde. Bien au contraire, elle contribue à forger la vision que nous avons du monde"; et en citant clairement Sapir et Whorf, elle ajoute que selon la langue que nous parlons, "notre perception de l'univers n'est pas tout à fait la même" (1992: 23). Elle précise encore qu'en anglais, "l'être humain est toujours différencié; il possède [...] un degré de détermination maximal" (sauf pour les bébés, *infants* ou *toddlers*, et les espèces ou classes) et qu'en français "la différenciation sexuelle [...] est obligatoire pour l'être humain".

Pour la personne humaine, les deux langues se situent donc au même niveau de détermination et de différenciation, ce qui peut être vu comme étant le reflet de la pensée monothéiste qui différencie l'humain de l'animal (pour établir une autre hiérarchie, celle là beaucoup plus rarement remise en cause). Mais comme la langue anglaise évolue vers l'expression du mixte et de l'humain, sans référence obligatoire à son sexe biologique, on peut supposer que cette langue sera la plus adaptée pour parler de variation de genre au niveau individuel (de nombreuses propositions de pronom personnel singulier mixte ont été faites en anglais) d'autant plus qu'il n'y a pas de problème d'accord (voir Baron, 1986)⁸.

⁷ Dans *Queerly Phrased: Language, Gender, and Sexuality*, Ana Livia et Kira Hall font explicitement le lien entre la linguistique anthropologique américaine dont Sapir est le fondateur et les théoriciens *Queer*: "For many queer theorists, linguistic determinism still appears to be a highly influential concept, though scholars familiar with French structuralist and post-structuralist thought and largely ignorant of American linguistic anthropology would probably credit Foucault with its original formulation" (Livia & Hall, 1997: 9). Elles rappellent ainsi que les "French structuralists and post-structuralists" attribuent à Foucault des positionnements constructivistes déjà largement développés à partir du début du 20^{ème} siècle par Sapir.

⁸ Un site présent sur le Web depuis 1997 et toujours actif à ce jour reprend les enjeux du GNP (*gender-neutral pronoun*) : <http://www.aetherlumina.com/gnp/>. Des propositions de pronoms mixtes (au singulier et au pluriel) ont également été faites par Céline Labrosse dans les guides de féminisation / desexisation depuis 1996 pour le français (voir également cet ouvrage), mais le système de la langue française binaire replace les pronom épiciques dans le masculin pseudo-générique.

Du français, Marina Yaguello dit plus loin: “Il faut bien voir que, ne disposant pas d’un troisième terme, c’est-à-dire d’un neutre, la logique de la langue impose, pour sauvegarder sa structure, ce parallélisme formel entre la sphère de l’animé et celle de l’inanimé. La morphologie du français exige que tout nom soit porteur d’une marque de féminin ou de masculin” (1992: 24). En d’autres termes, on peut dire que le genre en français est “hypergrammaticalisé” ou que la langue française est “hyperdéterminée en genre”. Par contre, en anglais, la détermination de la sphère de l’inanimé non humain est minimale (en dehors des procédés de personnification ou autres projections anthropo-morphiques sur certains animaux ou objets, voir Perry, 2002: 128-131) et les termes sont porteurs de la marque neutre. Et nous disons que l’existence du neutre et de l’épicène indépendants du masculin pourraient permettre, dans une certaine mesure, d’imaginer une issue à l’enfermement de la pensée binaire et bicatégorisante.

En effet, on observe actuellement (voir Perry, 2003: 31) en anglais (et dans d’autres langues germaniques possédant des systèmes à trois catégories de genre) l’adjonction de la marque de sexe au genre (“genre prescrit”, selon notre terminologie): c’est le phénomène de marquage du “double genre” (qui pourrait être comparé à une “sur-sexuation”), comme dans *female stewardess*, *female actress*, *female mistress* ou *female manageress*. La pression binaire de la sexuation est-elle donc plus forte que la liberté de genre? Ou bien doit-on plutôt dire “la pression de la sexuation sur un modèle de pensée binaire”? Pour concevoir l’existence du troisième genre réellement autonome, il faut vouloir comprendre le système oppositionnel qui fonde notre organisation mentale. Nous pensons ainsi faire écho à la demande de Christine Delphy (1991:100) qui, évoquant le “schème culturel profond de l’incomplétude essentielle de chaque individu, dans la mesure où il/elle est sexué(e)”, déclare: “Il resterait à analyser comment cet ensemble forme une cosmogonie”.

Will Roscoe (1998), qui se revendique *Queer*, parle du concept du *third gender* dans les peuples amérindiens, mettant en avant sa valeur heuristique, épistémologique et conceptuelle.

D’une part ce concept nous aide à voir la cohérence culturelle et historique de rôles qui, jusqu’à récemment, n’ont été perçus que comme des phénomènes isolés. D’autre part, le *third gender* nous aide à briser le cercle vicieux de la projection (ethnocentrique) qui consiste à voir les cultures du monde et la plupart des espèces animales à travers le prisme du binarisme hétérosexiste occidental. Le *third gender* permet de lever l’hypothèse que l’hétéro-binarisme est universel, que derrière chaque genre surgit un sexe pour situer la différence de nouveau dans une ou deux catégories. [...Et] tant que la langue utilisée pour parler de la différence restera confinée dans les seules possibilités de deux positions fixes et mutuellement exclusives, je suis convaincu que les lesbiennes, les gays et les autres seront destinés à n’être que des versions mauvaises, défectueuses, contrefaites ou même des imitations des hommes et des femmes.

Dans le texte original que nous avons ici traduit, l'auteur dit bien *imitation males and females*⁹ et remet en cause le binarisme imposé par le système du genre de la langue (par laquelle s'élabore la "pensée du genre") sur le sexe¹⁰.

Conclusion

Ainsi, afin de ne pas tomber dans l'écueil de la pensée binaire et oppositionnelle, ce qui revient à assimiler la notion de *genre* à un synonyme ou à un euphémisme de *sexe*, nous n'envisageons le genre que comme une *relation* (Le Feuvre, 1999). Pour nos travaux en DLC, nous appelons "relation de genre" toute relation entre "le masculin" et "le féminin", c'est-à-dire toute relation fondée sur une tradition oppositionnelle entre ces deux pôles. C'est cette tradition qui alimente une vision binaire et bipolaire des sexes et c'est cette vision qui associe, non seulement systématiquement par des représentations données pour intrinsèques, mais aussi systématiquement par une bicatégorisation linguistique, "le masculin" à "l'homme" et le "féminin" à la "femme", même dans la rhétorique féministe. C'est cette prescription de genre qui est exprimée dans le social par l'étiquetage linguistique "homme/femme" (genre prescrit) exclusif en français et reposant sur des stéréotypes normés et binaires de sexe; qui est exprimée dans le symbolique (linguistique) par l'étiquetage "masculin/féminin" (expression de la bicatégorisation: genre) également exclusifs en français.

Il s'agit de tenter de dépasser les catégories linguistiques qui cristallisent et ancrent les caractéristiques du genre prescrit, de dépasser l'enfermement verbal en jouant sur les zones troubles du genre (prescrit) par des mises en scènes où s'exprime une véritable créativité autour du genre (représentations sociales variables associées au masculin/féminin). Ce sont comme des moments d'appropriation de l'autre en soi, des moments de "prise de conscience auto-critique" (expression par laquelle je traduis la notion de *Queer self reflexivity*) qui démontrent l'artificialité du genre par l'action parodique sur les stéréotypes culturels de genre (prescrit): l'autre, l'étranger, l'étrange, le soi-disant différent que l'on perçoit souvent en premier lieu à l'extérieur. L'acte d'appropriation agit sur les émotions et change les représentations, dans la mesure où le discours

⁹ "I think the greatest value of the concept of third gender is heuristic and conceptual. On the one hand, it helps us see the cultural and historical coherency of roles that until recently have been treated in isolation. At the same time, third gender helps us to break the vicious cycle of projection, in which Western heterosexist binarism is constantly replicated onto the world's cultures (and most animal species for that matter) by the language we use. Third gender suspends the assumption that hetero-binarism is universal, that behind every gender lurks a sex to pull difference back to one of two versions. [...] As long as the language for talking about difference is confined to the possibilities of two mutually exclusive, fixed positions, I am convinced that lesbians, gay men, and others are bound to come off looking bad – as defective, counterfeit, or imitation males and females." (Roscoe, 1995).

¹⁰ Un des articles fondateurs les plus importants dans le champ *gender and language* me semble être celui de Virginia Bergvall et Janet Bing, "The Question of Questions: Beyond Binary Thinking", publié pour la première fois en 1996.

explicatif suit la même logique d'incorporation positive de ce qui peut passer pour une transgression simplement folklorique du genre.

Ainsi, tout en dénonçant l'ethnocentrisme linguistique de certaines recherches sur le genre, le *Queer* signale pour moi l'émergence d'une lutte anti-colonialiste conjointe à une lutte contre les catégories sexuelles transmises par les langues et cultures dominantes. Le rôle socialement et spirituellement valorisé des *Two-Spirits* chez les Amérindiens atteste de l'existence d'un *tiers* non exclu et positif¹¹, et même d'une multiplicité de genre intégrée et pertinente socialement¹²: il s'agit alors d'envisager un monde au-delà de l'opposition pour une expression du continuum de l'expérience.

¹¹ Voir les recherches de René Girard sur la violence, le sacré et le bouc émissaire, ainsi que sa théorie *mimétique*.

¹² Certains travaux parlent de l'existence de huit "genres" (voir le *White Crane Journal* (octobre 2001): [<http://www.whitecranejournal.com/wc01126.htm>]) Toutefois, pour exprimer la multiplicité, le continuum et non l'opposition qui génère la bicatégorisation et répond à la hiérarchisation sociale, je préfère utiliser l'expression "configuration de genre", déjà proposée en sociologie pour l'analyse des modes d'implication temporelles des hommes et des femmes entre les sphères professionnelles et familiales dans les professions libérales en France. (voir Lapeyre 2003, 2004a, 2004b). Il me semble en effet essentiel de construire une "rhétorique du genre" fondé sur l'évitement du pluriel pour le terme genre : on ne voit plus alors le genre comme un processus (un concept permettant une analyse sociétale) mais comme une catégorie.

Partie 3

Genre, langue, matérialisme et psychanalyse

Claire Michard

*Linguiste, Maison des Sciences de l'Homme
54, Boulevard Raspail, 75007 Paris*

La notion de sexe dans le langage: attribut naturel ou marque de la classe de sexe appropriée? L'exemple du genre en linguistique¹

À la mémoire de Monique Wittig

“Sous la dénomination de genre, la catégorie de sexe imprègne tout le corps du langage et force chaque locuteur s’il en est une, à proclamer son sexe physique (sociologique), c’est-à-dire à apparaître dans le langage, représenté sous une forme concrète et non sous la forme abstraite que la généralisation nécessite, celle que tout locuteur masculin a le droit inquestionnable d’utiliser. La forme abstraite, le général, l’universel, c’est bien ce que le soi-disant genre masculin grammatical veut dire” (Wittig 2001: 131-132).

Ma recherche a pour objet l’analyse du traitement des notions de sexe et d’humanité en linguistique. De cette analyse découle une tentative d’approche matérialiste, c’est-à-dire une approche qui articule de façon serrée rapport social de sexe, effet idéologique-symbolique de ce rapport et sens linguistique.

À l’opposé des analyses linguistiques traditionnelles et de la plupart de celles menées d’un point de vue féministe, ma démarche est orientée très explicitement par un ensemble de recherches matérialistes s’intéressant aux rapports de pouvoir concrets et à leurs effets mentaux, et tout particulièrement par les œuvres de Colette Guillaumin, Nicole-Claude Mathieu et Monique Wittig.

Dans *L’idéologie raciste: genèse et langage actuel*, ouvrage publié en 1972 (2^{ème} édition 2002), Guillaumin a élaboré une théorie de l’idéologie comme

¹ Remarque préliminaire: je n’utilise les termes “genre”, “féminin”, et “masculin” qu’au sens de formes linguistiques, pour deux raisons. La première, qui relève de la pratique scientifique, est la nécessité de contraindre la polysémie de termes fondamentaux pour mon propos afin d’éviter, autant qu’il est possible, la confusion sémantique entre différents domaines. La seconde est d’ordre théorique et politique: ces termes, qui sont actuellement utilisés de plus en plus fréquemment en sciences humaines, ne peuvent être que suspectés de satisfaire l’idéologie sexiste. Ils ne se sont, en effet, imposés que parce que le sens sociologique, qu’ils peuvent effectivement porter, a été facilement noyé dans l’appréhension métaphysique du “féminin” et du “masculin” que ces termes véhiculent depuis fort longtemps. Le plus fréquemment, en sciences humaines, les genres féminin et masculin sont traités en tant que catégories culturelles coupées du rapport de pouvoir concret qui les produit.

expression directe, sans travestissement, des rapports de pouvoir. En 1978, dans les numéros 2 et 3 de la revue théorique féministe radicale *Questions Féministes*, elle a conceptualisé la spécificité du rapport social de sexe comme rapport d'appropriation collective du corps des femmes par les hommes, rapport de pouvoir qu'elle a nommé "sexage", et qui préexiste logiquement à l'appropriation individuelle dans le mariage. L'analyse linguistique que je propose est donc ancrée dans l'effet idéologique propre au rapport de sexage, tel que Guillaumin le définit.

L'effet idéologique n'est nullement une catégorie empirique autonome, il est la forme mentale que prennent certains rapports sociaux déterminés: le fait et l'effet idéologique sont les deux faces d'un même phénomène. L'une est un rapport social où des acteurs sont réduits à l'état d'unité matérielle appropriée (et non de simples porteurs de force de travail). L'autre, la face idéologico-discursive, est la construction mentale qui fait de ces mêmes acteurs des éléments de la nature: des "choses" dans la pensée elle-même (1992: 17).

J'attire l'attention sur cette définition de l'idéologie en tant qu'expression intrinsèque du rapport de pouvoir, sans camouflage ni distorsion, qui s'oppose à la vision dominante actuelle de l'idéologie sexiste, comme représentations anciennes qui perdurent et seraient, par conséquent, des représentations fausses du réel social contemporain.

Cette définition a deux conséquences importantes en ce qui concerne le langage: la première est que les rapports sociaux concrets ont un effet sur le symbolique, et donc sur le langage et la langue. Ceci peut sembler une évidence, mais ne l'est absolument pas en sciences du langage. La deuxième conséquence concerne la façon d'envisager l'influence des représentations véhiculées par le langage: si ces représentations sont une composante intrinsèque du rapport de pouvoir et contribuent par conséquent à sa (re)production, ce ne sont pas elles qui en sont la seule origine. Cela signifie, d'une part, qu'il ne peut exister de domination symbolique sans exploitation concrète et, d'autre part, que le sexisme dans le langage est considéré ici à la fois comme le symptôme du rapport de pouvoir et comme l'un des moyens de sa mise en œuvre.

En linguistique, on utilise les notions de sexe et d'humanité dans l'analyse du sens des termes désignant les femmes et les hommes et dans l'analyse du sens du genre grammatical quand celui-ci est porteur de la signification de sexe. De façon unanime, les linguistes posent le trait sémantique /humain/ comme premier, ce trait étant déterminé par le trait sémantique de sexe, /femelle/ ou /mâle/. La relation entre le sexe et l'humanité est donc présentée comme semblable pour chaque sexe.

Je remets en cause cette symétrie sémantique, pour des raisons tant linguistiques que sociologiques. Du point de vue linguistique, la relation prétendue symétrique entre sexe et humanité ne permet pas d'expliquer la dissymétrie de fonctionnement observée dans les discours sur les sexes, ainsi que dans la catégorie grammaticale du genre. Du point de vue sociologique, la

symétrie entre sexe et humanité pour chaque sexe n'est pas cohérente avec l'effet idéologique du rapport d'appropriation, c'est-à-dire avec la symbolisation par le sexe de la classe de sexe appropriée.

Je ne considère donc pas le sens des notions de femme et d'homme comme la symbolisation de propriétés physiques, perçues comme naturelles et organisées logiquement, mais comme la symbolisation de propriétés physiques perçues et organisées en fonction des pratiques sociales concrètes. Le sens des notions de femme et d'homme et, par conséquent, le sens du genre lorsqu'il manifeste l'opposition de sexe, est le résultat d'un processus de sélection et de manipulation de certaines propriétés, entraîné par un rapport de pouvoir concret.

Les questions que je soulève sont les suivantes: quand les termes de genre masculin et féminin *désignent* sans ambiguïté les humains mâles et les humains femelles, *signifient-ils* pour autant humain mâle et humain femelle? La relation entre la notion de sexe et la notion d'humanité est-elle semblable pour les deux sexes? L'analyse du sens véhiculé par la langue et les discours relève-t-elle d'une approche zoologique ou d'une approche sociologique?

J'ai été amenée à travailler sur la façon d'envisager le sens du genre lexical (le genre des noms: "homme", "femme"; "mère", "père"; "historienne", "historien"; "instituteur", "institutrice") et sur la façon d'envisager le sens du genre grammatical (l'accord au même genre que le nom des éléments qui le déterminent ou le reprennent: articles, adjectifs, participes, pronoms) après une première recherche sur des discours d'ethnologues hommes décrivant la division socio-sexuée du travail.

L'analyse de ces discours met en évidence l'absence de construction de l'agentivité pour les objets de discours femmes et, à l'opposé, la construction répétitive de l'agentivité pour les objets de discours hommes².

J'ai interprété cette dissymétrie de construction comme le renvoi des objets de discours femmes vers les notions animées non-humaines (les animaux) et les notions non-animées (les machines, les éléments naturels).

Ce premier travail, réalisé avec Claudine Ribéry et publié en 1982 sous le titre *Sexisme et sciences humaines: pratique linguistique du rapport de sexage*, met en évidence une structure sémantique qui se manifeste par le choix des termes lexicaux et des constructions syntaxiques, et qui sous-tend l'argumentation des textes, autrement dit une structure sémantique fondamentale.

Je me suis alors posée la question de la représentation de cette structure. Je me suis interrogée à la fois sur la façon dont on pourrait représenter l'opposition sémantique des termes désignant les femmes et les hommes afin de rendre compte

² L'agentivité est construite dans le discours par le choix lexical des verbes et par leur détermination par des adverbes, ou des propositions subordonnées. Ces constructions signifient l'intentionnalité du sujet et/ou un but à l'action. Elles ne s'appliquent, ni aux animaux, ni aux notions non-animées, sauf dans le cas de métaphores personnifiantes. Pour un exposé détaillé des tests objectivant la notion d'agent (voir Michard-Marchal et Ribéry, 1982: 22-31).

des phénomènes observés, et sur la façon dont les linguistes traitaient de la question.

J'ai donc entrepris l'analyse des discours linguistiques sur le genre lexical et grammatical des années 1920 à maintenant. La première partie examine des textes s'échelonnant de 1920 à 1975 (Michard 2002) et la deuxième tentera un bilan des transformations dans l'appréhension du genre en linguistique qui ont été entraînées par les mouvements féministes.

J'ai analysé les textes d'une dizaine de linguistes, représentatifs des différents points de vue dans la période considérée et qui font autorité dans le domaine. Ce sont ces auteurs qui sont le plus fréquemment cités dans les recherches critiques de la deuxième période.

J'utilise ces discours linguistiques de deux façons: d'une part pour les connaissances qu'on y trouve, le contenu scientifique (au sens d'analyses bien argumentées, que j'estime donc défendables) et pour les présupposés idéologiques qu'ils véhiculent.

Le contenu scientifique

Les linguistes mentionnent un ensemble de dissymétries formelles et sémantiques entre genre masculin et genre féminin.

Caractéristiques formelles dissymétriques

- D'un point de vue de linguistique historique, dans les langues indo-européennes anciennes, il n'y a pas eu apparition simultanée de deux genres pour désigner chaque sexe; mais à partir d'une opposition entre un genre non-animé et un genre animé (qui s'appliquait aux deux sexes), est apparue une forme spécifique s'appliquant aux femelles et que l'on a appelée genre féminin. Le genre féminin est donc dérivé du genre animé, qui était commun aux deux sexes. Le genre animé demeure identique dans sa forme et il est appelé "masculin" en regard de "féminin".
- Dans une approche synchronique du français (ne tenant pas compte de l'histoire), du point de vue lexical, le genre féminin est décrit comme un dérivé morphologique du genre masculin.

Du point de vue grammatical, le genre masculin apparaît comme une forme plus forte que le genre féminin: l'accord se fait au masculin pluriel dans le cas d'accord d'adjectifs, de participes ou de reprises pronominales avec des noms coordonnés de genre masculin et féminin: par exemple, "Jean et Jacqueline sont arrivés. Ils sont en train de s'installer".

Caractéristiques sémantiques dissymétriques

- Le genre masculin a une capacité référentielle plus grande que celle du genre féminin: le genre féminin ne s'applique qu'aux femelles, le genre masculin ne

s'applique pas seulement aux mâles. C'est le cas, que nous venons de voir, de l'accord au masculin pluriel. Je donne comme autre exemple le fait que l'on peut toujours déterminer un nom de métier ou de fonction de genre masculin en précisant "homme/femme": "Ville de Castelnaudary [...] recrute son Directeur de Théâtre et des Affaires Culturelles (h/f)" (Offres d'emploi, *Télérama* 2741, 2002), mais que la détermination (h/f) de ce même nom de métier au genre féminin produirait une aberration sémantique³: Ville de Castelnaudary [...] recrute sa Directrice de Théâtre et des Affaires Culturelles (h/f).

- Le genre masculin a une plus grande valeur que le genre féminin: quelques linguistes notent, en passant, que lorsqu'il s'agit d'une femme, l'expression de la qualité dans un domaine sera supérieure si elle est au genre masculin (par exemple, "great poet", appréciation supérieure à "great poetess"). C'est un point très important du point de vue de la sémantique du genre et je vous invite à comparer les qualités de jugement produites par les exemples suivants:

Martha Argerich est l'une des plus grandes pianistes actuelles.

Martha Argerich est l'un des plus grands pianistes actuels.

Martha Argerich est l'une des plus grands pianistes actuels.

La qualité du superlatif relatif varie en fonction du genre grammatical de l'ensemble de référence, "les plus grandes pianistes actuelles/les plus grands pianistes actuels" parce que "pianiste" au genre féminin signifie: femme qui joue du piano, tandis que "pianiste" au genre masculin signifie fondamentalement: personne qui joue du piano.

- Il est également signalé que certains noms de métier de genre féminin sont dévalorisés et ne sont plus utilisés (par exemple, "doctoresse"). La raison qui en est donnée est exclusivement formelle: le féminin étant le genre marqué morphologiquement, il est utilisé moins fréquemment que le genre masculin et

³ Sauf évidemment à faire fonctionner discursivement le genre féminin en générique, ce qui est assurément une pratique sémantique offensive, favorisant la prise de conscience. Mais dans ce contexte discursif informatif, l'inversion de la dissymétrie sémantique du genre, d'une part exprime un fantasme par rapport à la réalité sociale, d'autre part maintient la catégorie, et enfin a toutes les chances de ne pas être comprise. Cette pratique a un impact très différent de l'effet d'universalisation créé par Wittig dans *Les Guérillères* (1969) en utilisant exclusivement "elles": "Cette fois, la tentative d'universalisation a été faite à partir de elles qui a forte partie contre le ils (les humains), qui est généralement le pronom pluriel employé en ce sens. La seule façon de faire a été d'établir elles comme le sujet humain absolu avec élimination de toute autre variante dans les deux premiers tiers du livre (ce qui a forcé à bouleverser la chronologie du récit et fait intervenir le début à la fin). Je parlais plus haut du choc que les mots portent et avec elles j'ai tablé sur le choc porté au lecteur d'un récit entièrement conjugué par elles, sur le fait que la présence unique et souveraine de elles comme sujet, constituent un assaut sur le lecteur. Je ne vais pas ici entrer dans le détail de tout ce que ce parti-pris, ce procédé, a exigé de la forme. Je veux simplement indiquer que la direction vers laquelle j'ai tendu avec ce elles universel n'a pas été vers la féminisation du monde (sujet d'horreur aussi bien que sa masculinisation) mais que j'ai essayé de rendre les catégories de sexe obsolètes dans le langage" (Wittig 2001: 136).

devient disponible pour prendre des valeurs affectives, mélioratives ou péjoratives.

Les présupposés idéologiques

J'aborde cette question sous trois angles: le rapport langue et société, l'expression de l'idéologie sexiste, et le traitement du sens.

Langue et société

Tout se passe comme si les langues étaient intouchées par les antagonismes sociaux. La société est considérée comme un ensemble homogène d'individus sans structure de classes, *a fortiori* de classes de sexe.

Dans la période qui va des années 1920 aux années 1970, il n'y a donc aucune analyse sociologique des sexes et, en conséquence aucune interrogation sur les phénomènes linguistiques que l'on pourrait associer à cette analyse. Il y avait pourtant eu des mouvements féministes importants entre les deux guerres et *Le deuxième sexe* avait été publié en 1949.

On trouve seulement quelques remarques très vagues sur le statut des femmes, essentiellement à propos des noms de métier n'existant pas au genre féminin. Et, ainsi que nous venons de le voir, on trouve quelques notations sur la plus grande valeur du masculin pour qualifier une femme et sur la dévalorisation des termes de métier de genre féminin, mais cela ne donne jamais lieu à une analyse.

L'expression de l'idéologie sexiste

Quand le rapport social construisant les sexes n'est pas pris en compte, l'idéologie sexiste fait partie de la pensée, comme une évidence. Et c'est à partir des expressions de cette idéologie, telles l'indifférenciation du biologique et du social, l'indifférenciation des femelles animales et des femelles humaines, l'agentivité et la passivité présentées respectivement comme des propriétés naturelles de la masculinité et de la féminité, que l'on peut atteindre le sens profond du genre, le sens qui correspond à l'expression du rapport de pouvoir concret définissant les classes de sexe.

Voici quelques exemples:

- Les linguistes utilisent souvent les termes "masculin", "féminin" à la place de "mâle" et "femelle" ("sexe féminin", "sexe masculin", par exemple), ce qui révèle la perception syncrétique, indifférenciée, du sexe biologique et du sexe social. C'est un usage toujours extrêmement courant à notre époque, dans toutes les formes de discours et qui manifeste le recouvrement prescrit entre sexe biologique et sexe social, ainsi que Mathieu (1989, 2^{ème} éd. 1991) le met en évidence.
- Les animaux femelles sont identifiés aux épouses et aux femmes (si on postule, de façon très irréaliste, que dans la pensée dominante – hétérosociale – "épouses" et "femmes" ne sont pas synonymes): par exemple, le nom "chamelle" a pu être défini comme signifiant "la femme du chameau" (lapsus d'André Martinet au

cours d'une série d'interviews de Guy Rochette à Radio Canada, *La Féminisation du langage ou le sexe linguistique*, 1988⁴); ou encore "lioness" (lionne) est donné comme exemple de terme désignant un être "féminin" (Martinet 1956), "la poule" est qualifié d'être "éminemment féminin" (Jacques Damourette & Édouard Pichon 1930). Le même type d'indifférenciation entre animal femelle et humain femelle est produit par la façon de définir les animales femelles: le nom "jument" est défini comme signifiant "la femelle du cheval" (Damourette & Pichon 1930) et non comme "cheval femelle" ou "femelle de l'espèce cheval"; le schéma sous-jacent à "la femelle du cheval" est l'expression courante de l'épouse ou de la compagne de l'homme: "la femme de".

- Pour ces mêmes auteurs des années 1930, l'essence de la féminité est la fécondité perpétuelle et la passivité, tandis que l'essence de la masculinité est la puissance fécondante et l'activité.

Je signale que ces messieurs, qui étaient membres du mouvement d'extrême droite Action française, servent très fréquemment de garants aux adeptes de ce qui est appelé la "féminisation" du langage⁵ et que, personnellement, je nomme "extension de la catégorisation par le sexe". Voici ce qu'écrit Wittig à ce sujet:

[...] la tendance actuelle (comme dans *écrivaine* adopté récemment) me paraît, non pas aller vers un dépassement des genres comme il est souhaitable si on veut les voir abolir, mais d'une part aller vers son renforcement, et d'autre part, perdre (en ce qui concerne la catégorie sociologique des femmes) le droit à la généralisation et à l'abstraction qui est virtuel (sinon appliqué) dans les nombreux textes scientifiques qui traitent de *l'homme* (car *homo sum*) puisque *homme* signifie d'abord être *humain* et seulement par dérivation, *mâle biologique*. Si ces textes opèrent par glissements, et passent très vite, et, quelquefois, dans la même phrase, et en tout cas dans la même étude, du général au particulier masculin, spécialement dans les textes anthropologiques et ethnologiques, la solution tactique actuellement me semble d'être, comme certains de nous le sommes, vigilants par rapport à ces glissements et de multiplier, quand il s'agit du genre féminin, les occasions de le subsumer par l'indéfini, de le faire verser du côté du générique. Tant il est vrai que l'emploi de *il, ils* (on, les êtres humains) n'a pas le

⁴ Extrait dans lequel est prononcé le lapsus: "Le féminin de "beau" c'est "belle", ça c'est un fait de genre. Mais ce changement de "-eau" en "-elle" se manifeste aussi dans les dérivations nominales. C'est-à-dire que, un chameau, la **femme** du, la femelle du chameau c'est une chamelle. Autrement dit, les mêmes formes vont valoir pour le sexe et pour le genre. D'où la confusion que le français moyen établit entre le sexe et le genre." (Mise en relief de C. M.)

⁵ J'adore l'interprétation, ironique et offensive, et tout à fait justifiable linguistiquement, que Danielle Charest (1999: 8) donne de cette expression: le genre féminin devient le genre unique des termes de métiers, positions hiérarchiques, etc. "On dirait à propos d'un auteur – femme ou homme – une auteure. On rapporterait à la télé quelques détails d'une discussion entre la première ministre Lionel Jospin et la ministre Martine Aubry sur la loi des 35 heures. On s'extasierait (pas tout le monde, bien sûr) sur les exploits des joueuses de l'équipe de foot de France lors du mondial de l'été 1998. On dirait que franchement Hillary Clinton doit en avoir plus qu'assez de supporter l'infantilisme de sa conjointe Bill qu'elle a hissée à bout de bras à la présidence des États-Unis" (8).

même sens quand il rassemble tout l'humain sous son appellation ou quand il ne rassemble qu'une moitié de l'humain, qu'un seul sexe. Ce ne peut être qu'une solution provisoire (en français comme en anglais) car il est possible que *il*, *ils*, *l'homme* ne puissent jamais être employés de façon satisfaisante pour désigner l'humain en général à cause de leur lourdeur idéologique et de leur propension à verser du côté du sens vers la classe dominante des hommes, d'autant plus aisément que ce qui les désigne, leurs délégations lexicales, sont ces mêmes *il* et *ils* que le genre ne parvient pas à marquer sinon par analogie et comme après coup. La solution finale est bien évidemment de supprimer le genre (en tant que catégorie de sexe) de la langue, une fois pour toutes, décision qui demande un consensus et qui demande forcément un changement de forme. Ce type de changement de forme n'est pas à la portée d'un écrivain particulier et n'est pas de l'ordre du néologisme simple. C'est une transformation qui changera la langue et ses catégories philosophiques. Pratiquement, elle aurait un impact encore plus grand que le fait de cesser de répertorier les êtres humains par sexe dans le statut civil et elle toucherait à toutes les dimensions de l'expression humaine (littéraire, politique, philosophique, scientifique)" (2001: 137-138).

Le traitement du sens en général et celui du genre en particulier

Paradoxalement, après avoir mentionné l'ensemble de dissymétries formelles et sémantiques, qui sont toutes en rapport avec le sens générique du genre masculin (c'est-à-dire le fait que celui-ci porte le sens humain en général) et après avoir produit des énoncés exprimant la dissymétrie sémantique fondamentale propre à l'idéologie naturaliste sexiste, les linguistes représentent le sens du genre de façon symétrique pour chaque sexe.

Puisque le genre masculin *désigne* des êtres mâles, et le genre féminin des êtres femelles, ils présupposent que le trait sémantique de sexe (le signifié du genre) qualifie de façon logique un trait sémantique plus général, qui peut être l'espèce, comme dans le cas de "homme/femme, chien/chienne"; une catégorie d'agent, comme "vendeur/vendeuse"; une catégorie d'âge, comme "adolescent/adolescente", etc. C'est ce qu'ils nomment d'ailleurs habituellement "genre naturel" ou "genre vrai", par opposition au genre grammatical qui, envisagé sur l'ensemble des noms du français, n'est pas lié à une signification de sexe.

Les linguistes confondent donc caractéristiques sexuées des référents, perçues comme naturelles, et sens des termes désignant ces référents. Ils ne s'interrogent jamais sur la conceptualisation des référents femmes et hommes formalisée par les noms qui les désignent, conceptualisation que l'on peut cependant approcher d'un point de vue linguistique en étudiant le fonctionnement formel des énoncés parlant de chaque sexe.

J'insiste sur le fait que je ne m'intéresse ici qu'à la sémantique du genre lorsqu'il s'applique aux noms désignant des humains, mais qu'il ne faut pas oublier qu'en français tous les noms appartiennent au genre dit masculin ou au genre dit féminin, quel que soit le type de notion désignée. Dans le cas des notions

non-animées, la signification de sexe est absente, tout au moins de façon directe. On sait que le genre formel des noms de notions non-animées influence les métaphores personnifiantes (si “mort” est du genre féminin, sa représentation allégorique sera une femme, mais si “mort” est du genre masculin, l’allégorie sera un homme; de même pour le genre de “soleil” et de “lune”; de même pour la personnification des jours de la semaine en russe, en fonction de leur genre). Théoriquement et politiquement, il me semble absolument nécessaire de toujours tenir compte de la présence et de l’absence de signification du genre. Sinon, on tombe, soit du côté de l’absence complète de signification, ce qui fait du genre une catégorie linguistique sans rapport avec la catégorie de sexe, soit du côté de la sexuation généralisée du langage, ce qui renforce l’importance idéologique de la notion de sexe aux dépens de la notion de personne humaine, et ce qui entraîne à voir la référence au sexe mâle sous tout terme de genre masculin. Par exemple dans “il pleut”, “il”, pronom de *forme* masculine ne reprend aucun terme antérieur, il fait seulement fonctionner le verbe; “elle *le lui* a dit”, “le”, *formellement* masculin, fait référence à un discours antérieur, “lui”, *formellement* masculin, est un terme épïcène – genre unique et application aux deux sexes – dans la fonction de complément d’attribution. Si cette forme masculine, semblable à celle du pronom tonique sujet “lui”, qui s’oppose alors à “elle” (C’est elle/lui qui a gagné la course), incite à interpréter “lui”, complément d’attribution, comme référant à un homme, devons-nous admettre cette référenciation non fondée linguistiquement et biaisée idéologiquement? On peut donc constater que certaines formes grammaticales de genre masculin ont un usage plus étendu que leurs homologues de genre féminin. Ces formes masculines sont, soit complètement détachées de la signification de sexe, soit la seule forme possible, qui s’applique donc nécessairement aux deux sexes. Ce fait confirme le statut formel plus général du genre masculin que du genre féminin.

Propositions pour une analyse matérialiste de la sémantique du genre

Si l’on postule que la capacité d’application d’un terme à des référents extralinguistiques dépend du sens de ce terme, on peut en déduire que si le genre masculin a la capacité de s’appliquer aux deux sexes et le genre féminin seulement au sexe femelle, c’est parce que le sens du genre masculin est moins déterminé du point de vue du trait sémantique de sexe que ne l’est le genre féminin. Je fais donc l’hypothèse que les traits sémantiques de sexe et d’humanité ont des poids inverses selon qu’il s’agit des notions de femme ou d’homme et, en conséquence, du genre féminin ou du genre masculin. La notion d’homme est pleinement déterminée en tant qu’humain: /humain/ est le trait sémantique définissant, et /mâle/ le trait sémantique subordonné, qui détermine /humain/. Tandis que la notion de femme est pleinement déterminée en tant que femelle: /femelle/ est le trait sémantique définissant, et /humain/ le trait sémantique subordonné, déterminant /femelle/ (Michard 1991, 2^{ème} éd. 2002; 1999, 2000, 2002).

Cette opposition, que l'on peut représenter sous la forme /humain mâle/ /femelle humaine/ ou plutôt, pour être au plus près de la représentation exacte du rapport d'appropriation, /femelle de l'humain mâle/, classe les femelles humaines dans les femelles animales et sépare les humains mâles de l'animalité.

La classe de sexe appropriée est définie idéologiquement par le sexe, et la classe de sexe propriétaire l'est par l'humanité. Ceci est à la fois le sens fondamental du genre lorsqu'il s'applique aux termes désignant les humains, et la caractéristique du sexisme langagier, c'est-à-dire de la catégorisation naturaliste, raciste, de la classe de sexe appropriée, son marquage comme sexe. L'effet mental (idéologico-cognitif) du rapport de pouvoir est ainsi posé au niveau fondamental du processus de symbolisation: la mainmise sur les humains femelles entraîne pour eux la sélection et la manipulation symbolique du trait de sexe: de caractéristique secondaire, il devient définissant essentiel⁶.

Cette analyse socio-sémantique (et non zoo-sémantique) annule les contradictions du discours linguistique traditionnel, qui reconnaît des dissymétries formelles et sémantiques et pose cependant une symétrie des signifiés du genre; elle déplace l'appréhension dominante du sens, du domaine des évidences naturelles à celui du construit idéologique inhérent aux rapports de pouvoir; elle donne au langage un statut de pratique socio-symbolique et ne fait pas de la langue une entité métaphysique coupée de ses agents sociaux.

Elle a, d'autre part, un grand pouvoir explicatif des phénomènes linguistiques, à la fois en ce qui concerne la forme des énoncés parlant des femmes et des hommes et le fonctionnement dissymétrique du genre.

Prenons la construction discursive de l'agentivité, qui est ce qui sépare, linguistiquement parlant, les notions humaines des notions animées non-humaines. Dans la description de la division socio-sexuée des tâches faite par des ethnologues hommes (mais ce n'est pas une caractéristique du seul discours scientifique, ni du seul discours des hommes), c'est l'opposition sémantique fondamentale /humain/ /femelle/ qui entraîne la construction de l'agentivité pour les objets de discours hommes et son absence pour les objets de discours femmes.

Il y a également une parfaite adéquation entre l'opposition /humain/ /femelle/ et la désignation indifférenciée ("toutes les mêmes") des référents femmes par le sexe, opposée à la désignation individualisée des référents hommes, par leurs activités et leurs caractéristiques personnelles⁷.

⁶ À cette manipulation idéologique fondamentale de la notion de sexe en tant que marque symbolique de la classe de sexe appropriée, il conviendrait d'en ajouter une seconde, qui lui est corrélative et qui rendrait compte de l'idolâtrie envers l'attribut de sexe mâle. La classe de sexe dominante représentant l'humanité absolue, l'attribut de sexe des membres de cette classe est signifié comme attribut de sexe absolu: le trait sémantique /mâle/, de qualifiant relatif (avoir un sexe), devient qualifiant absolu (avoir *le* sexe). Par rapport à ce référent, les membres de la classe de sexe dominée sont conçus comme n'ayant pas *le* sexe.

⁷ Si l'hypothèse de la structuration opposée des notions d'humanité et de sexe pour chaque sexe est cohérente avec l'effet idéologique du rapport de sexage, point de vue sociologique matérialiste, elle est également en accord avec certaines recherches en psychologie sociale

De même, la loi générale de la référenciation discursive aux sexes des termes désignant un ensemble d'humains (logiquement composé de femmes et d'hommes), tels les noms de peuples ou de classes d'âge (noms au masculin pluriel) et les nom collectifs (noms au singulier, de genre féminin ou masculin: "société", "tribu", "groupe", "clan"), est cohérente avec le statut socio-idéologique d'humain relatif des femmes (femelles des humains mâles) et celui d'humain absolu (humains mâles) des hommes. Dans le rapport de sexage, les femmes, humains relatifs, propriétés des hommes, ne peuvent représenter seules un groupe d'humains. Sur des textes entiers, on peut en effet constater que certaines occurrences de ces noms réfèrent explicitement aux deux sexes, certaines demeurent indécidables quant à leur référenciation aux femmes, certaines ne réfèrent clairement qu'aux seuls hommes et aucune occurrence ne réfère qu'aux seules femmes (Michard et Ribéry 1982).

Par rapport au genre grammatical, la représentation sémantique /humain/ /femelle/ correspond à l'histoire du genre féminin en indo-européen: différenciation du féminin par rapport au genre animé; elle donne sens à la dérivation des féminins à partir du masculin: différenciation du genre général; elle permet de comprendre les dérapages sémantiques des termes féminins par rapport à leurs homologues formels masculins (maître/maîtresse; coureur/coureuse; entraîneur/entraîneuse; grand homme/grande femme; homme public/femme publique, etc.) comme conséquence du sens de base du féminin /femelle/; elle motive sémantiquement l'accord au masculin pluriel de termes se rapportant à des noms coordonnés masculin et féminin: accord au "genre" général; enfin, elle permet de mieux comprendre le fonctionnement complexe des termes génériques.

Jusque dans les années 1970, la valeur générique du genre masculin est une évidence pour les linguistes. Ensuite, le sens générique des noms masculins a été abondamment remis en cause par les linguistes féministes, à partir de l'observation que des masculins potentiellement génériques sont appliqués aux seuls mâles. Mais, dans ces analyses, la façon de concevoir le sens n'est pas remise en cause et consiste toujours à confondre l'application d'un terme à un référent et la conceptualisation de ce référent signifiée par ce terme. Cela aboutit

expérimentale, et notamment celles de Marie-Claude Hurtig et de Marie-France Pichevin (1991, 2^e éd. 2002). Ces deux psychologues observent dans une tâche de description de photographies de visages de personnes des deux sexes par des sujets des deux sexes que, d'une part, la description des cibles femmes s'organise principalement autour de leurs appartenances catégorielles (sexe, âge, couleur des cheveux) et particulièrement celle de sexe, tandis que les descriptions des cibles hommes sont constituées principalement de traits distinctifs individuels, comme s'il importait avant tout de distinguer chaque personne homme de toutes les autres par des caractéristiques qui n'appartiennent qu'à elle, et que d'autre part, c'est le sexe du stimulus (la photographie à décrire) qui est déterminant pour l'émergence d'une stratégie de description plutôt que de l'autre, et non le sexe du sujet qui décrit. Cette opposition de catégorisation est analysée comme propre aux rapports de domination concrets: les membres des groupes dominés sont réduits à leur appartenance catégorielle, tandis que les membres des groupes dominants sont définis comme individus, non réductibles à leur catégorie d'appartenance.

donc, d'une part à estimer que le genre masculin n'a pas, ou n'a que très peu fréquemment, le sens général /humain/ et, d'autre part, à *ne jamais interroger le sens du genre féminin du point de vue du statut du trait de sexe*. Autrement dit, cela renforce la représentation symétrique classique de la sémantique des deux genres: les genres masculin et féminin signifieraient symétriquement le sexe, et le sexisme se manifesterait par l'utilisation du masculin générique, puisque celui-ci réfère rarement aux femmes, par la dévalorisation des noms de genre féminin, et le refus de parler des femmes exclusivement avec des termes de genre féminin.

Personnellement, je soutiens que la dévalorisation des termes de genre féminin n'est qu'une conséquence du fait fondamental, et beaucoup plus grave, de la catégorisation des femmes comme femelles, et que le défaut de fonctionnement des masculins génériques n'est pas une question de sens, mais de référence. La référenciation discursive androcentrée des noms masculins désignant des groupes d'humains (ou des collectifs de genre masculin ou féminin, tels "la société" ou "le peuple"), que j'ai fréquemment relevée moi-même, ne permet pas de penser que le sens générique (humain, en dehors de toute spécification de sexe) du masculin n'existe pas. Si le genre masculin traite avec lui fréquemment la seule référence au sexe mâle, c'est un phénomène contingent, une pratique discursive d'appropriation du général, mais cela n'empêche nullement le masculin d'avoir toujours comme sens premier /humain/. La capacité référentielle générique est réduite, mais elle existe potentiellement parce que le sens la permet. Tandis que le sens du féminin /femelle/ est générique du point de vue du sexe et ne peut référer qu'à l'ensemble des femelles (animales-humaines). Le sens du féminin ne permet pas l'accès à l'humain général (Michard 1996).

Cette dissymétrie sémantique est toujours actuelle, elle n'est pas un phénomène idéologique archaïque par rapport à une situation sociale que l'on aimerait croire égalitaire (cette idée que les mentalités n'évoluent pas aussi vite que les réalités concrètes était déjà répandue dès le début des mouvements féministes des années 1970), elle repose sur le rapport d'appropriation qui définit les sexes en tant que classes.

Comment alors nommer les femmes et sous quel sens les faire exister dans les discours? Il me semble que nous sommes devant un phénomène de double contrainte: soit nous apparaissions fondamentalement en tant que sexe (genre féminin), soit nous risquons de disparaître dans la référenciation sexiste et dominante du genre masculin, potentiellement générique, aux mâles. Mais cette référenciation, nous pouvons la contrôler: ce sont, en effet, les pratiques discursives qui construisent les valeurs référentielles de sexe.

Tandis que le sens du féminin, comment le modifier? Est-ce que la multiplication des noms de genre féminin est capable d'annuler la catégorisation par le sexe? Souhaitons-nous la symétrisation formelle des genres masculin et féminin et, en conséquence, l'extension de la pertinence linguistique de la notion de sexe, pertinence produite par le rapport de pouvoir construisant les classes de sexe, qui est un rapport fondateur de la société? Ou avons-nous comme objectif

l'abolition de ce rapport, et que la pertinence linguistique de la notion de sexe disparaisse?

Éliane Pons

epons@up.univ-mrs.fr

Département de Psychologie Clinique

Université de Provence

La sexuation selon Lacan

Sous ce titre, je vous propose d'examiner ce qui se dit et se transmet sous l'étiquette "théorie lacanienne de la sexuation". Qu'est ce que la sexuation? C'est l'assomption par tout un chacun d'un sexe psychique. Certains pensent – Lacan est de ceux-là – qu'il s'agit là véritablement d'un choix¹. Ceci dit, quiconque veut connaître ce qui s'est écrit de plus "moderne" sur ce qu'est un homme et/ou une femme et savoir ce qu'il fait lorsqu'il fait l'amour avec un partenaire du sexe opposé, voire même s'il le fait tout en le faisant, se doit de lire le Séminaire *Encore* (1972-1973).

L'objet de la psychanalyse, tout le monde le sait, est l'inconscient. Or, que nous apprend la clinique des cures? Que l'inconscient est le lieu de représentations refoulées qui obéissent à des processus caractéristiques dits "primaires"² et surtout que ces représentations sont toujours liées au sexuel.

Mais, et ce point est capital, l'analyse de l'inconscient nous apprend qu'il n'y a rien dans ce monde d'images labiles qui témoigne de l'existence de la différence des sexes. Rien non plus concernant l'existence du masculin et du féminin. Aucun savoir sur ce qu'est un homme et une femme. Pas de discours structuré concernant leur opposition éventuelle.

Bref, rien dans l'inconscient n'inscrit le rapport d'un sujet à un autre de sexe opposé³. Pour cette instance, "homme" et "femme" n'ont pas de signification. Lacan l'a d'ailleurs reconnu: "Dans le psychisme il n'y a rien par quoi le sujet puisse se situer comme être de mâle ou être de femelle"(1964: 186).

L'affaire est donc classée, me direz-vous. Pas vraiment. J'aimerais lui donner une suite parce que, bien que l'analyse de l'inconscient n'autorise pas celui ou celle qui en fait commerce à se prévaloir d'un quelconque savoir concernant

¹ D'emblée nous mettrons un bémol à cette affirmation car tout choix nous semble fortement influencé par le discours de ou des adultes qui nous ont identifiés, ce que la pratique analytique confirme tous les jours

² Le déplacement: Freud a remarqué que dans l'inconscient il existe une indépendance relative entre l'affect et la représentation, entre l'énergie pulsionnelle et sa mise en scène dans des représentations. C'est-à-dire que l'intensité attachée à une représentation est susceptible de se détacher d'elle pour se fixer à d'autres représentations reliées à la première par tout une série d'associations. L'autre forme essentielle du processus inconscient est la condensation. Cette modalité consiste à réunir, condenser dans une représentation unique plusieurs chaînes associatives ou plusieurs images.

³ Je reprends ici en partie les constatations déjà faites par Paul Ricœur dans son article "Le ridicule et l'égarée" (2000), *L'impair* 2/3, p 9.

le procès par lequel chacun d'entre nous "choisit une identité sexuée", Freud et à sa suite Lacan n'ont cessé d'en parler. Question donc: la psychanalyse, Lacan en particulier, peuvent-ils tenir un discours qui offre des garanties de scientificité en matière de sexualité, quand on sait que la sexualité est ce qui échappe à notre savoir et par conséquent à notre maîtrise?

Jacques Lacan a pris acte des limitations de la théorie freudienne concernant la différence des sexes et a donc envisagé la constitution des identités sexuées dans leur rapport au langage⁴.

Depuis, la psychanalyse prétend avoir son mot à dire concernant ce qu'est un homme, ce qu'est une femme et comment on le devient. Georges Zimra, dans son ouvrage *La passion d'être deux* (1998) formule bien cela: "Pour la psychanalyse, être homme, être femme, ne relève pas de la différence des sexes au sens biologique, mais d'une articulation particulière au phallus" (pp.????). Le mot clef est lâché: le phallus. Le phallus est le troisième terme qui permet en effet, dit Lacan, de penser les deux autres. Ledit phallus est l'aune à laquelle se mesure sexuellement l'humain. "Il faut" écrit Lacan à ce sujet, "que l'homme, mâle ou femelle, accepte de l'avoir et de ne pas l'avoir à partir de la découverte qu'il ne l'est pas"(1958: 642). Peut-on à la lecture de l'expression "l'homme mâle ou femelle" conserver l'espoir que la théorie lacanienne soit en mesure de penser le deux? En d'autres termes, y a-t-il une alternative au primat du phallus? Voyons cela.

Qu'est ce que le Phallus dont il parle? C'est un signifiant qui ne renvoie à aucune signification nous dit-il en 1972-1973 dans son séminaire *Encore*. Cependant, ce signifiant hors pair, qui ne veut rien dire, comme il le dit, a pourtant eu une signification si l'on veut bien se donner la peine de lire l'ensemble de sa littérature. En 1956-1957 dans son séminaire *La relation d'objet*, par exemple, Lacan le définit comme un objet imaginaire: "qu'il n'est aucunement possible de confondre avec le pénis dans sa réalité, c'en est à proprement parler la forme, l'image érigée. Seulement voilà, ce phallus est dit encore plus manquer à celles à qui il manque le corrélat réel, à savoir les femmes que pour ceux qui peuvent s'assurer en avoir la réalité" (70). L'ennui c'est que ce signifiant soit disant vierge

⁴ Pour Freud la perception de la différence sexuelle est comprise à travers un fantasme dit "de castration". Sa théorie est donc fondée sur les remaniements fantasmatiques auxquels donnent lieu la perception du réel. Freud a inféré de l'analyse des seuls garçons ou presque que, à la phase dite "phallique", l'ensemble des adolescents n'envisagent l'existence que d'un seul sexe: le masculin. Si bien que la différence sexuelle est conçue sur le mode: être châtré ou ne pas l'être. Vieux refrain me direz vous.

Freud aurait été d'accord sur une partie au moins de nos critiques puisqu'il a mis plusieurs bémols à cette théorie sexuelle infantile:

- en 1923, dans "La disparition du complexe d'œdipe" en reconnaissant que son matériel est beaucoup plus lacunaire et obscur concernant le "féminin",
- en 1931, en disant qu'il "avait renoncé depuis longtemps à s'attendre à un parallélisme étroit entre le développement sexuel masculin et féminin" ("Sur la sexualité féminine", *La vie sexuelle*, Paris: PUF, 1969: 140).

de toute signification est souvent corrélé à une représentation qui ne tolère pas d'équivoque. Jugez en par ces quelques phrases: "Elle a un phallus, elle en sent la forme sous son vêtement" ou bien "C'est l'occasion de faire saisir au patient la fonction de signifiant qu'a le phallus dans son désir. Car c'est comme tel qu'opère le phallus dans le rêve pour lui faire retrouver l'usage de l'organe qu'il représente." (*La direction de la cure et les principes de son pouvoir*: 632). Nous ne pouvons pas être dupes au sujet du champ sémantique que recouvre le mot phallus à cette époque-là.

Si l'on piste les sens que peut prendre ce mot dans son œuvre, force est de constater qu'il n'est pas seulement le signifiant du "manque à être"; il renvoie aussi au réel de l'organe.

Alors lancinante question: comment tenir la gageure de penser l'homme et la femme à partir du seul un? De ce seul phallus conçu comme trait universel et de l'universel? C'est ce que Lacan pense avoir réussi à faire à partir de ce qui s'impose à lui comme "le résultat de l'expérience clinique" (*Encore*: 67).

Si chaque être humain a à se ranger sous l'étiquette "homme" ou "femme" encore faut-il que les hommes et les femmes fassent classe. Cela va de soi me direz vous, tout le monde sait – tout du moins depuis les travaux de Nicole-Claude Matthieu et de Colette Guillaumin – qu'il existe deux classes de sexes. Oui mais, pense Lacan, le fait de ranger les femmes ou les hommes dans un ensemble nommé "classe" ne suffit pas, encore faut-il rappeler, voire justifier, le processus par lequel cette notion est définie scientifiquement. Louable intention. Voyons comment il procède.

Le mode de constitution des classes

Les zoologistes (grands spécialistes de la classification) ont mis en évidence le principe de constitution d'une classe: il consiste à reconnaître et à identifier "la possibilité de l'absence du trait qui la distingue". C'est à partir de là qu'ils "pourront ensuite poser une classe où ce trait ne peut manquer", dit Chémama dans son *Dictionnaire de Psychanalyse* (1995). À leur suite, Lacan s'est employé à définir deux classes de sexes à partir de l'absence d'un trait. Ce trait c'est la fonction phallique.

À quoi se rapporte la fonction phallique? Au fait, dit Lacan, d'être limité dans la jouissance. Je le cite: "La jouissance phallique, est l'obstacle (notez ce mot) par quoi l'homme n'arrive pas, dirais-je à jouir du corps de la femme, précisément parce que ce dont il jouit, c'est de la jouissance de l'organe" (*Encore*: 13).

Pour que les hommes fassent classe, il faut qu'une condition logique soit requise qui consiste à ce qu'il y en ait au moins un qui ne soit pas soumis à la fonction phallique. Cet "au moins un" qui ne serait pas soumis à la limitation, est le père imaginaire. Lacan reprend là la figure du père imaginaire que Freud avait mis en scène dans le mythe de "Totem et Tabou". Ce père, qui disposait de toutes les femmes et que les fils ont tué, n'avait aucune limite à sa jouissance. Il est

l'exception qui confirme la règle, à savoir que tous les hommes sont limités dans leur possibilité de jouissance. Cet "au moins un" mythique, qui n'est pas soumis à la fonction phallique, fonde donc la classe et le statut de ceux qui y sont soumis et se réclament de lui.

Et pour ce qui concerne la classe des femmes, me direz-vous?

Et bien là, dit Lacan, il n'existe pas de femme qui fasse exception à la fonction phallique. Autrement dit, il n'y a pas d'équivalent "féminin" de la figure du Père imaginaire pour les femmes. Au-delà des femmes, il n'y a rien, donc pas de figure référentielle qui pourrait les fonder en tant que classe. Ce faisant, Lacan leur dénie la possibilité de faire tout, de dire "nous" au même titre que les hommes.

Voilà donc, les deux premières formulations de la sexualité selon Lacan:

Du côté des hommes: il existe au moins un homme qui n'obéit pas à la fonction phallique: $\exists X \Phi X$. Cette proposition est dite "particulière affirmative". Du côté des femmes: il n'existe pas de femme qui fasse exception à la fonction phallique ce qui s'écrit: $\exists X \bar{\Phi} X$. Cette proposition est dite "particulière négative".

Vous remarquerez avec moi la façon totalement dissymétrique avec laquelle Lacan traite des deux sexes. Il n'existe pas, du côté femme, d'équivalent de la figure qui fonde la classe des hommes. Pas de mère imaginaire donc. Sur quoi les femmes peuvent-elles fonder leur classe? Sur la seule figure d'un père ou sur rien. Telle est l'alternative devant laquelle les femmes sont mises: recourir au père et lui demander reconnaissance ou bien être condamnées à ne pouvoir appartenir à une classe⁵.

La bi-partition hommes/femmes: avantages et inconvénients

La bipartition se fait à partir d'une proposition générale qu'il énonce ainsi: "tout x (c'est-à-dire tout corps parlant) est fonction de Φ de x".

Qu'est ce que Φ dans ce contexte? "Nous le désignons de ce phallus tel que je le précise d'être le signifiant qui n'a pas de signifié" dit Lacan dans (*Encore*: 75). Or, constate-t-il, certaines femmes ont "une jouissance du corps qui est [...] au delà du phallus" (*Encore*: 69) Toutes les femmes ne sont pas soumises à la fonction phallique. Lacan dit cela autrement: "pas toutes" les femmes y sont soumises. Et cette formulation, ce "pas toutes", n'est pas sans conséquences. Je le cite: "Lorsqu'un être parlant quelconque se range sous la bannière des femmes c'est à partir de ceci, qu'il se fonde de n'être pas tout, à se placer dans la fonction phallique. C'est ce qui définit la... la quoi? La femme justement, à ceci près que

⁵ Il est regrettable que ces formules aient donné un point d'appui à la dérive d'un imaginaire masculin "autorisé", comme celui de Roland Chémama dans son *Dictionnaire de psychanalyse*, "les femmes n'ont pas vocation à faire univers" (Larousse, 1995: 307).

La femme, ça ne peut s’écrire qu’à barrer *La*. Il n’y a pas *La* femme, article défini pour décrire l’universel. Il n’y a pas *La* femme puisque – j’ai déjà risqué le terme, et pourquoi y regarderais je à deux fois? – de son **essence** (relevez ce mot) elle n’est pas toute” (*Encore*: 68)

Voilà donc posées les deux autres formulations de la sexuation:

Du côté des hommes: $\forall X \Phi X$, ce qui se lit: tous les hommes sont soumis à la fonction phallique. Cette proposition est dite “universelle affirmative”.

Du côté des femmes: $\bar{\forall} X \Phi X$ ce qui se lit: c’est pour pas toute femme que la fonction phallique s’applique. Cette proposition est dite “universelle négative”.

Voici donc le tableau synoptique des formules de la sexuation selon Lacan. Je reprends ici celui, si clair, que donne Jean Paul Ricœur dans son article “Le ridicule et l’égaré” (2001).

Hommes	Femmes
Particulière affirmative $\bar{\exists} X \Phi X$ Il existe au moins un homme qui n’obéit pas à la fonction phallique.	Particulière négative $\bar{\exists} X \bar{\Phi} X$ Il n’existe pas de femme qui fasse exception à la fonction phallique.
Universelle affirmative $\forall X \Phi X$ Tous les hommes sont soumis à la fonction phallique.	Universelle négative $\bar{\forall} X \Phi X$ C’est pour <i>pas-toute</i> femme que la fonction phallique s’applique.

Vous ne pouvez manquer de faire avec moi certaines remarques au sujet de cette bi-partition.

Première remarque

Le choix de la fonction phallique à partir de quoi les deux sexes sont envisagés, et qui est donc là mise en position d’universel, est un choix discutable. N’oublions pas que Freud avait déjà remis en cause le fait que le symbole phallique autour duquel s’organise la représentation de la différence des sexes et la sexualité soit valable pour tous. L’insistance de Lacan à employer le signifiant “phallus” et son dérivé “fonction phallique” est à interroger. Même si Lacan insiste sur le fait que grand Φ est “un signifiant qui n’a pas de signifié” (*Encore*: 75) pourquoi employer un mot qui prête à confusion?

Deuxième remarque

Il y a des conséquences – et non des moindres – liées au fait que les femmes ne soient “pas toutes” dans la fonction phallique, c’est-à-dire limitées dans leur jouissance. La principale est qu’elles ne sauraient avoir aucune prétention à l’universel.

Troisième remarque

La proposition générale “tout x est fonction de Φ de x”, à partir de laquelle Lacan conçoit la bipartition, a pour corollaire ou fonctionne de concert avec deux autres termes: le tout et le pas-tout. Lorsqu’un homme, dit Lacan, s’inscrit du côté des femmes “il ne se placera sous aucune universalité, il sera ce pas tout” (*Encore*: 74). Le “pas tout” imputé aux femmes implique, vous en conviendrez, une catégorie opposée, le Tout. La femme est “pas toute” (le “pas tout” étant envisagé par rapport à l’absence d’exception), l’homme participe du tout (le “tout” étant envisagé par rapport à l’exception). Cela est clair: l’enjeu lié à la bipartition c’est, pour les uns de faire partie du tout, et pour les autres de participer de la catégorie inverse. Lacan le dit en toutes lettres: ce qui fait l’objet de sa réflexion en matière de sexualité c’est, je le cite: “Le tout et le pas tout et leur application différente dans les deux sexes” (*Encore*: 53). C’est pourquoi en système lacanien on peut dire “L’homme” (avec un grand L et non barré) et pas “La femme” avec un grand L: Parce que l’homme est rangé ou se range du côté de l’universel et du Tout. Pourquoi pas la femme, me direz-vous? La solution réside peut-être dans la réponse à la question que pose Lacan et qu’il élude aussitôt: ““qui habite le langage”? (*Encore*: 92). L’homme donc participe du Tout mais il n’a pas tout. En particulier pas la “jouissance supplémentaire”, dont Lacan crédite les femmes⁶.

Les femmes donc ne sont “pas toutes”. De là à dire qu’elles ne sont pas grand-chose, voire rien, le pas est vite franchi comme par exemple dans cette déclaration: “Il n’y a de femme qu’exclue par la nature des choses qui est la nature des mots, et il faut bien dire que s’il y a quelque chose dont elles-mêmes se

⁶ Lacan constate que la jouissance féminine “pour autant qu’elle n’est pas toute occupée de l’homme et même que, comme telle, elle ne l’est pas du tout” (81) gagnerait à être connue. Tout ce qu’il peut en dire c’est que cette jouissance “en plus” n’a rien à voir avec le plaisir d’organe mais avec la jouissance trouvée dans et par le langage. Plus exactement qu’elle mettrait celles et ceux (quelques rares mystiques hommes) qui l’éprouvent “sur la voie de l’ex-sistence” (71). Cette façon d’orthographier exclut le mot “existence” ou tout du moins en modifie son sens. Cela se comprend parce que, pour Lacan, l’existence dont le corps est le support se soutient de la croyance en la notion d’être. Notion dont il fait une critique serrée. Mais il semblerait que, dans ce contexte, Lacan suppose que la jouissance féminine ménage une possibilité d’accès à l’être. C’est tout du moins ce que son association entre femme et Dieu nous laisse supposer: “C’est en tant que sa jouissance est radicalement Autre que la femme a davantage rapport avec Dieu” (77). Dieu, comme chacun le sait, est celui à qui l’on attribue le prédicat essentiel qu’est l’être.

plaignent assez pour l'instant, c'est bien de ça – simplement elles ne savent pas ce qu'elles disent, c'est toute la différence entre elles et moi" (*Encore*: 68)⁷.

Quatrième remarque

Elle concerne l'essence qu'il suppose aux femmes. Lacan ne croit pas en l'existence de l'être. Pour lui "l'être" est ce que l'on "à certains mots, individu par exemple ou substance" (*Encore*: 107). Mais, lorsqu'il s'agit des femmes, Lacan nous sert cette vieille lune qu'est "l'essence" et cède sur le fameux: "Le signifiant se caractérise de représenter un sujet pour un autre signifiant" (*Encore*: 48), constatation que la clinique confirme tous les jours.

Théorie et activité fantasmatique

Les formules de la sexuation drapées du sérieux qu'inspirent les mathèmes, ne font-elles pas écran à un imaginaire masculin qui tente de donner le change? Freud disait de la pensée qu'elle est une opération complexe qui met en jeu le refoulement, le contre-investissement, les formations de substituts. De ce point de vue, la théorie lacanienne de la sexuation nous semble infiltrée de fantasmes.

L'un d'eux pourrait se formuler ainsi: "les femmes m'échappent", par extension, "les femmes nous échappent". Ce fantasme organise la scène que Lacan a fait aux femmes. Il les a accusées pendant des décennies de détenir un savoir sur leur jouissance, de n'en rien dire ou de ne pouvoir rien en dire. Et il n'a cessé de se lamenter à ce sujet⁸. Écoutons-le: "Nos collègues, les dames analystes ne nous disent... pas tout! C'est tout à fait frappant, elles n'ont pas fait avancer d'un bout la question de la sexualité féminine. Il doit bien y avoir à ça une raison interne liée à la structure de l'appareil de jouissance" (*Encore*: 54). Et quelques pages plus loin: "Depuis le temps qu'on les supplie, qu'on les supplie à genoux d'essayer de nous dire leur jouissance, eh bien motus" (69).

⁷ C'est pourquoi, partant du même constat, Michèle Causse (2000) dans son essai "Contre le sexage", propose de substituer le mot de sex©ision à celui de sexuation. Elle entend ainsi marquer le fait que l'attribution d'un genre dès la naissance détermine pour une bonne part le destin des humains, faisant des femmes des êtres d'emblée discriminés. À la différence de Lacan qui ne sait pas ce qu'elles disent, M. Causse, à la suite des constructionnistes américaines et françaises, se fait la porte-parole de l'indignation des femmes, en stigmatisant sa cause, le marquage sexuel, qui permet aux uns de bénéficier d'un statut privilégié et d'exercer une domination sur les corps déclarés "femmes". Il n'y a pas chez Lacan, et d'une manière générale dans la psychanalyse, exception faite des travaux de R. Stoller, de réflexion approfondie concernant le genre. C'est bien là toute la différence entre elles et lui. Lacan n'a pas donné suite à la critique que faisaient les féministes du contexte socio-politique de l'époque, critique qui contenait en germe les analyses que feront des sociologues anthropologues et linguistes comme Colette Guillaumin, Nicole-Claude Mathieu et Claire Michard pour ne citer que les plus connues.

⁸ En 1960 dans son article "Propos directifs pour un congrès sur la sexualité féminine" il écrit (728): "les représentantes du sexe, quelque volume que fasse leur voix chez les psychanalystes, ne semblent pas avoir donné leur meilleur pour la levée de ce sceau" (par "sceau" entendez de ce silence).

Leur soutirer le savoir qu'il leur suppose eut été un moyen de maîtriser ce qu'il ignore concernant la sexualité féminine⁹.

Lacan se range t-il comme il le dit "du côté du baroque" (*Encore*: 97) lorsqu'il s'adresse aux femmes? Remarquez au passage qu'il ne se range pas dans les deux classes qui concernent les humains quelconques que nous sommes. Deux lapsus nous interrogent à ce propos. Le premier est un lapsus orthographique. Il a écrit à une femme "tu ne sauras jamais combien je t'ai aimé-é au lieu de -ée" (*Encore*: 27). Le second se révèle à une absence d'accord: "Mademoiselle en est réduit à ne manger que des écrevisses à la nage" (1976: 12) s'est-il entendu dire à une dame dans un restaurant. Il leur parle comme si elles étaient des hommes. L'emploi du mot "égaré" dans son œuvre peut nous aider à éclaircir sa position. Les deux maîtres mots dont il affuble les femmes sont le "non savoir" et "l'égaré". Ce dernier mot est employé à la forme active et pronominale. Il va répétant que les femmes ne savent pas ce qu'elles disent, qu'elles sont égarées ou s'égaré. Il dit par exemple dans un de ses séminaires "Les formations de l'inconscient" (1957-1958: 195) "qu'une vraie femme a toujours l'air égaré!". Pourquoi donc les femmes sont-elles égarées? Réponse de Lacan: parce qu'elles n'ont pas le même rapport au phallus que les hommes¹⁰. Mais, ironie du sort, c'est ce mot, comme quiconque peut le remarquer, qu'il emploie à son propos lorsqu'il atteint la limite de son savoir et qu'il ne sait plus quoi articuler: "Je m'égaré", dit-il en 1975 dans son "Discours de clôture des journées de l'École Freudienne de Paris". Doit-on en conclure que lui même, comme les femmes, ne sait pas ou plus et qu'il est égaré parce que le langage ne lui permet pas de dire ce qu'il aimerait pouvoir dire sur la jouissance des femmes?

⁹ Lui qui sait tout – en extrapolant à peine – ou presque, qui, en tout cas, en tant qu'homme participe du tout, restera frustré! Ah, ce presque! Mais à quoi exactement se rapporte son désir de savoir? Qui le tenaille au point d'organiser en 1960 un Congrès sur la sexualité féminine? Pour en finir avec quoi? Avec le flou qui règne autour de la sexualité féminine bien sûr. À cette époque, le complexe d'œdipe fait toujours l'objet de débats aussi bien chez les analystes que chez les culturistes anglo-saxons. Seuls deux points, très partiels, lui semblent assurés. Premier point: c'est le désir de l'Autre, soit le phallus désiré par la mère qui apparaît dans l'équation fille-phallus proposé par M. Fénichel. Deuxième point: Jones a fort bien détecté qu'il existe un lien entre le fantasme de l'homme et le soin porté par l'homosexuelle à la jouissance de sa partenaire ("Propos directifs pour un Congrès sur la sexualité féminine": 733, 735)

¹⁰ Une de ses associations nous permet de voir le lien qui existe entre le fait d'être femme, l'égaré et l'absence de phallus. La voici: "Je vous ferai aussi remarquer que l'issue du complexe d'œdipe est, comme chacun sait, différente pour la femme. Pour elle en effet, cette troisième étape, comme Freud le souligne est beaucoup plus simple. Elle n'a pas à faire cette identification (au père) ni à garder ce titre à la virilité. Elle sait où il est (parlant du phallus), elle sait où elle doit aller le prendre, c'est du côté du père, elle va vers celui qui l'a. Cela vous indique en quoi une féminité, une vraie féminité, à toujours une dimension d'alibi. Les vraies femmes ça a toujours quelque chose d'un peu égaré" ("Les formations de l'inconscient", 1957-1958: 195).

Conclusion

Bien que présentées sous une forme mathématique, les quatre formules de la sexualité selon Lacan renvoient quand même à un champ sémantique saturé de préjugés. Lorsque la psychanalyse manipule des signifiants tels que homme et femme sans les dégager de leur prise dans la nébuleuse signifiante qui les entoure et leur donne sens, elle répète, sans les analyser, les préjugés qui courent toujours et qui ont toujours cours¹¹. Cela limite la pertinence de son approche.

Malgré cela on peut noter une “avancée” toute relative, voire négative: Lacan est le premier à avoir proposé une alternative à la logique phallique, le “pas tout”. Dommage, et c’est peu dire, que ce “pas tout” signe le non accès à l’universel.

Lorsqu’il dit “Il y a des hommes qui sont aussi bien que des femmes” (*Encore*: 70) je me prends à rêver que cette constatation serve de point de départ à un renouvellement de la pensée sur la question des identités sexuées. Car se déclarer homme ou bien femme c’est, pour qui le dit, tenir pour acquis qu’il ou elle participe de l’être. Or l’expérience analytique montre que l’être ne nous colle pas au corps comme une tique à la peau d’un chien. “L’être”, comme aime à le répéter Lacan, “on ne fait que le supposer à certains mots, individu par exemple, ou substance. Pour moi, l’être n’est qu’un fait de dit” (*Encore*: 107). En effet. Et si – suggestion – nous envisagions ledit “homme” ou ladite “femme” non pas par rapport à un signifiant dont on peut douter qu’il n’ait pas de signifié, ni par rapport à un quelconque appendice, qu’il soit externe ou en forme de doigt de gant retourné, mais en fonction des signifiants qui nous font être Madame ou Monsieur un tel¹²? C’est une réponse posthume que nous pourrions faire à Lacan qui disait à la fin de son séminaire *Encore*: “Je ne sais pas comment m’y prendre, pourquoi ne pas le dire, avec la vérité – pas plus qu’avec la femme” (108).

La jouissance “en plus” qui caractérise selon lui le sexe dit “faible” pose aussi problème: pourquoi les femmes jouiraient-elles plus particulièrement de l’Autre entendu là comme “lieu où vient s’inscrire tout ce qui peut s’articuler du signifiant” (*Encore*: 75) alors que la nature des mots les excluent¹³? Cette proposition est pour le moins paradoxale. Et pourquoi les hommes seraient-ils plus piégés que les femmes par la jouissance d’organe, plus englués dans un rapport imaginaire à l’objet du désir lorsque celui-ci est une femme? Pourquoi établir là une différence entre les sexes?

¹¹ Comme le remarque si bien Lacan: “ce qui se supporte sous la fonction de signifiant, de homme et de femme ce ne sont que des signifiants tout à fait liés à l’usage cour courant du langage” (*Encore*: 36).

¹² Puisque l’être est ce que laisse supposer le langage... Cette approche se ferait à partir des seuls mots (y compris ceux qui n’ont pas d’équivalent féminin) et/ ou expressions métaphoriques que nous offre le prêt à porter qu’est le “disqueourcourant”.

¹³ Cela laisse en tous cas la place à une interrogation, que certaines, comme Claire Michard ou Michèle Causse, pour ne citer que celles-ci, mettent au cœur de leur œuvre: si la nature des mots n’exclut que les seules femmes quelle est donc leur nature et de quels enjeux témoignent-ils pour ce qui concerne la place de chaque sexe dans l’ordre symbolique?

En tous cas, nous pouvons remettre en cause, à l'entendre parler ainsi et en tenant compte du contexte des années 1970, le fait que ce qu'il dise soit "le (seul) résultat de l'expérience clinique". Ce que dit Lacan de la sexuation excède selon nous ce que permet de dire l'analyse du sujet de l'inconscient. Et lorsqu'il affirme "rien ne témoigne que je ne sache pas ce que j'ai à dire là ici où je vous parle" (*Encore*: 66) nous n'accordons pas un statut privilégié à sa parole. Qu'il croie, je le cite: "devoir se limiter à la lettre *A* parce que la Bible ne commence qu'à la lettre *B* et qu'elle a laissé la lettre *A* pour qu'il s'en charge" (*Encore*: 45) ne le fait Dieu que dans son imaginaire. Et son supposé savoir de Dieu ¹⁴est là insuffisant à rendre compte de ce qui se passe réellement pour les corps parlants que nous sommes en matière d'identité sexuée.

Nous dirons pour conclure et pour faire court, que la scène psychanalytique lacanienne où a été élaborée une théorie moderne du sujet sexué est un lieu où l'imaginaire masculin s'est risqué à une représentation inédite, qui a raté son objet faute de ne pas avoir dévidé ce qui ne cesse de ne pas s'écrire sous les deux signifiants que sont "femme" et "homme". C'est en quoi la théorie lacanienne de la sexuation relève de la contingence et non pas de la nécessité, puisque la nécessité, comme il le dit si bien, est "ce qui ne cesse pas de ne pas s'écrire".

¹⁴ Notez comme Lacan se rapproche là des femmes qui n'ont pas choisi de se ranger sous la bannière "homme".

Jackie Schön

*Laboratoire Jacques Lordat
Université Toulouse-le Mirail
jackie.schon@vnumail.com*

Norme et usages linguistiques en relation avec la variable sexuelle

D'enquêtes sociolinguistiques sérieuses menées, notamment, dans les années 1970-80, il ressortait que l'utilisation de la langue par les femmes restait plus proche du modèle standard que celle que les hommes en faisaient¹.

Loin de remettre en cause ce constat, nous le considérerons comme acquis et procéderons à sa mise en relation avec des résultats obtenus au terme d'un lent travail sur les usages dits "familiers" de la langue.

Ce travail ayant permis de dégager certains principes simples de leur fonctionnement, il est de fait que ceux-ci sont susceptibles d'apporter un certain éclairage au phénomène sociologique observé.

Norme et usages linguistiques

Toute langue est Norme en tant qu'elle est conçue comme un ensemble de régularités sans lesquelles aucun enfant n'arriverait jamais à apprendre quelque langue que ce soit. Sans "ceci se dit et ceci ne se dit pas" il ne peut pas exister de langue. Une telle exigence suppose des contraintes, du "tout n'est pas possible" et aussi des répétitions.

Mais la Norme est, non pas immuable, mais variable dans le temps (ex.: le "français" de Charles d'Orléans et celui d'aujourd'hui présentent quelques différences) et dans l'espace (tout comme entre le "français" parlé au Canada, en Belgique, en Suisse ou bien dans le Midi de la France, le Territoire de Belfort ou à Asnières existent quelques menues variantes).

À la Norme correspond un concept si instable, si flou et soumis à tellement d'interprétations que je serais tentée de poser que là où il y a de la Norme, il y a *des normes*².

¹Cf. en particulier le recueil de textes éd. par V. Aebischer et C. Forel, *Parlers masculins, parlers féminins?* Paris: Delachaux-Niestlé, coll. Textes de base en psychologie, 1983.

² La Norme est une de ces notions périodiquement révisée, sur laquelle chaque époque d'effervescence théorique appose son sceau et, à ne pas oublier, qui est conformée différemment selon les domaines qui la sollicitent.

Pour notre discipline, hormis les travaux de L. Hjelmslev, dont "Langue et Parole", 1943, repris dans *Essais linguistiques*, Paris: éd. de Minuit, 1971 et ceux d'E. Coseriu, *Sistema, Norma y Habla*, 1952, rééd. dans *Teoria del Lenguaje y Lingüística general*, Madrid: Gredos, 1961, qui sont de véritables élaborations théoriques autour de l'opposition entre le système et les usages, le nombre de publications qui, dans les années 1970-80, abordent le sujet de la norme est tel que leur recension eût, inutilement, disproportionné la présente bibliographie. Inutilement,

Ainsi, à tous les niveaux d'articulation de la langue, on retrouve un ensemble de régularités spécifiques: qu'il s'agisse du plan phonétique, phonologique, lexical ou de celui de la combinatoire syntaxique, sa grammaire correspond à une description a posteriori, description normative d'un certain état de langue à un moment x.

La notion de Norme est prise dans un double mouvement dialectique, entre:

- une norme et les usages que l'on en fait; en tant que telle, elle est, à la fois, subie passivement et modelée activement par les locuteurs;
- une norme et les déviations qui la fondent.

“Ce n'est pas seulement l'exception qui confirme la règle comme règle, c'est l'infraction qui lui donne occasion d'être règle en faisant règle. En ce sens, l'infraction est non l'origine de la règle, mais l'origine de la régulation. *Dans l'ordre du normatif, le commencement c'est l'infraction*”³. Or, toutes les déviations ne se valent pas et j'ai choisi de travailler sur ce qu'on appelle le “parler familier” en tant que cas d'espèce d'usages-limites, par exemple *andouille, tarte, courge, coton, chanter* ou *raconter* dans *quelle andouille! c'est coton!* ou *qu'est-ce que tu nous chantes là?*

Les particularités de ces usages marginalisés par rapport à la Norme de langue

- Si ces usages ne sont pas interdits, ils sont stigmatisés parce que considérés comme mal adaptés à n'importe quelle situation de communication. Les restrictions valent avertissement et relèvent d'une évaluation sociale.
- Si de tels emplois caractérisent la langue parlée, les cas auxquels je me suis intéressée sont les déviations codées répertoriées dans les dictionnaires courants et compréhensibles pour la quasi totalité de la communauté linguistique. Les dictionnaires les font apparaître au titre de “marques d'usage”, accompagnées de

parce qu'on s'aperçoit vite que la plupart des articles se contentent de reproduire à l'envi la distinction – certes, opératoire – entre normes “objective”, “prescriptive” et “évaluative” sans apports notables. L'étude d'A. Rey peut suffire pour faire référence: “Usages, jugements et prescriptions linguistiques”, *Langue Française* 16, Paris: Larousse, déc. 1972, *La Norme*, dir. R. Lagane et J. Pinchon: 4-28.

Le recueil *La norme linguistique*, présenté par E. Bédard et J. Maurais, édité par le Conseil de la langue française, Québec et Le Robert, Paris 1983, a le mérite d'offrir une palette de points de vue très diversifiés sur la question.

Dans une visée plus large que la seule optique linguistique, j'ai consulté – avec profit – le numéro des Cahiers du Centre de Recherche: “Sens, Ethique, Société” (CERSES) consacré au Séminaire *Normes, Règles, Lois*, tenu en 1994-95 sous la direction de R. Ogien (3^{ème} tirage, 1998) mais je dois, indéniablement, à Georges Canguilhem l'ouverture de pistes de la réflexion la plus fertile et, notamment, la deuxième partie de son ouvrage, rédigée vingt ans après la première, m'est source d'un enthousiasme durable.

Georges Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, Paris, P.U.F., coll. Quadrige, 1^{ère} éd. 1966.

³ G. Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, op. cit. partie II, Nouvelles réflexions concernant le normal et le pathologique (1963-1966: 179).

la mention *fam.* ou éventuellement *pop.*, certains flottements étant possibles d'un dictionnaire de langue à un autre.

- Linguistiquement, nous avons affaire à des *acceptions* particulières de termes, lesquelles résultent de modifications de leur sémantisme, comme dans le cas des unités en gras: *espèce de **courge!**, **patate!**, quel **pastis!**, se **rincer l'œil***, etc.

Enfin, il est capital de ne pas confondre emplois familiers de termes et emploi de termes familiers (comme dans le genre d'énoncés suivants: *il a morflé un max pour avoir refile de la came; la nana qui trimballe ses fringues dans ma bagnole, c'est ta frangine*). Ce phénomène relevant d'une approche lexicale demande à être traité séparément.

Description des mécanismes à la base des acceptions familières

Qui dit "acception", dit sens *particulier* pris par une unité dans des conditions *particulières* de ses emplois, ce qui implique la polysémie de l'unité ainsi qu'une éventuelle hiérarchie de ses sens.

Je me limiterai, ici, à l'examen des acceptions de termes dès lors qu'elles ne s'opèrent pas au sein de locutions figées (type: *avoir la frite* ou *en grippe*, *se la couler douce*, *se rincer l'œil*)⁴.

Nous avons affaire à un phénomène intrinsèquement *discursif*; les exemples cités dans le dictionnaire se présentent comme des *énoncés-phrases* qui incluent donc des faits intonatifs (indispensables à tout énoncé) et qui sont *répétables*. C'est l'élément constituant le noyau syntaxique de ces phrases qui va subir une modification sémantique depuis son sens – disons *premier* ou *courant* ou encore *normal* – jusqu'à son acception particulière. Autrement dit, l'acception particulière d'un terme résulte d'un changement régulier de son sens tandis qu'il assume la fonction prédicative et il s'avère que les mécanismes à l'œuvre diffèrent selon que le prédicat est de nature nominale ou verbale.

Illustrons chacun de ces cas.

Pour les noms, le basculement de leur sens s'effectue lorsqu'ils sont mis en attribution sémantiquement impropre, par exemple, *quelle tarte!*, *quelle courge!*, *quelle andouille!* etc., si ces exclamations visent des personnes.

Dans ce type de constructions attributives, le prédicat syntaxique devient l'attribut exclusif – donc définitoire – de la personne concernée, ce qui aboutit, pour les exemples choisis, à sa dévalorisation. On peut aussi rencontrer des attributs à l'acception valorisante dans des emplois hypocoristiques comme, par exemple, *c'est un chou!*, *mon trésor!* *mon lapin!* etc., toujours à l'adresse d'un humain ou assimilé. Cela revient, invariablement, à superposer des classes sémantiquement disjointes mais, pour créer l'incongruité, ce ne sont, bien entendu, pas n'importe quelles classes nominales qui sont croisées.

⁴ J'ai abordé cette question dans "Figement et régression", *La locution: entre lexique, syntaxe et pragmatique*, publication de l'INALF, coll. Saint-Cloud, Klincksieck, 1997: 333-346.

Ainsi, en français, la désignation familière des personnes s'effectuera-t-elle, de préférence, par recouvrement de la classe de leurs désignateurs propres par celle des noms de comestibles d'abord, suivie de celle des noms d'animaux, puis de maladies et enfin d'ustensiles domestiques.

Pour les verbes, leur sens familier se résume à une péjoration systématique du sens qu'ils indiquent en tant qu'élément syntaxiquement et sémantiquement central de l'énoncé.

Parmi la trentaine de verbes courants que j'ai testés, aucune de leurs acceptions familières n'échappe à la règle, elles renvoient toutes, sans exception, à un procès verbal dévié négativement. Le processus de déviation sémantique opère, le plus souvent, en prenant le sens littéral du verbe pour point de départ et aboutir à son altération. Regardons-y de plus près à partir des exemples remarquables de verbes aussi banals que *mettre* et *prendre*: Le dictionnaire de langue *Petit Robert*⁵ note pour le premier avec la mention *fam.* ou *pop.*: donner (un coup) et pour le second, avec, cette fois, la seule indication *fam.*: *recevoir, supporter, prendre des coups, une raclée; Qu'est-ce qu'il a pris!* Les mouvements respectivement endocentré et exocentré à partir du sujet que le sens de chacun de ces verbes comporte se retrouvent dans leurs acceptions familières mais les seuls compléments alors acceptés ressortissent au champ sémantique de la violence. Il est, par exemple, exclu de faire référence à autre chose qu'à des coups ou des réprimandes lorsque ces verbes sont construits absolument comme dans: *Qu'est-ce qu'il a pris!* ou *qu'est-ce qu'il lui a mis!*

Pour aussi représentatif qu'il soit, ce type d'exemples n'est pas isolé et on peut en citer maints autres tels que: *fabriquer, raconter, parler, chanter, tenir, allumer* etc., dont les acceptions familières résultent d'un détournement négatif de leur sens premier.

On pourrait alléguer que le procédé à l'œuvre lors de la familiarisation sémantique des termes n'est autre que celui de la métaphore, opinion que renforce cette persistance du sens premier des verbes sous leurs acceptions particulières. Or, s'il est hors de question de nier l'omniprésence de la métaphore dans les mécanismes décrits ci-dessus, nous la posons comme résultant de ces mécanismes et non pas à leur origine. Par exemple, chaque fois qu'une personne est traitée de *cornichon*, la métaphore correspondante est créée puisque ce qui s'énonce est exactement: (une personne) X ÊTRE Y (un cornichon), ce qui représente la formule stricte de la métaphore et ceci sans qu'il soit besoin du moindre trait de ressemblance entre le désigné et le signifié:

Quant aux verbes, sauf à admettre la péjoration de leur sens lexical comme une figure spéciale de la métaphore, on en arrive à la même conclusion. Ce qui paraît instructif, en revanche, c'est d'observer, dans le détail, le jeu des différents biais par lesquels s'effectue la péjoration des termes. Est-ce le procès verbal lui-

⁵ Édition de 1973.

même qui va se trouver minimisé vs exagéré, dénigré, voire dénié ou bien alors ses effets? Il y a là un champ d'étude ouvert qui outrepassé le sujet proposé.

Approche interprétative

Une fois présentés les moyens qu'utilisent les locuteurs lorsqu'ils parlent familièrement, nous reste à tenter de savoir ce que recouvre un tel emploi de la langue. Qu'est-ce qu'il se passe au juste lors de la familiarisation langagière et comment justifier le jugement dépréciatif que la collectivité lui réserve? Pourquoi une telle stigmatisation? Quels sont les enjeux cachés et se peut-il qu'ils diffèrent selon que ces locuteurs sont hommes ou femmes?

Nous procéderons depuis le niveau de considération le plus superficiel jusqu'à celui qui reste le plus dissimulé à la conscience.

Concernant les procédés linguistiques responsables des modifications sémantiques des unités avec la dévalorisation sociale qui s'ensuit, le plus remarquable est leur extrême simplicité. Seul un principe très simple peut, de fait, laisser à des étrangers à notre langue une voie d'accès à nos emplois marginaux quotidiens. Car, comment imaginer un instant qu'un non francophone puisse comprendre ce qui se dit quand il entend que *tel film est un navet; telle situation, un pastis; que telle épreuve est coton; tel individu, une espèce d'andouille* etc.? Pareillement, lorsqu'il aura à interpréter des *qu'est-ce que tu fabriques?; qu'est-ce qu'il lui prend?; tu parles d'un idiot!* etc. Quand bien même le sens propre de chacun des mots employés lui serait connu, peut-il tirer du schéma métaphorique toutes les données nécessaires au décodage des messages? Il va de soi qu'en énonciation les traits prosodiques et les éléments de la situation concourront à la bonne compréhension des énoncés. L'intonation apportera sa part d'information et l'environnement immédiat devra fournir un démenti à une éventuelle lecture littérale des unités afin que ce soit leur sens familier qui s'actualise.

Il n'y a rien de proprement linguistique dans la participation de ces facteurs à l'interprétation des énoncés mais, en revanche, il n'y a aucune raison *a priori*, pour que les modalités de changements de sens des lexèmes – avec les différences d'évaluation sociale qui les accompagnent – ne varient pas d'une langue à une autre.

Si tel est bien le cas, la question se pose à nouveau de savoir comment les étrangers se repèrent à travers nos usages parlés si abondamment répandus et nos enjambements incessants entre les registres de notre langue.

On a, certes, pu dégager – ici, pour le français – des lois simples de fonctionnement de la familiarisation lexicale⁶ mais, si ces lois semblent s'appliquer avec un relatif succès, peut-être est-ce parce qu'elles obéissent à des

⁶ Rappelons-les pour mémoire: en ce qui concerne les prédicats nominaux, leur sens familier naît de la superposition de classes de noms sémantiquement inconciliables tandis que les prédicats verbaux prennent une acception familière par déformation péjorative de leurs sens propres.

principes plus généraux, ne dépendant plus de structures linguistiques particulières mais de celles de l'esprit humain.

Le recours à des principes de cet ordre offre des possibilités d'explication, d'une part, à l'apparente facilité d'emploi des procédés de familiarisation langagière et, de l'autre, à la réaction de la communauté qui désapprouve cette utilisation.

Dans un essai publié en 1919, traduit en français sous le titre "L'inquiétante étrangeté"⁷, S. Freud livre, du *fait familial*, une description qui nous intéresse⁸. Il s'assigne pour tâche de dépasser la simple idée reçue qui fait assimiler le sécurisant au familier et l'angoissant à l'inconnu. Il remarque d'abord, qu'étymologiquement, la signification du mot allemand *unheimlich* (dangereux, secret, inquiétant) recoupe celle de son antonyme *heimlich* (familier, connu, confortable) et finira par attribuer l'impression d'"inquiétante étrangeté" à la réminiscence d'un familier très ancien, au retour à l'entrée de "l'antique terre natale" (252), à l'émergence de ce qui aurait dû rester dans l'ombre et en est sorti. De son origine dans le "dépassé" (261) dans "un refoulé autrefois familier" (255), le sentiment d'inquiétante étrangeté conserve des traits caractéristiques lesquels se retrouvent, précisément, dans la familiarité langagière.

Le premier et, probablement, le plus visible de ces traits est l'imprécision, le vague et le flou qui entachent cette forme de langage. Il n'est que d'essayer de définir le sens de *courge*, *nouille* ou *patate* quand ces noms sont attribués à des humains, ou celui du verbe *taper* dans *je me tape trois kilomètres à pied* vs *je me tape trois gâteaux* pour illustrer cette "incertitude intellectuelle" dont parlent Freud et ses prédécesseurs.

Le deuxième trait commun à l'inquiétante étrangeté et au familier archaïque se manifeste par l'expression débridée d'un narcissisme dont les sources infantiles ne sont guère sujettes à caution. Les constructions pronominales de verbes fournissent des exemples d'asymétries sémantiques particulièrement convaincantes. Qu'on compare seulement: *je me tire/je te tire; je me casse/je te casse; je me barre/je te barre; je me défonce/je te défonce; je m'éclate/je t'éclate; je me plante/je te plante*, etc. Pour revenir à notre étranger mentionné plus haut, s'il est capable de comprendre ces distorsions – et même celles qui affectent le niveau parfaitement soutenu de discours comme pour *je me trompe/je te trompe; je m'éclipse/je t'éclipse; je me bats/je te bats* etc. – c'est que son équipement psycho-mental le lui permet. C'est parce que, alternant les positions du *je* et du *tu*, c'est son propre narcissisme qui infléchira le sens des verbes dès lors qu'il deviendra sujet.

⁷ En allemand: *Das unheimliche*, paru dans le tome 5 (5-6) de la revue *Imago*, éd. française 1985, Paris: Gallimard, Folio/essais 93: 211-263.

⁸ On peut aussi se référer à: J. Schön, "Le concept freudien d' 'inquiétante étrangeté' et l' 'emploi familier' des lexèmes en français", *Psycholinguistics on the Threshold of the Year 2000*, Actes du 5^{ème} Congrès International de la Soc. International de Psycholinguistique Appliquée, Université de Porto, 1999: 207-211.

On pourrait raffiner et repérer les traces de pensée magique dans nos usages familiers mais le principe que Freud appelle de “répétition non intentionnelle du même” est, sans doute, le plus troublant de tous pour un linguiste. Car, dans nos manières de parler, qu’est-ce qui nous fait répéter qu’Untel est *une andouille, une cruche, une dinde* plutôt que d’inventer d’autres combinaisons incongrues puisque nous avons complètement intériorisé le système? Certes, il doit bien y avoir, d’une part, de la paresse et, d’une autre, rien n’empêche nombre d’individus singulièrement doués pour ce type d’exercices de produire quantités d’incongruités inédites. Simplement, la langue va-t-elle les retenir? Pourquoi et comment la cruche, la dinde, l’andouille, la courge ou le cornichon sont-ils passés à la postérité (fût-elle éphémère) au détriment d’une infinité d’autres possibles? Le mécanisme de répétition non intentionnelle du même constitue, pour l’heure, la seule réponse dont nous disposons.

À ce point de l’exposé, admettons que commence à se légitimer le fait de requérir des concepts analytiques pour élucider certaines énigmes linguistiques.

Nous sommes partis du constat que les hommes et les femmes n’avaient pas le même comportement vis-à-vis de la langue, les hommes usant de ses emplois marginaux avec beaucoup plus de désinvolture que les femmes.

Suivons alors – schématiquement- les parcours respectifs du petit garçon et de la petite fille tandis qu’ils accèdent aux mystères de la langue et nous rencontrerons l’inévitable figure de l’Œdipe. Nous ferons aussi allusion au *stade du miroir* posé par J. Lacan comme “formateur de la fonction du “Je” telle qu’elle nous est révélée dans l’expérience psychanalytique”⁹ de manière à introduire la Métaphore du Père¹⁰.

Le procès œdipien, en tant qu’épreuve structurante de la personnalité, a été décomposé en une suite d’étapes marquées, essentiellement, par des identifications successives. Le *stade du miroir* qui les inaugure sera ajouté au schéma freudien de l’Œdipe par Lacan en 1936¹¹ afin de rendre compte de la toute première séparation entre ce qui va se constituer comme le *corps propre* et unifié de l’enfant et celui de sa mère avec lequel, jusqu’alors, il était confondu. À ce stade – effectif entre six et dix-huit mois¹² –, l’enfant demande, au-delà de toutes les gratifications qui le ravalent au statut d’‘objet de l’amour’, à être désiré comme sujet: [...] il désire être.”¹³. Comme son désir reste encore indissocié de celui de

⁹ J. Lacan, 16^{ème} Congrès international de psychanalyse, Zurich, 1949. *Ecrits*, Paris: Le Seuil, 1966: 93-100.

¹⁰ Cf. Joël Dor, chap. 12 (Le stade du miroir et l’Œdipe) et chap. 13 (La métaphore paternelle. Le Nom-du-Père. La métonymie du désir, p.97-122).

¹¹ Dans l’*Encyclopédie française*, à l’article “La famille”.

¹² J. Lacan, “L’agressivité en psychanalyse”, *Ecrits, op. cit.*, 1948: 113.

¹³ Mikkel Borch-Jacobsen, *Lacan, Le maître absolu*, Paris: Flammarion, coll. Champs n° 314, 1995: 261.

sa mère – ou supposé tel –, l'enfant se fait “désir du désir de sa mère”¹⁴, il se fait le *phallus*, objet symbolique s'il en est. Ainsi s'instaure la *dialectique de l'être* (être ou ne pas être le phallus), innovation apportée par Lacan au modèle freudien.

Au second moment de l'Œdipe, le Père intervient dans la relation mère-enfant-phallus comme l'*autre*, celui qui interdit, frustre, prive et dicte sa Loi, le Père castrateur pour tout dire. Avec l'intrusion du Père, la *dialectique de l'avoir* (avoir ou n'avoir pas le phallus) se substitue à celle de l'être dans la mesure où l'enfant découvre qu'il n'est pas l'objet du désir de la mère, lequel est soumis à la loi du père ou, mieux, à celle du désir du Père qui *a* le phallus.

Le troisième et dernier temps de l'Œdipe scelle le dépassement de la rivalité phallique pour permettre la promotion de la Loi au rang du symbolique et celle du Père en métaphore paternelle.

À partir de cette phase et de par le jeu des identifications sexuées (père/fils, mère/fille), les subjectivités respectives du garçon et de la fille bifurqueront, le premier devant renoncer à être le phallus pour la mère en s'identifiant à celui qui le possède tandis que la fille aura à assumer “la dialectique de l'avoir *sur le mode de ne l'avoir pas*”¹⁵ mais, sachant où il est, “elle sait où elle doit aller le prendre, c'est du côté du père”¹⁶.

Arrêtons-là les efforts de simplification à usage de non spécialistes et examinons quelles conséquences peuvent découler d'un tel appareil théorique auquel manque encore, pour que s'effectue le processus de symbolisation, la médiation du langage.

Pour résumer l'essentiel, commençons par établir des correspondances simples: le Nom-du-Père symboliserait la Loi entendue comme la Langue-code au sens saussurien du terme alors que les *usages* tomberaient du côté de la mère, ce que confirment les caractéristiques des emplois de la langue *familière* précédemment dégagées (cantonnée au foyer, à l'intime, au domestique et sommée d'y demeurer faute de sanction sociale). C'est à la mère qu'incombe la tâche d'inculquer à l'enfant le *tu dois* et *tu ne dois pas* en une seule et même opération, ce qu'elle fait quand elle ordonne à l'enfant: *Viens prendre ton bain; Prends ma main; Si tu continues de pleurer, tu vas prendre une gifle.*

C'est du discours le plus trivial que se nourrit cette polysémie si atypique qu'elle embarrasse les linguistes et met leurs théorisations en défaut. Le verbe *nourrir* est venu se glisser, subrepticement, sous la plume mais, peut-être, est-ce de cela qu'il s'agit, d'un Discours qui *alimente* la Langue, d'une Parole qui dérange les classifications grammaticales et défie les systèmes linguistiques les

¹⁴ J. Lacan, “Les formations de l'inconscient”, Séminaire V (1957-1958) du 22 janvier 1958, exemplaire dactylographié.

¹⁵ J. Dor, *op. cit.*: 112, souligné par moi.

¹⁶ *Ibid.*

plus cohérents mais vivifie Lalangue¹⁷ et assure sa pérennité. Si, vraiment, la maîtrise de ce type de discours appartient aux femmes, s'étonnera-t-on de ce que leurs aspirations les mènent vers un modèle idéal de pratique langagière, en conformité avec la Loi, tandis que l'imaginaire masculin s'aventurera volontiers jusqu'à cette "entrée de l'antique terre natale du petit d'homme, du lieu dans lequel chacun a séjourné une fois et d'abord"¹⁸, là où a régné, jadis, la chaleur maternelle?

¹⁷ Pour élucider ce concept (cette "trouvaille", serais-je tentée de dire) dû à Lacan, cf. J. A. Miller, "Théorie de lalangue (Rudiment), Adresse au Congrès de l'École freudienne, Rome, 2 nov. 1974, *Ornicar* 1, janv. 1975.

¹⁸ S. Freud, *L'inquiétante étrangeté*, *op. cit.*: 252.

Bibliographie

I – Bibliographie totale

- AEBISCHER V. & FOREL C. (1983) *Parlers masculins, parlers féminins?* (dir.). Paris: Delachaux-Niestlé (coll. Textes de base en psychologie).
- AEBISCHER V. (1979). Une trouvaille: le langage des femmes. *Langage et Société* 7, p. 49-61.
- AEBISCHER V. (1985). *Les Femmes et le langage: représentations sociales d'une différence*. Paris: Presses Universitaires de France.
- ARMSTRONG N. & al. (2001). *La langue française au féminin. Le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique?* (dir.). Paris: L'Harmattan.
- AUSTIN J.L. (1962). *How to Do Things with Words*. Oxford: Oxford University Press.
- BACHELOT R. & FRAISSE G. (1999). *Deux femmes au royaume des hommes*. Paris: Hachette.
- BAIDER F. & GESUATO S. (2002). Masculinist Metaphors, Feminist Research. *Proceedings of IGALA 2*. U.K.: Lancaster University.
- BAIDER F. (2003). *Hommes galants, Femmes faciles. Étude socio-sémantique de syntagmes à sens différentiel*. Montréal: Fidès.
- BARON D. (1986). *Grammar and Gender*. New Haven: Yale University Press.
- BARRÉ V., DEBRAS S., HENRY N. & TRANCART M. (1999). *Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias*. Paris: CFD/AFJ.
- BARTHES R. (1970). *S/Z*. Paris: Seuil.
- BAUDINO C. (2001). *Politique de la langue et différence sexuelle*. Paris: L'Harmattan.
- BEAUVOIR (DE) S. (1949 [1994]). *Le Deuxième Sexe*. Paris: Gallimard.
- BEDARD E. & MAURAS J. (1983). *La norme linguistique*. Québec: Conseil de la langue française & Paris: Le Robert.
- BERGVALL V.-L. & BING J. (1996). The Question of Questions: Beyond Binary Thinking. BERGVALL V.-L. & al. (eds). *Rethinking Language and Gender Research. Theory and Practice*. Londres: Longman, p. 1-30. (1998 [revised version]). COATES J. (ed.) *Language and Gender, A Reader*. Oxford: Blackwell Publishers, p. 495-510.
- BERGVALL V.-L., BING J. & Freed, A. (1996). *Rethinking Language and Gender Research. Theory and Practice*. (eds). Londres: Longman.
- BERSIANIK L. (1985) *L'Euguélonne*. Montréal & Paris: Stanké.
- BERSIANIK L. (1991). *La Main tranchante du symbole*. Montréal: Remue-ménage.
- BORCH-JACOBSEN M. (1995) *Lacan, Le maître absolu*. Paris, Flammarion (coll. Champs 314), p. 261. [1990 pour la 1^{ère} traduction française]
- BOURDIEU P. (1998). *La domination masculine*. Paris: Seuil.
- BOYER H. & BAYO G. (1996). *Éléments de sociolinguistique, deuxième édition revue et corrigée*. Paris: Dunod.
- BREYSSE C. (2001). Analyse du discours de presse: les femmes en politique. BUSTOS (ed.) *Lengua, discurso, texto*. Madrid: Visor Libros, p.1811-1824.

- BUTLER J. (1990). *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*. London-New York: Routledge.
- BUTLER J. (1991 [trad. 2001]). Imitation et insubordination du genre. RUBIN G. & BUTLER J. *Marché au sexe*. Paris: Epel, p.141-165.
- CALVET L.-J. (1993). *La sociolinguistique* (3^{ème} édition corrigée). Paris: P.U.F. (coll. *Que sais-je?* 2731).
- CAMERON D. (1997). Theoretical debates in feminist linguistics: questions of sex and gender. WODAK R. (ed.) *Gender and Discourse*. Londres: Sage, p. 21-36.
- CAMERON D. (1998). Gender, Language, and Discourse: A Review Essay. *Signs* 23-4, p. 945-973.
- CANGUILHEM G. (1966). *Le normal et le pathologique*. Paris: P.U.F. (coll. Quadrige).
- CAUSSE M. 2000. *Contre le sexage*. Paris: Balland.
- CHAREST D. (1999). Féminisation? Bousculer ou basculer. *Amazones d'hier, Lesbiennes d'aujourd'hui* 25. Montréal – Paris.
- COSERIU E. (1952 [1961]). Sistema, Norma y Habla. *Teoria del Lenguaje y Lingüística general*. Madrid: Gredos, p.11-113.
- DAMOURETTE J. & PICHON E. (1911-1940 [1970]). *Des mots à la pensée: essai de grammaire de la langue française* (8 volumes). Paris: D'Artrey.
- DARNELL R. (1998). Camelot at Yale: The construction and dismantling of the Sapirian synthesis, 1931-39. *American anthropologist* 100-2, p. 361-372.
- DAUZAT A. (1955). *Le guide du bon usage. Les mots, les formes grammaticales, la syntaxe*. Paris: Librairie Delagrave.
- DE BEAUGRANDE R. (1997). The Story of Discourse Analysis. VANDIJK T.A. (ed.) *Discourse as Structure and Process. Discourse Studies: A Multidisciplinary Introduction* (vol.1). London: Sage, p. 35-62.
- DE LAURENTIS T. (1991). Queer Theory: Lesbian and Gay Sexualities. *Difference: A Journal of Feminist Critical Studies* 3-2, p. iii-xviii.
- DELPHY C. (1991). Penser le genre: quels problèmes? HURTIG M.-C., KAIL M. & ROUCH H. (dir.) *Sexe et genre: de la hiérarchie entre les sexes*. Paris: CNRS Éditions, p. 89-101.
- DOR J. (1985). *Introduction à la lecture de Lacan*. Paris: Denoël (coll. L'espace analytique).
- DUBOIS J. (1965). *Grammaire structurale du français: nom et pronom*. Paris: Larousse.
- DUMAIS H. (2002). Formation sur mesure en français. [www.hdumais.com].
- DURAND M. (1936). *Le genre grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne*. Paris: D'Artrey.
- DURRER S. (2000). La presse romande est-elle sexiste ? Oui ! *Sprachliche Gleichbehandlung in der Schweiz: Bilanz und neue Perspektiven / Bulletin de l'Association suisse de linguistique appliquée* 72, p. 107-123.
- DURRER S. (2001). Die Infantilisierung des Weiblichen. Frauenfeindliche Tendenzen in der Westschweizer Presse. *Schweizer Monatshefte*. Zürich, p. 42-47.

- DURRER S. (2002). Les femmes et le langage selon Charles Bally: “des moments de décevante inadvertance” ? *Linguistik Online* 11:2 [exclusivement en ligne: <http://viadrina.eu-frankfurt-o.de/~wjournal/francais/index.html>]
- DURRER S., JUFER N. & PAHUD S. (2003). Moins d’une sur cinq. Les femmes dans le discours journalistique. *Frauenfragen* 1. Berne: Commission fédérale pour les questions féminines, p. 41-46.
- FAULSTICH E. (1998-1999). Principes formels et fonctionnels de la variation en terminologie. *Terminology* 5-1, p. 93-106.
- FODOR I. (1959). The origin of grammatical gender. *Lingua* 8, p.1-41, 186-214.
- FREUD S. (1919 [1985]). *L’inquiétante étrangeté*. Paris: Gallimard (coll. Folio essais 93). [première parution en allemand: *Das unheimliche*, revue *Imago* 5:6.]
- FREUD S. (1923 [1969]). La disparition du complexe d’oedipe. *La vie sexuelle*. Paris: P.U.F., p. 177-122.
- FREUD S. (1931 [1969]). Sur la sexualité féminine. *La vie sexuelle*. Paris: P.U.F., p. 139-155.
- GENETTE G. (1976 [1999]). *Mimologiques. Voyage en Cratylie*. Paris: Seuil (coll. Points Essais).
- GOOSE, A. (1991). Le genre et le sexe. *Mélanges de grammaire et de lexicologie française*. Louvain-la-Neuve: Peeters, p.74-91.
- GUILLAUMIN C. (1972 [rééd. 2002]). *L’idéologie raciste: genèse et langage actuel*. Paris: Gallimard (coll. Folio Essais 410).
- GUILLAUMIN C. (1978 [rééd. 1992]). *Sexe, race et pratique du pouvoir: l’idée de Nature*. Paris: Côté-femmes (coll. Recherches).
- GUIRAUD P. (1967 [1986]). *Structures étymologiques du lexique français*. Paris: Payot.
- HALL K. & LIVIA A. (1997). *Queerly Phrased: Language, Gender, and Sexuality*. (eds.) New York-Oxford: Oxford University Press.
- HALL S. (1997). *Representation. Cultural representation and signifying practices*. Londres: Sage.
- HARDING S. (1986). *The Science Question in Feminism*. Milton Keynes: Open University Press.
- HELLINGER M. (2001). Gender in a global language – English. HELLINGER M. & BUCHMANN H. (eds.) *Gender Across Languages. The Linguistic Representation of Women and Men*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, p. 105-113.
- HENDRICKS C. & KELLY O. (1999). *Language and Liberation. Feminism, Philosophy, and Language* (eds.). State University of New York Press: SUNY series.
- HINES C. (1996). She-wolves, tigresses, and morphosemantics. WARNER N., AHLERS J., BILMES L., OLIVER M., WERTHEIM S. & CHEN M. (eds.) *Gender and Belief Systems. Proceedings of the 4th Berkeley Women and Language Conference*. Berkeley: Berkeley Women and Language Group, p.303-311.
- HINES C. (1999). Foxy chicks and playboy bunnies: A case study in metaphorical lexicalization. MISAKO K.H., SINHA C., & WILCOX S. (eds.) *Cultural, Typological and Psychological perspectives on Cognitive Linguistics*. Amsterdam: Benjamins, p. 9-23.
- HJELMSLEV L. (1933 [1985]). Structure générale des corrélations linguistiques. *Nouveaux essais*. Paris: Presses universitaires de France. [1^{ère} édition en 1973]

- HJELMSLEV L. (1943 [1971]). *Langue et parole. Essais linguistiques*. Paris: Minuit.
- HJELMSLEV L. (1956). Animé et inanimé, personnel et non-personnel. *Travaux de l'Institut de linguistique* 1.
- HOUEBINE-GRAVAUD A.-M. (1990). La féminisation des noms de métiers en français contemporain. *Contrastes. La différence sexuelle dans le langage*. Actes du colloque ADEC-Université de Paris III, p. 39-71.
- HOUEBINE-GRAVAUD A.-M. (1994a). Féminisation des noms de métiers et simplification linguistique. *Cahiers de Français contemporain*, p. 329-349.
- HOUEBINE-GRAVAUD A.-M. (1994b). Des femmes et de leurs noms. À propos de représentations et de désignations. *Présence francophone* 45. Québec: Université de Sherbrooke.
- HOUEBINE-GRAVAUD A.-M. (1998). Insécurité linguistique, imaginaire linguistique et féminisation des noms de métiers. SINGY P. (dir.) *Les femmes et la langue, l'insécurité linguistique en question*. Lausanne-Paris: Delachaux & Niestlé, p. 155-176.
- HOUEBINE-GRAVAUD A.-M. (1998). *La féminisation des noms de métiers: en français et dans d'autres langues* (dir.). Paris: L'Harmattan.
- HURTIG M.-C. & PICHEVIN M.-F. (1991 [reéd. 2002]). Catégorisation de sexe et perception d'autrui. HURTIG M.-C., KAIL M. & ROUCH H. (dir.) *Sexe et genre: de la hiérarchie entre les sexes*. Paris: CNRS Éditions, p. 169-180.
- IRIGARAY L. (1990). *Sexes et genres à travers les langues. Éléments de communication sexuée: français, anglais, italien*. Paris: Grasset.
- JAGOSE A. (1996). *Queer Theory*. Melbourne: University of Melbourne Press. [Extrait en ligne: *Australian Humanities Review*: <http://www.lib.latrobe.edu.au/AHR/archive/Issue-Dec-1996/jagose.html>]
- JAKOBSON R. (1939 [1971]). Signe zero. *Selected writings II*. Paris: Mouton, p.211-219.
- JAKOBSON R. (1959 [1971]). The gender pattern of Russian. *Selected writings II*. Paris: Mouton, p.184-186.
- JESPERSEN O. (1924 [trad. 1971]). *La philosophie de la grammaire*. Paris: Minuit.
- JOLY A. (1975). Toward a theory of gender in modern English. JOLY A. & FRASER T. (eds.) *Studies in English grammar*. Villeneuve d'Ascq - Université de Lille III - Paris: Éditions universitaires.
- KEITH H. & SHALOM C. (1997). *Language and Desire: Encoding Sex, Romance and Intimacy*. London: Lawrence & Wishart.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1977). *La connotation*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon.
- KHAZNADAR E. (1983). *Les noms de personne selon le sexe: usage – norme – langue. Étude lexicographique et lexicologique à travers des dictionnaires de grande diffusion*. Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle sous la direction de Andrée Borillo, Université de Toulouse-Le Mirail.
- KHAZNADAR E. (1988). Le dédoublement en genre en français moderne, étude lexicale et morphologique. KOSKAS E. & LEEMAN D (dir.) *Genre et langage*, p. 137-145.
- KHAZNADAR E. (1989). Le masculin premier. *Cahiers de grammaire* 14. Toulouse: Université de Toulouse-Le Mirail & ERSS-CNRS.

- KHAZNADAR E. (1990). *Le nom de la femme: virtualisation idéologique et réalité linguistique*. Thèse de doctorat nouveau régime sous la direction de Andrée Borillo, Université de Toulouse-Le Mirail.
- KHAZNADAR E. (1993). Pour une première: la dénomination de la femme dans l'actualité – Dichotomie, affixation et alternance. *Cahiers de Lexicologie* 63. Paris: Didier Érudition, 143-169.
- KHAZNADAR E. (1997). La représentation linguistique de la femme en France dans les dernières années du 20^{ème} siècle: problèmes et perspectives. *Cahiers du GREMF* 13. Québec: Université Laval.
- KHAZNADAR E. (1999). Représentation linguistique de la femme en France et institutions. *Actes du 2^{ème} Colloque International de la recherche féministe francophone* (Dakar, Université Cheikh Anta Diop). Paris: L'Harmattan.
- KHAZNADAR E. (2000a). Masculin et féminin dans la dénomination humaine: du regard linguistique au regard politique. Aperçu de la pratique québécoise. *Le français moderne* 2. Paris: Conseil International de la Langue française, p. 141-170.
- KHAZNADAR E. (2000b). La suffixation du masculin et du féminin dans l'alternance en genre en français: de la réalité contemporaine et de quelques vieilles lunes. *Actes du 22^{ème} Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes* 6. Tübingen: Université Libre de Bruxelles & Éditions Niemeyer, p. 251-258.
- KHAZNADAR E. (2001a). Le traitement du féminin dans les grammaires scolaires en France en l'an 2000: quel progrès ? *Études francophones* 16-1. Lafayette: University of Southwestern Louisiana, p.169-184
- KHAZNADAR E. (2001b). Sexisme et grammaires scolaires. [<http://www.langue-fr.net/d/feminisation/khaznadar.htm>]
- KHAZNADAR E. (2001c). Langue et norme dans la dénomination humaine. SIOUFFY G. & STEUCKARDT A. (dir.) *La norme lexicale*. Dipralang – Université Paul-Valéry Montpellier III
- KHAZNADAR E. (2002a). *Le féminin à la française. Académisme et langue française*. Paris: L'Harmattan.
- KHAZNADAR E. (2002b). Le métalangage du genre: un flou artistique. MATHIEU M.-J. (dir.) *Extension du féminin. Les incertitudes de la langue*. Paris: Honoré Champion, 25-44.
- KHAZNADAR E. (2002c). Sous le poids du monde linguistique masculin: pratiques d'écriture de quelques écrivaines féministes en France, au Québec, au Maghreb. *Women in French Studies* 10.
- KOLLER V. (2002). Possessive, Jealous and Pugnacious? Business Women, War Metaphors and Hegemonic Masculinity. Communication à la conférence Igala 2, Lancaster University (Grande-Bretagne), 12-14 avril 2002. [cf. KOLLER, V. (2004). Businesswomen and war metaphors: "Possessive, jealous and pugnacious"? *Journal of Sociolinguistics*, 8-1, p.3-22.]
- KOSOFKY SEDGWICK E. (1996). Gender Criticism: What Isn't Gender. [www.duke.edu]
- KOSOFKY SEDGWICK E. (2003). Queer Sex Habits (Oh, no! I mean) Six Queer Habits. [www.duke.edu]
- LABROSSE C. (1996a). *Pour une grammaire non sexiste*. Montréal: Remue-Ménage.
- LABROSSE C. (1996b). Une règle grammaticale: vraiment? *La Gazette des femmes (mai-juin)*, Gouvernement du Québec: Conseil du statut de la femme, p. 38-39.

- LABROSSE C. (2002). *Pour une langue française non sexiste*. Montréal: Les Intouchables.
- LACAN J. (1948 [1966]). L'agressivité en psychanalyse. *Écrits*. Paris: Seuil, p101-124.
- LACAN J. (1949 [1966]). La famille. Conférence au 16^{ème} Congrès international de psychanalyse, Zurich. *Écrits*. Paris: Seuil. p. 93-100.
- LACAN J. (1956-1957 [1994]). *La relation d'objet*. Paris: Seuil.
- LACAN J. (1957-1958 [1998]). *Les formations de l'inconscient*. Paris: Seuil.
- LACAN J. (1957-1958). Les formations de l'inconscient. Séminaire V du 22 janvier 1958, exemplaire dactylographié.
- LACAN J. (1958 [1966]). La direction de la cure et les principes de son pouvoir. *Écrits*. Paris: Seuil, p. 585-645.
- LACAN J. (1960 [1966]). Propos directifs pour un congrès sur la sexualité féminine. *Écrits*. Paris: Seuil, p. 725-739.
- LACAN J. (1964 [1973]). *Les quatre concepts fondamentaux*. Paris: Seuil.
- LACAN J. (1972-1973 [1975]). *Encore*. Paris: Seuil.
- LACAN J. (1975 [1976]). Discours de clôture des journées de l'École Freudienne de Paris. *Lettres de l'École Freudienne* 18, p. 258-270.
- LACAN J. (1976 [1977]). L'insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre. *Ornicar*, p. 12-13.
- LAKOFF G. & JOHNSON M. (1980). *Metaphors we Live by*. Chicago: Chicago University Press.
- LAKOFF R. (1975). *Language and Woman's Place*. New York: Harper & Row.
- LAMOTHE J. & Moreau M.-L. (2001). Les mots masculins désignent-ils aussi des femmes? Les effets sur la langue de la culture et de la politique au Québec et en Belgique. ARMSTRONG, NIGEL et al. (eds.). Paris: L'Harmattan, p. 167-183.
- LAPEYRE N. (2003). *La féminisation des professions libérales: analyse sociologique d'un processus. Le cas des femmes médecins, avocates et architectes*. Thèse pour le doctorat de sociologie, sous la direction de Nicky Le Feuvre & Gilbert de Tersac, Université de Toulouse-Le Mirail.
- LAPEYRE N. (2004). Les femmes dans les professions libérales: modes d'engagement au travail et stratégies de gestion des temporalités sociales. Une analyse en termes de "configurations de genre". BOUTILLIER S. & LESTRADE B. (dir.) *Le travail des femmes. Axes d'émancipation*. Paris: L'Harmattan, Série Économie et Innovation (coll. L'esprit économique), p. 203-217.
- LAQUEUR T. (1992). *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*. Paris: Gallimard.
- LARIVIERE L.-L. (1988). La féminisation des titres et du discours dans les documents professionnels. *Technostyle* 7, 1-2, p. 17-36.
- LARIVIERE L.-L. (1993). L'État et la déséxisation de la langue. LAFONTANT J. (dir.) *L'État et les minorités*. Manitoba: Les Éditions du Blé & Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 127-152.
- LARIVIERE L.-L. (1997). Le suffixe -(t)eur: quand une inégalité en remplace une autre. DUMAIS H. (dir.) *Le sexisme dans le langage: points de vue féministes. Les Cahiers de recherche du GREMF* 13. Québec: Université Laval, p. 41-54

- LARIVIERE L.-L. (1999). La féminisation linguistique: prises de position officielles dans les pays francophones industrialisés. *Études francophones* 14:2, p. 137-172.
- LARIVIERE L.-L. (2000a). *Pourquoi en finir avec la féminisation linguistique ou À la recherche des mots perdus*. Montréal: Boréal. [www.00h00.com].
- LARIVIERE L.-L. (2000b). *Comment en finir avec la féminisation linguistique ou Les mots pour LA dire*. Paris: Zéro Heure. [www.00h00.com]
- LARIVIERE L.-L. (2001a). Typologie des noms communs de personne et féminisation linguistique. *Revue québécoise de linguistique* 29:2, p. 15-31.
- LARIVIERE L.-L. (2001b). Diversité des règles morphologiques de féminisation dans les pays francophones industrialisés. *Études francophones* 16:2, p. 87-108.
- LARIVIERE L.-L. (2002). Quand une langue se donne du genre ou De la “bonne” féminisation linguistique. BOISCLAIR I. (dir.) *Lectures du genre*. Montréal: Remue-ménage, p. 21-46.
- LE FEUVRE N. (1999). Gender, Occupational Feminization, and Reflexivity: A Cross-National Perspective. CROMPTON R. (ed.) *Restructuring Gender Relations and Employment, The Decline of the Male Breadwinner*. Oxford: Oxford University Press, p. 150-178.
- LE FEUVRE N. (2001). La féminisation de la profession médicale en France et en Grande-Bretagne: Voie de transformation ou de recomposition du “genre”? AÏACH, CEBE, CRESSON & PHILIPPE (dir.) *Femmes et hommes dans le champ de la santé: Approches sociologiques*. Rennes: Éditions de l’Ecole nationale de santé, p. 197-228.
- LE FEUVRE N. (2002). Introduction générale. LE FEUVRE N. (dir.) *Le genre: de la catégorisation du sexe*. *UTINAM: Revue de sociologie et d’anthropologie* 5. Paris: L’Harmattan, p. 9-13.
- MARTINET A. (1956). Le genre féminin en indo-européen: examen fonctionnel du problème. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 52.
- MARTINET A. (1999). Genre et sexe. *La linguistique* 35-2, p. 5-9.
- MATHIEU M.-J. (2002) *Extension du féminin. Les incertitudes de la langue* (dir.). Paris: Honoré Champion.
- MATHIEU N.C. (1989). Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre. [rééd. in *L’anatomie politique*].
- MATHIEU N.C. (1991). *L’anatomie politique. Catégorisation et idéologies du sexe*. Paris: Côté-femmes (coll. Recherche).
- MEILLET A. (1948). *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris: Champion.
- MERLE R. (1999). *Le prêt-à-parler*. Paris: Plon.
- MICHARD C. (1991). Approche matérialiste de la sémantique du genre en français contemporain. HURTIG M.-C., KAIL M. & ROUCH H. (dir.) *Sexe et genre: de la hiérarchie entre les sexes*. Paris: CNRS Éditions, p. 147-157.
- MICHARD C. (1996). Genre et sexe en linguistique: les analyses du masculin générique. *Les langages du politique. Mots* 49, p. 29-47.
- MICHARD C. (1999). Humain / femelle: deux poids deux mesures dans la catégorisation de sexe en français. *Nouvelles Questions Féministes* 20:1, p. 53-95.
- MICHARD C. (2000) Sexe et humanité en français contemporain. La production sémantique dominante. *L’Homme* 153.

- MICHARD C. (2002). *Le sexe en linguistique: sémantique ou zoologie? Les analyses du genre lexical et grammatical des années 1920 aux années 1970*. Paris: L'Harmattan.
- MICHARD-MARCHAL C. & RIBERY C. (1982). *Sexisme et sciences humaines: pratique linguistique du rapport de sexe*. Lille: Presses Universitaires de Lille.
- MILLER J.A. (1974 [1975]) Théorie de la langue. (Rudiment). Adresse au Congrès de l'École freudienne, Rome. *Ornicar* 1, p.16-34.
- MOREAU M.-L. (2002). La féminisation des textes: quels conseils à la politique linguistique ? *DiversCité Langue*. [<http://www.teleuq.quebec.ca/diverscite>]
- MOREAU T. (1991). *Le langage n'est pas neutre*. Lausanne: ASOSP.
- NIEDZWIECKI P. (1993). *Femmes et langage*. Bruxelles: Commission Européenne (coll. Cahiers des femmes de L'Europe).
- NIEDZWIECKI P. (1993). *La Langue au féminin*. Anvers: Ville d'Anvers.
- NIEDZWIECKI P. (2000). *Le langage au féminin*. Bruxelles: Labor.
- NIELSEN M. (2002). Perceptions on men and women in the sexual act through figures of speech and expressions of slang in English, French, and Swedish. Communication à la conférence "Love, Language and Sexuality", Kingston University (Grande-Bretagne), 8-9 avril 2002.
- OGIEN R. (1998). *Normes, règles, lois*. (dir.). Actes du séminaire 1994-95, Paris, CERSES-CNRS, p. 1-28, 207-243 et 245-261.
- ORTIZ L. (1995). Los paradigmas de la plaza de las mujeres en los feminismos contemporáneos. BALLARIN & MARTINEZ (dir.) *Del patio a la plaza. Las mujeres en las sociedades mediterráneas*. Grenade: Université de Grenade, p. 109-140.
- PAUWELS A. (1998). *Women Changing Language*. London-New York: Longman.
- PEARCE L. & STACEY J. (1997), Romance revisited in language and desire, Encoding sex, romance and intimacy. KEITH H. & SHALOM C. (eds.) *Language and Desire: Encoding sex, romance and intimacy*. London: Lawrence & Wishart, p. 238-51.
- PECHEUX M. (1990). *L'inquiétude du discours*. Paris: Édition des Cendres.
- PERROT M. (1999). Préface. BARD C. (dir.) *Un siècle d'antiféminisme*. Paris: Fayard, p. 7-20.
- PERRY V. (2002). De la grammaire à la sociolinguistique: tentative d'analyse du couple genre / gender en anglais et en français. LE FEUVRE N. (dir.) *Le genre: de la catégorisation du sexe, UTINAM: Revue de sociologie et d'anthropologie* 5. Paris: L'Harmattan, p. 115-133.
- PERRY V. (2003). Le "relativisme culturel de genre" en didactique des langues et cultures. MARRO C. (dir.) *Féminin / Masculin: Du genre et des identités... sexuées. Pratiques Psychologiques* 3, p. 21-37.
- PLANTE C. (2001). De quelques discours sur l'e muet. STISTRUP J.-M (dir.) *Nature, langue, discours*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon (coll. Cahiers Masculin / Féminin), p. 47-63.
- REY A. (1972) Usages, jugements et prescriptions linguistiques. LAGANE R. & PINCHON J. (dirs.) *La Norme. Langue Française* 16. Paris: Larousse, p. 4-28.
- RICOEUR, J. P. (2001). Le ridicule et l'égarée. *L'impair* 2-3, p. 7-15.
- ROSCOE W. (1995). How I Became a Queen in the Empire of Gender. Lesbian and Gay History: Defining a Field. Talk at the *Center for Lesbian and Gay Studies*. City University of New York. [<http://www.geocities.com/westhollywood/stonewall/3044/thirdgender.html>]

- ROSCOE W. (1998). *Changing Ones: Third and Fourth Genders in Native North America*. New York: St Martin's Griffith.
- RUCKSTUHL L. (1991). *Vers la majorité politique. Histoire du suffrage féminin en Suisse*. Association suisse pour les Droits de la Femme. Lausanne: Interfeminas Verlag.
- SAMPER D. (1997). Woman as gallina, man as gallo. *Proverbium* 14, p. 348-366.
- SAPIR E. (1921). *Language, A Introduction to the Study of Speech*. San Diego-NewYork-London: Harcourt Brace & Company.
- SAPIR E. (1929 [1949]). The Status of Linguistics as a Science. MANDELBAUM D. (ed.) *Edward Sapir: Culture, Language & Personality*. Berkeley: University of California Press.
- SAPIR E. (1933) Language. *Encyclopaedia of the Social Sciences* 9, p. 155-169. New York.
- SAPIR E. (1968) *La linguistique*. Paris: Folio essais.
- SCHÖN J. (1975) En langue aussi, le sexe c'est la femme. La notion de genre en français et les nécessités actuelles de la communication. *Actes du deuxième colloque de linguistique fonctionnelle*. Clermont-ferrand, 22-25 juillet 1975, p.81-152.
- SCHÖN J. (1997) Figement et régression. *La locution: entre lexicque, syntaxe et pragmatique*. INALF & Klincksieck (coll. Saint-Cloud), p. 333-346.
- SCHÖN J. (1999). Le concept freudien d'"inquiétante étrangeté" et l'"emploi familier" des lexèmes en français. *Psycholinguistics on the Threshold of the Year 2000. Actes du 5^{ème} Congrès International de la Société Internationale de Psycholinguistique Appliquée* (Université de Porto), p. 207-211.
- SCOTT J. (1988). Le genre: une catégorie utile d'analyse historique. *Le genre de l'histoire. Les Cahiers du Grif* 37-38, p. 125-149.
- SKOYLES J. (1998). The Sapir-Whorf hypothesis: New surprising evidence. [<http://cogprints.ecs.soton.ac.uk/archive/00002259/00/sw.h.htm>]
- SPARGO T. (1999). *Foucault and Queer Theory*. New York-Cambridge: Penguin & National Book Network.
- SPEARS G. & SEYDEGART K. & GALLAGHER M. (WACC). (2000). *Who Makes the News? Global Media Monitoring Project*. [<http://www.erinresearch.com/downloads/GMMP2000.pdf>]
- VILLERS (DE) M-É. (2002). La presse écrite: illustration d'une norme implicite. BOUCHARD P. & CORMIER M.C. (dir.) *La représentation de la norme dans les pratiques terminologiques et lexicographiques. Actes du 69^{ème} Congrès de L'ACFAS* (Université de Sherbrooke). Québec: Office de la langue française. *Langues et Société* 39, p. 49-75.
- WATREMEZ V. (2002). Élargissement du cadre d'analyse féministe de la violence domestique masculine à travers l'étude de la violence dans les relations lesbiennes. *Labrys* 1:2, [exclusivement en ligne: http://www.unb.br/ih/his/gefem/labrys1_2/vanessa1.htm]
- WHALEY R.C. & ANTONELLI G. (1983). The Birds and the Beasts: Woman as Animal. *Maledicta* 7, Wisconsin: Maledicta Press, p. 219-229.
- WHITE H. (1987). *The Content of the Form: Narrative Discourse and Historical Representation*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- WITTIG M. (1969). *Les guérillères*. Paris: Minuit.
- WITTIG M. (2001). *La pensée straight*. Paris: Balland (coll. Modernes). [Recueil d'articles parus en français et/ou en anglais entre 1980 et 1994].

- WODAK R. & MEYER M. (2002). *Methods of Critical Discourse Analysis*. London: Sage Publications.
- WODAK R. (1986). *Language Behavior in Therapy Groups*. Los Angeles: University of California Press.
- WODAK R. (1989). *Language, Power and Ideology. Studies in Political Discourse*. (ed.). Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- WODAK R. (1996). *Disorders of discourse*. London: Longman.
- WODAK R. (1997). Some important issues in the research of gender and discourse. WODAK R. (ed.) *Gender and Discourse*. London: Sage, p. 1-21.
- YAGUELLO M. (1978 [1992]). *Les mots et les femmes*. Paris: Payot [Petite Bibliothèque Payot].
- YAGUELLO M. (1988). Catalogue des idées reçues sur la langue. Paris: Seuil (coll. Point Virgule).
- YAGUELLO M. (1989). *Le sexe des mots*. Paris-Montréal: Belfond.
- YAGUELLO M. (1992). Genre et sexe en français et en anglais. *Protée*, automne 1992, p. 23-26.
- ZIMRA G. (1998). *La passion d'être deux*. Ramonville Saint Agne: Erés (coll. Point hors ligne).

II - Dictionnaires et guides d'usages non-sexiste (langue française)

Belgique

Mettre au féminin: guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre (1994). Bruxelles: Direction générale de la Culture et de la Communication & Service de la langue française (Communauté française de Belgique).

Canada

BEDARD É. (1993) *La féminisation des titres et des textes. Bibliographie sélective, 4^{ème} édition*. Québec: Gouvernement du Québec, Office de la langue française & Service des bibliothèques.

BIRON M. (1991). *Au féminin: guide de féminisation des titres de fonction et des textes*. Québec: Publications du Québec (Guides de l'Office de la langue française).

BOURRET A. (1994 [1998]). *À juste titre. Guide de rédaction non sexiste*. Ontario: Direction générale de la condition féminine de l'Ontario & Office des affaires francophones.

Classification nationale des professions: index des appellations d'emplois (1993). Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada (Emploi et Immigration, LM-248-12-92F).

DUMAIS H. & FERRER C. (1988) *Pour un genre à part entière. Guide de rédaction pour des textes non sexistes*. Québec: Ministère de l'Éducation, Coordination à la Condition féminine & Gouvernement du Québec.

GAUDET R. (1991). *Guide de rédaction non sexiste: pour un accord en tout genre*. Montréal: Hydro-Québec.

La Féminisation dans les pays francophones. (1992). *Recherches féministes*, 5:1. Québec: Université de Laval.

LABROSSE C. (1998). *La modification de l'appellation de la Fédération des professionnelles et professionnels salarié-es et des cadres du Québec*. Montréal: Fédération des professionnelles (CSN).

LABROSSE C. (2001) *Recommandations vers une politique grammaticale*. Montréal: Fédération des professionnelles (CSN).

LAMOTHE J. (1997). *Guide de féminisation ou La représentation des femmes dans les textes* (dir.) Montréal: Université du Québec à Montréal (Comité institutionnel de féminisation).

LARIVIERE L.-L. (2003). *Dictionnaire masculin-féminin des noms de personnes*. Montréal: Éditions du Trait d'Union.

Titres et fonctions au féminin: essai d'orientation de l'usage. (1986). Montréal: Office de la langue française.

France

BECQUER A., CERQUIGLINI B., CHOLEWKA N., COUTIER M., FRECHER J. & MATHIEU, M.-J. (1999). *Femme, j'écris ton nom. Guide de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. Paris: La Documentation Française (Comité de féminisation. CNRS- INALF).

Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, Journal officiel de la République française (16 mars 1986), p. 4267.

Suisse

Dictionnaire féminin-masculin des professions, titres et fonctions (1991). Genève: Métropolis.

MOREAU T. (1994). *Pour une éducation épïcène. Guide de rédaction et de ressources de documents scolaires s'adressant aux filles comme aux garçons*. Lausanne: Réalités sociales.

MOREAU T. (1999). *Le nouveau dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions*. Genève: Metropolis (coll. Metropoche).

MOREAU T. (2001). *Ecrire les genres. Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène*. Etat de Genève-DF-SPPEgalité-CLDE. [Guide en libre-accès: <http://www.equality.ch/f/publications/main.htm>]

Guides et travaux cités sur la langue anglaise

Dictionary of Occupational Titles, 4th edition (1991) Washington, D.C.: Department of Labor, Employment and Training Administration. (U.S. Employment Service).

FRANK F.W. & TREICHLER P.A. (1990) *Language, Gender, and Professional Writing: Theoretical Approaches and Guidelines for Nonsexist Usage, 2nd edition* (dir.). New York: The Modern Language Association of America (MLA).

Global Media Monitoring Project 2000, News Monitoring Guide. England: WACC. http://www.erinresearch.com/downloads/GMMP2000_Guide.pdf

Job Title Revisions to Eliminate Sex-and-age-referent Language from the Dictionary of Occupational Titles, 3rd edition (1975). Washington, D.C.: Department of Labor (Manpower Administration).

MILLER C. & Swift K. (1988). *The Handbook of Nonsexist Writing, 2nd edition*. New York: Harper & Row.

Dictionnaires généraux ou thématiques cités

BELISE L.-A. ([1973]1986). *Dictionnaire nord-américain de la langue française*. Montréal: Beauchemin.

LPL (2002). *Le Petit Larousse 2002* [CD-ROM]. Québec: Sainte-Adèle & I.C.E. Multimédia.

NPR (1996). *Le Nouveau Petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: Dictionnaires Le Robert.

NPR (2000). *Le Nouveau Petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: Dictionnaires Le Robert.

VILLERS (DE) M-É. (1997). *Multidictionnaire de la langue française* (3^{ème} éd.). Montréal: Québec, Canada.

BOGGIONE V. (2000). *Dizionario letterario del lessico amoroso*. Torino: Utet

CHEMAMA R. (1995). *Dictionnaire de la psychanalyse*. Paris: Larousse.